

RECUEIL
DE
TRAVAUX RELATIFS

A LA
PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE
ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

VOL. III. LIV. 1 ET 2.



PARIS,
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXI.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

- BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas; intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIV^e siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.
- DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.
- — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.
- — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.
- — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXII^e dynastie. gr. in-8°. 3 fr.
- DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.
- GUEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64^e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°; pl. (forme la 6^e liv. des Études égyptologiques). 20 fr.
- HYMNE À AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.
- HYMNES AU SOLEIL, composant le XV^e chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.
- INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4° (forment les 9^e, 10^e, 11^e et 12^e livraisons des Études égyptologiques). 120 fr.
- LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). Livraisons 1 à 3 in-4°, 100 planches 37 fr.
- LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus (forme la 3^e livraison des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.
- — Deuxième partie: Osiris (forme la 4^e liv. des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.
- LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.
- LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.
- MARIETTE-BEY Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
- Le volume de texte se vend à part 60 fr.
- — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.
- — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.
- — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque.
- Les 26 premières sont en vente.
- — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-similé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.
- — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.
- MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.
- — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.
- — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.
- — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XX^e dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50
- — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.
- — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.
- — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches fac-similé. 20 fr.
- MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.
- Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.
- Le 4^e volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

TROISIÈME ANNÉE.



PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXII.



VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN.
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

	Page
Notice sur un texte hiéroglyphique de Stabel Antar (Spéos Artemidos), par W. GOLÉNISCHEFF	1—3
Notice sur un ostracon hiératique du Musée de Florence (avec deux planches), par W. GOLÉNISCHEFF	3—7
Essai sur le système métrique assyrien, par M. AURÈS	8—27
Deux inscriptions de Mendès, par KARL PIEHL	27—31
Dialectes égyptiens, par AUGUSTE BAILLET	32—42
Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak, par V. LORET	43—57
Sur un papyrus inédit du British Museum, par W. PLEYTE	57—64
Petites notes de critique et de philologie, par KARL PIEHL	65—72
Le temple d'Apet (avec une planche), par M. DE ROCHEMONTEIX	72—86
Observations sur une date astronomique du haut empire égyptien, par FÉLIX ROBIOU	86—102
Rapport sur une mission en Italie (suite), par G. MASPERO	103—128
Les proverbes de Salomon, version copte publiée d'après deux manuscrits faisant partie de la bibliothèque du patriarche copte-jacobite du Caire, par U. BOURIANT	129—147
Der Sarkophag des Paṭuṭep in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, von E. VON BERGMANN	148—152
Bemerkungen zu Prof. Dr. EISENLOHR'S Ausgabe des mathematischen Papyrus Rhind, von GR. SCHACK	152—154
Essai sur le système métrique assyrien (avec deux tableaux) (suite), par M. AURÈS	155—177
La pyramide du roi Ounas (avec une planche), par G. MASPERO	177—224



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Brigham Young University

R E C U E I L

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE
ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. III.

Fascicules I et II.

Contenu : 1) Notice sur un texte hiéroglyphique de Stabel Antar, par W. GOLÉNISCHEFF. — 2) Notice sur un ostracon hiéroglyphique du Musée de Florence (avec deux planches), par W. GOLÉNISCHEFF. — 3) Essai sur le système métrique assyrien, par M. AURÈS. — 4) Deux inscriptions de Mendès, par KARL PIEHL. — 5) Dialectes égyptiens, par AUGUSTE BAILLET. — 6) Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak, par V. LORET. — 7) Sur un papyrus inédit du British Museum, par W. PLEYTE. — 8) Petites notes de critique et de philologie, par KARL PIEHL. — 9) Le temple d'Apet (avec une planche), par M. DE ROCHEMONTAUX. — 10) Observations sur une date astronomique du haut empire égyptien, par F. ROBIOT. — 11) Rapport sur une mission en Italie (suite), par G. MASPERO.

NOTICE

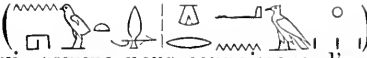
SUR

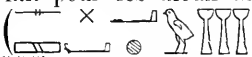


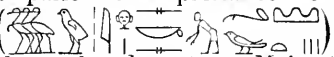

UN TEXTE HIÉROGLYPHIQUE DE STABEL ANTAR (SPÉOS ARTEMIDOS).


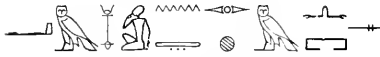

Parmi les textes hiéroglyphiques que j'ai pu recueillir l'hiver dernier, pendant un voyage de trois mois sur le Nil jusqu'à Assouan, il se trouve un long texte qui, par l'intérêt exceptionnel qu'il présente, m'engage d'en donner ici un court résumé. J'espère les amis des études égyptiennes ne m'en voudront pas si, pour le moment, je me vois dans l'impossibilité de leur mettre sous les yeux une copie complète du texte en question, la publication de ce texte ayant été abandonnée à M. MARIETTE-PACHA pour être insérée dans un nouveau volume d'inscriptions, que ce savant se propose de publier.

Le texte dont je me propose de parler ici, se trouve à l'extérieur du Spéos connu chez les Arabes sous le nom de Stabel Antar, près du village de Béni-Hassan. Il est gravé à une assez grande hauteur au-dessus de l'entrée et occupe 42 colonnes verticales. Malgré sa longueur et l'intérêt qu'il présente, malgré la place qu'il occupe et qui de loin le rend visible à tous ceux qui s'approchent du Spéos, ce texte, à ce qu'il me paraît, n'a jamais été copié, du moins en son entier, par aucun voyageur. Seul M. H. BRUGSCH, l'infatigable égyptologue, semble avoir copié quelques parties de cette inscription. Mais sa copie, si je peux en juger d'après un passage qu'il reproduit dans son magnifique *Dictionnaire géographique*, p. 143, est tout-à-fait défectueuse. Aidé d'une puissante jumelle pendant mon premier séjour à Béni-Hassan, ainsi que d'une double échelle pendant mon second séjour dans cette même localité, j'ai pu à mon tour complètement copier cette inscription. Et j'espère que ma copie est tout-à-fait juste, vu qu'à l'aide des échelles j'ai eu la possibilité de la vérifier de près sur l'original.

La première colonne de l'inscription est entièrement martelée. Elle avait dû contenir le nom de celui entre les souverains de l'Égypte qui avait fait graver l'inscription. Mais pas la moindre trace d'un cartouche avec un nom royal n'est visible à travers le martelage. Comme je crois pourtant pouvoir deviner d'après la colonne 13 et 14, où il est parlé du



pays de Pount et des arbres à encens () , le nom royal effacé devait appartenir à la reine Hatason, qui, comme nous connaissons d'après les représentations et les textes du temple de Dêir-el-Bahari, avait entrepris avec succès une expédition au pays de Pount et en avait même rapporté des arbres à encens. Aussi faut-il remarquer que le plus ancien cartouche royal, parmi ceux qui se trouvent dans les inscriptions à l'intérieur du Spéos, est celui de Thoutmès III, frère et successeur de sa sœur la reine Hatason.

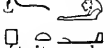



Les colonnes suivantes, en partie mutilées aux commencements, racontent tout ce que la reine avait fait pour les dieux du pays : ainsi (col. 3) il est dit que des autels avaient été inaugurés ( «ouvrant des autels»), des sanctuaires élargis ( «élargissant les sanctuaires»), (col. 6) que «chaque image des divinités était faite en métal Usem du pays d'Amamou» () et ainsi de suite. A partir de la col. 12, le texte parle de la puissance de la reine : «Ma volonté fait s'incliner les peuples étrangers» () et plus loin, col. 13 : «Les peuples Rošau et Jui, ils ne se cachent plus devant ma Majesté» () . C'est à la suite de cette dernière phrase aussi qu'est faite la mention du pays de Pount avec ses arbres à encens.


A la colonne 15 nous arrivons à un curieux passage de l'inscription : «Le temple de la maîtresse de Qousi (c'est-à-dire de la déesse Hathor de la ville de Cusæ) était tombé en ruine : la terre avait englouti son beau sanctuaire et les enfants s'amusaient sur son temple (col. 18) je le nettoyai en le rebâtissant à neuf et je fis sculpter l'image (de la déesse) en or» (  ).

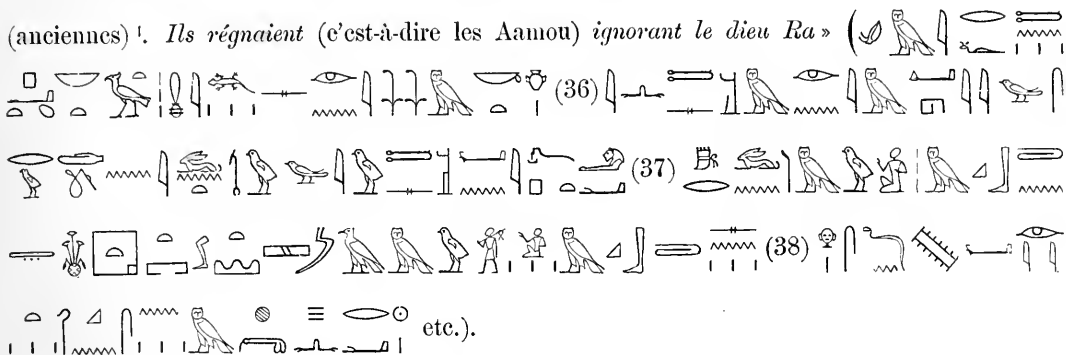
Les colonnes depuis 20 à 34 sont en partie mutilées et contiennent la mention de différentes constructions qui furent élevées en honneur des divinités : *Paxt*, les *Xemenniu*, *Xnum*, *Haqt*, *Renent*, *Meszent*, *Nehemāuai* et *Nehebka*.

Enfin, à la colonne 35, commence la partie la plus précieuse du texte : «Écoutez-moi, tous les hommes, tous les mortels, tant qu'il y a : j'ai fait cela dans ma modestie sans me prévaloir de ce que j'ai fait en y ajoutant du faux. Je rétablissais ce qui était en ruine et je relevais ce qui était resté inachevé² : car il y avait eu des Aamou au milieu de la Basse-Égypte et de Haouar et des hordes étrangères³ de leur nombre avaient détruit les œuvres

1) Le mot  semble être un synonyme de  qui se retrouve à la colonne 17 dans une phrase qui ne m'est pas tout-à-fait claire (remarquez la construction parallèle des deux expressions). Voir deux exemples de ce mot, MASPERO, *Un gouverneur de Thèbes au temps de la XII^e dyn.*, p. 53 et 54.

2) Le groupe  ne se retrouve pas ailleurs. Je pense qu'il désigne ici les monuments dont la construction était seulement commencée («dont le commencement  était choisi »), et qui devaient être encore élevés («la reine dit qu'elle les a élevées ») à l'époque où les Aamou firent leur invasion.

3) Le mot , que M. BRUGSCH n'avait pas copié juste (cfr. *Dict. hiérog.*, p. 584 et *Dict. géogr.*, p. 143) est le même que le copte *ϣεμμο* *alienus, peregrinus*.



Je crois inutile de démontrer plus longuement toute la valeur historique que présente cette partie de notre texte en s'ajoutant au nombre si restreint d'inscriptions originales ayant trait à l'histoire encore presque complètement obscure de la domination des Hyksos. Car il ne peut y avoir de doutes sur l'identité des *Aamou* de notre inscription avec les Hyksos de Manéthon. J'insisterai seulement sur un point, c'est que, d'accord avec le fameux papyrus Sallier I^{er} (comp. p. 1, l. 1, où on mentionne comme résidence des Hyksos :), comp. EBERS, *Aegypten und die Bücher Moses*, p. 205), notre texte nomme les envahisseurs barbares simplement des *Aamou* sans leur donner le nom de Hyksos (*Haq-šasu*) qui, d'après mon opinion, n'est pas une appellation purement égyptienne, comme on l'a généralement cru en se basant sur les paroles de Joseph, mais une dénomination composée probablement par Manéthon lui-même.

Le reste de l'inscription ne présente rien d'extraordinaire. C'est la fin du discours de la reine, qui, en des termes assez pompeux se vante d'avoir brûlé comme la déesse Horuatet ses ennemis, d'avoir éloigné ce que le grand dieu (Amon) déteste, avoir été obéie sans qu'il y ait eu transgression à ses ordres, et ainsi de suite.

St PETERSBOURG, le 18 (30) septembre 1880.

W. GOLÉNISCHEFF.

NOTICE

SUR

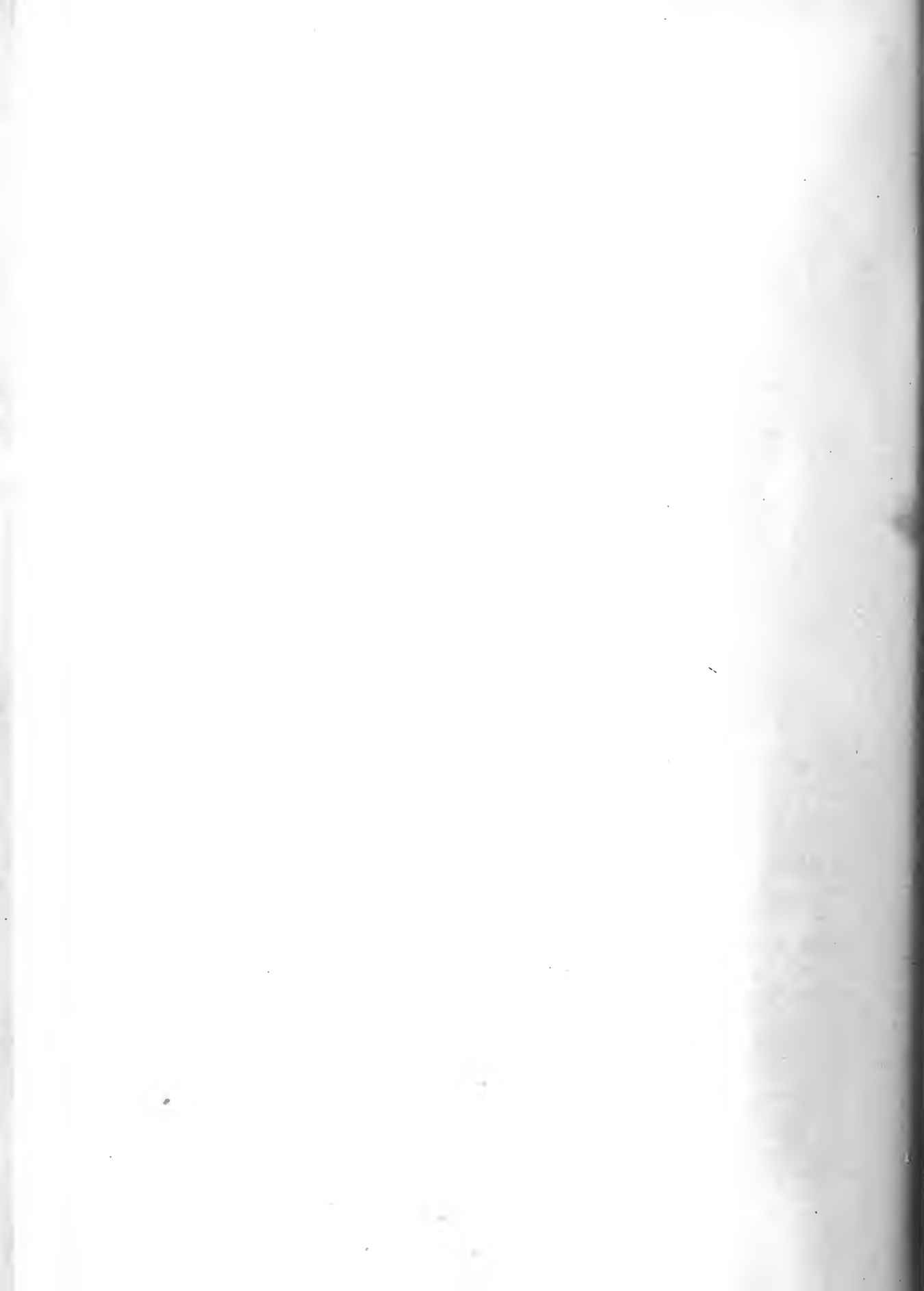
UN OSTRACON HIÉRATIQUE DU MUSÉE DE FLORENCE.

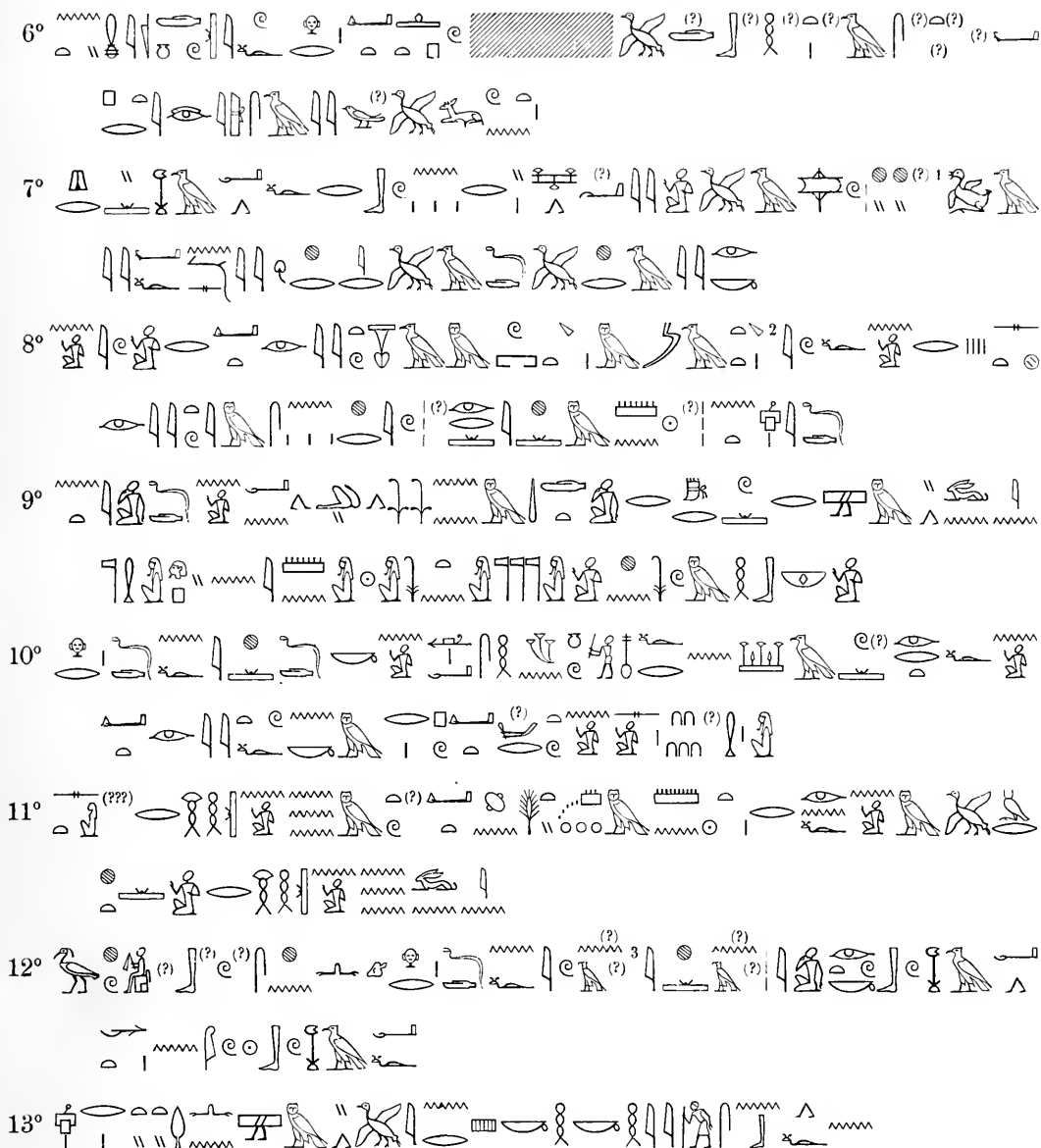
(Avec deux planches.)

Dans le troisième cahier du journal égyptologique de Berlin pour l'année 1880, M. ERMAN publia tout dernièrement en transcription hiéroglyphique quelques ostraca hiératiques des musées égyptiens d'Edimbourg et de Florence. Tous ces ostraca, comme je n'ai pas eu de la peine à m'en convaincre, sont précisément ceux, dont, pendant mon séjour dans ces deux villes (à Edimbourg en 1875 et à Florence en 1876), j'ai fait tirer à mon compte des

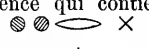
1) Comme sorte de commentaire à cette dernière phrase peuvent servir les paroles de Manéthon (chez Joseph) qui, en parlant des Hyksos, qu'il nomme « des gens de race ignoble », dit qu' « ils incendièrent sans pitié les villes et renversèrent les temples des dieux » (... τὰς τε πόλεις ὠμῶς ἐνέπρησαν καὶ τὰ ἱερά τῶν θεῶν κατέσκαψαν).





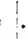




..... Et Rennou ne voyait plus les rayons du soleil et ne respirait plus le souffle de l'air¹. L'obscurité se fit (devant lui?) si bien qu'ils ne pouvaient (?) plus avancer. Et l'esprit lui dit : « Lorsque j'étais encore vivant sur terre, j'étais trésorier du roi Ra-hotepou, j'étais un *dennou* (lieutenant) des troupes, j'étais en avant (à la tête) des gens et à la suite

1) L'ostracon n° 2617 du musée de Florence qui contient une autre copie plus courte du même texte commence depuis ce mot qui y est écrit : . Voyez la planche II.

2) L'ostracon n° 2617 a : 

3) Peut-être faudrait-il lire au lieu de  le signe .

4) J'ai restitué ce passage dans ma transcription, d'après les phrases citées par M. BERGMANN dans sa notice sur le papyrus n° 29 de Vienne, p. 32.

leur offrant des canopes et sarcophages et en fournissant après leur mort par des riches offrandes au culte de leur âme.

St. PÉTERSBOURG, le 22 novembre (4 décembre) 1880.

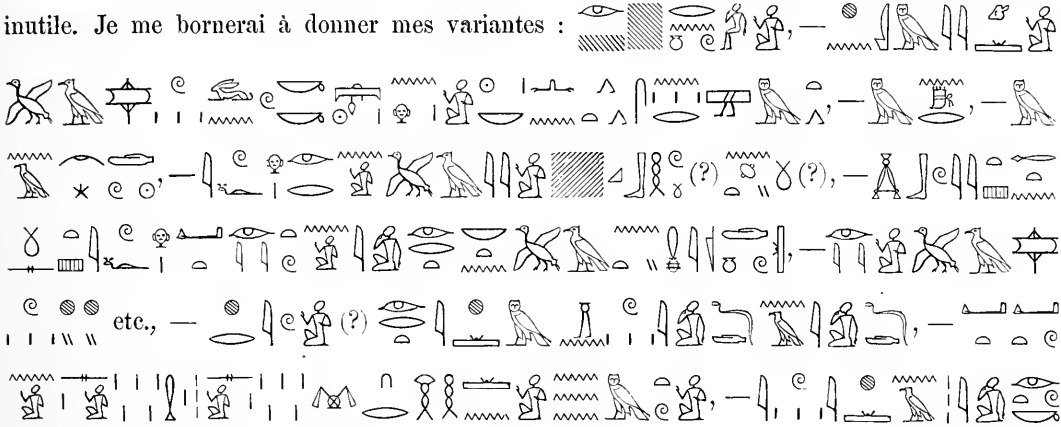
W. GOLÉNISCHEFF.


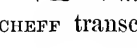
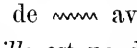
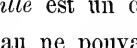
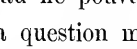
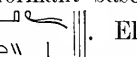
NOTE ADDITIONNELLE

DE

M. MASPERO.

Lors de mon dernier séjour à Florence, au mois d'octobre 1880, j'avais étudié sur l'original le texte qui a fourni à MM. ERMAN et GOLÉNISCHEFF l'occasion de leurs mémoires, et j'avais préparé une note pour le *Recueil*. L'article de M. GOLÉNISCHEFF rend le mien presque inutile. Je me bornerai à donner mes variantes :



Je ne risquerai point de traduction. Je ferai remarquer seulement qu'à la seconde reprise, l'esprit a un nom curieux qui est orthographié dans l'ostracon 2616  et dans l'ostracon 2617  (?). M. ERMAN et M. GOLÉNISCHEFF transcrivent  ce qui est fort correct; je préfère reconnaître ici une variante de  avec point. Le tout semble devoir se traduire *la ville ne renferme point*.  la ville est un des noms fréquents du tombeau. Est-ce là le nom de cet esprit que son tombeau ne pouvait plus tenir enfermé? Est-ce un nom commun appliqué à tous les revenants? La question me paraît difficile à résoudre. L'ostracon 2617 porte tout au bas, sur un retour formant base, la mention suivante qui semble avoir échappé à tous les éditeurs précédents . Elle me paraît signifier 3^e écrit et indiquer que le début du récit couvrait trois fragments de poterie, y compris le morceau 2617 de Florence. J'ajouterai que les deux fragments de Florence, s'arrêtant sur le même mot, ont dû être copiés tous deux sur le même manuscrit incomplet qui s'arrêtait en cet endroit. J'ajouterai encore que l'ostracon du Louvre, sur lequel M. LINCKE a disserté l'an dernier dans le *Recueil*, t. II, p. 85 à 88, me paraît être un reste du même récit se rapportant au roi *Rahotpou*.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

PREMIÈRE PARTIE. — PROLÉGOMÈNES.

CHAPITRE PREMIER.

Essai sur la numération chaldéenne.

L'ancien système métrique assyrien et notre nouveau système métrique décimal peuvent être considérés, tous les deux, comme déduits d'un seul et même principe, parce qu'ils dérivent, l'un aussi bien que l'autre, du système de numération auquel ils se rapportent; et il résulte de ce fait que lorsqu'on veut entreprendre, avec quelque chance de succès, l'étude du système métrique assyrien, il est indispensable de connaître, au préalable, tous les détails de la numération, tant écrite que parlée, dont les Assyriens se servaient.

La vérité de ce principe a été reconnue et proclamée par M. J. OPPERT, dès les premières pages de son *Étalon des mesures assyriennes*¹, et voici en quels termes il s'est exprimé à cette occasion :

« Avant d'aborder ce point (l'étude de la métrologie assyrienne), il convient, a-t-il dit, de toucher un sujet en apparence différent, mais en réalité connexe à notre développement. »

« Nous savons, par les auteurs grecs, que les Chaldéens comptaient le temps par *Sosses* de 60, par *Ners* de 600 et par *Sars* de 3600 ans. J'avais cru voir, séduit par des assonances philologiques, dans les *Sosses* l'hébreu *Sa'at* « heure », dans les *Ners* le sémitique *Nahar* « jour », et dans le *Sar* le mot *Sahr* « mois ». J'avais donc cru devoir modifier les évaluations du *Soss* et du *Ner* et maintenir celle du *Sar*. »

« Je suis en état, aujourd'hui, de rectifier cette erreur, et en même temps de généraliser et de corriger les idées que la plupart des savants ont émises au sujet des *Sosses*, des *Ners* et des *Sars*. »

« Les expressions en question ne sont pas des valeurs exclusivement temporaires. Le *Ner*, par exemple, ne veut pas dire seulement 600 ans; cet intervalle est égal à un *Ner* d'années. Elles sont tout simplement des valeurs numériques, en un mot, des coefficients arithmétiques. »

« Le *Soss* signifie le nombre 60; »

« Le *Ner* signifie le nombre 600; »

« Le *Sar* signifie le nombre 3600. »

Je me crois, en conséquence, suffisamment autorisé à soutenir, dès à présent, que les *Sosses*, les *Ners* et les *Sars* correspondaient toujours, dans la numération chaldéenne, à des nombres abstraits et jamais à des nombres concrets; et cela, malgré l'opinion contraire trop souvent adoptée par d'éminents assyriologues et malgré M. OPPERT lui-même qui, après avoir dit, comme on vient de le voir, que le *Sosse* signifie 60, le *Ner* 600 et le *Sar* 3600, n'a pas craint de soutenir en même temps que « ces expressions ne s'employaient que pour les chiffres élevés et ne s'ajoutaient qu'à une certaine valeur, dans chaque ordre d'idées. »

¹ *L'étalon des mesures assyriennes, fixé par les textes cunéiformes*, par M. J. OPPERT; Extrait du *Journal Asiatique* (août-septembre, 1872 et octobre-novembre, 1874), Paris, Imprimerie nationale, MDCCCLXXV, p. 3 et suiv.

« L'unité, a-t-il dit ensuite, était :

Pour les valeurs temporaires, l'année ;

Pour les valeurs itinéraires, la *toise*¹ de 6 coudées ;

Pour les valeurs agraires, probablement le carré de 60 coudées, le *Plèthre* ;

Pour les valeurs cubiques, le *talent* ; »

quand il est incontestable, au contraire, si je ne me trompe, qu'on pouvait dire, par exemple, aussi régulièrement, un Sosse ou un Sar d'*oboles* qu'un Sosse ou un Sar de *talents*. La suite de mon étude justifiera, je l'espère, cette assertion de la manière la plus complète.

Dans une note se rapportant aux passages que je viens de transcrire (p. 4, note 1), le même auteur ajoute, aux explications qui précèdent, les nouveaux renseignements que voici :

« M. BRANDIS (*Das Münz-, Maass- und Gewichtssystem*) a également émis cette idée (celle d'une valeur abstraite attribuée au Sosse et au Sar), et il cite, à ce propos, les passages d'Hésychius et de Suidas : Σάρως Ἀριθμός τις παρὰ Βαβυλωνίως. Seulement il a laissé de côté le Ner, qui entre bien dans tout le système de numération chaldéenne. »

Il me paraît cependant nécessaire de faire remarquer, avant d'aller plus loin, que cette dernière affirmation de M. OPPERT ne se trouve pas exprimée avec toute la précision désirable ; car autant il est vrai de soutenir, avec lui, que le Ner entre réellement dans le système de la numération chaldéenne, autant il est indispensable de reconnaître, avec M. BRANDIS, qu'il est parfaitement permis de ne faire aucune mention de ce groupe d'unités, quand on veut se contenter d'exposer cette numération *dans son ensemble* ; parce qu'il est incontestable, ainsi qu'on le verra bientôt, qu'elle procédait essentiellement par *Soixantaines*, c'est-à-dire par Sosses ou Soixantaines d'unités, par Sars ou Soixantaines de Sosses, par Soixantaines de Sars, etc., comme notre numération procède aujourd'hui par *dizaines*, c'est-à-dire, par dizaines, centaines, milliers, etc. ; ce qui conduit à reconnaître que le Ner ne peut pas être considéré comme un des éléments *principaux* de la numération chaldéenne, que par conséquent il n'a pas assez d'importance pour figurer dans un résumé général et qu'enfin si l'on veut absolument le mentionner, ce ne peut être que dans une étude *détaillée*, et à la condition de mentionner, *avant lui*, la *dizaine* qui jouait, par rapport aux unités, précisément le même rôle que le Ner par rapport aux Sosses. En d'autres termes, on est forcément conduit à dire, quand on tient à s'exprimer d'une manière parfaitement correcte :

Ou bien, avec M. BRANDIS, que les Chaldéens comptaient les unités par Sosses ou Soixantaines, par Sars ou Soixantaines de Sosses, etc. ; ou bien, comme je vais le faire, qu'ils comptaient ces mêmes unités d'abord par *dizaines* et ensuite par Sosses ou groupes de *six dizaines*, après cela par Ners ou groupes de *dix* Sosses et enfin par Sars ou groupes de *six Ners*, etc., en introduisant, *alternativement*, dans cette énumération, le facteur 10 et le facteur 6, de manière à y faire entrer ainsi, *en deux fois*, le facteur principal 60 ; mais il ne peut jamais être permis, je le répète, de parler des *Ners*, comme M. OPPERT a voulu le faire, sans avoir parlé au préalable des *dizaines*.

¹ M. OPPERT désigne ici, sous ce nom de *toise*, la mesure assyrienne qui avait 6 coudées de longueur ; mais cette dénomination ne semble pas acceptable, parce que la *toise* est essentiellement une mesure de 6 *pieds* seulement et non de 6 *coudées* de longueur ; et comme, dans le système métrique assyrien, 6 coudées correspondaient exactement à 10 *pieds*, c'est à la *Pertica* des Romains, plutôt qu'à notre *toise*, que cette mesure de 6 coudées de longueur doit être assimilée. Je la désignerai, en conséquence, moi-même, sous le nom de *Perche*.

Ces diverses expressions de Dizaines, de Sosses, de Ners et de Sars n'étaient pas employées seules, par les anciens peuples asiatiques, dans leur numération parlée, et les Assyriologues enseignent, au contraire, que ces peuples comptaient aussi très souvent, non seulement par *centaines*, mais encore par *douzaines* et même de plusieurs autres manières différentes, notamment par *demi-douzaines* ou groupes de six unités, en d'autres termes par *sixains*. On rencontre, en effet, très souvent, dans le système métrique assyrien, à côté des Sosses, groupes de six dizaines, des Ners, groupes de six centaines et des Sars, groupes de six Ners, d'autres groupes formés par la réunion de six Sosses et correspondant ainsi à 360 unités. Exemples : Le Stade composé de 360 coudées, la Mine dont le poids était de 60 drachmes et par conséquent de 360 oboles, puisque l'obole était contenue elle-même six fois dans la drachme; et il résulte de ce long exposé que les errements suivis par les peuples asiatiques, à l'origine de leur civilisation, sont *identiques* à ceux que l'on rencontre chez tous les autres peuples de la terre et consistent à compter d'abord, *sur les doigts*, par *quînes* et par *dizaines* ou, en d'autres termes, de cinq en cinq unités et à adopter ensuite le *sixain* et la *douzaine* pour modifier et améliorer la numération primitive dont l'élément principal, la *dizaine*, ne peut être divisé ni en trois, ni en quatre parties égales.

C'est ainsi qu'on trouve, chez les Romains, dont la numération était essentiellement décimale, *toutes* les unités métriques systématiquement divisées en 12 onces, et qu'en France même, où la numération décimale a toujours prévalu, l'ancien pied était divisé en 12 pouces, le pouce en 12 lignes et la ligne en 12 points, quand, en même temps, la grande majorité des fabricants avait contracté l'habitude de compter les produits industriels par *douzaines* et par *grosses* de 12 douzaines.

En résumé donc les deux séries suivantes :

5 . 10 . 15 . 20 . 25 . 30 60 90 . 100 . 110 . 120 240 360 600, etc.

et 6 . 12 . 18 . 24 . 30 60 90 . 96 . 102 . 108 . 120 240 360 600, etc. réglées, la première de cinq en cinq unités et la seconde de six en six, doivent être particulièrement remarquées dans la numération chaldéenne et leurs termes les plus usuels étaient naturellement ceux qui se trouvent, à la fois, dans l'une et dans l'autre série, tels, par exemple, que 60 ou un Sosse, que l'on peut considérer comme égal à 5 douzaines aussi bien qu'à 6 dizaines, et 600 ou un Ner, qui peut être considéré, à son tour, comme égal à 6 centaines ou à un Sosse de dizaines aussi bien qu'à une dizaine de Sosses ou à cinquante douzaines.

Tous les assyriologues reconnaissent, en second lieu, que les principaux nombres de ces deux séries étaient habituellement exprimés, en caractères cunéiformes, dans la numération écrite, de la manière que je vais indiquer :

┆ représentait toutes les unités,

┆┆, ┆┆┆, < et ┆┆┆ correspondaient aux réunions de cinq, de six, de dix et de douze unités, c'est-à-dire, au *quîne*, au *sixain*, à la *dizaine* et à la *douzaine* que l'on pouvait exprimer aussi par <┆┆ = une dizaine plus deux unités.

Les nombres compris entre 1 et 10 étaient écrits ensuite, en fonction de l'unité, de la manière suivante :

┆, ┆┆, ┆┆┆, ┆┆ ou ┆┆, ┆┆, ┆┆┆, ┆┆┆ ou ┆┆, ┆┆┆┆ ou ┆┆, ┆┆┆┆ ou ┆┆;

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9;

et le même principe servant à exprimer les dizaines,

on écrivait : \langle , $\langle\langle$, $\langle\langle\langle$, $\langle\langle\langle\langle$, $\langle\langle\langle\langle\langle$,
pour correspondre à 10, 20, 30, 40, 50.

En même temps, 𐎶𐎶 ¹, 𐎶 , et enfin 𐎶𐎶𐎶 étaient des idéogrammes qui correspondaient, le premier au Sosse, le second à la centaine et le dernier au Sar.

Ces premières indications sont plus que suffisantes pour faire comprendre avec quelle facilité les mêmes nombres pouvaient être écrits, de plusieurs manières différentes, en caractères cunéiformes; car il est aisé de voir, par exemple, que l'expression 𐎶𐎶𐎶𐎶𐎶 $\langle\langle\langle$, égale à 6 Sosses plus 4 dizaines ou en d'autres termes, égale à 400, avait précisément la même valeur que 𐎶𐎶 égale aussi à 400 et qu'il en était de même pour l'expression $\langle\text{𐎶𐎶𐎶𐎶}$ = 15 Sosses = 900 comparée à 𐎶𐎶𐎶 = 900, de même encore pour $\langle\text{𐎶𐎶𐎶𐎶𐎶}$ $\langle\langle\langle$ = 16 Sosses + 4 dizaines = 1000, comparativement à $\langle\text{𐎶}$ égal à 10 centaines, c'est-à-dire à 1000 et pour beaucoup d'autres expressions encore.

Si, en outre, on veut bien considérer que la même observation s'applique aussi et à plus forte raison au Ner que l'on pouvait représenter non-seulement par 𐎶𐎶𐎶 = 6 centaines et par $\langle\text{𐎶𐎶}$ = 10 Sosses, mais encore par plusieurs idéogrammes tels que 𐎶𐎶𐎶 ou 𐎶𐎶 que M. OPPERT a fait connaître à la page 4 de son *Etalon*, on n'aura aucune peine à se rendre compte de la grande variété d'expressions qui pouvaient convenir, en définitive, à un seul et même nombre.

Le caractère complexe des deux derniers idéogrammes que je viens d'assigner au Ner doit être aussi remarqué. D'un côté, en effet, je serai amené à constater, lorsque je m'occuperai des fractions, que le signe 𐎶 qui servait, comme on l'a déjà vu, à indiquer la *multiplication par 6* des nombres à la suite desquels on le plaçait, puisque 𐎶 correspondait à un *sixain* et 𐎶𐎶 à une *douzaine*, que ce signe, dis-je, servait aussi à indiquer la *division par 6* des nombres qu'il précédait, de sorte que lorsqu'on le mettait, comme dans l'idéogramme 𐎶𐎶𐎶 , en avant de l'idéogramme du Sar, il ne pouvait le faire correspondre qu'à la sixième partie d'un Sar, c'est-à-dire à un Ner; et d'un autre côté, je vais montrer dans un instant que l'idéogramme 𐎶𐎶 , qui servait, aussi bien que l'autre, à représenter le Ner, doit être considéré, à son tour, comme formé par la réunion de deux signes distincts, le premier 𐎶 , égal à 4 Sosses ou à 240 et le second 𐎶 , égal à 6 Sosses ou à 360, quoique M. LENORMANT dise, à la page 58 de son *Essai sur un document mathématique chaldéen*², que 𐎶𐎶 est un *nom de mesure* dont les deux éléments sont *inséparables*!

Chez les Assyriens, le mot *gagar*, mis à la suite du nom d'une mesure, indiquait qu'elle devait être répétée 360 fois; c'est ainsi, par exemple, que l'*ammât-gagar* correspondait à

¹ A la page 4 de son *Etalon des mesures assyriennes*, M. OPPERT s'est cru autorisé à dire que le signe 𐎶 est susceptible d'être considéré, lui aussi, comme un *idéogramme*, au moyen duquel les Sosses peuvent être représentés, aussi bien que par 𐎶𐎶 ; mais il semble probable que ce savant assyriologue s'est trompé dans cette appréciation, car le signe 𐎶 servait à indiquer, comme on le verra plus tard, non seulement les unités, les Sosses et les Sars, mais encore les soixantièmes et les trois mille six centièmes. Il est donc plus rationnel de regarder ce signe comme un *chiffre* que comme un *véritable idéogramme*.

² *Essai sur un document mathématique chaldéen et, à cette occasion, sur le système des poids et mesures de Babylone*, par FRANÇOIS LENORMANT, sous-bibliothécaire (aujourd'hui membre) de l'Institut. Paris, A. Lévy, libraire-éditeur, rue de Seine 29, 1868.

360 coudées, c'est-à-dire à un Stade, et il résulte de là, si ma théorie est exacte, que \Uparrow était le signe représentatif de l'unité-gagar = 360; ce que l'on peut admettre d'autant plus aisément qu'il semble bien difficile de croire que ce nombre 360, si fréquemment employé par les Assyriens dans leur système métrique, ne possédait pas, comme tous les autres nombres usuels, un idéogramme particulier destiné à le représenter. La vérité m'oblige cependant à avouer que M. OPPERT, malgré mes instances répétées, n'a jamais voulu croire à la vérité de cette assertion, et l'on sait, au contraire, que, pour lui, le signe \Uparrow représente tantôt le Ner lui-même (*Etalon des mesures assyriennes*, p. 4), et tantôt le chiffre 400, quoique cette double valeur attribuée à un seul et même signe semble bien difficile à comprendre.

C'est en s'appuyant à déterminer l'expression :



dans l'inscription des taureaux en bronze de Khorsabad, aux pages 9 et suivantes, de son *Etalon*, qu'il a cherché à justifier cette valeur de 400 attribuée au signe \Uparrow , en essayant d'établir, dans ce but, que cette expression $\diamond \diamond \diamond \diamond \Uparrow \Uparrow \Uparrow$ tout entière correspond à 3 Ners et $\frac{1}{3}$ c'est-à-dire à 2000; qu'ainsi, puisque $\diamond \Uparrow$, considéré en particulier, correspond à un Ner, il en résulte, en déduisant 3 Ners, ou 1800, de l'expression entière, qu'il reste seulement, pour le signe \diamond , une valeur égale à $\frac{1}{3}$ de Ner ou à 200; et que, par conséquent, \Uparrow considéré seul ne peut correspondre qu'à $\diamond \Uparrow$ moins \diamond , soit un Ner moins $\frac{1}{3}$, ou à $\frac{2}{3}$ de Ner, c'est-à-dire à 400.

Mais, je le demande, à ceux-là même qui seraient disposés à admettre cette théorie, comment leur sera-t-il possible de justifier la préférence accordée, dans ce cas, à une expression aussi compliquée que $\diamond \diamond \diamond \diamond \Uparrow \Uparrow \Uparrow$, quand il était si facile de la remplacer, si elle pouvait être égale à 2000, par $\llcorner = 10$ fois 200 = 2000, par $\Uparrow \Uparrow \Uparrow = 5$ fois 400 = 2000 et surtout par $\llcorner = 20$ fois 100 = 2000? Personne, j'en suis sûr, ne sera en état de le dire.

Dans tous les cas, et quelle que puisse être à cet égard la vérité, je considère comme inutile d'insister ici plus longtemps sur ce point, parce que j'aurai nécessairement à y revenir, lorsque l'étude des mesures itinéraires me conduira à m'occuper, d'une manière détaillée de l'inscription des taureaux de Khorsabad et parce qu'il me suffit, pour le moment, d'avoir montré, comme je l'ai fait tout-à-l'heure, avec quelle facilité un même nombre pouvait être exprimé, de plusieurs manières différentes, en caractères cunéiformes.

Toutefois, on le remarquera, ces diverses expressions, quoique d'un usage très commode dans un grand nombre de cas, et quoique très souvent employées, en fait, sur la plupart des textes qui sont parvenus jusqu'à nous, ne peuvent cependant pas être considérées comme ayant le caractère d'une civilisation scientifique bien avancée, parce qu'elles peuvent à peine servir aux opérations d'arithmétique les plus simples et surtout parce qu'elles ne sont pas combinées de manière à se prêter commodément à des opérations compliquées, telles, par exemple, que des extractions de racines carrées ou cubiques.

On a pourtant bien souvent constaté et tout le monde sait que les Chaldéens avaient élevé la science des nombres à un degré de perfection très remarquable et cette seule con-

sidération suffit pour obliger à reconnaître qu'ils devaient nécessairement posséder, en concurrence avec les divers systèmes de numération usuelle que je viens d'indiquer, un autre système beaucoup plus parfait, conçu de manière à rendre faciles les divers calculs que les géomètres, les astronomes et les savants de tout ordre ont, à chaque instant, besoin d'opérer.

Ce système, dont je ne crains pas d'affirmer l'ancienne et incontestable existence, a pu, si l'on veut, rester inconnu du vulgaire et n'a été probablement accessible qu'à un certain nombre d'initiés; mais son existence n'en est pas moins certaine, quoique les belles découvertes des assyriologues modernes soient insuffisantes pour en faire connaître et apprécier tous les détails, car un certain désaccord existe encore malheureusement entre les diverses théories que les maîtres de la science proposent.

J'ai néanmoins la prétention de croire que le seul exposé de ces théories va me permettre de montrer de quel côté doit être la vérité et de dire finalement quel est le système auquel il convient d'accorder, en fait, une préférence motivée.

Il n'en existe d'ailleurs que deux sérieusement en présence : le premier, proposé dès 1855 par Sir HENRY RAWLINSON, dans le 15^e volume du journal asiatique anglais¹ et auquel M. BRANDIS a ajouté, peu de temps après, l'autorité de son approbation, et le second, exposé, en 1856, par M. OPPERT dans un mémoire intitulé : *Les mesures de longueur chez les Chaldéens*², vivement appuyé par M. GEORGES RAWLINSON dans le premier volume de son grand ouvrage³ et reproduit ensuite, en 1862, par M. FRANÇOIS LENORMANT dans son *Essai sur un document mathématique chaldéen*. Je les exposerai, avec soin, tous les deux, parce que je considère comme indispensable de les faire bien connaître, avant d'entreprendre de les discuter.

Voici d'abord quel est celui que Sir HENRY RAWLINSON a adopté de préférence :

Le signe Υ suffit, dans ce système, pour exprimer, non seulement les unités, mais encore les Sosses, les Sars, etc., à la seule condition de prendre la précaution d'avancer, à chaque fois, ce signe d'un rang vers la gauche, comme je l'indique dans le tableau que voici :

Υ			Υ	= un = 1,
	Υ		»	= un Sosse = 60,
		Υ	»	= un Sar = 3600,
			»	= un Sosse de Sars = 216.000, etc.

Il en est de même pour le signe \langle qui sert à exprimer, d'une manière analogue, les dizaines proprement dites, les dizaines de Sosses ou les Ners, les dizaines de Sars, etc.; de sorte qu'en réunissant, comme dans le tableau suivant, les deux systèmes de notation qui viennent d'être indiqués :

¹ *The Journal of the royal asiatic society of the Great Britain and Ireland*, page 218.

² Inséré aux pages 33 et suivants du *Bulletin archéologique de l'Atheneum français*. II^e année, mai 1856.

³ *The five great monarchies of the ancien eastern world*; by GEORGES RAWLINSON, London, 1862 pag. 128 et suiv.

Colonnes affectées								
aux Sosses de Sars	aux Sars		aux Sosses		aux unités			
	┆	<	┆	<	┆	<	┆	= 256.271
		<<<	┆┆	<	┆	<<	┆┆	= 115.882
				<<<	┆┆┆	<<	┆┆	= 2.002
		<<<	┆┆	»	┆	<<	┆┆	= 115.282
				<<<	┆┆	<<<	┆┆	= 1.952
		<<<	┆┆	<	»	<<	┆┆	= 115.822
					┆	»	┆┆	= 62
					┆┆	»	┆	= 121
			┆	»	┆	»	┆	= 3.661
			┆	»	»	»	┆┆	= 3.602
			┆┆	»	»	»	┆	= 7.201
				<	┆┆┆	<<<	»	= 1.010
Ensemble	┆┆	<<<	┆┆┆	»	┆	»	┆┆┆	= 622.868.

Quand on s'assujétit à écrire ainsi les nombres sur lesquels on veut opérer, le système de numération qui vient d'être exposé se distingue à un double point de vue : d'abord par sa base *sexagésimale* qui est certainement, parmi toutes celles qu'on peut imaginer, celle qui se prête le mieux à toutes les convenances, et ensuite par l'extrême facilité avec laquelle ce mode particulier de notation permet de faire, non-seulement, comme on vient de le voir, toutes les additions, mais encore, comme on le verra bientôt, *tous les calculs*, quelque compliqués qu'ils puissent être.

Les mêmes avantages sont loin de se rencontrer dans le système de numération que MM. GEORGES RAWLINSON et FRANÇOIS LENORMANT ont considéré comme employé de préférence par les savants chaldéens.

Voici d'abord en quels termes ils ont exposé ce système :

«La notation des nombres entiers, a dit à ce sujet l'un d'eux, M. LENORMANT, à la page 3 de son *Essai*, a été reconnue, dès les premiers travaux... Elle était la même chez les Assyriens, les Babyloniens et tous les peuples qui se servaient de l'écriture cunéiforme anarienne, *très simple* et conçue *d'après le système décimal*.»

«... à partir de 60, a-t-il ajouté, on pouvait indifféremment mettre autant de *crochets* que le nombre comprenait de dizaines, ou placer un *clou* vertical suivi d'autant de *crochets* qu'il y avait de dizaines *au-dessus de 50*. Ainsi 60 s'écrivait <<< = 6 dizaines ou ┆< = 50 + 10, 70 <<<< ou ┆<<<.»

«La centaine était représentée par un *clou* perpendiculaire suivi d'une ligne horizontale ┆, etc., etc.»

Ce qui revient à dire, en d'autres termes, que le système de la numération asiatique cunéiforme se trouvait constitué suivant les mêmes principes que la numération *quinnaire* romaine dans laquelle, comme tout le monde le sait, les unités étaient représentées par I,

- le quine par V,
- le double quine, ou la dizaine par X,
- le quine de dizaines, ou la cinquantaine par L,
- le double quine de dizaines, ou la centaine par C,
- le quine de centaines, ou la cinq centaine par D,
- le double quine de centaines, ou mille par M, etc.

Mais il n'est pas nécessaire de faire de grands efforts pour comprendre combien il devait être difficile de se servir, même dans les cas les plus simples, de ce système *quinnaire* romain; et cependant les difficultés auraient été plus grandes encore, dans le système attribué aux Chaldéens, par MM. GEORGES RAWLINSON et FRANÇOIS LENORMANT, parce que l'identité du signe, au moyen duquel on représentait, dans cette hypothèse, l'unité, aussi bien que la cinquantaine, n'aurait pas permis de distinguer aisément $\Upsilon = 1$ de $\Upsilon = 50$, notamment dans les expressions telles que $\Upsilon - \Upsilon = 51$ et $\Upsilon\Upsilon = 2$.

Au contraire, dans le système sexagésimal précédemment exposé, $\Upsilon - \Upsilon = 61$ peut être facilement distingué de $\Upsilon\Upsilon = 2$, en prenant la précaution d'écrire, comme on l'a vu tout-à-l'heure, le premier de ces deux nombres sous la forme $\Upsilon \overline{\Upsilon\Upsilon} - \Upsilon$.

Si donc, comme je le crois, on ne connaît aucun idéogramme spécial susceptible de servir à exprimer la cinquantaine, il résulte de ce seul fait une difficulté sérieuse, quand on admet le système *quinnaire* chaldéen, et l'on doit, si je ne me trompe, aller jusqu'à reconnaître que l'absence de cet idéogramme, si elle est réelle, constitue une objection grave, bien capable d'être opposée avec avantage à la théorie que je discute en ce moment.

On peut néanmoins dire beaucoup plus encore, car voici en quels termes M. LENORMANT s'est exprimé, aux pages 6 et 7 de son *Essai*, en parlant des fractions :

«Les Babyloniens, on le sait maintenant de la manière la plus positive, divisaient *invariablement* l'unité en 60 fractions appelées par eux «Soixantièmes» ou «Minutes» . . . Pour noter les fractions inférieures à $\frac{1}{60}$, ils divisaient de nouveau, *d'une manière invariable*, le Soixantième en 60 autres fractions secondes, c'est-à-dire au dénominateur 3600 ou 60².»

Je démontrerai, malgré cela, lorsque la suite de cette étude me conduira à parler, à mon tour, de la théorie des fractions, qu'il existe plusieurs erreurs, à côté de quelques vérités, dans le passage qu'on vient de lire. Je ne veux pourtant pas le rectifier en ce moment, parce qu'il suffit, tel qu'il est, pour établir que les Chaldéens savaient appliquer le système sexagésimal *au calcul des fractions* et, par conséquent, pour en conclure qu'il semble bien difficile de croire qu'ils n'appliquaient pas aussi le même système *au calcul des nombres entiers*.

Supposons, pour fixer les idées, qu'il s'agisse d'écrire, en caractères cunéiformes, la somme des deux fractions $\frac{41}{3600}$ et $\frac{23}{3600}$, le numérateur de la première fraction se trouvant écrit sous la forme $\Upsilon\Upsilon\Upsilon$ et celui de la seconde sous la forme $\Upsilon\Upsilon\Upsilon$, leur somme pourra être écrite sous la forme $\Upsilon\Upsilon\Upsilon\Upsilon = 50 + 10 + 4$, si la théorie de M. LENORMANT est exacte et si Υ correspond, en effet, à 50 plutôt qu'à un Sosse = 60. Cependant il est certain, d'après M. LENORMANT lui-même, qu'il faut écrire, dans ce cas, $\Upsilon\Upsilon$ seulement, en exprimant $\frac{64}{3600}$ sous la forme de

avaient ainsi de tous les avantages de la numération sexagésimale, qui convenait si bien à leur système d'écriture cunéiforme, nous nous trouverions, dis-je, dans la nécessité d'admettre, si M. LENORMANT ne s'était pas trompé dans ses conjectures, qu'ils n'appliquaient pas la même numération dans les autres occasions et lui préféreraient habituellement la numération décimale, ou, pour parler plus exactement, la numération *quinnaire* des Romains!

Il semble complètement impossible de le croire, et quoique les diverses objections que je viens de formuler ne soient appuyées encore sur aucun texte cunéiforme, je ne crains pas néanmoins de leur attribuer une valeur considérable dont M. LENORMANT ne paraît pas avoir tenu un compte suffisant, lorsqu'il a parlé de ses contradicteurs dans les termes que je vais reproduire ici :

« C'est tout-à-fait à tort, a-t-il dit à la première page des *Notes* qui accompagnent son *Essai*, que, postérieurement au travail de M. OPPERT, M. BRANDIS (*Das Münz-, Maass- und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen*, p. 7 et suiv.) a voulu renouveler la conjecture de Sir HENRY RAWLINSON, en l'exagérant encore, car il suppose l'emploi d'une échelle indéfinie d'unités suivant la progression géométrique suivante :

$$1 \cdot 60 \cdot 3600 \cdot 216.000 \cdot 12.960.000 \text{ etc.}$$

qui aurait formé les éléments d'une notation dans laquelle on aurait toujours placé les signes les plus forts sur la gauche... *S'il avait eu quelque expérience pratique des textes cunéiformes, il aurait su que tout ceci n'est qu'une pure fantasmagorie...*

« L'auteur est un métrologue éminent... Mais on voit tout de suite qu'il n'est pas en mesure d'aborder directement les textes cunéiformes; *il ne les connaît que de seconde main...* aussi peut-on relever chez lui d'assez nombreuses erreurs. »

Je suis moi-même, je ne crains pas de l'avouer, encore moins que M. BRANDIS, « en mesure d'aborder directement les textes cunéiformes »; je ne les connais pas même « de seconde main », et je sais, par conséquent, d'avance à quels reproches et à quels dangers je m'expose en essayant d'en discuter ici quelques-uns.

J'oserai cependant le faire, en commençant par celui qui me paraît, à la fois, le plus simple et le plus concluant.

C'est un texte reproduit intégralement, par M. LENORMANT, à la page 72 de son *Essai*, d'après une tablette du Musée Britannique, cotée K—180, sur laquelle on trouve les six nombres suivants écrits de la même manière, dans deux colonnes différentes, les uns au-dessous des autres, sous la forme :

$$\lll, \lll, \lll, \ll, \lll \text{ et } \lll$$

et accompagnés, dans les deux cas, de leur somme évidemment égale à 92. Or, cette somme est écrite, à chaque fois, sur ce texte, sous la forme $\uparrow \lll \uparrow = 1$ Sosse 3 dizaines 2 unités.

Le premier clou vertical y correspond donc, d'une manière certaine, à 60 et non à 50, comme M. LENORMANT le reconnaît d'ailleurs lui-même, dans sa 146^e note (p. 61, 2^e cahier), où il dit :

« Ce texte est le seul, à notre connaissance, qui donnerait raison à l'opinion de Sir HENRY RAWLINSON, adoptée par M. BRANDIS, sur la valeur 60, au lieu de 50, à donner au clou vertical \uparrow , suivi d'indication de dizaines... Mais peut-on admettre la théorie du savant anglais sur un seul exemple...? Les scribes assyriens étaient-ils moins sujets à l'erreur que ceux des autres nations? »

Malheureusement pour M. LENORMANT cet exemple est loin d'être unique, non-seulement parce que le texte que je viens de citer est double, mais surtout parce que plusieurs autres textes analogues peuvent être invoqués encore avec un égal avantage.

En voici d'abord un que j'emprunte, comme le précédent, à l'*Essai sur un document mathématique chaldéen*. Il provient d'une tablette brisée en plusieurs morceaux et publiée dans la planche LXI du tome II des *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*. Cette tablette contenait une statistique complète des temples de la Babylonie, classés sous la rubrique des dieux auxquels ils étaient consacrés et, sous cette rubrique, les différents sanctuaires dédiés à une divinité y sont désignés chacun par un numéro d'ordre.

Sur le fragment ajouté à la note 8 de l'*Essai*¹ on trouve les numéros suivants écrits sans interruption, les uns après les autres :

◀◀◀▽, ◀◀◀◀, ◀◀◀◀◀, ◀◀◀◀◀, ◀◀◀◀◀, ◀◀◀◀◀, |, |—||, |—|||, |—▽, etc.,

et la question est ici de savoir ce que peut représenter, dans ce cas particulier, le signe |, placé immédiatement après le chiffre ◀◀◀◀ = 59.

« Au premier abord, a dit M. LENORMANT, en publiant ce texte, il semble que |, venant après 59, doit représenter le chiffre 60. Mais un examen plus approfondi fait naître des doutes sérieux dans l'esprit. »

« Si | est 60, comment le chiffre 61 manque-t-il à la série régulière des nombres ? »

« Si le système de Sir HENRY RAWLINSON trouvait ici son application et sa justification, il devrait nécessairement y avoir un temple |—| = 61 comme, dans d'autres fragments contenant l'énumération des sanctuaires d'autres dieux, on rencontre le temple ◀| et le temple ◀◀| ». »

Pour répondre aux objections ainsi formulées, j'extrai encore le passage suivant du texte même de M. LENORMANT (*Essai*, 2^e cahier, p. 5) :

« En étudiant avec attention le mécanisme de la construction de cette tablette, on y remarque que le premier temple de chaque série n'est pas désigné par un numéro d'ordre, mais constamment par le seul nom de la série. Les numéros d'ordre ne commencent jamais qu'au deuxième temple de l'énumération. D'après ce principe invariablement appliqué dans toute la tablette, | n'est pas « le temple n° 60 », mais le temple d'une nouvelle série désignée par le signe |; |—|| est le temple n° 2 de cette même série et ainsi de suite.

« Il devient donc incontestable — du moins à ce qui nous semble — que nous n'avons pas ici un exemple de l'emploi du clou vertical pour représenter 60, mais bien le commencement d'une nouvelle série de temples d'un même dieu, qui débute, après le temple n° 59 et qui se distingue de la première par le signe |, placé avant les numéros d'ordre. Ce sont, après les temples n°s 54, 55, 56, 57, 58 et 59, les temples A, A₂, A₃, etc. »

Mais il me semble qu'après avoir accepté les prémisses de ce raisonnement, il n'y a pas lieu d'en accepter la conclusion.

Il est, d'abord, incontestable que les chiffres |, |—||, |—|||, etc., quelle que puisse être leur valeur, et par cela seul qu'ils viennent après le chiffre 59, ne peuvent pas être écrits en y supposant | égal à 50, parce que, s'il en était ainsi, ces chiffres correspondraient à 50, 52, 53, etc., et ne feraient que répéter, sous une autre forme, la dizaine précédente.

¹ 2^e cahier, p. 4.

Il ne suffit pas, en second lieu, de constater, dans la première série, la présence des nombres $\llcorner = 11$, $\llllcorner = 21$, etc., pour avoir le droit de demander, avec M. LENORMANT, pour quel motif le nombre $\lrcorner = 61$ ne se trouve pas dans la série suivante; car il est facile de reconnaître que la situation n'est pas identique dans les deux cas, puisque la première série devant contenir 59 numéros, c'est-à-dire exactement autant que la colonne des unités peut contenir de chiffres différents dans le système sexagésimal, il est, par ce motif, hors de doute que les n^{os} $\llcorner = 11$, $\llllcorner = 21$, etc., doivent nécessairement faire partie de cette première série, aussi bien que tous les autres numéros compris entre 1 et 59 inclusivement, tandis que, au contraire, il n'en est pas de même pour le chiffre $\lrcorner = 61$ de la série suivante, si cette série doit contenir, comme je le crois, exactement autant de numéros que la première, c'est-à-dire 59 seulement. Dans cette hypothèse, qui est très vraisemblable, et à laquelle même une idée religieuse peut être attribuée (*numero Deus impari gaudet*¹), il était absolument nécessaire de supprimer un numéro, entre $\lrcorner = 60$ et $\lrcorner\llllcorner = 119$, et ce numéro ne pouvait être, comme M. LENORMANT l'a reconnu lui-même, que $\lrcorner = 61$. Si, dans cette situation, on avait trouvé préférable de supprimer $\lrcorner = 60$, en le remplaçant par $\lrcorner = 61$, M. LENORMANT ne manquerait pas de demander aujourd'hui pour quel motif ce numéro $\lrcorner = 60$ a été supprimé.

Au fond, la difficulté qui existe entre nous se réduit à savoir si, dans l'état actuel de la 2^e série des numéros, il est plus rationnel d'attribuer au signe \lrcorner une valeur quelconque A, comme le savant assyriologue le propose, que de lui attribuer, comme je le fais moi-même, une valeur exacte de 60, résultant de la position qu'il occupe immédiatement après 59. Et puisque, dans la première série, telle qu'elle est écrite, en caractères cunéiformes, les chiffres qui correspondent à 50, 51, 52, etc. ne sont pas écrits en donnant à \lrcorner une valeur égale à 50 et en les mettant sous la forme \lrcorner , $\lrcorner\lrcorner$, $\lrcorner\lrcorner\lrcorner$, etc. que la théorie de M. LENORMANT tendrait à leur assigner, mais sont remplacés, au contraire, par \llllcorner , $\llllcorner\lrcorner$, $\llllcorner\lrcorner\lrcorner$, etc., comme dans le système sexagésimal adopté par Sir HENRY RAWLINSON et par M. BRANDIS, il semble, par ce seul motif, hors de doute que le signe \lrcorner , venant après $\llllcorner\lrcorner\lrcorner$, ne peut correspondre effectivement qu'à 60.

Je n'ai à ma disposition, en écrivant ces lignes, que l'*Étalon* de M. OPPERT et l'*Essai* de M. LENORMANT. C'est assez dire à quel petit nombre se trouvent réduits les textes cunéiformes dont je dispose, et l'on va voir, malgré cela, que j'en puis citer encore plusieurs, où le chiffre \lrcorner doit nécessairement correspondre à 60.

Je signalerai, par exemple, aux pages 69 et 70 de l'*Essai*, un curieux fragment de l'Encyclopédie sur tablettes de terre cuite rassemblée dans le palais de Ninive par Assurbanipal, où l'on trouve l'énumération suivante des divers tonnages donnés habituellement aux barques sacrées des dieux, en les exprimant d'abord de cinq en cinq unités et ensuite de dix en dix, en fonction d'une mesure de capacité nommée *Gur* :

$\lrcorner\lrcorner$, \llcorner , \llllcorner , \llllcorner , $\llllcorner\lrcorner$, $\llllcorner\lrcorner\lrcorner$ et $\lrcorner\lrcorner\lrcorner$,

¹ La suite de cette étude me conduira, en effet, à prouver que les anciens peuples asiatiques attachaient au moins autant d'importance aux nombres que tous les autres peuples de l'antiquité, et leur attribuaient, sous l'empire des mêmes idées, une valeur mystique dont nous ne pouvons nous rendre compte aujourd'hui que d'une manière bien incomplète.

expressions qui sont traduites par M. LENORMANT comme il suit :

5, 10, 15, 20, 30, 40, 50 et *soixante*.

Mais comme, après cela, cet auteur s'obstine à refuser au signe \Uparrow une valeur égale à 60, il se hâte de faire remarquer que ce nombre «soixante» est écrit ici *phonétiquement, sus-su*, avec le signe \Uparrow pris seulement pour sa valeur *syllabique sus*.

Je me crois autorisé cependant à considérer comme certain :

D'une part, que si, dans le cas actuel, ce signe \Uparrow a, en effet, une valeur *syllabique* égale à *sus*, c'est précisément parce que sa valeur *numérique* est égale à un *sussu*, c'est-à-dire à soixante; et d'autre part, que si le scribe s'est assujéti à écrire, en *toutes lettres*, $\Uparrow \Xi = \text{sussu}$, au lieu de $\Uparrow = 60$, c'est uniquement parce que, sans cette précaution, $\Uparrow = 60$ aurait pu être confondu avec $\Uparrow = 1$.

On trouve, en second lieu, à la page 115 du 2^e cahier de l'*Essai* de M. LENORMANT, et je puis signaler encore une autre inscription où le nombre 50 est écrit, une seconde fois, \lll , comme dans le cas précédent, et où le clou vertical qui l'accompagne ne peut correspondre qu'à 60.

J'ai à appeler aussi l'attention sur une tablette mathématique, cotée K—90, que le Musée Britannique possède et que M. LENORMANT a pris soin de reproduire dans son 2^e cahier de la page 106 à la page 108.

On y remarque, dans la première colonne, une série de chiffres réglée d'abord suivant une progression géométrique croissante dont la raison est 2, et dont le premier terme est égal à 5 :

$\Uparrow \Uparrow$,	\ll ,	\lll ,	\llll ,	$\Uparrow \lll$,
5,	10,	20,	40,	80.

Le cinquième terme est ainsi incontestablement égal à $\Uparrow = 60$ plus $\lll = 20$, de manière à correspondre en totalité à 80; et M. LENORMANT, qui se refuse toujours à reconnaître l'évidente vérité de cette proposition, croit la combattre, d'une manière sérieuse, en disant que $\Uparrow \lll$ correspond, dans le cas actuel, à 1 degré plus 20 minutes, comme si un degré n'avait pas exactement la même valeur que 60 minutes.

On trouve, d'une manière analogue, dans la seconde colonne du même tableau, les termes successifs de la progression arithmétique suivante dont la raison et le premier terme sont égaux à 16 :

$\ll \Uparrow \Uparrow$,	$\lll \Uparrow \Uparrow$,	$\llll \Uparrow \Uparrow$,	$\Uparrow \Uparrow \Uparrow$, etc.
soit : 16,	32,	48,	64, etc.

et dont, par conséquent, le quatrième terme est égal à 64. Mais M. LENORMANT se refuse encore à reconnaître là le nombre 64 et aime mieux y voir 1 degré plus 4 minutes, quand il semble hors de doute, au contraire, qu'il ne peut être question, dans les deux colonnes, ni de degrés, ni de minutes, et que tous les nombres des deux séries sont des nombres abstraits dont les déterminatifs n'ont, pour moi, je n'éprouve aucune peine à l'avouer, que des valeurs complètement inconnues, mais qui cependant ne doivent pas représenter des objets susceptibles d'être comptés par degrés et par minutes¹.

¹ M. LENORMANT n'a reproduit le texte complet de cette tablette que pour le soumettre, a-t-il dit, aux méditations des savants; et dans le même but, je veux, à mon tour, essayer d'en rectifier les dernières

En dernier lieu, c'est précisément sur le document mathématique chaldéen traduit par M. LENORMANT dans son *Essai* qu'on trouve, ainsi qu'on va le voir, la preuve la plus éclatante de l'erreur contre laquelle je m'élève ici.

lignes, sans avoir cependant la prétention de les comprendre et de les expliquer. Mais la transcription qui en a été donnée, ne me semble pas suffisamment exacte et peut être, si je ne me trompe, aisément corrigée.

Remarquez, en effet, qu'on trouve, comme je l'ai déjà dit, aux cinq premières lignes de la première colonne, les cinq nombres : $\text{𐎶} = 5$, $\text{𐎵} = 10$, $\text{𐎴} = 20$, $\text{𐎳} = 40$ et $\text{𐎲} = 80$, et aux lignes suivantes depuis la 5^e jusqu'à la 15^e inclusivement, tous les termes d'une progression arithmétique croissante dont la raison est 16, dont le premier terme, correspondant à la 5^e ligne, est égal à 80 ou à 5 fois 16, et dont le dernier terme, correspondant à la 15^e ligne, est égal à $\text{𐎶} = 4$ Sosses, c'est-à-dire à $240 = 15$ fois 16.

On trouve ainsi, dans cette première moitié de la première colonne, à la 5^e ligne, 5 fois 16, à la 6^e 6 fois 16 et ainsi de suite jusqu'à la 15^e, où l'on trouve 15 fois 16.

La même progression arithmétique est ensuite reproduite dans la seconde moitié de la même colonne, mais en sens inverse et par conséquent on y trouve :

$$\text{à la 16^e ligne } \text{𐎶} \text{ 𐎳} \text{ 𐎶} = 224 = 14 \text{ fois } 16,$$

$$\text{à la 17^e ligne } \text{𐎶} \text{ 𐎵} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶} = 208 = 13 \text{ fois } 16,$$

et ainsi de suite jusqu'à la 25^e, où le chiffre $\text{𐎲} = 80 = 5$ fois 16 reparait encore comme à la 5^e.

En même temps, à partir de la 16^e ligne et en dehors de la première colonne, on en voit naître une seconde dont les chiffres commençant par $\text{𐎵} \text{ 𐎶} = 16$ suivent, eux aussi, une progression arithmétique croissante, ayant pareillement 16 pour raison, de sorte qu'en additionnant, ligne par ligne, les nombres des deux colonnes depuis la 15^e ligne jusqu'à la 24^e inclusivement, on trouve des totaux constamment égaux à 240.

Mais après la 24^e ligne, l'ordre, si régulier jusque-là, est complètement troublé. Rétablissons-le néanmoins par hypothèse : 1^o en mettant, dans le bas de la première colonne, à la suite du chiffre $\text{𐎲} = 80$ de la 25^e ligne, les nombres successifs : $\text{𐎳} = 40$, $\text{𐎴} = 20$, $\text{𐎵} = 10$ et $\text{𐎶} = 5$, identiques à ceux qui se trouvent, en ordre inverse, au commencement de la même colonne; et 2^o en écrivant, dans la 2^e colonne, à la suite du chiffre $\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶} = 144 = 9$ fois 16, correspondant à la 24^e ligne, tous les autres termes de la même progression arithmétique, savoir :

$$\text{𐎶} \text{ 𐎳} = 160 = 10 \text{ fois } 16 \text{ pour la } 25^{\text{e}} \text{ ligne,}$$

$$\text{𐎶} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶} = 176 = 11 \text{ fois } 16 \text{ pour la } 26^{\text{e}} \text{ ligne,}$$

et ainsi de suite jusqu'à $\text{𐎶} = 4$ Sosses = 240 pour la 30^e et dernière ligne.

On met de la sorte aux six dernières lignes du tableau publié par M. LENORMANT, à la page 108 de son 2^e cahier :

à la 25 ^e ligne,	$\text{𐎴} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$	au lieu de	$\text{𐎴} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$
à la 26 ^e ligne,	$\text{𐎳} \text{ 𐎴}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$	au lieu de	$\text{𐎴} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$
à la 27 ^e ligne,	$\text{𐎲} \text{ 𐎳}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$	au lieu de	$\text{𐎴} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$
à la 28 ^e ligne,	$\text{𐎱} \text{ 𐎲}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$	au lieu de	$\text{𐎴} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$
à la 29 ^e ligne,	$\text{𐎰} \text{ 𐎱}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$	au lieu de	$\text{𐎴} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$
et à la 30 ^e et dernière ligne,	$\text{𐎯} \text{ 𐎰} \text{ 𐎱} \text{ 𐎲}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$	au lieu de	$\text{𐎴} \text{ 𐎵} \text{ 𐎶}$	$\text{𐎶} \text{ 𐎴} \text{ 𐎶}$

Et il existe une telle ressemblance entre ces deux textes que je n'hésite pas à attribuer la grande irrégularité de celui qui a été publié par M. LENORMANT aux seules altérations des copistes et à la transcription de quelques signes.

Il suffit, en effet, de faire passer sur le texte donné par M. LENORMANT, de la droite des premiers chiffres à la gauche des seconds, les chiffres 𐎶 , 𐎴 , 𐎶 et 𐎴 qui s'y trouvent placés immédiatement avant le signe 𐎶 et qui, dans mon opinion, doivent être reportés immédiatement après, pour rendre aussitôt tous les chiffres de la première colonne, moins le 26^e, rigoureusement identiques dans les deux textes. Quant à ceux de la 2^e colonne, ils se trouvent eux-mêmes identifiés à la 26^e et à la 27^e ligne par le seul déplacement qui vient d'être indiqué et n'ont à recevoir, après ce déplacement, que de très légères modifications aux autres lignes, pour devenir aussi tout-à-fait identiques.

J'appelle, en même temps, l'attention, d'une manière spéciale, sur le chiffre 𐎶 , transposé, par suite d'une erreur évidente, de la dernière ligne à l'avant-dernière, d'où il doit être enlevé, pour être remis à sa place laissée à tort vacante dans la dernière ligne.

Au lieu de reconnaître, avec le Colonel RAWLINSON (*The Journal of the royal asiatic society of the Great Britain and Ireland*, Vol. XV, 1855, p. 218), que ce texte ne peut contenir, dans sa deuxième colonne, que la série des nombres naturels depuis 1 jusqu'à 60, ce qui oblige à admettre que tous les chiffres écrits à gauche des dizaines, dans la première colonne, représentent nécessairement des Sosses et appartiennent, par conséquent, d'une manière incontestable, au système sexagésimal, M. LENORMANT a cru aller au devant de toutes les difficultés et résoudre toutes les objections en affirmant que les divers nombres de ce texte doivent être regardés comme se rapportant, non à des *unités*, mais, au contraire, à des *fractions*, ayant *toutes* pour dénominateur constant, dans la première colonne un *Sar* et dans la deuxième un *Sosse*, quand il est trois fois évident, si mon illusion n'est pas complète, que cette étrange affirmation, alors même qu'elle serait exacte, ne changerait rien au fond du débat, parce que les *numérateurs* resteraient exprimés, dans ce cas, par les *mêmes nombres* que les *unités simples*, dans l'hypothèse contraire.

Par exemple, si $\frac{1}{\text{un Sar}}$ est égal au carré de $\frac{1}{\text{un Sosse}}$, comme la première ligne du document l'indique dans l'hypothèse même de M. LENORMANT, si $\frac{4}{\text{un Sar}}$ est égal au carré de $\frac{2}{\text{un Sosse}}$, comme sur la seconde ligne, si $\frac{9}{\text{un Sar}}$ est égal au carré de $\frac{3}{\text{un Sosse}}$ comme sur la 3^e, etc., n'est-il pas évident qu'il faut reconnaître, par voie de conséquence nécessaire,

que 1 est égal au carré de 1,

que 4 est égal au carré de 2,

que 9 est égal au carré de 3,

et ainsi de suite jusqu'à la fin; qu'ainsi, puisque à la 8^e ligne $\frac{\text{¶¶¶}}{\text{un Sar}}$ est égal au carré de $\frac{\text{¶¶¶}}{\text{un Sosse}}$, on est parfaitement autorisé à dire que ¶¶¶ est égal au carré de 8, c'est-à-dire à 64, et que, par conséquent, le signe ¶, placé à la gauche d'un autre nombre, représente, encore une fois, dans cette expression elle-même, le nombre 60.

Il est vrai que M. LENORMANT objecte que $\frac{\text{¶¶¶}}{\text{un Sar}}$ ne doit pas être traduit par $\frac{64}{\text{un Sar}}$ et doit être remplacé, au contraire, par deux fractions *distinctes* égales à $\frac{1}{\text{un Sosse}} + \frac{4}{\text{un Sar}}$. Mais peut-on considérer cette objection comme sérieuse?

Ce serait à peu près comme si on voulait dire aujourd'hui que la fraction décimale 0,64 ne peut pas être considérée comme égale à $\frac{64}{100}$ et doit être nécessairement divisée en deux fractions *distinctes* $\frac{6}{10} + \frac{4}{100}$.

On peut évidemment étendre le même raisonnement à tous les autres carrés que la tablette renferme à la suite de celui-ci. Cependant la réalité de l'existence, sur cette tablette, du système sexagésimal devient encore plus évidente, s'il est possible, quand on compare la première ligne à la dernière; car, à moins de considérer cette ligne comme une répétition absurde de la première, il faut nécessairement admettre de deux choses l'une :

Ou bien on devra lire, avec M. le Colonel RAWLINSON :

à la première ligne : ¶ = 1 est égal à ¶ = 1 élevé au carré,

et à la dernière : ¶ = un Sar est égal à ¶ = un Sosse élevé au carré;

En résumé, il semble permis de croire que les perturbations que l'on observe dans la transcription de M. LENORMANT ne doivent être attribuées, comme je l'ai dit, qu'à des fautes de copistes et que, au contraire, la grande régularité des rectifications proposées suffit seule pour engager à les accepter.

Je les soumets donc avec confiance à l'examen et à l'appréciation des hommes compétents.

Ou bien, après avoir lu, avec M. LENORMANT (*Essai*, p. 140) :

à la première ligne : $\frac{\Upsilon = 1}{60^2} = \left(\frac{\Upsilon = 1}{60}\right)^2$, suivant le comput de *Dilvoun*,
 il sera indispensable de lire, à la dernière, non, comme il l'a fait : $\Upsilon = 1 = \left(\frac{\Upsilon = 60}{60}\right)^2$,
 suivant le comput de *Dilvoun*, mais, au contraire, comme je le fais ici : $\frac{\Upsilon = 60^2}{60^2} = \left(\frac{\Upsilon = 60}{60}\right)^2$,
 suivant le comput de *Dilvoun*; puisque, en effet, dans l'hypothèse de M. LENORMANT lui-même,
 tous les chiffres de gauche doivent avoir 60^2 au dénominateur et tous ceux de droite 60 seule-
 ment. De sorte que, dans un cas comme dans l'autre, on est forcé de reconnaître que le
 chiffre Υ représente, aussi exactement, dans la dernière ligne, un Sar ou un Sosse, suivant
 la position qu'il occupe, qu'une unité dans la première et que, par conséquent, le système
 de numération suivi par le rédacteur de ce document est très certainement sexagésimal.
 On remarquera même que, dans ce dernier cas, la réalité de l'existence de ce système de
 numération sexagésimale a pu être établi sans modifier la traduction de M. LENORMANT,
 quoiqu'elle soit indubitablement fautive, puisque M. OPPERT a pu dire, en note, à la page 23
 de son *Étalon* :

«M. LENORMANT s'est mépris sur ce point : il a vu, dans l'idéogramme du carré, celui
 de la ville de Dilmoun, qui n'a rien à voir ici.»

Malgré l'extrême longueur des explications qu'on vient de lire, elles resteraient encore
 incomplètes et le but que je me suis proposé ne serait atteint qu'en partie, si je négligeais
 de montrer, avant la fin de ce chapitre, que le texte sur lequel M. LENORMANT a cru trouver
 le principal fondement de sa théorie, est précisément celui que l'on peut invoquer, en sens
 contraire, avec le plus d'avantage.

Ce texte se rencontre sur la grande inscription de Nabuchodonosor, connue sous le nom
 d'inscription de la compagnie des Indes, où le développement total de l'enceinte de Babylone
 est donné comme égal à $\nabla \Upsilon \Upsilon \lll$ stades.

Comme Hérodote (I, 178) assigne à cette enceinte la forme d'un carré parfait ayant
 120 stades de côté et en fixe ainsi le développement total à 480 stades, M. LENORMANT
 n'hésite pas à attribuer, dans ce cas, au signe Υ la valeur d'une cinquantaine, afin de pou-
 voir lire, sur l'inscription cunéiforme, le chiffre $480 = 400 + 50 + 30$.

Il aurait dû cependant ne pas perdre de vue, avant de s'arrêter à cette conclusion,
 d'une part, que le renseignement fourni par Hérodote doit être considéré comme donné par
 lui «de seconde main», et, par conséquent, ne peut avoir qu'une valeur restreinte et, de
 l'autre, que même en admettant la complète exactitude du renseignement qu'il nous a fourni,
 il peut être permis de croire, comme M. LENORMANT l'a dit dans une autre occasion, que «les
 scribes assyriens ne sont pas moins sujets à l'erreur que ceux des autres nations» et qu'ainsi
 la valeur d'une cinquantaine attribuée, dans le cas présent, au signe Υ est loin d'être com-
 plètement établie.

Pour parvenir, sur ce point, à une connaissance plus exacte de la vérité, il m'a semblé
 utile de comparer les dimensions jusqu'ici mal connues de l'enceinte de Babylone, à celles
 de Khorsabad, que les mesures de M. BOTTA permettent de déterminer avec une précision
 très suffisante en pareil cas, et dont le développement total est donné dans le grand ouvrage
 de M. PLACE (*Ninive et l'Assyrie*, t. I^{er}, p. 160) comme quadrangulaire et égal à 6890 mètres,

en assignant 1760 mètres aux deux grands côtés et 1685 mètres aux deux petits; ce qui suffit pour établir que cette enceinte n'était carrée qu'en *apparence*, et avait, en fait, la forme d'un *rectangle* dont les côtés étaient presque égaux.

« J'en cherchais la raison dans une question de terrain, a dit M. OPPERT à la page 10 de son *Étalon*, quand l'examen des mesures de Persépolis, exécutées par COSTE et FLANDIN, me fit mettre le doigt sur la difficulté. »

« Dans les constructions des rois de Perse, nous remarquons des carrés apparents; mais le mesurage montre toujours un petit écart variable et qui ne peut être le résultat d'une opération mal exécutée. »

« L'idée de faire un carré est évidente; seulement des scrupules *probablement religieux* arrêtaient le constructeur. »

« Il serait difficile de dire aujourd'hui quelles superstitions l'empêchaient de faire un carré parfait. Apparemment, et c'est là le point qui nous intéresse, le même principe avait déjà antérieurement prévalu, lors de la fondation de Khorsabad. »

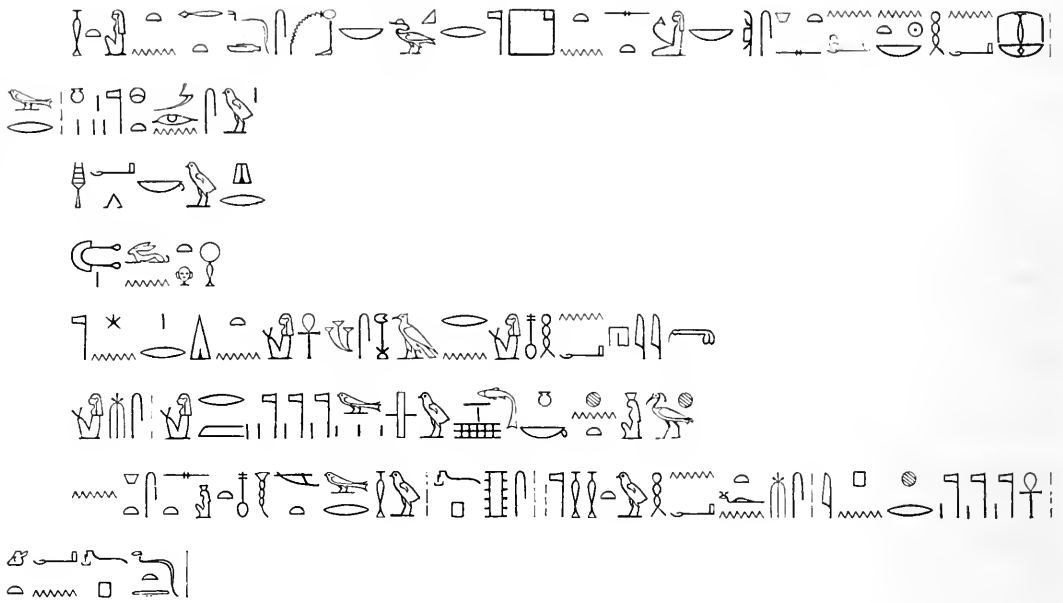
J'aurai à confirmer, à mon tour, l'exactitude de ces appréciations dans la suite de mon étude, et j'y démontrerai qu'en effet, il n'existe *aucune* salle rigoureusement carrée dans les monuments de Persépolis, et que toutes celles qu'on y rencontre, en assez grand nombre, ayant à *peu près* la forme d'un carré, ont *constamment* leurs deux dimensions assez différentes entre elles pour qu'il soit nécessaire de reconnaître que cette différence ne résulte pas d'une erreur d'exécution et doit être, au contraire, incontestablement rapportée à la volonté même des architectes.

Mais s'il en est ainsi, et il semble impossible d'en douter, non-seulement le carré parfait a été *systématiquement* proscrit à Khorsabad, aussi bien qu'à Persépolis, mais il a dû être également proscrit à Babylone, sous l'empire des mêmes idées symboliques et religieuses; et alors c'est à tort, et sans y être suffisamment autorisé, qu'Hérodote a considéré l'enceinte de cette ville comme étant un carré parfait de 120 stades de côté, la vérité étant, au contraire, que cette enceinte devait correspondre, comme celle de Khorsabad, à un rectangle ayant seulement l'*apparence* d'un carré, mais ayant, en réalité, 120 stades sur son petit côté et 125 sur le plus grand, soit, en totalité, 490 stades de développement, comme l'inscription de la compagnie des Indes le démontre, quand on y restitue au signe ¶ la valeur de 60 qui lui appartient incontestablement, par le seul fait de la position qu'il occupe, à la gauche du chiffre <<<<.


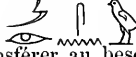
L'ancienne existence du système sexagésimal chaldéen se trouve ainsi démontrée une fois de plus, et je la considérerai, en conséquence, comme un fait désormais établi de la manière la plus positive.

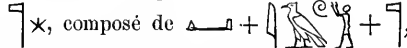
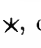

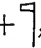


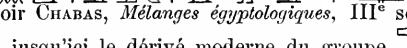
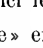
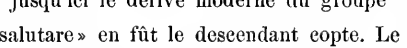
Une dernière observation doit être cependant ajoutée encore, pour donner la mesure exacte de l'usage que l'on faisait autrefois de ce système de numération, qu'on ne rencontre, dans toute sa simplicité, que sur les textes ayant un caractère scientifique, tandis qu'il est toujours plus ou moins altéré sur les inscriptions qui étaient écrites pour un usage plus général.

Ce dernier fait résulte certainement de ce que les calculateurs et les savants possédaient seuls, comme je l'ai déjà indiqué, une connaissance exacte et complète de ce système, et le réservaient pour leur usage exclusif, en prenant soin de le modifier et de le traduire en langage vulgaire, quand ils voulaient le mettre à la portée du plus grand nombre.

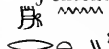
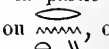
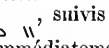
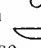


Traduction : « Cette grande chanteuse prononce : Chaque prêtre qui entre en ce temple, chaque femme qui suit sa maîtresse, au jour de tous les jours et à l'occasion des grandes fêtes du cycle divin, lorsque vous ¹ me voyez debout, portant le collier et le miroir, adorez-moi ², présentez-moi la fleur de vie ³, que mon nom soit parfait en mémoire perpétuelle, avec ceux de mon mari et de mes enfants, auprès des grands dieux qui résident dans le nome Mendésien ; car ⁴

1) Le texte donne  ce qui signifierait « elle me voit » ou bien « elle m'a vu ». Je préfère pourtant lire  « ils me voient » en m'appuyant sur l'usage général dans des textes de cet ordre de transférer au besoin les signes.

2) Le groupe , composé de  +  + , s'applique originairement sans doute à des dieux « adorer dieu », « adoration divine ». Mais on trouve, déjà à l'époque de la XII^e dynastie, cette notion s'employant pour exprimer l'hommage accordé à des hommes. Cf. par exemple l'inscription d'Ameni de Benihasan (publiée par LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. 122, et REINISCH, *Chrestomathie*, pl. 5)  « le fils royal me fit compliment ». Plus tard, on retrouve cet emploi du dit groupe sous la XVIII^e dynastie, par exemple dans l'inscription du tombeau d'Amonemheb, découvert par M. EBERS. Ligne 28 de ce texte important donne  « je la donnai pour le roi; je reçus un honneur divin pour cela » (voir CHABAS, *Mélanges égyptologiques*, III^e série, vol. II, p. 287). Autant que je connais, on n'a pas retrouvé jusqu'ici le dérivé moderne du groupe . Il serait possible que *raiemort* « cum honore compellare, salutare » en fût le descendant copte. Le changement de  (dans ) en *m* ne s'expliquerait alors guère autrement que par ce que les Allemands appellent « Volksetymologie » (cf. à ce sujet ANDRESEN, *Deutsche Volksetymologie*, Heilbronn 1876). Le « Anlehnungswort » serait sans doute le copte *mort* « clamare, appellare ». En d'autres mots, en prononçant *tiou-noute*, l'égyptien a mal compris le dernier membre de composition, qu'il a pu fort bien confondre avec le mot égyptien qui correspond au copte *mort*, dont le sens convient très bien au mot en question.

3) Une plante souvent mentionnée dans les textes funéraires.

4) Ordinairement la partie justificative de cet ordre d'inscriptions — j'entends la partie qui motive l'exhortation qu'adresse le défunt aux visiteurs du tombeau — débute par , ou , ou bien rien que , suivis du pronom . Dans notre texte, le pronom de la première personne du singulier introduit immédiatement la phrase.

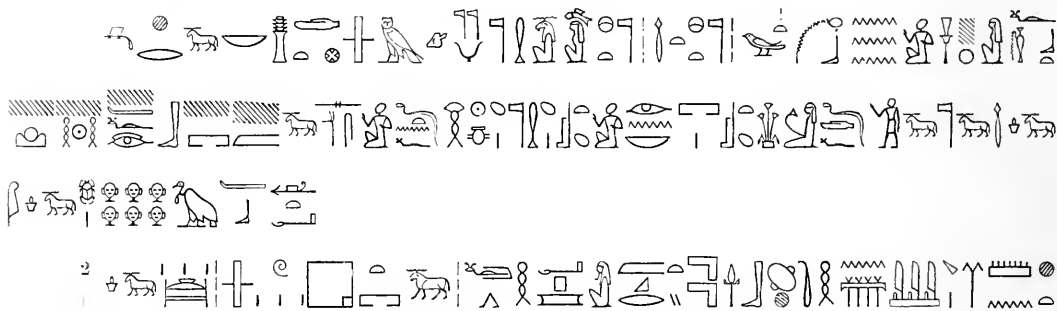
B. PIÉDESTAL DE STATUE DONT LE TORSE MANQUE.

Ce monument est en basalte vert. L'inscription de quatre lignes qui couvre le dessus du piédestal est la suivante :



« Ô toi ¹, qui montes et qui descends pour regarder les béliers augustes, adore cette statue, que ta bouche ne soit pas fermée. Si tu accomplis l'action adoratrice ², tu fais aimer au ka lui-même l'image faite pour ton ka ³. Que tu dises, que tu répètes les mots sortis de ta bouche ⁴. Point n'y manquent de bonnes paroles, point ne se lasse la bouche de parler ⁵ ».

Les inscriptions qui courent autour des faces verticales de notre monument sont en partie détruites. Je les donne d'après une copie que j'ai collationnée plusieurs fois sur l'original. En voici la teneur :



pourrait alors que dans le groupe mentionné, équivalait à Thot, et que le dont cette expression est augmentée, fût une forme du suffixe , qui, comme je vais démontrer d'autre part, est dégénéré en simple, dans plusieurs cas certains. signifierait alors « celui qui est attaché au dieu arbitre ». Je ne donne que comme conjecture hasardée cette explication un peu recherchée.

1) Ici, comme souvent ailleurs, l'égyptien se sert de la troisième personne du pronom, tandis que la seconde est exigée pour l'intelligence d'une version moderne.

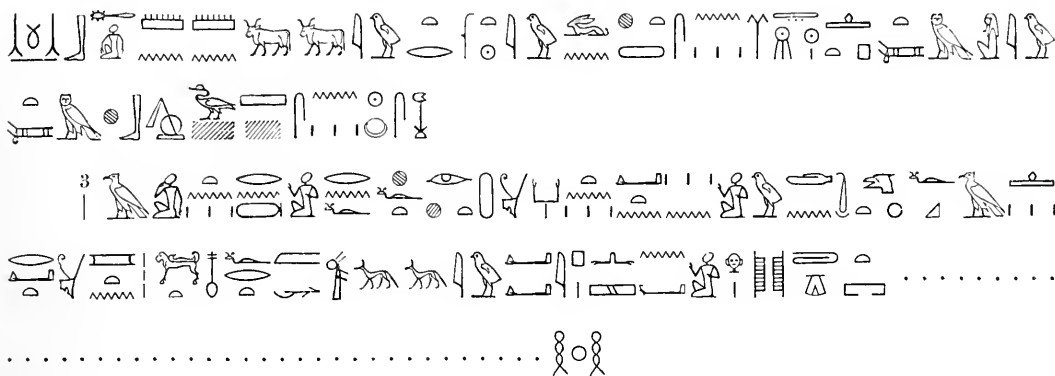
2) Le signe n'est pas certain. Je lirais volontiers , lecture que j'ai adoptée dans ma traduction.

3) Je ne suis pas sûr d'avoir bien saisi le sens de ce passage. En tout cas, il est curieux.

4) Le groupe me paraît une variante de , copte ⲟⲩⲱⲛⲁ « addere, iterare, respondere, interpretare » (voir BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 769 et MASPERO, *Inscription dédicatoire du temple d'Abidos*, p. 13).

5) Comparez le passage suivant, tiré de l'ouvrage excellent de M. von BERGMANN (*Hierogl. Inschriften*, pl. VI, l. 5) :

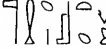
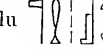

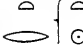
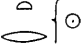


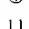




« L'attaché au « bélier, seigneur de Taṭ », résidant dans l'intérieur ¹, prophète de *Bai-neb-Taṭ*, de *Hamehit*, du grand cycle divin et du petit cycle divin, prêtre de Sechet (?) *Sus* ², surnommé *Uahabra*, fils du prophète *Si-ist* ³, né de la dame *Ast-ha*. Il dit : Ô bélier divin, bélier grand, bélier rayonnant, bélier subsistant ⁴ — quatre têtes sur un cou — ô béliers mystérieux qui résidez dans le sanctuaire des béliers ! Lorsque le Nil sort de (ses) retraites d'Éléphantine, que le champ rayonne pleinement, et le bétail engendre à temps ⁵, que des offrandes vous parviennent (alors) sur terre, au lever de Ra et au coucher de Toum ; et que jamais vos offrandes ne soient anéanties. Faites que mon nom soit en mémoire perpétuelle ⁶ à l'occasion des oblations à vos *ka*, donnez-moi des offrandes à l'heure des récompenses, accordez par votre grâce un repos éternel très doux après la mort ⁷. Donnez que j'ouvre, que l'on ne me défende l'entrée par les portes de *Rer-ner* ⁸ éternellement. »



Il y a plusieurs points qui, dans cette traduction, restent incertains, et nous craignons vivement de la trouver réfutée entièrement ou en partie par des savants plus versés que nous dans l'interprétation de cet ordre de textes. Sous un rapport, notre communication nous paraît néanmoins utile, nous croyons pouvoir garantir la reproduction exacte des inscriptions de l'original.

UPSALA, 26 novembre 1880.


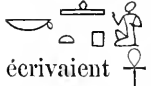
1) Voir ci-devant, la note 5 à la p. 29.
 2) Le passage est trop détruit pour permettre une traduction.
 3) La généalogie du défunt a été publiée par M. LIEBLEIN (*Dictionnaire*, n° 1154). Nous ne différons l'un de l'autre, que sur l'individu qui se nomme, selon moi,  M. LIEBLEIN a lu . L'original est un peu mutilé en cet endroit.
 4) Comparez l'expression suivante :  (BRUGSCH, *Zeitschrift*, 1871, p. 82).
 5) La variante  du groupe bien connu  me paraît suspecte (voir LE PAGE RENOUF. *Zeitschrift*).
 6) Je ne saurais m'expliquer l'existence du groupe  de ce passage. Je le considère comme fautif.
 7)  me paraissent une variante de  « deux fois ».
 8) Pour le sens de cette expression, voir VON BERGMANN, *Das Buch vom Durchwandeln der Ewigkeit*, p. 403, note 32.

DIALECTES ÉGYPTIENS.

DEUX CONTRATS PTOLÉMAIQUES.

Que les Égyptiens aient parlé différents dialectes, c'est un fait qui paraît hors de doute. D'abord dans les temps les plus rapprochés de nous, on ne peut contester l'existence des trois dialectes sahidique, memphitique et baselmourique, propres à la Haute-Égypte, à l'Égypte moyenne et au Delta. Mais les textes hiéroglyphiques eux-mêmes nous attestent l'existence antique de plusieurs dialectes. Tous les égyptologues connaissent ce reproche d'un scribe à son maître : « Ses ordres s'accablent sur ma langue, demeurent sur ma lèvre; ils sont difficiles à comprendre; un homme inhabile ne les traduirait pas; ce sont comme les paroles d'un homme » d'Athou avec un homme d'Abou. » De , tous les égyptologues font le Delta du Nil;  au contraire est pour tout le monde, Éléphantine. De sorte qu'un scribe de l'époque des Ramessides constate que, de son temps, existaient, aux deux extrémités de l'Égypte, deux dialectes fort différents.

M. DE ROUGÉ, mon illustre maître, a de tout temps professé dans ses écrits, comme dans son cours au Collège de France, que le système d'écriture des Égyptiens était tel qu'il y avait impossibilité de saisir les différences de dialectes qui pouvaient avoir existé. Ses disciples et toute l'école égyptologique paraissent avoir pris à la lettre la parole du maître, car personne, à ma connaissance, n'a essayé d'aborder cette question. Toutes les modifications qu'on a pu observer, ont été mises sur le compte des transformations que le temps doit amener. J'accorderai qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la langue se soit modifiée avec le cours des siècles. Je ne veux pas entreprendre de rechercher aujourd'hui dans les inscriptions les traces de ces modifications. Il me suffira de rappeler que pour trois époques de la langue MM. MASPERO, REVILLOUT, ERMAN ont constaté, dans la conjugaison du verbe, par exemple, de grandes différences entre l'égyptien antique, les textes démotiques et le copte : des formes se conservent d'un âge à l'autre, d'autres disparaissent, et quelquefois de nouvelles les remplacent. M. CHABAS pense que dans ses trois mille ans d'existence la langue hiéroglyphique est restée sensiblement la même. Cependant on a pu signaler quelques idiotismes propres à certains textes. M. MASPERO a retrouvé dans les hiéroglyphes des termes de transition entre les formes données par les textes des trois grandes époques de la littérature égyptienne. On a cité certains mots, comme de véritables archaïsmes et au contraire la XIX^e dynastie est l'époque où fleurissent les néologismes empruntés aux langues sémitiques.

On peut même dire que les exemples de variation dans les vocables ne sont pas rares; mais je me demande s'il ne faut pas en attribuer quelques-unes à l'influence du langage spécial à la localité où le document a été rédigé plutôt qu'à celle de sa date. Ainsi je me persuaderais volontiers que c'est à une différence de dialecte qu'on doit la variante  (LIEBLEIN, *Dict. des noms*, 354). Je me figure assez facilement que ceux qui écrivaient  (LIEBLEIN, *Dict.*, 515, cf. 539 et 643) prononçaient *wnsq* au lieu de *wnsq*, lorsque cette orthographe est adoptée pour plusieurs mots sur le même monument, et que d'ailleurs on est sûr (comme ici pour SENBTFI) que l'*w* n'est pas mis pour cadrer le groupe.

Pourquoi les uns écrivent-ils (LIEBLEIN, *Dict.*, 664); d'autres (Ibid., 547, 549, 1170)? les uns d'autres ? les uns ? d'autres ?

L'auteur du Voyage en Palestine et le poète Enna écrivent (Pap. Anast. I, 28, 7) ou (Pap. Sall. II, 4, 7) ⲛⲏⲩⲩ , tandis qu'Amenemapt, à la même époque orthographie ⲙⲁⲛⲉⲙⲁⲡⲧ (Pap. Anast. III, 5, 11). Ne pourrait-on soupçonner qu'ils ne sont pas nés dans la même province?

Le scribe du manuscrit des Maximes d'Ani a une tendance remarquable à remplacer par . Il écrit ⲙⲏⲁⲟⲩ au lieu de ⲙⲉⲣⲁⲟⲩ « petit », au lieu de ⲛⲉⲣ etc. C'est-là une permutation fréquente dans bien des textes. On peut y voir des doublons d'un même mot; mais il pourrait bien se faire que cette orthographe indiquât une prononciation locale. Qu'un Romain lût sur un mur de Pompeii :

Alma vilumque cano Tlojae qui plimus ab olis . . .

il reconnaissait la main d'un gamin de Campanie, descendant des Osques, comme nous reconnaissons à cette même substitution de lettres le manuscrit d'un habitant au Delta (dialecte baschmourique).

La même cause n'a-t-elle pas produit l'allongement en μ , η , κ etc. de bien des racines, et *vice versâ*?

Ne pourrait-elle pas aussi expliquer l'introduction accidentelle du dans la série des mots réunis par M. CHABAS (*Voyage d'un Égyptien*, p. 349)?

Une table d'offrande à Éléphantine (*Denkmäler III*, 43 e) écrit ⲧⲢ tandis que partout ailleurs on écrit ⲧⲢⲣ . N'est ce pas une trace de ce dialecte d'Abou que l'habitant d'Athou avait peine à comprendre?

Quand on rencontre ⲛⲏⲏ pour ⲛⲉⲛ , n'est-ce pas parce que le scribe, par habitude de prononciation locale, déplaçait l'accent tonique de la première à la seconde syllabe? ⲁⲧⲛ , a fait ⲁⲧⲛ puis ⲉⲧⲛⲱ .

Enfin il faut considérer que le copte thébain n'emploie pas toujours les mêmes mots que le copte memphitique pour rendre les mêmes idées. Ainsi on trouve :

Memphitique	Thébaïn
ⲕⲟⲃ	ⲉⲁⲃ <i>fermentum;</i>
ⲕⲁⲧ	ⲛⲉⲗ <i>jacere, projicere;</i>
ⲧⲟⲧⲓⲉ	ⲱⲙⲗ <i>ablactare;</i>
ⲕⲟⲧⲣ	ⲁⲗ <i>surdus, etc., etc.</i>

De même on trouve dans les Rituels des mots remplacés dans d'autres exemplaires par leurs synonymes. Ne serait-ce pas encore une fois que le scribe rencontrant dans le manuscrit qu'il copiait un mot peu usité dans sa localité, le remplaçait par l'expression adoptée chez lui par l'usage?

Eh bien! je crois qu'en étudiant tous ces faits avec prudence il ne sera pas impossible de saisir en quoi différaient entre eux dans l'antiquité les principaux dialectes de l'Égypte.

M. CHABAS tout en reconnaissant « qu'il est extrêmement vraisemblable que, dès les temps pharaoniques, la langue égyptienne se divisait en dialectes plus ou moins tranchés », pensait que « jusqu'à présent, et assurément pour bien longtemps encore, nous manquerons

des moyens de constater la véritable nature de ces différences ». Cependant, avec la pénétration qui le distingue dans tous ses travaux, il pose nettement les conditions indispensables à ce genre de recherches :

1° la possession d'un certain nombre de papyrus contemporains — traitant des mêmes sujets ou au moins de sujets analogues ;

2° la certitude que, parmi ces papyrus, il en est qui ont été composés dans la Basse-Égypte et d'autres dans la Haute-Égypte.

Or, c'est précisément dans ces conditions que je veux entreprendre une courte étude sur les dialectes de Memphis et de Thèbes à une époque antérieure à notre ère.

Dans les premiers textes en écriture démotique, publiés par M. REVILLOUT, dans sa *Nouvelle chrestomathie*, il s'en trouve : 1° dont la date est contemporaine, 2° la provenance certaine.

L'un de ces actes est daté : « L'an 21, Phaménoth, des rois Ptolémée et Cléopâtre, les enfants de Ptolémée et de Cléopâtre les dieux Epiphanes, étant prêtre d'Alexandre etc. », c'est-à-dire de Phaménoth de l'an 21 de Ptolémée Philométor, ce qui correspond à avril 160 avant J.-C. C'est un contrat par lequel un *sāhou neter* (en grec ἀρχιερατιστήρ) abandonne à sa sœur la propriété d'une maison sise « au temple d'Anubis, sur le côté sud du dromos du temple d'Anubis, le dieu grand ». Elle avait pour confins « à l'occident l'enceinte du sanctuaire d'Anubis, étant le boulevard entre eux ¹ ».


Voilà donc un acte fait, en 160, à Memphis. Il ne peut y avoir de doute sur ce point.

Voici maintenant deux autres actes datés : « L'an 23, Choiach 29, du roi Ptolémée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé les dieux Philopators, et sous le prêtre d'Alexandre etc. », c'est-à-dire du 29 Choiach de l'an 23 d'Epiphane, ce qui correspond au 2 février 182 avant notre ère. C'est un contrat par lequel deux sœurs cèdent à un étranger « le tiers de leur maison en ruine et le tiers de ce qui en dépend », le tout situé : « dans la région sud de Thèbes au lieu nord de l'avenue de Mant qui va au fleuve, en face du fleuve ² ».

Il ne peut y avoir aucun doute que cet acte ait été dressé à Thèbes.

Nous avons donc, comme le demande avec beaucoup de raison M. CHABAS, deux actes : 1° contemporains : l'un de l'année 160, l'autre de l'année 182 ; 2° d'une provenance on ne peut plus certaine, l'un de Memphis, l'autre de Thèbes ; 3° traitant absolument du même sujet, une vente de maison.

Si donc, dans ces actes, nous trouvons ou des mots écrits sous des formes nettement différentes, ou l'emploi de mots différents pour désigner une même chose, ou enfin des tour-

1) 




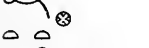


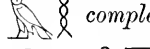

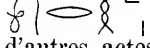

(REVILLOUT, *Nouvelle chrest. démot.*, p. 115 à 116).

2) 


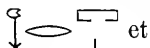



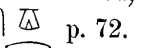

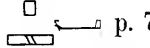
(*Ibidem*, p. 71).



nures de phrases différentes, on ne pourra nier que mêmes dans les textes hiéroglyphiques on ne puisse saisir des différences de dialectes.

I. *Différences d'orthographe.* — On trouve les mots suivants écrits :

Dans l'acte memphitique	Dans l'acte thébain
 <i>entre</i> , p. 116	 p. 72.
 <i>coudée</i> , p. 114, 118.	
 <i>nord</i> , p. 114, 115, 118, 119	(?)  , p. 71.
 <i>complet</i> , p. 114	 <i>compléter</i> , p. 70, 71, 76, <i>complet</i> p. 74.
 <i>ψιλος τοπος</i> , p. 114.	 <i>rarement</i>  (dans d'autres actes, <i>passim</i>).


II. *Différences de terminaisons.* DIALECTE MEMPHITIQUE. — Les exemples précédents toutefois sont du ressort de la paléographie plus que de la grammaire. Il faut les considérer comme des habitudes graphiques qui différencient l'écriture de Memphis de celle de Thèbes, mais sans rien changer à la langue. Ils constituent si l'on veut un *dialecte d'écriture* sans être un dialecte de langage. Il n'en est pas de même pour les mots suivants :


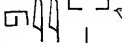
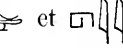

Memphitiques	Thébains
 <i>rue</i> , p. 116.	 et  (p. 12, 39, 40, 49, 56, 61, 72, 83, 92, 96.).
 <i>drachme</i> (0, f70) p. 117, 119	 et  p. 72.
 <i>part, partager</i> (divers contrats)	 p. 70.

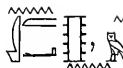
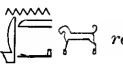
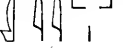
On peut voir là, à son origine, la tendance memphitique à terminer en *ι* les mots que le thébain termine en *ε* : *πρωμι*, *homo*, *πρωμε*. On doit surtout comparer à  memphitique et  thébain les mots, comme :



<i>μημι</i> <i>signum</i>	<i>μαεμ</i>
<i>βουι</i> <i>malus</i>	<i>βωωκ</i>
<i>κερμι</i> <i>cinis, fuligo</i>	<i>κωρμ</i> <i>fumus</i>
<i>κωφι</i> <i>vagina</i>	<i>κωειφ</i>
<i>λαξι</i> <i>latrina navis</i>	<i>λασ,</i>

et autres mots où le thébain ne prend aucune voyelle finale.


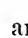
Dans le contrat memphitique se rencontrent encore quatre autres mots en  qui n'ont pas leurs correspondants dans l'acte thébain :

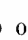
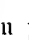

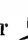
 <i>lieu de repos</i> ¹ , p. 115, 118.
 et  <i>renversement, démolition d'une maison</i> , p. 116, 117.
 <i>mur</i> , p. 118, 119.


1) Cf.  *maçonner* et  *reposer, sommeiller, être étendu* (PIERRET, *Dict.*, p. 266) d'où vient  qui peut ainsi signifier une *chambre à coucher* ou un *lieu de repos* en général.


Dans le contrat thébain, au contraire, ne se trouve aucun mot en , si ce n'est  éloigner, abandonner qui est commun aux deux textes.


III. *Différence dans l'emploi des consonnes.* DIALECTE THÉBAIN. — Il n'est pas impossible de montrer dans les contrats certains caractères propres au dialecte copte thébain. Ils ne sont pas encore tranchés, mais on en voit les traces.


L'un des caractères les plus marqués du dialecte thébain est l'adoucissement en *q* du  ou  antique qui reste *s* en memphitique.

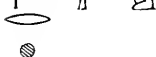

Dans les contrats ptolémaïques *thébains* il est facile de démontrer que la langue n'a pas encore subi complètement cette transformation; grand nombre de mots sont encore écrits par  =  ou par  = .

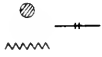
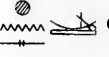

 serment (en 199, p. 132; en 182, p. 77; en 150, p. 58; en 142, p. 85; en 127, p. 107; en 122, p. 101; en 120, p. 159; en 119 (?), p. 154; en 113, p. 125).


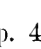

 Anch-chensou, nom d'homme (en 497, p. 142, note).

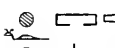
 Sanch, la prophétesse de Djéme (en 150, p. 52, 58).


 χαρρατης, nom d'homme (en 117, p. 11).


 connaître, savoir, pouvoir,  même sens (en 199, p. 130; en 182, p. 75; en 176, p. 144; en 150, p. 50; en 122, p. 99; en 120, p. 62; en 117, p. 9 et 16; en 115 (?), p. 153; en 113, p. 124).

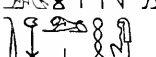
 rechercher une femme¹ (en 235, p. 1; en 201, p. 110); cf.  et  poursuivre à la chasse.

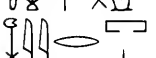
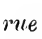
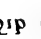
 le zet, la 100^e partie de l' (en 150, p. 48 et 55; en 142, p. 84; en 127, p. 105; en 119, p. 60 et 62), cf.  même sens.


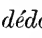
 le dromos du temple (en 142, p. 82; en 122, p. 91; en 117, p. 12).


 Σαχηρηις, nom de femme (p. 23, 113 etc.).

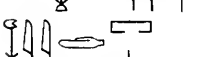
 αμυι (memph.) *carpentarius, lignarius faber* (en 113, p. 142).

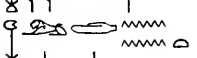
 Ta-cheleh, nom de femme (en 122, p. 92).

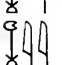

 rue (dans presque tous les actes), cf.  (memph.)  (théb.).

 dédommagement (en 113, p. 124), cf.  (théb.) *aestimare*.

 en bas (en 96, p. 23).

 jardin (en 122, p. 89, 93, 94, 96 et 99).

 ravin, canal, *διωρυξ* (en 182, p. 73; en 122, p. 98).

 mesurer² (en 113, p. 123); cf.  etc.

1) Prendre pour femme (M. REVILLOUT).

2) Verser (M. REVILLOUT).

écarter (en 199, p. 131; en 182, p. 75; en 141, p. 42; en 119, p. 62; en 176, p. 144).

opposition (en 199, p. 132; en 182, p. 77; en 150, p. 58; en 152, p. 85; en 127, p. 107; en 122, p. 101; en 120, p. 159; en 119 (?), p. 154; en 113, p. 125).

petit (en 182, p. 68, 69), cf.

large (en 141, p. 37), cf. Th. et Memph.

foulon (en 141, p. 40; en 96, p. 26), cf. Théb.), (Memph.).

règlement (en 117, p. 18).

Les textes thébains d'ailleurs emploient le ϱ dans certains mots, comme :

son (en 113, p. 122), cf.

mouture (en 113, p. 133) etc. etc.

Par tous ces exemples il est donc bien démontré qu'à cette date du milieu du troisième siècle au milieu du premier avant notre ère, le dialecte thébain n'est pas encore constitué comme le dialecte thébain dans le copte. Mais il convient d'ajouter qu'à côté de tous ces mots, on en trouve quelques autres où l'on saisit manifestement la tendance du passage de la lettre forte ϱ (copte ϱ) à la lettre plus douce ϱ (copte ϱ).

Le contrat memphitique dit (p. 116) que l'acheteur pourra :

bâtir, démolir, faire tout renversement de ta maison.

Le mot se retrouve dans nos actes thébains. La maison dont il y est question est aussi désignée comme une maison en ruines (REVILLOUT, *Nouv. chrest. dém.* p. 69).

la maison en démolition

Ainsi en 182 et 160, c'est-à-dire tout-à-fait à la même époque, on prononçait :

à Memphis $\varrho\varrho\varrho\varrho$ ou $\varrho\varrho\varrho\varrho$

et à Thèbes $\varrho\varrho\varrho\varrho$ ou $\varrho\varrho\varrho\varrho$

qui devinrent à l'époque romaine dans les hiéroglyphes monumentaux et plus tard dans le copte $\varrho\varrho\varrho\varrho$ T. et M. et $\varrho\varrho\varrho\varrho$ T. $\varrho\varrho\varrho\varrho$ M. *evertere, eversio*. Mais on retrouve la différence antique dans les deux dérivés $\varrho\varrho\varrho$ T. *frangere* et $\varrho\varrho\varrho$ M. *dirutus, desertus locus*.

Un second exemple n'est pas moins concluant. Dans mon étude sur la petite dynastie thébaine³, découverte par M. REVILLOUT dans les papyrus démotiques, j'ai démontré que le véritable nom du roi

ne pouvait être que HORMEH

les signes ϱ étant ceux qui écrivent les mots MEH *compléter, complet; MEH payer, solder;*

1) Je ne sais pas le correspondant hiéroglyphique du signe démotique, que je lis ϱ à cause du copte.

2) Même observation.

3) *Le roi Horemhou et la dynastie thébaine, extrait des Mémoires de la société des sciences d'Orléans, p. 7 et 31.*

MEHTU *le Nord*. Le roi national avait adopté pour la prononciation de son nom la prononciation qui commençait à s'introduire à Thèbes. Toutefois j'ai remarqué qu'elle n'était pas encore générale puisque dans les actes de vente de février 182, le nom d'un voisin de l'immeuble est écrit ¹:

tantôt tantôt

Les Grecs de l'époque ont toujours écrit 'Αμμυίς suivant l'orthographe thébaine et jamais 'Αρμυζίς (voir les tables des publications de papyrus grecs).

Enfin je crois pouvoir citer encore un troisième exemple de l'influence de la prononciation sur l'écriture des mots de la langue antique. Parlant de la maison de Memphis le papyrus de Leyde dit qu'elle est située ²:

à l'ouest du mur du sanctuaire de l'Anubeion

Mais un autre papyrus ³ cite une autre maison située:

à l'ouest du SEBEK du sanctuaire de l'Anoubeion.

Il me semble que PSEBEK N HA-NUTER n'est pas autre chose que l'ancienne dénomination égyptienne que tous les égyptologues ont traduit jusqu'ici par « le pylone du temple ». Or, ce mot paraît s'être conservé en copte dans l'expression memphitique ⲉⲥⲟⲩⲛⲓ ⲛⲓⲧⲁⲫⲉ ou ⲛⲁⲩⲱ ou ⲛⲩⲱ et ⲉⲥⲟⲩⲛⲓⲧⲓⲛⲉ qui ont embarrassé les traductions et que je crois signifier : *pars anterior* (quasi ⲉⲥⲟⲩⲛⲉⲕ) *capitis, capillorum, oculi*. Le mot est du genre féminin dans l'égyptien antique et masculin dans notre texte démotique, mais PEYRON fait remarquer que ⲉⲥⲟⲩⲛⲓ est des deux genres. En résumé n'avons-nous pas là un mot intéressant pour l'étude des dialectes qui se présente avec les trois formes de la gutturale:

et ⲉⲥⲟⲩⲛⲓ

IV. *Différence de genres* ⁴. — Il n'y a rien d'étonnant à ce changement de genre du mot féminin et masculin, car, indépendamment d'un grand nombre de cas analogues que peuvent fournir les textes hiéroglyphiques de diverses époques, le contexte même des contrats que j'examine, m'en offre un exemple. Il y est dit que la maison en question est séparée du Sérapéum par un boulevard (p. 116):

étant le boulevard entre eux.

Ce même boulevard est également cité dans l'acte rapporté en note, p. 115; pour l'autre maison:

1) REVILLOUT, *Nouvelle chrest. démot.*, p. 72.

2) *Ibid.*, p. 116.

3) Papyrus du Louvre, n° 3268. — *Ibid.*, p. 115, note.

4) Ce paragraphe a été ajouté à mon travail primitif.

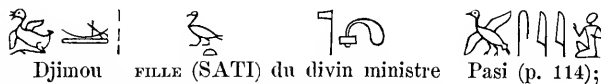


Au contraire, on voit qu'à Thèbes on désignait par le même mot « l'esplanade, la terrasse » qui se trouvait sur un bâtiment. Mais alors le mot changeait de genre. Un acte de l'an 2 de Darius concerne des « maisons, *oureh*, et autres biens appartenant au pastophore d'Amonapi du lieu occidental de Thèbes »¹ . Dans le corps de l'acte, on cite² :



Il est vrai qu'ici la modification du genre peut provenir de la nuance de signification entre « la promenade, le boulevard » qui passe devant l'Anoubeion et « le promenoir, la terrasse » d'une maison. C'est ainsi qu'on dit « la rue »³ et « la ruelle⁴ » ; « la famille⁵ » et « ton agent⁶ ». La démonstration ne sera complète que si l'on trouve à Thèbes une véritable promenade, avenue ou boulevard désigné par le mot *šāšā*⁷.

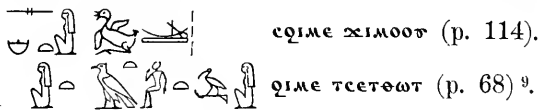
V. *Mots différents pour rendre les mêmes idées.* — 1° La filiation de la femme qui achète à Memphis est introduite de la manière suivante :



celle des venderesses de Thèbes est énoncée comme il suit :



2° le sexe des deux femmes est indiqué de la manière suivante :



1) REVILLOUT, *Chrest. démot.*, p. 295.

2) *Ibid.*, p. 297.

3) *Nouvelle chrest. démot.*, p. 12, 25, 39, 40 etc.

4) *Ibid.*, p. 61, 72, 83, 92, 96.

5) *Ibid.*, p. 271.

6) *Ibid.*, p. 277, 302 etc.

7) La démonstration serait faite si, dans l'acte de Thèbes (texte cité plus haut, au lieu de « l'avenue de Maut » (REVILLOUT) on devait transcrire *yasa* et y voir l'équivalent de *pyasa* ; mais cela me paraît douteux.

8) Même différence dans l'énonciation de la filiation des prêtresses (p. 113, 114 et p. 68). Le Memphite a conservé la différence entre *fils* et *fille* ; le Thébain a supprimé le . Jusqu'à nouvelle démonstration je vois dans la sigle thébaine une variante de la sigle memphitique.

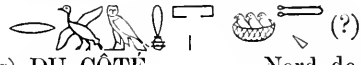
9) Je suppose la lecture HIME comme dans l'ancien égyptien, parce que le copte thébain a gardé le pluriel *QIOME*.

3° Le surnom Σωτήρ du premier des Ptolémées est traduit :

 NA NETERU NTRK KABU, les dieux qui écartent la défaillance (Memphis, p. 113),



et  PTLUMS NT P SUTR, Ptolémée Soter, mot à mot « qui le Soter (Thèbes, p. 67) ».

4° Pour marquer l'orientation, on dit :

 (la maison et dépendances) DU CÔTÉ Nord de l'Avenue de Maut (Thèbes, p. 71)

 (la maison, etc.) DU CÔTÉ Sud du dromos (Memphis, p. 114).

VI. *Idiotismes.* — Enfin si nous prenons toutes les formules des deux actes, nous y reconnâtrons l'emploi de mots et de tournures de phrases toutes différentes.

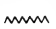
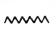
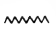
Première remarque. Le memphitique se sert du verbe  où le thébain emploie le verbe  :

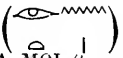
р пшаша аоттот
ÉTANT le boulevard entre eux (Memphis, p. 116)².

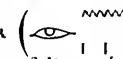
ао ташір нпер (?) аоттот
ÉTANT la ruelle de maison entre eux (Thèbes, p. 72).

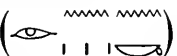
ао псір соутен аоттот
ÉTANT la rue du roi entre eux (T., p. 72).

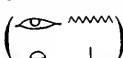
Deuxième remarque. Mais ce qui différencie surtout les deux actes, c'est l'emploi des pronoms régimes.


Les deux dialectes construisent encore, comme dans l'ancien égyptien, le pronom avec la seule préposition  après les verbes  et  :

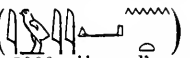
арт нн () ссаі оти
tu as fait A MOI (tu m'as fait) un écrit de cession (M., p. 115).

арне нн () ссаі мтеб қат
nous T'avons fait un écrit pour argent (T., p. 73).

пссаі мтеб қат аот арне нн ()
l'écrit pour argent que nous T'avons fait (T., p. 76 et 77).

пссаі оти рарт нн ()
l'écrit de cession que tu M'as fait (M., p. 120).

нтне фотевы нн ()
que nous TE le fassions garantir (T., p. 76).

аоти фнт () қат 5000
je TE donnerai 5000 pièces d'argent (M., p. 117).

1) M. REVILLOUT a de son côté signalé cette différence.

2) En me servant des caractères coptes, je n'ai pas l'intention de créer aucune assimilation entre l'égyptien ptolémaïque et le copte. Je m'en sers, comme les assyriologues se servent de l'alphabet hébraïque uniquement pour la rapidité de l'impression. J'ai soin seulement de mettre en parenthèse les mots en discussion.

..... ⲁⲟⲩⲁⲣ ⲛⲉ ⲛⲉⲚ ⲉⲥⲁⲓ ⲙⲧⲉⲃ ⲓⲁⲧ ⲛⲉ ⲉ̄ (ⲙⲙⲙⲙ | 1 1 1 1)
 la maison que nous avons fait à toi écrit pour argent SUR elle ¹/₃.
 la maison POUR laquelle nous t'avons fait écrit pour argent (T., p. 73).

ⲛⲉⲥⲁⲓ ⲙⲧⲉⲃ ⲓⲁⲧ ⲁⲟⲩⲁⲣⲛⲉⲛⲛ ⲣⲉⲁⲓ (ⲉ̄ | 1 1 1 1)
 l'écrit pour argent que nous t'avons fait SUR elle (T., p. 76).

Troisième remarque. — Les deux actes ont une manière différente d'exprimer la liaison des phrases, tous deux se servent du relatif ^{ⲙⲙⲙⲙ}, mais le memphitique emploie plus ordinairement \ominus et le thébain \int (cf. *Première remarque*).

ⲣⲁⲣⲧ. (ⲉ̄ | 1 1 1 1) ⲛⲓ ⲉⲥⲁⲓ ⲟⲩⲓ ⲁⲟⲩⲟⲩ
 les biens QUE tu m'as fait écrit de cession sur eux,
 les biens SUR LESQUELS tu m'as fait écrit de cession (M., p. 115).

ⲁⲟⲩⲧ ⲙⲉⲁⲓ ⲣ ⲧⲟⲩⲓ (ⲉ̄ | 1 1 1 1) ⲣⲟⲩⲧ ⲙⲟⲩ
 tu as action contre moi POUR QUE je les éloigne de toi (M., p. 118 — cf. sans liaison deux phrases, p. 120).

ⲛⲉⲥⲁⲓ ⲟⲩⲓ ⲣⲁⲣⲧ (ⲉ̄ | 1 1 1 1) ⲥⲟⲩⲣⲟⲩ ⲛⲓ ⲛ ⲣⲛⲓ ⲛⲁ
 l'écrit de cession QUE tu m'as fait faire en l'an 21 (M., p. 120).

ⲁⲟⲩⲁⲣⲛⲉⲛⲛ (ⲉ̄ | 1 1 1 1) ⲉⲥⲁⲓ ⲙⲧⲉⲃ ⲓⲁⲧ
 les biens DONT nous t'avons fait écrit pour argent (T., p. 73).

ⲉⲥⲁⲓ ⲛⲉⲃ ⲣⲁⲣⲟⲩ (ⲉ̄ | 1 1 1 1) ⲣⲟⲩ ⲁⲓ ⲉⲥⲁⲓ ⲛⲉⲃ ⲣⲁⲣⲟⲩⲛⲉ ⲣⲓ (ⲉ̄ | 1 1 1 1)
 tout écrit QU'ON a fait sur lui et tout écrit qu'on nous a fait sur lui (T., p. 76, c. 1).

ⲛⲉⲥⲁⲓ ⲙⲧⲉⲃ ⲓⲁⲧ ⲁⲟⲩⲁⲣⲛⲉ (ⲉ̄ | 1 1 1 1) ⲛⲓ ⲣⲟⲩ, ⲣⲁⲣⲛⲉ (ⲉ̄ | 1 1 1 1) ⲛⲉⲩⲓⲁⲛ
 l'écrit pour argent QUE nous t'avons fait sur elle, DONT nous avons fait le droit (T., p. 76, c. 2).

ⲛⲉⲥⲁⲓ ⲛⲧⲟⲣ ⲁⲟⲩⲁⲣⲛⲉⲛⲉⲛ (ⲉ̄ | 1 1 1 1)
 l'écrit ci-dessus QUE nous t'avons fait (T., p. 77).

En résumé, soit dans les habitudes orthographiques des scribes de Memphis et de Thèbes, soit dans leur phonétique (finales en ι et changement de ς en ρ), soit peut-être dans la variation du genre de certains mots, soit dans les particularités d'emploi de quelques mots et de certains idiotismes (lexicologie et syntaxe), il est manifeste qu'il y a, dans la langue des deux contrats, des différences appréciables et nombreuses. Je n'ai pas la prétention de croire toutes mes observations absolument inattaquables. On ne fonde pas des règles sur les particularités de deux textes seulement. Pour dire mon dernier mot sur la question que je soulève, j'attendrai que M. REVILLE ait publié la fin de sa *Nouvelle chrestomathie démotique*. Alors étudiant un ensemble respectable de documents je pourrai en tirer des conclusions non-moins assurées que celles que M. NATALIS DE WAILLY et G. RAYNAUD ont établies pour les dialectes de Lorraine et d'Artois, d'après les chartes de Joinville, de la ville d'Aire ou du Ponthieu. Mais je pense dès à présent que j'ai rencontré dans ces deux seuls textes une quantité de faits philologiques et grammaticaux qui ne permettent pas de nier l'existence de deux dialectes, à Thèbes et à Memphis, dès le temps des Ptolémées.

(Sera continué.)

ORLÉANS, décembre 1880.

AUGUSTE BAILLET.

LES FÊTES D'OSIRIS AU MOIS DE KHOIAK




PAR

V. LORET.

On sait que sur la terrasse même du temple d'Hathor, à Tentyris, les Égyptiens avaient construit un second temple, consacré à Osiris. Ce temple, beaucoup plus petit que le premier, se compose de deux corps de bâtiment, séparés l'un de l'autre par la terrasse qui sert de toit à la grande salle du temple principal, et formés chacun de deux chambres précédées d'une cour ou chambre plus grande à ciel ouvert.

La cour antérieure du plus méridional de ces petits temples est décorée de bas-reliefs représentant deux cortèges de prêtres des différentes parties de l'Égypte qui viennent, le roi en tête, assister aux fêtes d'Osiris. Tous sont revêtus du costume officiel et tiennent en mains leurs insignes et bannières. Une longue inscription accompagne la scène et décrit, dans le plus grand détail, ces fêtes d'Osiris ainsi que les mystères et les cérémonies qui s'y rattachaient.

Le texte a été publié en partie par M. BRUGSCH¹, en entier par MM. DÜMICHEN² et MARIETTE³ : j'ai eu l'occasion de collationner les copies de ces savants sur l'original au mois d'avril 1881, et je signalerai au courant de cette étude les corrections et additions qui résultent de cet examen. L'ensemble n'a pas encore été traduit complètement. MM. DÜMICHEN et MARIETTE, dans les notices descriptives qui sont jointes à leurs publications, en ont donné chacun une longue et intéressante analyse où l'on trouve l'interprétation de quelques passages; M. LAUTH, en 1866⁴, en a étudié les trente-deux dernières colonnes, comprenant la partie publiée par M. BRUGSCH; enfin, plusieurs égyptologues en ont cité et traduit des fragments dans différents travaux.




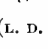

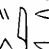
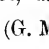
Pour la facilité de l'étude et la commodité des renvois, j'ai divisé cette longue inscription en paragraphes, dont la plupart commencent par le mot ⁵, *il est que, il y a*. A cet  du début répond, au second membre, un verbe qui exprime l'idée principale. Pour éviter la forme emphatique et peu française que donnerait à la phrase une version par trop littérale, j'ai partout supprimé l'auxiliaire. Au lieu, par exemple, de traduire au § 1^{er} : « *Il y a l'Osiris de Coptos, caché, etc.* », j'ai mis : « *L'Osiris de Coptos est caché . . .* » Comme le mot  marque généralement, dans la langue égyptienne, le commencement d'une phrase, ou plutôt d'une période, je n'ai fait, en divisant ainsi le texte, que numéroter les phrases coupées par le scribe égyptien lui-même.


1) BRUGSCH et DÜMICHEN, *Recueil*, I, 15—16.

2) *Ib.*, IV, 1—27, et *Résultats de l'Expédition photographique de 1870*.

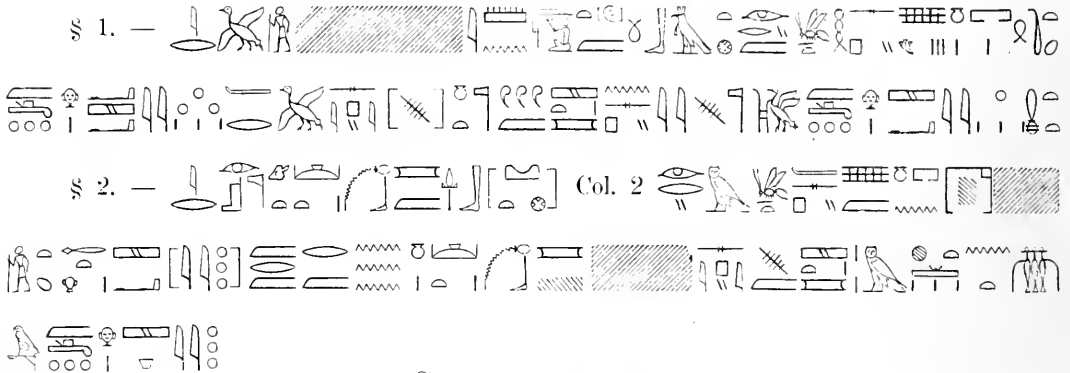
3) *Dendérah*, IV, ppl. 35—39.

4) *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1866, pp. 64 et suiv.

5) L'auxiliaire  s'emploie dans trois cas : 1° en tête d'une proposition principale, il signifie *il est, il y a, il y a que*; 2° en tête d'une proposition subordonnée, il signifie *étant, étant que, étant donné que*, et se traduit en français par *si, quand* ou *lorsque*, selon le sens général de la phrase; enfin 3° il sert, dans certains cas, de support de pronom, ex. :    (L. D. III, p. 72, l. 2),    (G. MASPERO, *Étude sur quelques papyrus du Louvre*, pp. 62 et suiv.), *viens; viens, toi!*

Enfin, plusieurs de ces phrases sont précédées d'un titre général : , *connaître* (telle ou telle chose), qui, s'appliquant à toute une série de paragraphes, partage l'inscription en un certain nombre de chapitres.

CHAPITRE PREMIER.



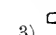

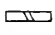
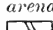
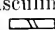
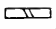
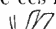
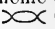
CHAPITRE PREMIER.

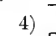
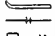
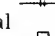
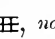
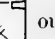
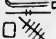
§ 1. — *Le Grand caché dans Coptos*, est placé dans la cuve¹ du temple de Senti², et façonné en blé et gâteau³, — ainsi que le lambeau⁴ des divins membres, placé dans le bassin de Sep, et façonné également en blé et gâteau.


§ 2. — *Osiris résidant dans le lieu pur à Abydos*, est placé dans la cuve à l'intérieur du temple la grande dame, et façonné en blé du canal du lieu pur, — ainsi que le lambeau, placé dans le double bassin, et façonné, avec les choses de Khent-Ament, en blé et gâteau.

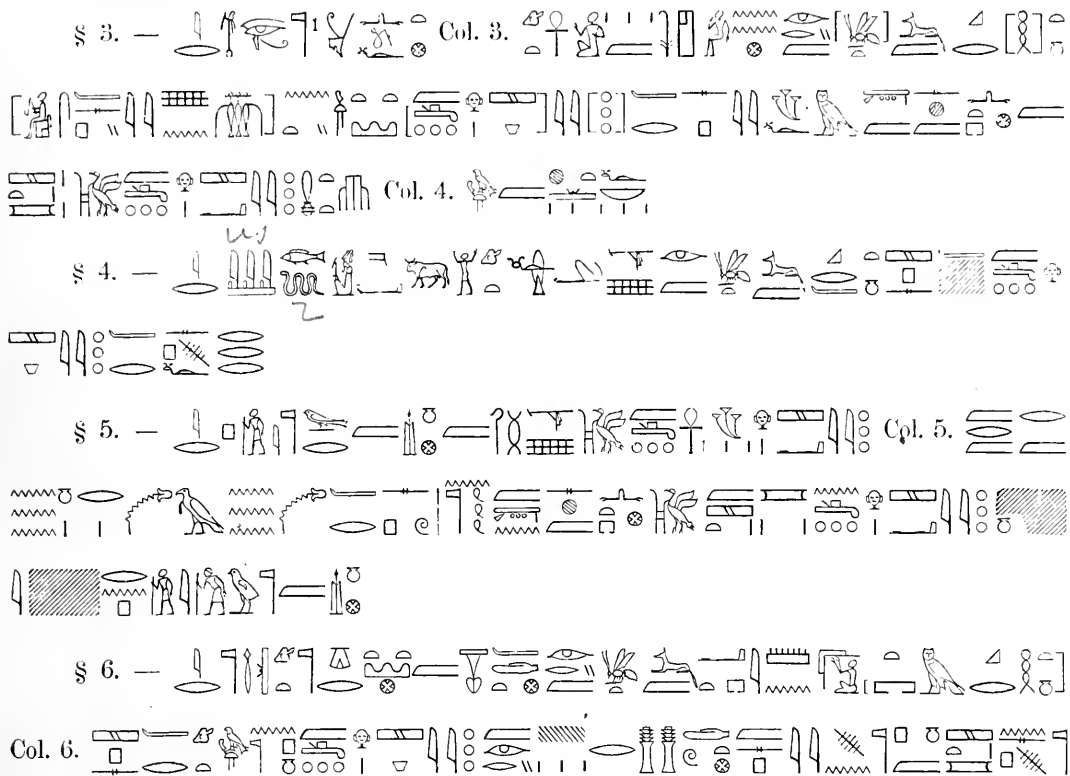
1) Le sens *cuve* que je donne à ce mot, est prouvé par différents passages de ce texte, et surtout par la description du § 14.

2) Sur  voir BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 789 à 790.

3)  , avec un  final, doit être distingué de  , *sable* ($\psi\sigma$, $\psi\omega$, $\nu\iota$, $\alpha\mu\sigma$ arena). Ce dernier mot est masculin, tandis que le premier est féminin, comme le prouvent les variantes  (Stèle 39 de Turin),  (P. PIERRET, *Voc. hiérog.*, p. 575) dans lesquelles le Δ remplace le Ω . Dans les différentes listes d'offrandes du grand papyrus HARRIS (XVII, 14 et sqq., XXXV, 12 et sqq., etc.)  est rangé parmi les pains et gâteaux. Une de ces listes (LV, b) mentionne même quelques-unes des substances qui entraient dans la composition des *sai* :  , et  , miel pour gâteaux *sai*, et graisse blanche pour gâteaux *sai*. — Nous savons par Plutarque que les Égyptiens, à l'occasion de certaines fêtes, faisaient des statuètes divines en pâtes de gâteaux : $\Delta\iota\delta\ \kappa\alpha\iota\ \theta\epsilon\iota\sigma\tau\epsilon\varsigma\ \epsilon\beta\delta\omicron\mu\eta\ \tau\omicron\varsigma\ \Gamma\upsilon\beta\iota\ \mu\eta\eta\omicron\varsigma$, ἣν καλοῦσιν ἄφειν Ἰσιδος ἐκ Φοινίκης, ἐπιπλάττουσι τοῖς ποπάνοις ἕππον ποτάμιον δεδεσμένον (Plut. *De Isid. et Osirid.*, § 50. — Comp. § 30).

4)  , avec aspiration  , vient d'un radical  dont le sens premier est *couper*, trancher, diviser. De là  , *nome*, au propre, *division*. De là aussi le nom du dieu  ou .

Le dieu démembré, morcelé, Osiris mutilé par la cruauté de Set, par opposition à  le dieu entier. (Cf. MASPERO, *Pap. du Louvre*, p. 87 à 88.)





§ 3. — *Osiris*¹ d'Aurufef, résidant parmi les habitants d'Héracléopolis, est placé, en travail secret, dans le récipient auguste, la cuve de Khent-Ament, et façonné en blé et gâteau, — ainsi que son lambeau de la terre de Létopolis, placé dans le double bassin, et façonné en blé et gâteau, de même que Khent-Ament, avec toutes ses choses.

§ 4. — *Osiris, frappeur puissant, taureau élevé, habitant le nome Lycopolite extérieur,* est placé, en travail secret, dans le récipient auguste, et façonné en blé et gâteau, — ainsi que son lambeau, façonné de la même manière.

§ 5. — *Le Grand Vieillard d'Héliopolis, du nome Héliopolite,* est façonné en blé frais et gâteau du canal de *Ro-set-ba*, — ainsi que le lambeau des membres divins de la terre de Létopolis, façonné, dans le double bassin, en blé et gâteau de Grand Vieillard² d'Héliopolis.

§ 6. — *Le dieu grand, résidant dans la nécropole de Samhud*³, est placé, en travail secret, dans le Temple caché, dans un vase sacré avec la forme Khent-Ament de ce dieu, et façonné en blé et gâteau de Mendès, — ainsi que le lambeau de

1) L'orthographe  du nom d'Osiris est mentionnée par Plutarque : Τὸν γὰρ βασιλέα καὶ κύριον Ὅσιριν ὀρθάλμῳ καὶ σκήπτρῳ γράζουσιν. (*De Isid. et Osirid.*, § 11.)

2) , qui pourrait se lire *Aa-saru* ou *Asur*, est peut-être une orthographe de basse époque du nom d'Osiris. On retrouve cette expression au § 13.

3) Samhud est la métropole du XVII^e nome de la Basse-Égypte.



§ 7. — Col. 7.



§ 8. — Col. 8.



§ 9. — Col. 9.



§ 10. — Col. 10.

ce dieu, placé dans le bassin de Sep et façonné, de même que Khent-Ament, en blé et gâteaux.

On lui fait une statue avec son corps¹, formé en pains *tefennu* et *mar* *u*² avec des substances aromatiques, et son socle en aromates, deux *haben*. (O 1. 32.)

§ 7. — *Osiris-Sep dans Létopolis*, est placé dans la cuve de Khent-Ament et façonné en blé et gâteau, — ainsi que le lambeau des divins membres placé dans le double bassin, et façonné — dans un endroit qui est en forme de bassin de Sep — en blé et gâteau.

§ 8. — *Osiris habitant la Demeure resplendissante dans Saïs*, est placé, en travail secret, dans en encens³ frais, enveloppé de myrrhe, semé de grains dans tous ses membres

§ 9. — *Osiris de Bâh*⁴, maître de ses deux terres⁵, habitant Bâh, est placé dans la cuve de Khent-Ament et façonné en blé et gâteau, — ainsi que son lambeau placé dans le bassin de Sep, pareillement.

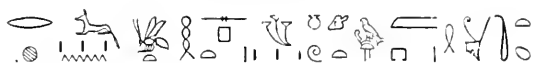
§ 10. — *Osiris, grand taureau noir, habitant le nome Ka-kem*⁶ au grand mystère de la Fête du Labourage de la Terre⁷, est placé dans le récipient auguste du dieu grand dans

1) paraît désigner la masse de substance étalée qui forme le corps du dieu; de même au § 46.
 2) Peut-être faut-il restituer pains jaunâtres, du radical , *μερυ*, *ξανθός*, *flavus*, *rufus*; le texte porte du reste dans la lacune un trait | qui semble être la partie droite d'un .

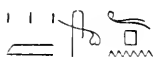
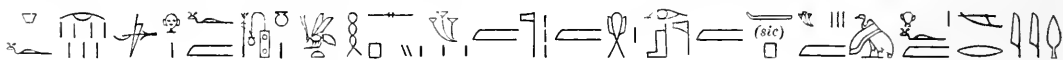
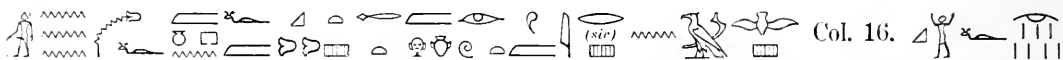
3) Restituer .

4) *Pehu* du XVIII^e nome de la Haute-Égypte (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1385).
 5) C'est-à-dire du nord et du Sud de Bâh.
 6) Nome du Taureau noir, le X^e de la Basse-Égypte.
 7) Fête dont il est parlé au chapitre I^{er} du *Todtenbuch* : .

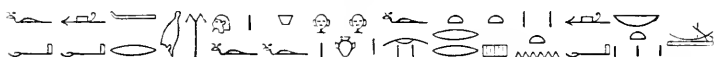
CHAPITRE II.



§ 14. — Col. 15. Col. 16.



§ 15. — Col. 17. Col. 18.



CHAPITRE II. — CONNAÎTRE LES MYSTÈRES DE LA CUVE¹ DE KHENT-AMENT DANS
LE TEMPLE DE ŠENTI.

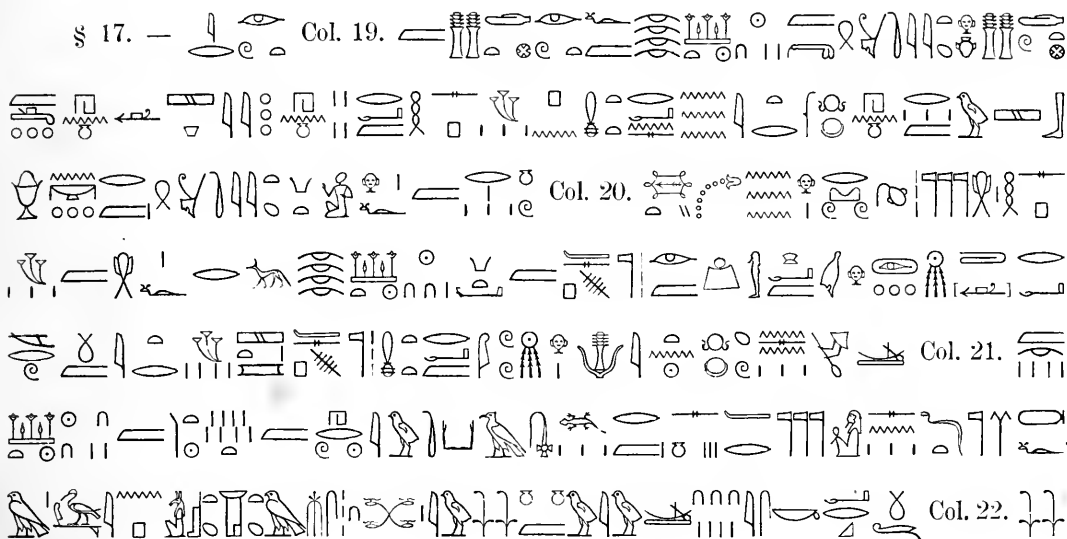
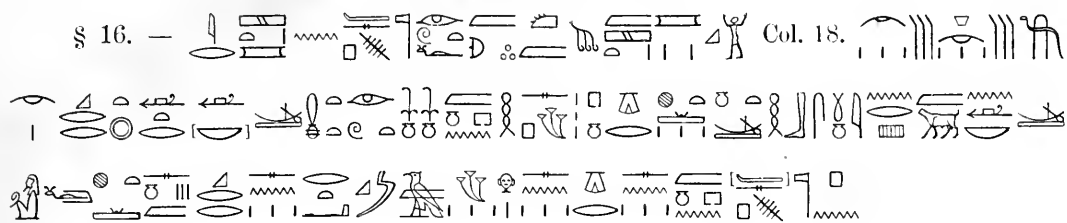
§ 14. — La cuve, faite en pierre de basalte, est en forme d'un bassin à quatre pieds, selon l'indication qui en est donnée par écrit. Sa longueur est de 1 coudée, 2 palmes (0·656), sa largeur de 1 coudée, 2 palmes (0·656), et sa profondeur intérieure, de 3 palmes, 3 doigts (0·245). Au-dessous est un bassin pour recevoir l'eau qui coule de l'intérieur de la cuve, dans un grand trou circulaire creusé au milieu. Ce bassin est fait en pierre de granit rose. Sa longueur est de 7 palmes (0·46), et sa largeur de 7 palmes (0·46). Est gravé sur lui le dessin de la cuve avec les dieux sous la protection d'Osiris, ainsi que des oiseaux² étendant leurs ailes sur lui, en bois *meri* selon cette formule.

§ 15. — Le moule³ de Khent-Ament est fait en or pour les deux parties, en forme de momie à tête humaine, coiffée du diadème Sa hauteur est d'une coudée (0·525), y compris le diadème qui est sur sa tête; sa largeur, en son milieu, est de 2 palmes (0·13). Deux creux sont à chacune de ces deux parties.


1) Le sens *cuve* est prouvé par le contexte ainsi que par tous les passages dans lesquels se rencontre le mot *hespi*. Il existe au Louvre (D 52) une belle cuve circulaire en basalte, d'époque ptolémaïque, ornée de chaque côté d'une tête d'Hathor de Teutyris très finement gravée, et dont la mesure ne diffère que d'un centimètre de celle de la cuve du temple de Šenti.

2) est probablement synonyme de .

3) Comme on le verra par la suite du texte, le sens *moule* est certain pour le mot Un personnage du Musée de Turin (stèle n° 39) était , *chef du moulage (de la pâte), ciseur des gâteaux d'Osiris*.



§ 16. — Le bassin de Sep est fait en bronze noir, en forme de double bassin. Longueur, 3 palmes, 3 doigts (0.245); largeur, 3 palmes, 3 doigts (0.245); profondeur, 1 palme (0.065). Un creux circulaire est à chacun d'eux, pareillement. On les met dans l'intérieur de la cuve, sous les choses qui y sont. Un couvercle de pierre est à l'intérieur de chacun de ces deux bassins, pour empêcher que les choses ne sortent de leurs trous circulaires. Mettre des jones sur eux et sous eux, dans l'intérieur de cette cuve.

§ 17. — Ce qui se fait dans Mendès, on le fait au mois de Khoiak, jour 12^e, par devant Šenti au milieu de Mendès, avec un hin de blé et trois hin de gâteau. Mettre dans cette cuve, pareillement. Y mettre d'eau, — le matin et le soir, — trois tiers de hin, dans un vase d'or, par devant Šenti. Réciter sur cela le *Chapitre de verser l'eau avec l'ichor des dieux*, pour protéger la cuve grâce à sa vertu protectrice; — jusqu'à ce que vienne le jour 21^e. Retirer la masse de la cuve, lui donner la forme d'une momie coiffée du , en ajoutant un¹ uten d'encens sec, puis la lier avec quatre liens de papyrus. Pour le bassin de Sep, agir pareillement. Mettre à sécher au soleil couchant². Les transporter par eau, au mois de Khoiak, jour 22^e, à la 8^e heure du jour, avec beaucoup de lampes auprès d'eux et de leurs dieux compagnons, à savoir, chacun par son nom : Horus, Thot, Anubis, Isis, Nephthys, les quatre génies funéraires, dix-neuf divinités, que l'on place dans trente quatre barques. Or, on couvre ces dieux de quatre voiles du sud et du nord, on les place dans le

1) Restitué d'après une phrase identique, col. 111.

2) Litt. à la réunion des disques du soleil et de la lune.

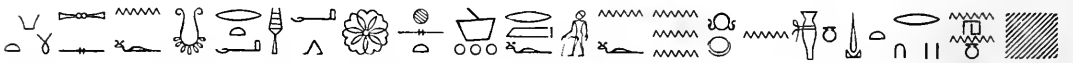


Col. 23.

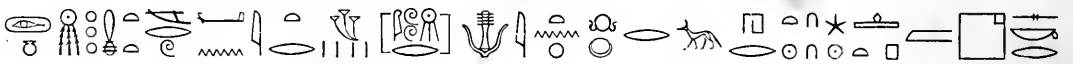
§ 18. —



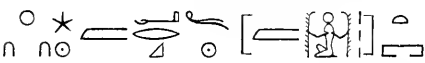
Col. 24.



Col. 25.



Col. 26.



tombeau, et on étale le voile du Khent-Ament de la veille sur le bassin de Sep, pareillement dans un coffre de sycomore gravé au nom de Khent-Ament, en vert foncé¹. La Fête du Labourage de la Terre se fait avec ce coffre, au lieu de *beh*, sous les *aséd* saérés, au dernier jour de Khoiak.


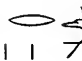



§ 18. — Ce qui se fait dans Abydos, on le fait au mois de Khoiak, jour 12^e, devant Senti, avec un *hin* de blé et quatre *hin* de gâteau. Mettre dans les deux moules² de Khent-Ament. Placer dans la cuve pareillement, en mettant des jones sous eux et sur eux. Pour le double bassin de Sep, agir pareillement³ : blé 1 *hin*, gâteau 3 *hin*, mettre dans la cuve pareillement. Le couvrir d'un voile, l'orner d'un collier, faire tenir auprès de lui des fleurs de lapis-lazuli, verser sur lui, d'eau, matin et soir, un douzième de *hin*. — en morceaux de pains *hamu*, jusqu'à ce que vienne le jour 21^e. Retirer ce jour la pâte de l'intérieur du moule, y ajouter de l'encens sec, pareillement, la lier de quatre liens de papyrus et la faire sécher au soleil couchant, jusqu'à ce que vienne le jour 25^e du mois de Khoiak. La placer dans le temple de Sokari. Or, on embaume le *mystère* de la veille, le jour 25^e, et l'enterrement se fait avec lui du 25^e au dernier jour, dans la demeure d'éternité d'années.


1) Comme on peut s'en convaincre en examinant les cercueils de sycomore qui nous sont parvenus, c'est généralement le vert foncé qui est employé pour la coloration des hiéroglyphes tranchant sur le bois nu.

2) Le moule antérieur et le moule postérieur, voir plus bas, § 33.

3) , comme plus loin est une variante de .

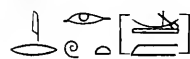

§ 19. — 

§ 20. — Col. 27. 

§ 21. — 

§ 22. —  Col. 28. 


§ 23. — 

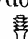
§ 24. — 

 Col. 29. 

§ 25. — 

§ 26. — 

§ 27. — 

§ 19. — Ce qui se fait dans Memphis, on le fait au mois de Khoiak, jour 12^e, de même qu'on le fait à Abydos, en tous points. L'enterrement a lieu à *Ro-sta*, le dernier jour de Khoiak. Édifier le  divin.

§ 20. — Ce qui se fait dans Coptos, on le fait au mois de Khoiak, jour 12^e, de même qu'à Abydos, en tous points (dans) le bassin du dieu de ce nome.

§ 21. — Ce qui se fait dans Létopolis, c'est la même chose qu'à Abydos, en tous points.

§ 22. — Ce qui se fait dans Kes, c'est la même chose qu'à Abydos, en tous points.



§ 23. — Ce qui se fait dans le nome Héliopolite, c'est la même chose qu'à Abydos, en tous points, avec le Grand Vieillard d'Héliopolis, pareillement.

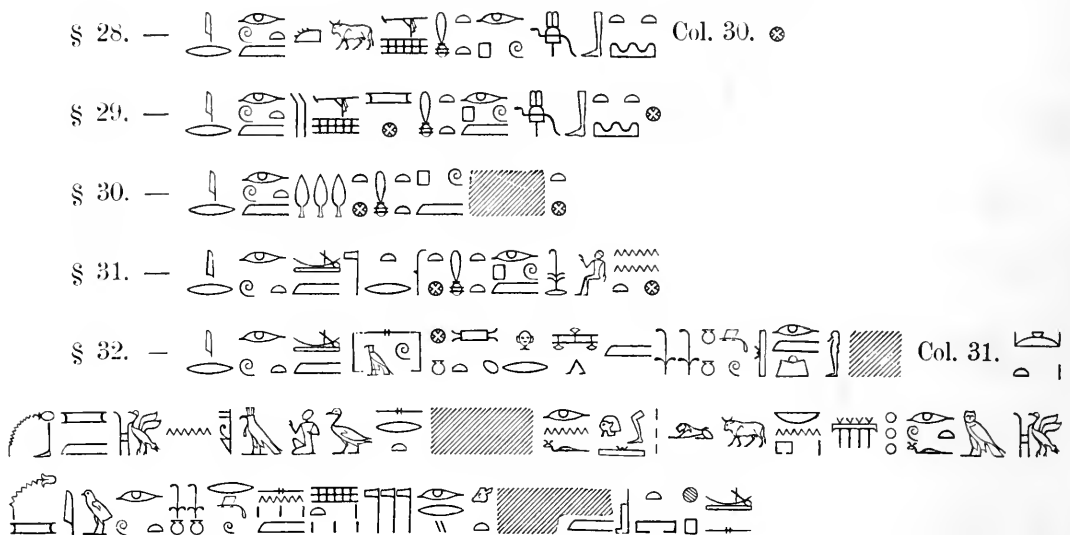
§ 24. — Ce qui se fait à Samhud, on le fait au mois de Khoiak, jour 12^e, de même qu'à Abydos, en tous points. On accomplit les funérailles dans la *Salle du Tombeau* dans cette localité.

§ 25. — Ce qui se fait dans le nome de Nubie, c'est la même chose qu'à Héliopolis, en tous points.

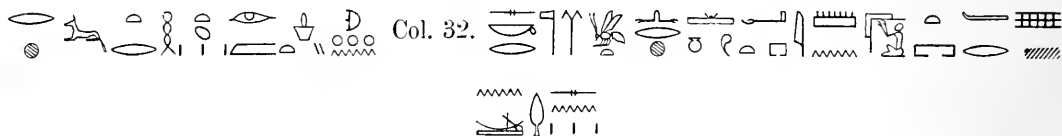
§ 26. — Ce qui se fait à Héracléopolis est la même chose qu'à Létopolis.

§ 27. — Ce qui se fait dans Bâh, on le fait dans le Tombeau, en tous points.

1) Le graveur a omis le  de .



CHAPITRE III.



§ 33. — 

§ 28. — Ce qui se fait dans le nome Ka-kem, c'est comme ce qu'on fait à Abydos.

§ 29. — Ce qui se fait dans Aq, c'est comme ce qu'on fait à Abydos.

§ 30. — Ce qui se fait dans Amou, c'est la même chose que dans

§ 31. — Ce qui se fait dans Neter, c'est comme ce qu'on fait dans Héracléopolis.

§ 32. — Ce qui se fait dans Saïs, cela s'éloigne des choses précédentes, entièrement.

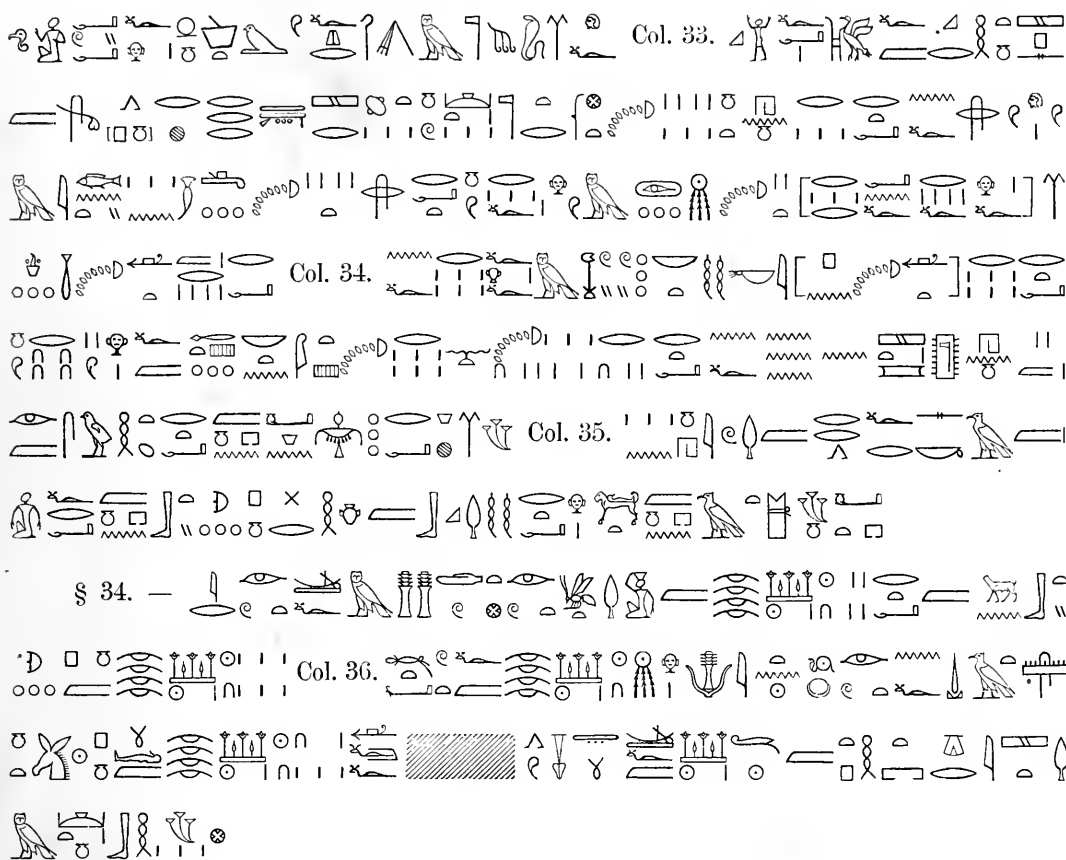
Donner à la pâte la forme d'une momie, (dans) le *dieu pur*, en travail de graveur.
— lui faire toutes règles du taureau, maître de la *Demeure resplendissante*¹⁾, et la placer dans *Qemam*.

On fait toutes ces choses, entièrement, dans les (seize) nomes divins, dans dans le lieu où elles se produisent.

CHAPITRE III. — CONNAÎTRE LE MYSTÈRE DE LA PÂTE MODELÉE, DANS LE MOULE DE SOKARI, EN FORME D'OBJET QU'ON NE CONNAÎT POINT

§ 33. — Le moule de Sokari est fait en or pour le moule antérieur et pour le moule postérieur, en forme de momie à tête humaine. Les bras, croisés sur la poitrine,

1) La demeure resplendissante de Saïs est déjà citée au § 8.



tiennent le \int et le Δ . Barbe divine, uræus sur la tête. Sa hauteur est d'une coudée (0·520). Pour modeler au moyen de ce récipient vénérable, on emploie, à savoir : terre granuleuse provenant des environs de la ville de Neter, 7 χa (de la valeur d'un tiers de *hin*); ajouter à cela ses 2/3 en régimes de dattes, soit 4 χa 8/12; ajouter son tiers en encens sec, soit 2 χa 4/12; ajouter son 1/4 en myrrhe fraîche, soit 1 χa 9/12; ajouter son 1/6 en toutes sortes de substances odorantes, soit 1 χa 2/12; ajouter son 1/42 en toutes pierres précieuses vraies, soit 2/12 de χa ¹, total, χa 17, 1/12². Y ajouter d'eau du bassin divin 2 *hin* 1/2, donner à la masse la forme d'un œuf, la mettre dans un vase d'argent, placer des feuilles de sycomore autour d'elle jusqu'à ce qu'elle se fasse, la mettre dans ce moule, l'oindre d'huile fraîche, la déposer sur le lit dans l'intérieur de la chambre³.

§ 34. — A Mendès, on fabrique l'objet au mois de Khoiak, jour 14^e; mettre dans ce moule au mois de Khoiak, jour 16^e; l'en retirer au mois de Khoiak, jour 19^e, au coucher du soleil; mettre sur lui le voile de ce jour; l'embaumer au mois de Khoiak, jour 24^e;
 . . . l'enterrement se fait avec lui le dernier jour du mois de Khoiak dans la châsse placée sous les *ašed*, au *Lieu des beh*.


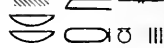


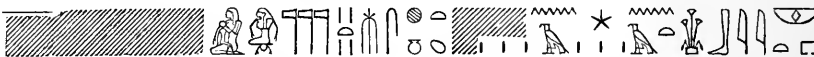



1) Ces chiffres sont restitués d'après deux listes analogues qui reviennent aux col. 118 à 121, et 134 à 138.

2) Ce total est juste.

3) Pour la chambre et le lit, voir § 67.

- § 35. —  Col. 37. 
- § 36. — 
- § 37. — 
- § 38. — 

CHAPITRE IV.

-  Col. 38. 
- § 39. — 
-  Col. 39. 
-  Col. 40. 
- 

§ 35. — Ce qui se fait à Memphis, c'est la même chose qu'à Mendès.

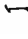
§ 36. — Ce qui se fait à Samhud, c'est la même chose qu'à Memphis.

§ 37. — Ce qui se fait à Kes, c'est la même chose qu'à Memphis.

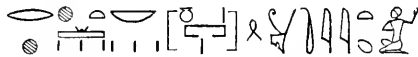
§ 38. — Ce qui se fait à Ka-kem, c'est la même chose qu'à Kes.

CHAPITRE IV. — CONNAÎTRE LES DIEUX PARÈDRES DU TEMPLE DE ŠENTI.

Ne point s'arrêter (avant d'avoir nommé tous les dieux), chacun par son nom.

§. 39. — Šenti au milieu de Mendès, — Šenti au milieu d'Abydos, — Meszen-t, — Semenz-t, — Horus, — Thot, — Isis, — Nephthys, — les deux Couveuses, — les deux Pleureuses, — les quatre génies funéraires, — Khent-, — Hor-meriti, — Hor-âm-âf, — Xnum, —, — nourrice et mère des quatre dieux, — Meszen-t, — les dieux de l'armoire du sanctuaire, — prisonniers, — les dieux sur leur support , — Hor sur son *uat*, — les gardiens du lit, — les dieux gardiens, — m-keran, — les statues des Rois du Sud et du Nord.

CHAPITRE V.



§ 40. — § 40. —

Col. 41. Col. 41.

§ 41. — § 41. —

§ 42. — § 42. —

§ 43. — Col. 42. § 43. — Col. 42.

 Col. 43.

CHAPITRE V. — CONNAÎTRE TOUTES LES CHOSSES DU TEMPLE DE ŠENTI.

§ 40. — Le moule de Sokaris porte gravé sur son ventre, à savoir : « *Horus qui ouvre la séparation des deux terres*¹, le soleil, Osiris, seigneur de Mendès, Khent-Ament, dieu grand, seigneur d'Abydos, maître du ciel, de la terre, de l'enfer, de l'eau, des montagnes, et de tout ce qu'encercle le soleil dans sa course. »

§ 41. — Le moule de Khent-Ament porte gravé sur son ventre, à savoir : « *Roi du Sud et du Nord, Pharaon, aimé de Sokaris, père de celui qui l'a engendré.* »

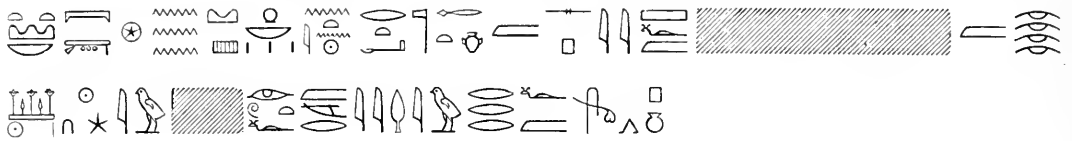
§ 42. — Les deux bassins de Sep portent gravé sur leur ventre, à savoir : « *Khent-Ament.* »

§ 43. — Le cercueil d'Osiris Khent-Ament est fait en sycomore, ses tenons² en bois *meri*; en forme de momie à tête humaine et à barbe divine. Les bras, croisés sur la poitrine, tiennent la crosse et le fléau. Longueur, 1 coudée, 2 palmes (0·656); largeur, 3 palmes, 3 doigts (0·245). Il porte, gravé sur son ventre, en couleur vert foncé³ : « *Horus qui ouvre la séparation des deux terres, roi du sud et du nord, Osiris, maître de Mendès,*

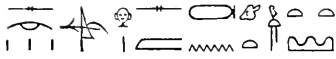
1) Cf. E. GRÉBAUT, *Hymne à Ammon-Ra*, p. 189 et suiv.

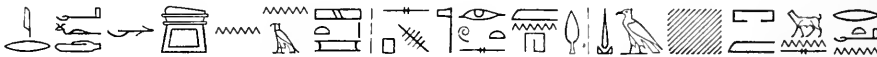
2) Ce mot paraît devoir se lire *sāl*; c'est le seul exemple que j'en connaisse.



3) Voir § 17, note.




§ 44. —  Col. 44. 



§ 45. — 

 Col. 45. 

§ 46. — 



 Col. 46. 



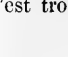
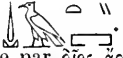
Khent-Ament, le grand du Sistre, seigneur d'Abydos, maître du ciel, de la terre, de l'enfer, de l'eau, des montagnes, et de tout ce qu'encercle le soleil dans sa course. »

Mettre le divin couvercle dans sa cuve au mois de Khoiak, jour 15°. Le est fait en bois *meri*, scrupuleusement, d'après cette formule.


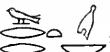
§ 44. — Le coffre de Khent-Ament est fait en sycomore. La longueur est de 1 coudée, 1 palme (0·585); sa largeur, de 3 palmes (0·195) et sa profondeur de 3 palmes. Sur lui est gravé le nom de *Khent-Ament*.

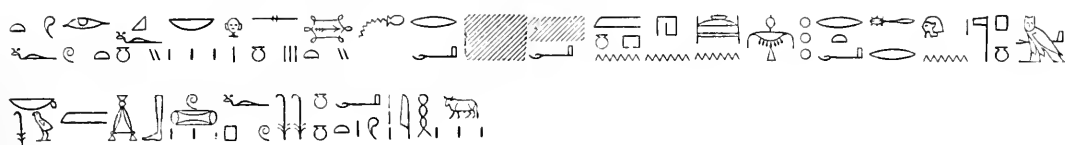
§ 45. — Le coffre des bassins de Sep est fait en sycomore. Un siège¹ est dans son intérieur, et on y place les restes des offrandes. Sa longueur est de 1 coudée, 1 palme (0·585), et sa largeur de 3 palmes (0·195). Sur lui est gravé pareillement le nom de *Khent-Ament*.





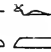


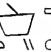

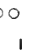


§ 46. — Le moule à gâteaux², — celui dans lequel on verse est son nom, — est fait en bois d'arbre rouge. Sa longueur est de 3 palmes, 3 doigts (0·245 m.), et sa largeur est pareille. Les seize membres que l'on forme au moyen de ce moule sont, en citant chacun d'eux par son nom : sa tête, ses pieds, ses os, ses bras, son cœur, son estomac, sa langue, son œil, son poignet, ses doigts, son corps, son dos, ses oreilles, sa colonne vertébrale, sa tête à face de bélier, sa chevelure³. On fait les gâteaux en forme de ces membres. Verser

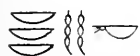
1) A ma connaissance, le seul mot commençant par  et déterminé par  est  *siège, trône*. — N. B. Cette note avait été écrite avant mon passage à Dendérah. Elle s'est trouvée pleinement confirmée par l'inspection du texte, qui porte, très lisiblement, .

2) Ce mot, si je ne me trompe, est rendu dans le Décret de Canope par *δῖος ἀρτος*.

3) Comp.  *abondance de cheveux Br.*, et  *couronne royale*.



§ 47. —  Col. 47.                



§ 48. —                   



dans une caisse, mettre ¹ dans l'intérieur d'un coffre d'argent, placer sous la tête de ce dieu, afin qu'il protège de son corps ² ces membres corporels ³.

§ 47. — Ces gâteaux, on les fait en grains d'épeautre ⁴ avec toutes sortes de substances aromatiques.

§ 48. — Ces aromates, de la valeur de deux *haben* (0.32 l.), on les met dans un coffre avec ⁵ toutes sortes de substances aromatiques de la valeur d'un *haben* ce qui fait un tiers de *hin* (0.16 l.).

(A suivre.)

VICTOR LORET.

SUR UN PAPYRUS INÉDIT DU BRITISH MUSEUM

PAR

W. PLEYTE,






Conservateur du Musée d'Antiquité à Leyden.

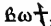
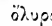
Grâce à l'amabilité du docteur BIRCH, toujours prêt à me montrer les trésors confiés à ses soins, j'ai eu sous les yeux un manuscrit précieux, dont je crois que le monde égyptologique n'a pas jusqu'ici soupçonné l'existence. C'est un grand texte, intact et daté, renfermant 28 grandes pages au recto, et deux au revers, encore roulé et un peu brisé vers la fin, mais très facile à coller et à restituer dans toute sa splendeur primitive.


Il porte à l'inventaire la cote 2 ⁶⁵/₄ 18. Bremmer.

1) Je traduis en restituant  etc.

2) Voir la note du § 6.

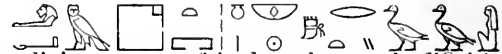
3)  signifie *membre*, et  qu'il faut distinguer de    paraît désigner l'espèce animale en général.

4)  , *δλυσζ*, *spelta*, *far*.

5) Restituer .

C'est un recueil bien écrit, divisé en plusieurs parties, chapitres ou livres, qui forment probablement, comme d'autres textes analogues, une sorte de supplément au *Livre des morts* ou plutôt au *Peremhru*.

La première page commence par cinq grandes lignes horizontales au-dessous desquelles se trouvent deux pages de 22 lignes.

Le titre général est conçu en ces termes :  « Commencement des demeures de la fête des deux divines sœurs, fait dans le temple d'Osiris qui réside dans l'occident, le grand dieu, le seigneur d'Abydos, au quatrième mois de la saison šE, du 22 au 26. » Le livre s'appelle donc les « demeures de la fête des deux sœurs », et la fête correspond à nos fêtes de fin d'année, la Nativité, Noël, en même temps qu'elle marque la naissance de l'année après le 21. — Le calendrier Sallier marque également une fête en ces jours (comparez CHABAS, *Le calendrier*, p. 58). La mort du dieu et sa renaissance, dérivées de l'observation du soleil, voilà l'idée fondamentale des mythes d'Adonis et d'Osiris et de plusieurs usages païens ou chrétiens. *Ha-t-u*, les demeures, doit être traduit ici par un mot, tel que *livre*, *traité*, *chapitre*. A la fin du papyrus nous rencontrerons l'expression « la seconde demeure », pour le second livre ou traité.

Après ce titre le texte continue :

« Le temple est bien en ordre entièrement et une femme apporte l'offrande dans la main purifiée. »

« On n'est pas empêché car les souillures des membres sont détruites. Les têtes sont couronnées; il y a dans les mains des colliers de fête, la prière de leur bouche et leurs bras sont levés vers Isis et Nephthys, et on chante selon les indications de ce livre devant ce dieu. »

« On dit : « Ô seigneur Osiris! » Quatre fois. *Paroles du Kherheb* sur le seuil de ce temple : « Chef du ciel et de la terre! » Quatre fois.

Paroles des pleureuses¹ :

« Beau garçon², viens dans ton temple immédiatement³, immédiatement, nous ne te voyons pas.

« Beau chanteur⁴, viens dans ta demeure, navigue⁵ jusqu'à ce que tu entres⁶ chez nous.

« Beau garçon, mets toi en route à l'heure précise⁷, toi qui es rajeuni à son temps⁸.

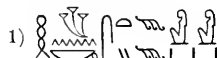
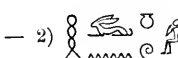
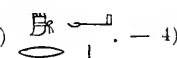



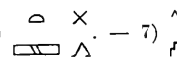
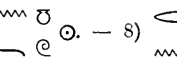


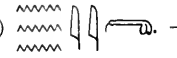

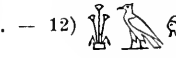
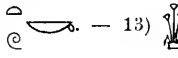


« Image artistique⁹ de son père Tonen.

« Germe¹⁰ mystérieux, sorti d'Atum.

« Seigneur! seigneur! qui s'élève au-dessus de ses pères.

« Aîné¹¹ dans le sein de sa mère, tu es derrière nous¹² dans ton apparition.

« Embrassé, tu¹³ ne t'éloignes pas de¹⁴ nous.

- 1)  — 2)  — 3)  — 4)  — 5) 
-  — 6)  — 7)  — 8)  — 9)  — 10)  — 11)  — 12)  — 13)  — 14) 
- 

« Homme parmi les femmes,
 « Fécondateur de vaches,
 « Jeune chef des beautés,
 « Ha! nous voyons ton apparition ainsi que l'amour de tes yeux!
 « Je suis ta sœur Isis, l'amour de ton cœur,
 « Celle que ton amour protège, lorsque tu es sorti pour inonder cette terre au jour fixé.
 « Votre cours est loué de nous.
 « Nous poussons la vie dans ton indigence¹.
 « Entre dans ton repos, notre seigneur, car nous te voyons,
 « Ô respectable, viens au repos,
 « Éloigne² le feu de notre demeure.
 « Ton membre viril³ est comme le membre (de Tebha). »

Ici se termine le chant des pleureuses; il forme, comme on voit, une espèce d'hymne divisé en strophes, par le refrain : « Viens au repos, notre seigneur, nous te voyons! » Derrière le mot *membre* de la dernière phrase on attendrait « comme le membre de Set » ou « de Tebha » ou quelque expression semblable : le copiste a oublié cette phrase.

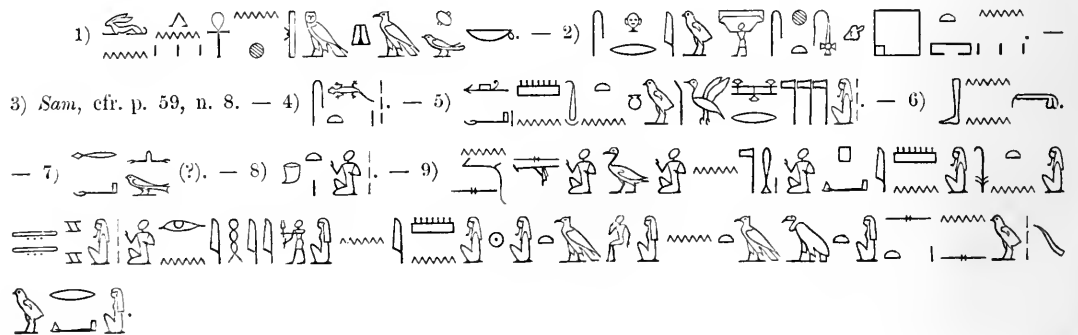
Une nouvelle subdivision commence, indiquée par des caractères rouges et avec le titre : « Répétition⁴ des paroles des pleureuses : » on continue en ces termes :

« Ô Osiris! taureau de l'occident l'unique⁵ stable qui s'élève parmi les dieux. Enfant fécond⁶ » etc.

Cet hymne se prolonge jusqu'à la page V, la ligne 23, après quoi on lit de nouveau : « Paroles des pleureuses », et un chant recommence qui se termine à la page 8, l. 13. A la page 6, l. 13, on remarque la phrase : « Viens! ton fils fait tomber Tebha au billot! » A la page 8, l. 13, on rencontre le titre : « La grande répétition, Paroles du Kherheb. » A la page 10, l. 19, commence un autre texte avec le même titre : « *Paroles des pleureuses.* » Il est du même genre que le précédent. On y rencontre la mention du dieu Set ou Typhon, des odeurs de Pount etc., et il se termine à la ligne 12 par la phrase IV-F PV. *C'est fini.*

Cette clause est suivie d'un assez grand espace blanc, au milieu duquel un scribe a écrit plus tard l'annonce suivante :

« Ceci est pernicieux⁷ à prononcer. Le prêtre divin du temple des juges⁸, le scribe d'Ammon du troisième ordre, le prêtre divin Nesikhem, fils du prêtre Petamon Sutedati-u, né de la chanteuse d'Ammon-Râ, l'enfant de la mère Setnesuura.⁹ »



« Écrit l'an 12, le quatrième mois de še, du pharaon Aleksantéros, fils d'Aleksantéros ¹.

« Premier des pères divins, prêtre d'Ammonrasonter, prêtre de Horus, de Ra, le plus ancien et le premier fils d'Ammon, le prêtre d'Ammon Spathunti (muni des deux cornes), le prêtre d'Osiris le grand des Perséas, le prêtre d'Osiris qui réside ² à Ašera, le prêtre d'Amun-ka-an ³ qui réside à Apetu;

« Le prêtre ⁴ du soleil, chef de la maison du temple d'Ammon de l'ordre second ⁵, scribe divin, secrétaire d'Ammon, de l'ordre second, le vicaire ⁶ d'Ammon du second et quatrième ordre,

« Le prêtre de Nofrehotep le vieux dieu, le prêtre de Nofrehotep le jeune dieu ⁷, le prêtre d'Osiris, de Horus, d'Isis, de Nephthys, du temple de Ra, prêtre de Khem, prêtre de Hathor, maîtresse du siège des durées de la vie ⁸, prêtre de Mehit, prêtre de Atum, maître du siège des durées de la vie, vicaire de Nofrehotep du quatrième ordre, prêtre du premier ordre du fils aîné de Nofrehotep, prêtre de et des dieux. »

Après tous ces titres du prêtre Nesikhem, fils de Pétamon, vivant l'an 12 d'Alexandre, le fils d'Alexandre le grand, le texte continue à la page 17 : « Prescriptions d'amener Sokaris sur le chemin mystérieux ⁹; paroles. » Ce livre contient des phrases du genre des suivantes :

« Ô! dirigeant ¹⁰ sorti du ventre!

« Ô! esprit aîné du premier cercle des dieux.

« Ô! seigneur à têtes et formes innombrables »; à la page 18, vers la fin, on lit : « A toi parle Isis, les qualités d'Isis sont énumérées, » à la dernière ligne on identifie cette déesse avec Neith ¹¹ : « Les parfums sont sur ses tempes, dans son nom celui de Neith. » Au bas de cette colonne se trouve une ligne qui n'appartient pas au même texte : « Elle se » repose à chaque place, on lui apporte des offrandes à toute place, la vénérable dans son » nom de Hathor, maîtresse du bassin rouge ¹². »

A la page 19 commence la litanie d'Hathor :

« Salut, Hathor, maîtresse de Thèbes!

« Salut, Hathor, maîtresse d'Héracléopolis!



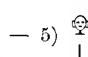
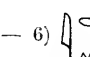

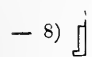
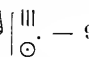



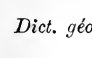
« Salut, Hathor, maîtresse d'Aphroditopolis ¹³!

« Salut, Hathor, dans la ville des sycomores ¹⁴!

« Salut, Hathor, à Rohesau ¹⁵!

« Salut, Hathor, à Šetescher!

« Salut, Hathor, du Sinai ¹⁶!

1)  — 2)  — 3)  — 4)  — 5)  — 6)  comp. *Revue égyptologique*, 1880, p. 22 ss.
— 7) Nofrehotep, la lune, vieillit au 15^e jour et naît le 2^e jour du mois; comp. *Revue égyptologique*, 1880, p. 25.
— 8)  — 9)  — 10)  — 11)  — 12)  BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 970. Il était situé à l'orient de Memphis. — 13) *Tepahe*. — 14) *Benha*. — 15) BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 460. — 16)  BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 970.

- « Salut, Hathor, de l'Anbu ¹ !
 « Salut, Hathor, de Oaoa ² !
 « Salut, Hathor, d'Amou ³ !
 « Salut, Hathor, d'Amam ⁴ !
 « Salut, la dame de la ville des six ⁵. »

Ce sont, comme on voit, les douze Hathors ⁶.

A la ligne 13 on lit : « Ô ! neuf musiciennes ⁷ tendez-nous vos mains sous ton père Osiris. Les ordres des prêtres ⁸ marchent quatre fois ! » La suite renferme encore des salutations jusqu'à la page 20, l. 5, où les prescriptions se terminent par un « *c'est fini* », qui précède un titre nouveau : « Paroles du 16^e jour, réception des musiciennes ⁹. » C'est un texte analogue à celui de la page 16. On y rencontre des formules telles que celles-ci : « Leurs noms resteront. Pas d'anéantissement à toujours pour Osiris, Hersiésis, Nephthys les » dieux ou déesses etc. »

La colonne 21 marque le début d'un *livre*. « C'est le commencement du livre pour faire » tomber Apophis l'ennemi de Ra, l'ennemi d'(Osiris) | v. s. f., le proclamé juste ¹⁰; fait dans » le temple d'Amonra, le seigneur des deux terres, résident dans les Apetu, pour aujourd'hui » et chaque jour ¹¹. » Six chapitres suivent le titre général; à la 2^e ligne, *le chapitre de cracher* ¹² sur Apophis, paroles. « Tu goûtes ¹³ Apophis quatre fois. » A la 5^e ligne, *le chapitre de charmer* ¹⁴ Apophis avec une lance de bronze ¹⁵. A la 9^e ligne, *le chapitre de prendre le harpon* ¹⁶ pour abattre ¹⁷ Apophis. A la 17^e ligne, *le chapitre d'enchaîner* ¹⁸ Apophis. A la 20^e ligne, *le chapitre de prendre le couteau* ¹⁹ pour abattre Apophis. A la 23^e ligne, *le chapitre de produire le feu contre Apophis*. A la page 22, l. 1, *des paroles magiques lorsqu'on jette Apophis dans le feu* ²⁰. « Que ce » chapitre, dit le texte, soit écrit en couleur verte ²¹, Apophis doit être fait en cire ²², et » son nom maudit gravé ²³ sur l'objet en couleur verte; il faut ensuite le mettre dans le feu, » et le feu le consume ²⁴ en présence de Râ. Faites cela au matin, au plein jour, ou au soir » en présence de Ra, lorsqu'il se repose en Ankhti, à la sixième heure de la nuit, à la » huitième du jour, quand la nuit tombe, à chaque heure de la nuit ou du jour, à un jour » de fête, au premier jour du mois, au sixième, au quinzième, à un jour quelconque et il



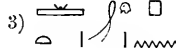
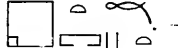


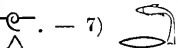

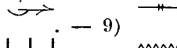
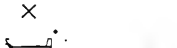
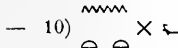
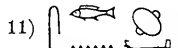

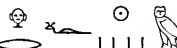
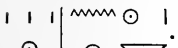

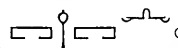
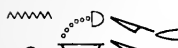
1) שֶׁרָ ב RUGSCH *Dict. géogr.*, p. 49. — 2) Au sud de l'Égypte. — 3) La ville Apis, *Revue égyptologique*, 1880, p. 39. — 4) Buto, BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 25. — 5) Comp. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 749 (?). — 6) Comp. sur ces Hathors, BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 972. — 7) — 8) — 9)

influences divines. — 9) — 10) — 11) — 12) — 13) — 14) — 15) — 16) — 17) — 18) — 19) — 20) — 21) — 22) — 23) — 24)

» n'y aura plus de foudre¹ ni de tonnerre² dans le ciel. » — Avec la ligne seconde commence un autre livre. C'est « le premier livre³ de faire tomber Apophis, l'ennemi de Ra ». A la page 23, l. 21, on rencontre un second livre de faire tomber Apophis, l'ennemi de Ra, mais le titre de šA-T est remplacé par HA-T⁴ demeure. A la fin du texte on lit : « Paroles » pour un individu purifié et lavé⁵, tout ennemi de Ra s'enfuira⁶. » A la page 25, l. 11, on rencontre un « Livre pour faire retourner Apophis, l'ennemi des⁷. A faire au » temps du matin ». A la ligne 21 de la même page, c'est un « Livre pour connaître les » transformations de Ra, pour faire tomber Apophis ». « Ce chapitre, comme dit le texte à la » page 27, est prononcé sur un Apophis, peint sur un rouleau nouveau en couleur verte, et » placé dans un étui⁸; son nom y est inscrit et ensuite on le liera⁹ et l'attachera¹⁰ et le » placera sur le feu, chaque jour. Charme pour ta jambe gauche; crachez sur elle quatre » fois, ce jour même et chaque jour¹¹. » — La page 27, l. 20, contient un livre du même titre que le précédent, et la page 28, l. 16, recommande de « cacher ce livre dans le trésor » pour que nul individu ne le voie¹². A la fin de cette ligne commence un autre chapitre sous le titre : « Livre mystérieux pour faire tomber Apophis ». Ce texte, continué au revers, se termine en ces termes : « Ce chapitre est prononcé en présence de Ra, sur le terrain » élevé de l'île des deux glaives¹³, pour faire que le roi devienne vieux dans la vie. Ce » livre est appelé : *Livre du seigneur universel*. C'EST FINI. »

Après les douze lignes du texte précédent, on énumère tous les noms¹⁴ d'Apophis au nombre de trente. La seconde page contient une prescription pour faire usage de ce texte; et la page suivante une « louange à Ra après tout ce qui précède¹⁵ ». Ce texte de 18 lignes se termine lui aussi par : *c'est fini*.

La date du papyrus est aisée à fixer. Alexandre II, fils d'Alexandre le Grand ou I^{er} et de Roxane, régna douze années, selon le canon de Ptolémée et probablement aussi selon le canon des Égyptiens. Ce fut donc pendant la dernière année de son règne officiel, l'an 305 avant notre ère, que le livre fut écrit. Mais comme Alexandre II fut assassiné en l'an 311, les six années qui séparent sa mort de l'avènement officiel de Ptolémée Soter furent ajoutées aux années du règne effectif de ce prince, comme l'avait accepté M. LEPSIUS¹⁶, se plaçant

- 1) . — 2) . — 3) . — 4) . — 5) .
. — 6) . — 7) . — 8) . — 9) .
— 10) . — 11) . — 12) . — 13) .
. — 14) . — 15) .
. — 16) LEPSIUS, *Ueber einige Ergebnisse der ägyptischen Denkmäler für die Kenntniss der Ptolemäer-Geschichte*, p. 8.

dans l'hypothèse que l'histoire de ce temps, telle que nous la rapportent les auteurs grecs, est exactement racontée. Toutefois M. BRUGSCH a signalé déjà une stèle de l'an 7 de ce prince¹ et M. REVILLOUT a publié, dans la *Revue égyptologique*, différentes pièces dont l'une est datée de l'an 13. Si l'on admet qu'il faille rattacher au règne d'Alexandre II quelques mois de l'an I^{er} de Soter, cette différence s'expliquera aisément. M. REVILLOUT a démontré en effet que Ptolémée Soter succéda immédiatement à Alexandre II².

Je me bornerai à ajouter quelques mots au sujet du nom de *Tebha* qui se rencontre ici auprès de celui de Set, et dont le membre viril surtout est signalé.

Dans les textes du temps des Ptolémées, le nom est dérivé de Teb, ainsi que celui de la ville d'Edfou, Atbo, le lieu particulièrement dédié au dieu Horus. Je regarde l'explication linguistique des prêtres d'Edfou pour impossible et M. BRUGSCH lui-même n'en paraît pas être non plus très satisfait; autant du moins qu'on peut en juger d'après l'article qu'il a écrit sur Teb, dans son *Dictionnaire géographique*. Le nom de *Teb* ou *Edfou*, paraît dériver plutôt du nom du temple lui-même. *TEB* est une caisse, un étui, un petit sanctuaire. Si cependant ce n'est pas l'origine réelle, *Tebha* pourrait bien être une combinaison de *TEB* et de *HA*, percer le malin. Il faut remarquer toutefois que le nom de *Tebha*, synonyme de Set, ne s'est rencontré jusqu'à présent dans aucun texte plus ancien que le nôtre. Notre papyrus date de l'an 305 et les exemples si intéressants que M. BRUGSCH a transcrits à Edfou sont du temps des derniers Ptolémées. Je crois donc que le nom du dieu est d'origine étrangère, mais, cela admis, à quelle influence doit-on le rapporter? Ce n'est pas, je pense, à l'influence directe de la Phénicie ou de l'Asie, car les dieux phéniciens Sydyk, Baal, Astarte, et Anaitis étaient connus depuis le temps des Ramessides. Je tiens pour certain au contraire que nous avons à voir dans *Tebha* le *Typhon* grec, introduit, soit après les conquêtes d'Alexandre, soit un peu auparavant par suite des rapports perpétuels qui s'établirent entre l'Égypte et la Grèce au temps de la XXVI^e dynastie.

Le premier livre de notre recueil appartient à la catégorie des *Lamentations d'Isis et de Nephthys* que M. DE HORRACK a traitées, et dont il a publié le texte. Quelques autres documents du même genre existent encore et M. BRUGSCH le premier en a signalé un dans la première livraison de la *Revue égyptologique*, celui-ci tiré d'un manuscrit du Louvre³, où il termine, avec d'autres traités, un exemplaire du *Livre des morts* aussi complet que celui de Turin. Il en cite trois lignes dans son étude sur le lac Maréotis, dont nous avons tiré déjà des notes précieuses, et ces trois lignes correspondent à un passage du manuscrit de Berlin, publié par M. DE HORRACK et se retrouvent encore à deux reprises dans un autre texte, conservé au Musée de Leyde. Ce recueil qui contient plusieurs livres ou chapitres supplémentaires au *Livre des morts*, nous montre que le canon officiel des textes funéraires n'a été clos qu'avec les dernières preuves d'activité de l'esprit antique égyptien.

W. PLEYTE.

1) *Zeitschrift*, 1871, p. 1 sqq. — 2) *Revue égyptologique*, p. 8, 15. — 3) *Catalogue* de DEVÉRIA, III, 99.

PETITES NOTES DE CRITIQUE ET DE PHILOGIE.

(Troisième article.)

§ 31. *Stèle du musée de Stockholm.* — En haut, le disque solaire, au-dessous duquel sont couchés deux chacals affrontés. Sous cette représentation, on voit une oblation funéraire. Un homme est debout en adoration devant une table chargée d'offrandes diverses : Osiris, Horus et Isis, la dernière coiffée de ☉, sont l'objet de l'acte religieux. Au-dessous de ce tableau funéraire se déploie une inscription en dix lignes. La voici :



Handwritten notes:
 1) ...
 2) ...

« Qu'une offrande royale soit accordée par Osiris, Khent-Amenti, dieu grand, seigneur d'Abydos, par Horus, le vengeur de son père, par Isis la grande, mère des dieux, par Apmatenou du Sud, possesseur des pays, par Anubis, l'embaumeur, seigneur de la terre sainte, par Hekt, par Shenket(?)¹, — le grand cycle divin qui réside à la ville d'Abydos, qu'il donne² des offrandes en toutes les choses bonnes, pures et douces, de la corde, de l'étoffe,


1) Le nom de cette divinité ne m'est pas connu par ailleurs. Je préférerais lire : je citerai, en faveur de cette conjecture, le chapitre 142 du *Todtenbuch*, qui nous donne à côté de la déesse (ligne 18), une autre appelée .




2) Le pronom renvoie ici à , expression sommaire pour les divinités mentionnées.




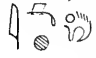
de l'huile, des aliments, des provisions, du vin, du lait, de la bière ¹, toute chose (présentée) sur l'autel, dont vit un dieu, au *ka* de l'Osiris, cousin royal *Khonsouiriris*, le véridique, fils de *Harnal*, le véridique; sa mère était la dame *Istiriris*, la véridique.

Il dit : Je suis venu à toi, Osiris, pour contempler tes perfections, j'ai marché selon ta volonté. Que ton souffle ne s'éloigne ² pas, que je sente Ounnefer ³, qu'adorent les habitants de la terre sainte ⁴; accorde que j'arrive à la belle région de l'occident, au champ ⁵ d'Akert du grand dieu Osiris, roi de la région inférieure, prince des vivants
⁶, accorde, que j'apparaisse en âme de Rosta, que j'entre et que je sorte dans la région inférieure, à la compagnie du dieu grand, que l'on ne m'arrête pas à la salle à colonnes des deux divinités du vrai, que mon corps ne soit pas détruit; Anubis, que ses doigts soient sur moi dans les coffres ⁷ d'Osiris. »

Cette petite inscription est, comme on le voit, de date très récente. Certaines particularités en sautent immédiatement aux yeux de l'investigateur, par exemple l'ordre fort inusité des offrandes. La copie qui j'en y ai communiquée est faite d'après une photographie que j'ai vérifiée sur le monument original. Je suis en mesure alors de garantir de l'exactitude de notre texte tel que je l'ai donné ici ⁸.

Si je ne me trompe, la stèle provient de l'ancienne nécropole d'Abydos. Outre les autres particularités, celle de la présence de la déesse  m'a porté à cette supposition relativement à la provenance de notre texte.

§ 32. Le signe  qui, comme on le sait bien, se manifeste vers l'époque Ptolémaïque ⁹, en variante du groupe fréquent , représente une partie de la tête d'un épervier : celle qui entoure l'œil de cet oiseau ¹⁰. Par conséquent, le signe en question doit avoir désigné originairement, dans l'écriture hiéroglyphique, cette partie du corps. Reste maintenant à savoir si la valeur de  convient à un pareil sens.


Je crois que l'on peut considérer notre groupe  comme composé de deux éléments, bien distincts :  « forme pronominale », selon DE ROUGÉ ¹¹, appropriée à « former des démonstratifs relatifs », et  ¹² « désignation de l'œil », spécialement de l'œil du dieu solaire, dont l'épervier est notoirement le représentant.  signifierait, dans ce cas,


1) On remarque l'ordre inusité, dans lequel se suivent les différentes offrandes.

2) Litt. : « ne transgresse pas. »

3) On peut-être bien : « que ton souffle, que l'odeur d'Osiris ne s'éloignent pas. »

4) Traduction incertaine.

5) Peut-être faut-il lire  voir *Recueil*, I, p. 204.

6) Le commencement de cet enchaînement de phrases étant effacé dans l'original, je n'en donnerai qu'une traduction conjecturale : « le pacificateur, dont la volonté n'est pas écartée, . . . je ne suis pas tombé dans la disgrâce du roi, à cause de ma discrétion. » Si  se rapportait ici à Osiris, on pourrait traduire : « Que je ne tombe pas dans la disgrâce de toi, roi » etc. Mais je me reconnais incapable de donner une explication claire et certaine de ce passage.


7) Le défunt avait plusieurs coffres, probablement comme Osiris, lui-même, en avait eu.

8) La généalogie de notre stèle est établie fort exactement par M. LIEBLEIN (*Dict. de noms propres*).

9) BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 75.


10) Voir par exemple MARIETTE-BEY, *Monuments divers*, pl. 29, e, 2 (l'épervier ici représenté!)


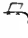
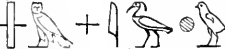

11) *Chrestomathie égyptienne*, vol. II, p. 74.


12) Voir BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 112. Cf. aussi le groupe  (stèle de


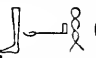
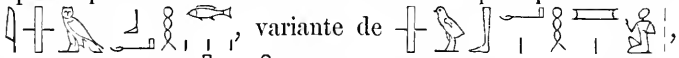
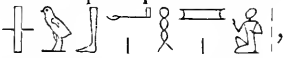
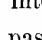
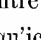
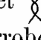
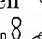

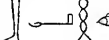



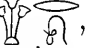

REINISCH, *Chrestomathie*, I, 15).

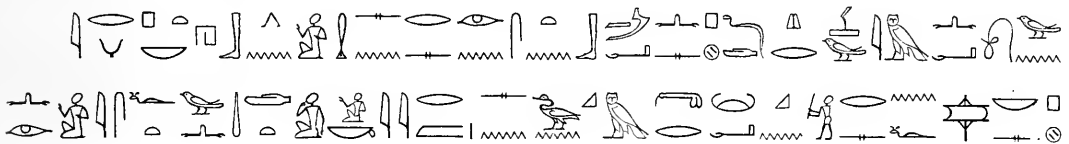
« celui ou ce qui est attaché, qui appartient, à l'œil d'épervier », c'est-à-dire « ce qui entoure l'œil d'épervier », tout comme par exemple  signifie « ce qui appartient à l'estomac », « les entrailles ».

Une fois admis cette étymologie du groupe présumé  « partie de la tête qui entoure l'œil de l'épervier », on comprend aisément que ce signe ait pu se confondre en usage avec le signe  « l'état de béatitude, le béatifié », le dernier groupe étant divisé étymologiquement en , d'après M. BRUGSCH, c'est-à-dire en des éléments presque identiques par la prononciation avec ceux qui forment partie du mot présumé . Car, selon une règle des mieux établies de l'écriture Ptolémaïque, les signes ayant la même valeur phonétique peuvent s'employer indifféremment pour produire cette lecture, quelque soit du reste le sens du mot qu'elle doit rendre.

Je suppose donc qu'il y a eu, en égyptien, un mot  signifiant « la partie du corps qui entoure l'œil de l'épervier ». Les égyptologues seront à même sans doute de vérifier l'exactitude de cette conjecture, les monuments des basses époques étant encore loin de nous avoir révélé leurs secrets.

§ 33. La valeur, restée longtemps inconnue, du signe  a été déterminée fort bien par M. STERN², d'après une variante de l'ancien empire, rapprochée d'une autre tirée du papyrus Ebers. Cette lecture  (je lirai volontiers *bāh*, au lieu de *behā*, comme le veut M. STERN, surtout parce que les monuments de l'ancien empire qui nous font voir ce groupe, dans l'expression , variante de , le plus souvent représentant  intercalé entre  et , et qu'aussi le copte semble avoir adopté la même suite de sons), n'a pas été jusqu'ici corroborée par le témoignage de monuments plus récents. On peut donc se demander si elle était inhérente au signe en question, durant tout le développement de la langue pharaonique, ou s'il faut la borner aux temps les plus reculés. Les formes coptes *οοορι*, *οωωρε*, qui correspondent à l'ancien , nous mènent pourtant à la supposition qu'à un moment donné l'ancien  de  a dû se changer en  ou *@*; il serait au moins fort étrange que le changement de *b* en *ou* se fût produit justement à l'heure où l'on a commencé à écrire le copte et non pas avant.

Ces considérations sont confirmées par la comparaison des deux inscriptions de , dont l'une a été publiée par M. EBERS³, l'autre par M. GREENE⁴. Voici le passage qui me paraît concluant pour la manière dont il faut lire le signe , au moins depuis l'époque de la XXVI^e dynastie :



1) Voir DÜMICHEN dans la *Zeitschrift*, 1866, p. 61.

2) *Zeitschrift*, 1874, p. 91.

3) EBERS, *Die naophore Statue des Harual*. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1873, p. 137—147. Le texte a été assez mal gravé sur les faces de la statue, d'après M. EBERS.

4) GREENE, *Fouilles exécutées à Thèbes*, pl. IX et X. — M. PIEHL a donné dans le *Journal asiatique*, février-mars 1881, p. 159 à 178, l'analyse complète des deux inscriptions. — R.

« Chaque mission que m'a donnée sa Majesté, je l'ai mise en œuvre soigneusement; jamais je n'ai dit de mensonge, en cela, je n'ai pas porté de préjudice, je n'ai pas été malhonnête, je n'ai pas dit au sujet d'un autre, qu'il était cela, quand j'ai paru par devant (le tribunal) pour décerner la victoire, pour donner du souffle au vertueux. »

La partie correspondante du texte de M. EBERS est à peu près identique avec celle-là, sauf la fin qui est conçue comme il suit :



Ce qu'a traduit ce savant : « Nicht sprach ich über einen andern unter den Leuten, auftretend als Zeuge um zu vergrössern, zu verkleinern und abzutrennen von seinem Namen den Ruhm eines Herrn der Tugend ». Cette explication me paraît un peu hasardée, car plusieurs des mots de cette phrase n'ont pas en général l'acception que leur a conférée M. EBERS. Du reste le texte est assurément fautif en cet endroit. Pour le moment, je me bornerai à relever les deux variantes qui nous intéressent particulièrement, dans les deux textes :

à côté de , d'où il s'en suit évidemment que équivaut à ou peut-être à .

Cette valeur, non signalée jusqu'ici, du signe se montre d'un côté comme une forme développée assez régulièrement de l'ancienne de l'autre côté elle n'est presque qu'une transcription hiéroglyphique de ses descendants coptes $\sigma\omega\omega\epsilon$, $\sigma\omega\omega\iota$ ¹.

§ 34. Quelques passages de l'inscription de Kouban ². — Quand j'ai repris, il y a quelque temps, l'étude de ce texte important, j'ai eu recours aux deux traductions qui en ont paru les dernières, dues aux maîtres de notre science, MM. BIRCH ³ et BRUGSCH ⁴. Il m'a paru qu'en quelques endroits, ces interprétations, du reste aussi élégantes l'une que l'autre, laissaient quelque peu à désirer. Je compte indiquer ici les points où je diffère de ces savants, en citant leurs traductions, en même temps que je vais chercher à établir le sens qui me paraît convenir le mieux à chaque passage.

1. Ligne 9 :

M. BIRCH : « Complaints came from the transporters of the gold about their condition. Those who reached there died of thirst on the road as well as the asses which were with them. »


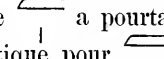
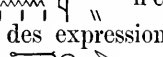
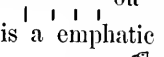
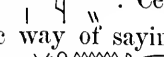
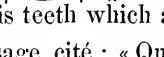
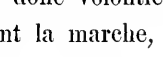
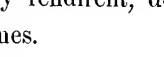
1) Il serait possible que fût une forme dialecte de Du reste, un mot présumé (cf. la variante) et le verbe « chasser aux poissons », « pêcheur » serait à $\sigma\omega\omega\epsilon$ « piscator », ce que est à $\sigma\omega\omega\iota$ « addere ».

2) Voir REINISCH, *Aegyptische Chrestomathie*, pl. 10.

3) *Records of the Past*, vol. VIII, p. 75—81 (1876).

4) *Geschichte Aegyptens unter den Pharaonen*, Leipzig, 1877, p. 531—537.

M. BRUGSCH : « Es wären dorthin gezogen einige Goldwäscher, nach der Stelle, wo jenes wäre, doch seien die, welche daselbst angelangt waren, gestorben von Durst auf der Strasse sammt den Eseln, welche bei ihnen waren. »

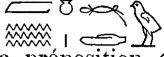
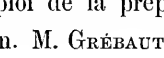
La difficulté roule ici sur le membre de phrase , et les deux traductions m'en paraissent un peu factices. Le groupe  a pourtant ici son sens originaire, et l'expression  n'est qu'une forme emphatique pour  ou . Cela est prouvé par des expressions comme , laquelle « is a emphatic way of saying her heart »¹ ou  « his teeth which are to him », ou bien  etc. Je traduirai donc volontiers le passage cité : « Quelques laveurs d'or s'y rendirent, dont la moitié, pendant la marche, périrent de soif sur le chemin, avec leurs ânes. »

2. Ligne 10 : 


M. BIRCH : « They did not find what they required to drink either in mounting or descending for the water-skins : no more gold was brought from that arid country. »


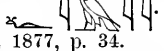
M. BRUGSCH : « Nicht fände man für diese das Nothdürftige zum Tränken beim Heraufsteigen, es sei denn dass der Regen vom Himmel fiel. So könne kein Gold in diesem Lande gewonnen werden wegen des Wassermangels. »


Je traduirai volontiers, quoique avec réserve : « Ils ne pouvaient trouver leur nécessité en eau, soit qu'ils montèrent, soit qu'ils descendirent, à l'exception de l'eau d'outre², de sorte qu'il ne fût pas possible d'obtenir de l'or de ce pays, à cause du manque d'eau. »


La *crux interpretum* gît ici dans le membre de phrase  que j'ai rendu par « à l'exception de l'eau d'outre ». En effet, l'emploi de la préposition  dans le sens de « en dehors de, à l'exception de » est peu commun. M. GRÉBAUT nous en a donné cependant quelques preuves certaines³.

3. Ligne 15 : 


M. BIRCH : « What place of road do you not know, who then is so finished as thou art. Does the world contain a place that you do not see. Is there any country that you do not penetrate as you wish. »

1) Voir LE PAGE RENOUF dans la *Zeitschrift*, 1877, p. 108. L'expression emphatique  est analogue à celle de . Voir DE ROUGÉ, *Chrestomathie*, II, p. 74, BRUGSCH, *Zeitschrift*, 1874, p. 148, et ERMAN, *Zeitschrift*, 1877, p. 34.


2) Qu'ils avaient naturellement emportée. Je n'ai pu consulter l'ouvrage de M. CHABAS sur les *Inscriptions des mines d'or*, que cite M. PIERRET dans l'article  (*Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 596).

3) *Recueil de Travaux rel. à la phil. égypt.*, vol. I, p. 88. Les exemples ici mentionnés ont un sens local; cependant la transition du local au temporel, et ensuite au modal est tellement réglée dans toutes les langues que cette circonstance me semble, à elle seule, suffire à justifier le sens que j'ai attribué à  dans le passage, mentionné en haut.

M. BRUGSCH : « Wo steckt denn das, was Du nicht wüsstest? Wer ist denn der Weise welcher wäre gleich wie Du? Kein Ort ist vorhanden, den Du nicht geschaut hättest, kein Land gibt es, das Du nicht betreten hättest. »

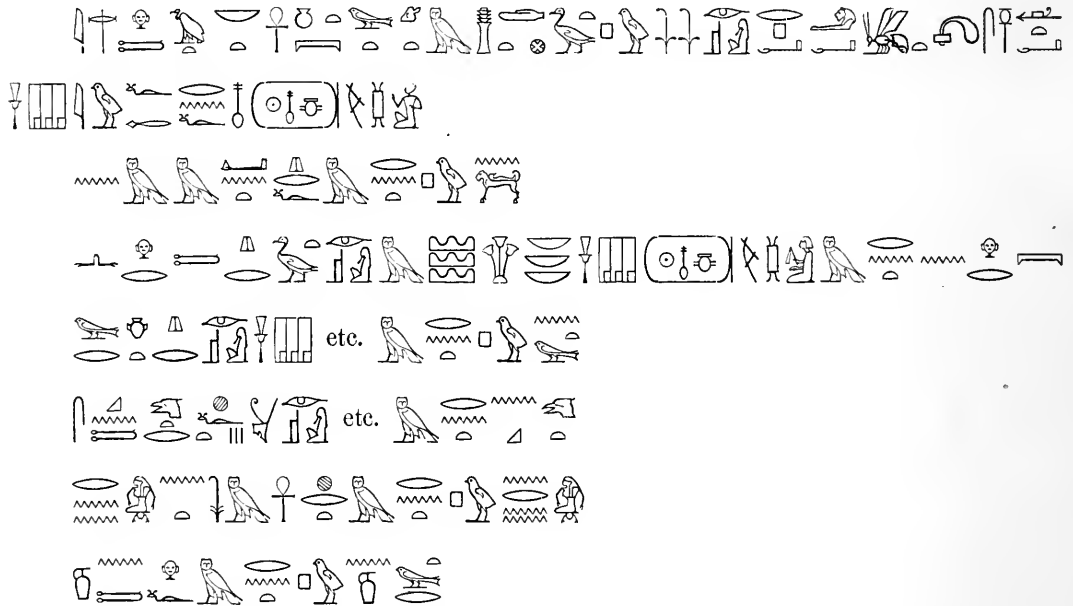
Ici ma traduction est complètement celle de M. BRUGSCH, dont la copie de notre texte doit cependant différer un peu de celle de REINISCH comme de celle de PRISSE.

Je suppose que M. BRUGSCH a lu la clause finale de la manière que voici :

c'est-à-dire deux phrases parallèles, chacune commençant par une négation. Mais y a-t-il une négation ? Ce passage semble l'indiquer et M. BRUGSCH nous en fait connaître l'existence dans un autre travail², sans toutefois en donner des preuves. Sur ce point, je dois donc avouer mon ignorance.

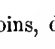

§ 35. Le « Museo Gregoriano » du Vatican, qui pourrait s'appeler à juste titre *une petite nécropole saïte*, possède deux sarcophages saïtes en basalte noir, qui, tous deux, contiennent les mêmes inscriptions, sauf les noms et les titres des défunts. Quoique elles soient conçues dans un langage un peu mystique, ces inscriptions ne manquent pas d'intérêt, au moins pour la grammaire.

J'en donne ici un spécimen, que je me dispense pourtant de traduire, me bornant à indiquer le parallélisme des membres, qui du reste ressort fort bien de l'allitération.



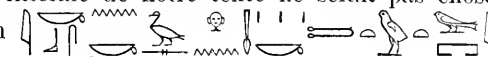
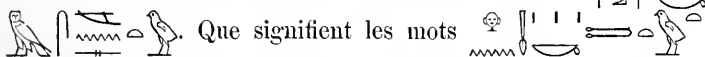
1) Je n'ai pas trouvé d'exemple où le verbe  ait le sens de « contenir, renfermer ».



2) Voir *Zeitschrift*, 1874, p. 144 : «   *ata* ist gleichbedeutend mit $\Delta\tau$ (non, absque) ».

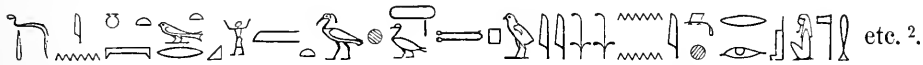
Il me paraît probable qu'au moins, dans certains cas, où le signe  a la valeur de \int , on peut le regarder comme une forme défigurée de  (BRUGSCH, *Uebersicht*, n° 362).

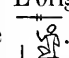

3) Pour des textes analogues voir BRUGSCH, *Recueil*, I, pl. 8, n° 2; EBERS dans la *Zeitschrift*, 1878, p. 50 et seq.




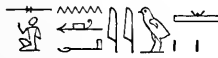


L'inscription court autour du sarcophage, de sorte que le commencement et la fin se rencontrent, du côté de la tête. Une traduction littérale de notre texte ne serait pas chose difficile à donner, sauf pour une partie de la fin . Que signifient les mots  ?


Dans la phrase initiale, je regarde le groupe  comme correspondant au  d'autres textes, ou à l'auxiliaire copte *ne* ¹, et je me permets de citer un exemple de plus de cette forme curieuse :



§ 36. L'origine du préfixe copte *ca* est, comme on le suppose, au moins en partie le mot antique . Jusqu'ici on n'a pas, à ma connaissance, donné des preuves tout-à-fait concluantes en faveur de cette opinion. Si nous consultons M. DE ROUGÉ, il nous enseigne sur cette question : « Le préfixe *ca* indique, en copte, un nom de métier : *ca-noia* « boulanger » de *oia* « pain ». Je crois que ce préfixe *ca* a pour origine le mot antique  *se* « un homme, un individu » les substantifs désignent plus ou moins expressément des qualificatifs; la langue antique ne distinguait ces sortes de noms par aucune addition; les noms de métier s'y présentent, comme les autres, sous la forme simple du radical, ou avec l'addition d'*i* final ³. »

Voici cependant quelques exemples de  préfixe, tous datant de la XII^e dynastie :

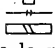
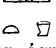
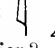

-  « homme du vrai » ⁴,
-  « un homme singulier » ⁵,
-  « un homme de la coudée » ⁶,
-  « homme de l'équilibre » ⁷.

Je n'ai pas trouvé de cas où le groupe  « garder, gardien », ait paru s'employer d'une manière qui pourrait nous mener à y voir l'ascendant du copte *ca*. Et quant



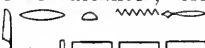

1) Voir MASPERO dans la *Zeitschrift*, 1877, p. 111—113.


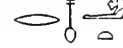

2) Voir LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 271 d. La même planche contient sous la lettre *c* un petit texte fort instructif par rapport à l'allitération qu'il renferme :



Ici  répond à  et  à . N'y a-t-il pas une preuve de plus pour l'existence de la métathèse en égyptien?

3) DE ROUGÉ, *Chrestomathie égyptienne*, II, p. 5.
 4) DE ROUGÉ, *Recueil d'Inscriptions copiées en Égypte*, pl. 303.
 5) *Ibid.*, pl. 303.
 6) *Ibid.*, pl. 289.
 7) SHARPE, *Egyptian Inscriptions, second series*, pl. 84.

au mot  qui se voit dans le titre , il ne doit pas se lire *sâu*, comme le veut M. PIERRET¹, mais *ar* ou *ari*. Cela est démontré par nombre de variantes, dont voici quelques spécimens, tiré d'un monument inédit du musée de Turin² : ,  etc.

De même, le titre , qui est fréquent surtout à l'époque des Saïtes, doit-il se lire *ar-nefer-hat*, et non pas *sa-nefer-hat*; témoin, des variantes comme ,  etc.

UPSALA, le 17 septembre 1880.

KARL PIEHL.

LE TEMPLE D'APET

OÙ EST ENGENDRÉ L'OSIRIS DE THÈBES ✓

PAR

M. DE ROCHEMONTEIX.

I.

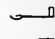

DESCRIPTION GÉNÉRALE, HISTOIRE ET PLAN DU TEMPLE D'APET.

Le monument que j'appelle ainsi est situé à Karnac. C'est le même que la commission d'Égypte a nommé « le petit temple du Sud », N. LHÔTE « le petit temple d'Hathor », et que M. LEPSIUS a désigné par la lettre *U*, dans son plan des ruines de Karnac.

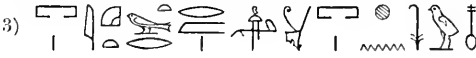
État actuel et aspect général.

Quand on vient de Louqsor par l'allée de béliers qui précède la magnifique porte d'Evergète, on l'aperçoit au milieu des maisons du village, tout contre le temple de Chons³, dont il semble une annexe. Des édifices de cette partie de Thèbes, c'est le mieux conservé; toutes les parties décorées en sont accessibles à l'étude. Quelques murs en briques élevés pour combler les brèches principales, les déblaiements entrepris, par CHAMPOLLION qui l'habita, puis par MARIETTE qui en a fait un dépôt d'antiquités, lui ont rendu à l'intérieur son aspect primitif. Les voyageurs qui, après avoir visité la salle des prêtres d'Ammon, bravent le soleil pour venir jusque là, en passent rarement le seuil. Une façade étroite et nue refroidit la curiosité, et lorsque le gardien, après de longs efforts, a fait céder la serrure d'une lourde porte arabe, l'odeur des milliers de chauve-souris qui se cachent dans les chambres du fond, l'obscurité coupée mais non dissipée par les rayons lumineux tombant des ouvertures de la

1) *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, vol. I, p. 64 à 66.

2) Stèle n° 16 (de la douzième dynastie). Ce monument montre bien que le groupe  avait, au moins quelquefois, la valeur de « grenier, magasin ». On y trouve mentionné en effet : 

 etc.


3) 



voûte, font renoncer les plus intrépides au désir d'aller plus avant. L'archéologue plus patient, après avoir pénétré à l'intérieur, se trouve dans une salle presque carrée, supportée par deux colonnes à chapiteau en forme de bouquet de papyrus, avec un abaque assez élevé sur les quatre faces duquel a été gravée une tête d'Hathor; de toutes parts gisent des fragments de statue, des têtes de sphinx, des tables d'offrandes, sur lesquels la lumière découpe des surfaces éblouissantes de l'effet le plus bizarre. A droite et à gauche s'ouvrent des portes étroites; les unes sont murées, les autres donnent accès dans des chambres encombrées de poteries antiques. Le fond de la salle forme comme une seconde façade, qui laisse entrevoir par une large entrée une autre salle, dans laquelle trois portes d'assez bon style conduisent aux chambres *mystérieuses* proprement dites (marquées sur le plan *A, B, C*). Les deux chambres latérales *B* et *C* sont faiblement éclairées, et on y distingue avec peine les sculptures empâtées par une suie noir et gluante. Dans celle du fond, la plus petite, l'obscurité est complète : une odeur méphitique y règne, et les premiers pas du visiteur soulèvent les chauves-souris qui envahissent en tourbillonnant le reste de l'édifice et rendent extrêmement pénible l'étude des tableaux supérieurs. C'est cette chambre qui formait le sanctuaire du temple.

Telle est la partie aujourd'hui accessible du monument. Mais d'autres petites salles se groupent autour de celles que j'ai décrites, de manière à carrer l'enceinte de l'édifice. Celles du sud sont presque entièrement remplies de décombres et n'ont d'ailleurs aucune décoration; quant à celles du nord, [de même que l'escalier qui conduisait aux terrasses, elles semblent à l'extérieur du temple, par suite de l'éboulement de la partie nord du mur d'enceinte. Mon plan rend compte de l'état actuel des lieux.

De la destination du temple.

On ne saurait dire, d'une manière générale, que le temple est consacré à un dieu, comme nous l'entendons pour des monuments tels que ceux de Karnac, de Dendérah, d'Edfou, de Philæ, etc., où la divinité sous les noms d'Ammon, d'Hathor, d'Horus, d'Isis, etc., accomplit chaque jour sa carrière, à l'image du soleil, et où elle reçoit, dans les rôles correspondant à ses diverses étapes, et sous la forme qui les résume tous, les hommages des humains. Il s'élève sur un sol sacré, celui où a été engendré Osiris-Thébaïn, et est destiné à célébrer ce grand événement mythologique; aussi les inscriptions l'appellent-elles « *le lieu de l'engendrement du Dieu* » 

Mais bien qu'érigé en l'honneur d'Osiris, comme le déclarent plusieurs dédicaces, il ne porte pas le nom de ce dieu; il est le temple de « la grande *Apet*, la mère divine », dont l'image occupe le sanctuaire, et qui, dans les représentations, prend souvent la première place. C'est donc le principe femelle dont les flancs ont porté le dieu, le *réceptif*, comme dit Platon, où il a été engendré, qui, sous le nom d'*Apet* forme la divinité principale du temple; Osiris, comme dieu fils, ne vient qu'au second rang.

Dès l'entrée, la pensée des constructeurs est révélée par les *têtes d'Hathor* placées au-dessus des chapiteaux des colonnes pour indiquer symboliquement que le monument a été consacré à une déesse¹.

1) C'est ce qui fit croire à N. LHÔTE que le temple était consacré à Hathor, à laquelle la tête à oreilles de vache était attribuée exclusivement; tandis que cet emblème convient à toute divinité femelle.

Je vais rechercher comment les Ptolémées ont conçu le plan et la décoration d'un tel édifice.

Histoire.

Le temple est en effet de construction grecque. C'est Ptolémée IX Evergète II qui en fut le fondateur; mais dans son projet, le monument ne devait pas s'arrêter à la façade actuelle; les gros murs latéraux se continuent et semblent destinés à former soit une cour, soit une seconde salle hypostyle; le plan donne ce qui en subsiste encore au-dessus du sol; le reste a été démoli et les arrasements en sont cachés sous les maisons voisines. Les travaux interrompus après Evergète, ne furent pas repris du vivant de sa femme Cléopâtre Coccê. Le temple d'Apet devait rester inachevé. On sait que Soter II, à son retour d'exil, châtia rudement les habitants de Thèbes; cette ville ne s'en releva pas, et tomba, pour ainsi dire, en disgrâce. De nombreuses constructions, commencées au sud et à l'ouest de Karnac, témoignent d'une interruption méthodique. On se contenta par la suite de mettre en état les monuments à peu près terminés.

Ainsi, Ptolémée Denys, sans continuer les décorations de l'intérieur, fit seulement sculpter les montants extérieurs de la porte d'entrée pour donner une façade au temple. Enfin sous Auguste, on entreprit sur le mur méridional extérieur des travaux qui ne furent pas achevés¹.

Le plan indique les parties décorées. On y voit qu'Evergète fit sculpter la salle *D* et les trois chambres qui y ont accès; qu'il commença la décoration de la chambre nord *F-H*, et, dans la salle sud correspondante, ne fit que mettre ses cartouches sur les montants de la porte.

Le temple d'Apet était un trop petit monument perdu dans la masse des édifices de Karnac pour exciter la curiosité banale des voyageurs, et on n'y trouve pas les inscriptions et les emblèmes gravés qui abondent dans les grands temples. Mais, après l'abolition du culte égyptien par Théodose, il subit le sort commun des édifices de Thèbes, et devint peut-être une église chrétienne. A l'extérieur, une des fenêtres de la grande salle a été évidée en forme de niche, pour donner asile à quelque image de saint, et une croix copte, gravée auprès, sanctifie la paroi.

La transition d'un culte à l'autre n'y fut pas moins violente qu'ailleurs; l'intérieur a été profané, et les exécuteurs du christianisme y ont accompli les martellements méthodiques qu'on déplore presque partout.

Enfin, il a dans la suite servi d'habitation aux Fellahs qui y ont laissé la couche de suie, dont l'épaisseur et l'aéreté opposent à l'estampeur ou au copiste des difficultés souvent insurmontables.

Telle est l'histoire du monument depuis sa fondation. Mais Evergète est-il le véritable fondateur du temple d'Apet? A-t-il voulu rendre hommage à une tradition qui faisait naître Osiris à Thèbes, et choisi l'emplacement qui lui parut le plus conforme aux anciens souvenirs? Ou bien n'a-t-il fait que relever un édifice plus ancien? Nous sommes moins heureux que pour d'autres temples, et les inscriptions ne nous donnent aucun renseignement à cet égard.

La magnifique statue Saïte en serpentine verte de la déesse Apet à corps d'hippopotame,

¹) On voit par d'autres temples non terminés que les parties qu'il était nécessaire de décorer étaient principalement le sanctuaire et l'extérieur.

trouvée l'année dernière par M. MARIETTE, non loin de là, sur l'emplacement de la ville antique, peut provenir d'un temple plus ancien, et avoir été, après l'abolition du culte, enlevée au sanctuaire actuel.

Quoi qu'il en soit, l'emplacement choisi a sa signification. Le temple d'Apet est le lieu de l'engendrement d'Osiris, et, comme tel, il a été placé dans l'intérieur de la grande enceinte qui entourait le temple de Chons (le dieu enfant qui, à Thèbes, renaît chaque matin), enceinte qui devient ainsi l'enclos des naissances divines.

Orientation.

Mais l'orientation diffère de celle du monument où trône le troisième personnage de la Triade Thébaine. Généralement, les temples égyptiens ne sont pas orientés, la façade regarde le fleuve qui est le centre de l'Égypte. Quelques-uns font exception à cette règle, soit pour répondre à des exigences locales, soit pour des motifs symboliques; à Edfou, par exemple, le temple regarde le midi, la région céleste d'où Hor-Houd illumine le monde. La même pensée a sans doute guidé les constructeurs du temple de Chons, le dieu à tête d'épervier, le soleil vainqueur, dissipant les mauvaises influences, qui doit avoir, comme l'épervier, sa face tournée vers le soleil. Il n'en est pas de même du « lieu de l'engendrement » d'Osiris; il regarde le fleuve, c'est-à-dire, l'ouest¹, rentrant ainsi dans la règle générale qui devient ici symbolique. N'est-ce point dans la montagne d'occident que le dieu, victime de Typhon, prépare ses renaissances, c'est-à-dire, est engendré chaque nuit dans le sein d'Apet?

Plan.

Le plan du temple est aussi simple et aussi ingénieux que possible. Il est l'œuvre de l'école ptolémaïque qui modifiant les traditions pharaoniques a créé le plan d'Edfou et de Dendérah, plan imité par les derniers Ptolémées et les Romains, et sans doute considéré par eux comme le type de la perfection, de la conformité aux règles du Rituel (comp. petit temple au sud de *Médinèh-Thabou*, temple de *Šen-Hour*, etc.; voy. MARIETTE, *Dendérah*, I, 65).

J'ai déjà donné une idée de la disposition intérieure de l'édifice. Au premier coup d'œil deux divisions, matériellement indiquées, peuvent être reconnues:

1° La première réunit les lieux de réunion, de passage, de dépôt pour les objets du culte, et comprend: la salle hypostyle *E*, l'escalier pour monter aux terrasses, et les petites chambres auxquelles conduisent les portes latérales de la salle *E*, et qui forment comme une ceinture autour de la deuxième partie du monument;

2° celle-ci, séparée de la précédente par une façade, se compose des salles *A*, *B*, *C*, *D* et correspond à ce que M. MARIETTE a appelé la partie *dogmatique*. Je vais étudier chaque salle séparément.


PREMIER GROUPE.

La première salle, marquée *E* sur le plan, est, comme je l'ai dit, soutenue par deux colonnes. Ces colonnes appartiennent à deux des nombres types ptolémaïques de colonnes-plantés. J'ai déjà expliqué, il y a deux ans dans un *Rapport au ministre de l'Instruction publique sur ma mission de 1875 à 1877 en Égypte*, la signification symbolique qu'il faut y attacher.


1) Ce n'est pas l'ouest vrai; mais, pour les Égyptiens, le fleuve coule du sud au nord, une des rives est la rive orientale, l'autre la rive occidentale, ce qui fait dire aux Égyptiens modernes qu'à *Deshné*, où le Nil fait un coude, le soleil se lève à l'ouest.

Signification symbolique du lotus et du papyrus.

Le *lotus* et le *papyrus*¹ sont les *emblèmes par excellence de la religion égyptienne*, au même titre que le *croissant* pour les Musulmans, la *croix* pour les Chrétiens; le sens exclusivement funéraire qu'on prête encore aujourd'hui dans la science à ces fleurs, n'est pas justifié. Elles rappellent le grand dogme égyptien, dont le mythe d'Osiris est l'expression la plus populaire, l'évolution perpétuelle de toutes choses, le reverdissement éternel de la nature, à l'exemple de la divinité qui meurt chaque soir pour renaître au matin plus glorieuse. Les Grecs nous ont appris que l'âme d'Osiris se cachait avant sa résurrection dans un lotus; au matin, la fleur s'épanouit, et le dieu s'élançait hors du calice. Les représentations des temples nous montrent également, au-dessus d'une des deux fleurs sacrées, un serpent, un disque solaire, un épervier, un enfant, symboles du dieu rendu à la vie. Les Égyptiens voyaient donc dans le lotus et le papyrus l'idéogramme, si je puis ainsi dire, du principe fondamental de leurs croyances. Aussi les ont-ils mis partout, dans leurs ustensiles, dans leurs vêtements, dans leurs maisons. Au milieu des fêtes, les fleurs deviennent sur la tête ou à la main des femmes, une parure et un emblème. Dans les temples, elles composent la décoration des frises et des soubassements; elles se retrouvent sur les montants des portes, dans la main des déesses comme sceptre pour rappeler qu'elles sont le récipient de la divinité; sur les coiffures que revêtent les dieux ou les rois. Tantôt c'est une fleur fermée, tantôt un faisceau de boutons ou de fleurs entrouvertes, au-dessus desquels plane un disque solaire; à l'intérieur du faisceau l'artiste n'a point négligé de placer un autre disque, faisant ainsi allusion aux deux étapes de la carrière du dieu. On conçoit que les colonnes n'aient pas échappé à l'influence de cette préoccupation religieuse; elles figurent d'immenses tiges de lotus et de papyrus liées ensemble, et annoncent dès l'entrée la nature de la divinité adorée dans le temple. Amoureux du symbolisme, les Ptolémées exclurent tout genre de colonne qui ne rappelait point cet ordre d'idées; le pilier avec ses formes simples ou composées disparut des monuments du culte, mais tous les types de colonnes-plantes légués par les Pharaons furent adoptés et variés avec la recherche qui caractérise cette époque. Même dans les temples consacrés à une déesse, où les Pharaons soutenaient la voûte par des sistres gigantesques, composés d'un pilier comme fût et d'une *tête d'Hathor* comme chapiteau, les Ptolémées se sont contentés de placer, au-dessus des calices de la colonne-plante, un abaque élevé, orné sur ses quatre faces d'une tête, indiquant par là que la divinité sortie des lotus et des papyrus entremêlés est une divinité femelle. Ainsi ils ont fait dans notre temple; ainsi ils ont fait à Dér-el-Médinéh, à Philæ, etc. Les belles colonnes d'époque romaine qu'on admire dans la grande salle hypostyle à Dendérah semblent faire exception. Le chapiteau campané y est remplacé par les têtes à oreilles de vache, mais ce n'est plus le sistre lourd des temps pharaoniques; le fût contracté dans le haut est un fût de colonne-plante et non pas un pilier: l'art et la symbolique y gagnent. Dans la seconde salle hypostyle du même temple, nous retrouvons les faisceaux de fleurs sacrées².

1) Ils s'échangent, et dans une représentation linéaire rapide, se confondent .

2) La *colonne-sistre* ainsi modifiée, est en quelque sorte un trait d'union entre le sistre proprement dit et la colonne-plante: elle indique d'une part que la divinité du temple est une déesse; de l'autre, elle rappelle la plante et l'idée qui s'y rattache. La divinité femelle n'est-elle pas comme le lotus, le lieu des régénérations divines?

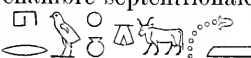

Je reviens à la salle *E*. Cette première salle est la mieux éclairée. Elle reçoit la lumière par deux véritables fenêtres, pratiquées dans le haut de la paroi sud, et semblables à celles de la grande salle hypostyle de Karnac. La destination en est facile à établir par comparaison avec les autres temples; elle répond à la seconde salle hypostyle d'Ombos, d'Edfou, de Dendérah, celle que les inscriptions hiéroglyphiques appellent le *khā*  «salle des processions». Toutes les chambres de service y ont accès. C'est là que les prêtres s'assemblent, que les cortèges se forment et commencent à se mettre en marche avec les images et les barques divines pour monter sur les terrasses ou sortir du temple; là, les simples servants attendent que des prêtres spéciaux aient été chercher dans les chambres *mystérieuses* les emblèmes divins.

Des deux portes pratiquées dans la paroi nord de la salle *khā*, la première en entrant conduit à l'escalier des terrasses, l'autre à une sorte de couloir décoré, aboutissant lui-même à une petite chambre en retour placée sur le même plan que le sanctuaire *A*. L'ensemble de ces deux pièces avait des usages multiples, dont le principal était la conservation des étoffes et des vêtements sacrés.

La chambre et le couloir du sud, symétriques de l'ensemble précédent, n'ont pas de sculptures. En raisonnant par analogie avec les autres temples, et en nous inspirant du symbolisme égyptien, nous y verrons l'endroit où l'on conserve les essences précieuses, où l'on consacre les onguents que le culte exige. N'est-il point logique de placer, dans une chambre qui confine à la salle que nous allons assimiler symboliquement au ciel de l'est, les parfums et les matières de l'Yémen et du pays des Somals? — Quant à la petite chambre qui fait pendant à l'escalier, et qui est également sans décoration, il y a toute probabilité qu'elle était destinée au dépôt des vases sacrés nécessaires aux cérémonies multiples de la purification par l'eau.

Fêtes.

Ainsi, le petit monument de Karnac avait son service particulier organisé d'une manière permanente, au contraire de divers édifices de l'Égypte et de Nubie, où l'absence de cryptes et de salles de dépôt fait supposer que les cérémonies n'étaient célébrées que de loin en loin, à certains anniversaires. Il avait par conséquent son calendrier de fêtes, son collège de prêtres, etc. Malheureusement les parties du temple, où ces renseignements sont d'ordinaire consignés, n'ont pas été décorées.

Une fête, la principale, est mentionnée par deux inscriptions de la chambre septentrionale du second groupe, où Osiris est représenté couché sur son lit funèbre.  «le jour du taureau dans son champ», tel était son nom. 

DEUXIÈME GROUPE.

La salle *B*, qui fait suite à la salle des fêtes, est moins facile à identifier. Elle en est séparée par une façade à parois inclinées, et n'appartient donc pas au même groupe qu'elle. Une grande porte la ferme et l'isole du *khā* ainsi que les chambres *mystérieuses*.

Si l'on demande à la décoration l'usage de cette chambre, on reconnaît que les tableaux se rapportent sur chaque paroi à la chapelle adjacente. La salle n'a donc point de décoration propre; elle se comporte, comme le couloir de ronde qui, dans les monuments d'Edfou et de Dendérah, donne accès aux chambres divines, ou les grandes salles qui précèdent le sanctuaire.

Elle n'est donc qu'un lieu de dégagement, de passage, et ne saurait être comparée, malgré la disposition des chapelles autour d'elle, à un adytum central, dépôt des barques sacrées. Le jour qui y pénètre par quatre ouvertures dans les frises, dissipe l'obscurité et le mystère qu'exigent les dieux.

Elle correspond exactement à la « salle du centre », où faisaient halte les prêtres chargés des barques et des statues divines, au sortir des chambres secrètes ou avant d'y rentrer. Là encore, on accumulait les offrandes aux jours des grandes fêtes.

Il reste donc seulement trois *salles divines* proprement dites, celles que j'ai désignées par les lettres *A*, *B* et *C*¹. Chacune d'elles est-elle consacrée à une des divinités adorées dans le temple, ou à l'un des trois personnages d'une triade spéciale?

Je vais dire à ce propos quelques mots des divisions symboliques que j'ai reconnues dans le plan des temples égyptiens; j'étudierai la question avec quelque détail dans ma notice du temple d'Edfou.


DIVISIONS SYMBOLIQUES :

1° de chaque chambre et du temple entier en deux parties symétriques correspondant au Nord et au Midi.

Le temple est en réalité « la demeure de la divinité », l'image du CIEL qu'à l'exemple du SOLEIL, le dieu parcourt sans cesse². Or, ainsi que l'a si bien expliqué M. GRÉBAUT dans son *Hymne à Ammon-Ra*, le soleil dans sa course d'Orient en Occident partage le ciel en *ciel du nord* et en *ciel du midi*. Comme le ciel, le temple est donc partagé en deux parties symétriques correspondant : l'une, celle qui est à la droite en entrant, à la région du sud, l'autre à la région du nord. Aucun monument égyptien n'échappe à cette règle. Les stèles mêmes y sont soumises, et on en retrouve l'application dans les emblèmes gravés au cintre ou servant de frontispice. L'aspect de la vallée du Nil fait comprendre l'origine de cette division : aujourd'hui encore le moderne Égyptien, en un point quelconque du fleuve, se trouve entre le midi et le nord, et ses indications les plus familières partent de cette donnée. Dans les temps antiques, ce dualisme ne s'appliquait pas seulement au ciel. Il s'étendait à l'Univers entier, divisé jusque dans ses moindres éléments en deux parties égales, correspondant au midi et au nord de l'élément; la réunion de ces deux parties compose

1) La partie *dogmatique* d'un temple se compose : ou d'un sanctuaire unique, ou de trois salles au moins placées sur une même ligne. Les salles extrêmes ont des cérémonies qui semblent exiger plus d'espace : elles sont plus grandes que celle du milieu, et se dédoublent parfois, comme à Edfou et Dendérah. Quand d'autres salles divines sont nécessaires, elles s'adjoignent en nombre quelconque, suivant deux séries parallèles entre elles et perpendiculaires aux premières. Ces diverses salles forment donc, au même titre, comme des subdivisions du sanctuaire ou siège du dieu, dans le sens que je viens d'indiquer. Souvent, aux basses-époques ptolémaïques, la chambre même de l'axe, devenue trop étroite, et considérée seulement comme l'étape la plus glorieuse de la course du dieu, ne renferme plus les emblèmes sacrés comme dans les autres temples; un adytum central, où la lumière ne pénètre pas, donne asile aux grandes barques, dont la cabine cache sous ses voiles la divinité mystérieuse (temples d'Edfou, Dendérah, Louqsor, etc.).

2) Cette manière de concevoir un temple égyptien, est la conséquence de l'identification presque constante des dieux au soleil. L'Égyptien se sert, pour glorifier la divinité, des mêmes paroles qu'il emploierait pour cet astre; il en décrit les divers actes, comme il décrirait un phénomène de la révolution solaire. On ne peut pénétrer dans un monument religieux sans reconnaître dans cet ordre d'idées le point de départ des principales préoccupations de l'architecte, construisant l'édifice, ou en disposant la décoration du prêtre composant un hymne. J'appelle l'attention du lecteur à cet égard; c'est un repère auquel il sera souvent ramené dans la présente étude.

l'élément lui-même, et ainsi s'expliquent les nombreuses expressions hiéroglyphiques, où entre le nombre 2, , par exemple, signifie simplement « le temple de Ptah ». Il résulte de ce qui précède que la division du monument en *nord* et en *midi* s'appliquera à chaque chambre en particulier, et c'est ce que nous serons amenés à vérifier constamment ci-après.

2° Division des salles *mystérieuses* en salles ORIENTALES et salles OCCIDENTALES.

Cette division symbolique du temple n'est pas la seule; elle se combine avec une autre, plus importante au point de vue du plan général de l'édifice et du groupement des salles divines entre elles, et qui tire aussi son origine de l'identification du temple avec le ciel parcouru par le soleil.

Tout ce qui est à la droite de l'adorateur dans le temple, rappelant pour lui le midi, comme nous venons de le dire, devra être accompagné d'idées de lumière, de vie; tout ce qui est à sa gauche, lui rappellera la région du nord que le soleil ne parcourt point, et les idées de ténèbres, de mort, y domineront. — Mais ce qui est la droite pour le prêtre, regardant le fond de l'édifice, est la gauche du temple, et si l'on continue la comparaison avec le ciel où trône effectivement le dieu, la salle divine (ou toutes les salles divines dans un grand temple) de droite, devenant le *ciel de gauche*, c'est-à-dire, l'Est, devra avoir rapport au culte du dieu dans le ciel oriental. Cette disposition est celle des papyrus, où, à la droite du spectateur, le défunt passe dans l'hémisphère supérieur. — De même, la chambre de gauche devra être en rapport avec le dieu dans le ciel de l'ouest.

Entre la chambre de l'ouest et la chambre de l'est est celle qui figure la région intermédiaire, c'est-à-dire, le *zénith*; c'est-là qu'on placera le sanctuaire, le trône par excellence du dieu, le lieu où il est à l'apogée de sa gloire, où il résume sous sa transformation la plus magnifique tous ses rôles et toutes ses facultés. Quelle que soit la divinité adorée dans le temple, quelle que soit sa personnalité dominante, qu'elle prenne le nom d'Ammon, d'Horus, de Ptah ou d'Hathor, elle devient dans son sanctuaire le grand dieu, celui de qui tous les autres dérivent. — A la gauche du temple, ses attributs se particularisent, elle est sous un autre nom la puissance victorieuse, terrible, celle qui a lutté pour les renaissances divines et maintient sa création, celle qu'on invoque dans les moments de détresse, quand l'homme ou le dieu sont en danger. Les chambres de ce côté, en un mot, sont consacrées à la glorification des forces actives de la divinité. — Dans les chambres du côté droit, le dieu est tombé sous les coups du méchant¹, mais il n'est mort que pour renaître; son tombeau devient son nouveau berceau, et le prêtre célèbre, dans cette partie du temple, la divinité quand elle conserve un rôle passif.

Telle est la règle symbolique qui a présidé d'une manière générale à la conception du plan du groupe dogmatique dans les temples égyptiens. Le petit monument de Karnae n'y a point échappé. Nous verrons en étudiant la décoration des trois salles A, B, C, qu'elles répondent bien aux trois régions de l'est, du zénith et de l'ouest, où le dieu poursuit sa carrière entre le ciel du midi et le ciel du nord; que, loin d'être consacrées chacune à un dieu proprement dit, elles sont composées comme trois stations de l'épopée divine. Les ins-

1) A l'époque ptolémaïque, il prend spécialement le nom d'Osiris.

criptions gravées sur le linteau de la porte des chambres *B*, *C*, par exemple, mettent ces chambres chacune sous l'invocation de deux divinités¹.

Cryptes.

Enfin, le temple a ses cryptes. Les deux qui subsistent ont leur issue dans les deux chambres latérales *B*, *C*. On y pénètre en rampant par une étroite ouverture, située immédiatement dans l'angle le plus voisin de la chambre du milieu; après avoir traversé l'épaisseur de la muraille, on se trouve dans un couloir parallèle au sanctuaire et de même hauteur. C'était-là où l'on cachait les objets les plus précieux du temple, nécessaires seulement dans certaines cérémonies, ou qu'on voulait mettre à l'abri d'un coup de main dans un moment de panique. Une pierre mobile les fermait. Au-dessus de l'entrée, on a sculpté, suivant la chambre, les étendards d'Osiris ou d'Horus, qui, à l'exemple des inscriptions gravées sur les portes des cryptes à Dendérah, doivent par leur vertu magique arrêter l'ennemi.

EXAMEN DE LA DÉCORATION.

Il est nécessaire de demander maintenant à la *décoration* ce qu'elle peut nous apprendre du dogme qui était proclamé dans le temple d'Apet.

Jusqu'ici, ce monument, par sa situation au milieu des ruines grandioses de Thèbes, a été l'objet d'un oubli presque dédaigneux de la part des égyptologues. L'étude ne s'y présente pas sous des dehors attrayants, et on avait tout près un champ immense fertile en découvertes historiques. Nos devanciers se contentèrent donc de l'inscrire dans le plan de Karnac, avec l'indication superficielle du culte qui y était pratiqué². M. LEPSIUS en publia séparément plusieurs tableaux dans les *Denkmäler* (IV, 29, 30, 37); mais il n'a rédigé, que je sache, aucune notice du monument.

J'ai donc cru utile de faire une monographie du temple d'Apet, parce qu'il nous fournit d'assez amples renseignements sur une partie importante du culte thébain, parce qu'il forme un tout complet où la pensée religieuse s'est manifestée sans la masse de détails qui troublent et déroutent la recherche dans les grands temples. Il appartient d'ailleurs à la série de petits monuments qu'il était dans mon plan d'étudier avant d'aborder définitivement le grand temple d'Edfou. J'espère que mon travail, quelle que soit sa valeur, apportera cependant quelques notions nouvelles, ou mettra en lumière, en provoquant la contradiction, des problèmes trop négligés de l'archéologie égyptienne.

Avant de décrire les tableaux qui couvrent les parois des salles mystérieuses du temple d'Apet, je vais exposer sommairement le système de la *décoration religieuse des Égyptiens*, tel qu'il s'est présenté à mon esprit par l'observation d'un grand nombre de monuments. Dans les notices des temples d'Égypte et de Nubie qui feront suite à la présente, j'essaierai de démontrer avec détail chacune de mes propositions.

1) La règle peut se formuler, en résumé, comme il suit : Dans tout temple, — les chambres correspondant au culte du dieu dans le ciel *oriental* sont à la *droite* du spectateur, regardant le fond de l'édifice, les chambres de l'ouest à sa gauche. Dans toute salle, — le *midi* est à la *droite* du spectateur se dirigeant vers le fond de la salle; le nord, à sa gauche. Ceci est indiqué par la décoration. Il y a quelques exceptions : on a parfois, surtout pour la division en midi et en nord, tenu compte de l'orientation du monument.

2) M. MARIETTE le premier a signalé dans son édition de Karnac, Osiris comme dieu du temple.

II

DE LA DÉCORATION.

A. — DU SYSTÈME GÉNÉRAL DE LA DÉCORATION DANS LES TEMPLES.

Des voûtes.

Aucune partie de l'édifice dans un temple achevé ne devait rester sans décoration; les plafonds, les portes, la surface entière des parois étaient livrés au peintre ou au sculpteur. Le plafond représentait la voûte céleste, tantôt bleue et semée d'étoiles, tantôt animée par des personnages astrologiques figurant les heures, les décans, etc. Au-dessus de la travée centrale, dans les salles hypostyles, de la porte à la paroi du fond dans les chambres sans colonnes, les vautours du midi et du nord aux ailes étendues, tenant un chasse-mouches dans leurs serres, devaient écarter les mauvaises influences, cette éternelle préoccupation de l'Égyptien, du roi pénétrant dans le temple, des processions, des images mêmes de la divinité.

Des portes. — De la vertu magique attribuée à toute formule, à toute représentation religieuse.

Les portes comprennent une corniche, un linteau et deux montants. La corniche est formée d'uraeus au cou gonflé ou de plumes d'épervier, dont la courbe naturelle a créé la corniche même. Ces emblèmes rappellent les *énergies* de la divinité; on les prodigue à l'extérieur au faite des murs, et ils forment ainsi au-dessus du temple, comme un diadème protecteur. Au milieu, sur les plumes d'épervier, un disque aux ailes déployées compose l'idéogramme le plus adéquat de Dieu planant au haut du ciel entre les régions du midi et du nord. — Sur le linteau et les montants sont gravés des emblèmes, des tableaux d'adoration, des inscriptions qui résument, à l'extérieur de l'édifice, le dogme professé dans le temple, à l'intérieur, le dogme professé dans chaque salle, et mentionnent le nom de la salle et les cérémonies qui y sont célébrées. Les feuillures des portes sont ornées avec les cartouches du fondateur et les idéogrammes des panégyries, de la vie, de la pureté, de la stabilité, etc. Ces emblèmes sont à la fois un enseignement, un souhait, une protection : ils figurent les qualités inhérentes à la divinité, et que l'adorateur acquérera par la foi et la pratique de la religion, en observant les rites suivis dans la salle où il va entrer. Ce sont plus que de simples idéogrammes : le prêtre, suivant un procédé constant en Égypte, les anime, les identifie à l'idée qu'ils expriment. De même qu'il considère les images, dont il décore les parois du sanctuaire comme la manifestation matérielle des dieux du temple, il leur accorde une valeur réelle, il en fait de véritables amulettes, et les prodigue sur les feuillures des portes, de préférence à tout autre motif de décoration, comme autant de gardiens chargés de défendre l'intérieur contre toute attaque du méchant, contre tout contact impur. Nous reverrons, dans les tableaux gravés sur les murailles, les emblèmes prophylactiques semés à profusion autour de la personne royale et sur les images divines; et les diadèmes, les colliers, tous les ornements des figures doivent être comptés parmi eux. On peut dire, d'une manière générale, et les preuves abondent dans beaucoup de cas, que toute image, tout symbole, toute inscription dans un temple, est un amulette; ce qui a un sens religieux revêt par là une vertu magique.

PAROI.

La paroi comprend trois parties : La frise, les tableaux intermédiaires, le soubassement.

Des frises.

Les frises forment, pour ainsi dire, le frontispice des salles, indiquant par des emblèmes spéciaux le culte particulier qui y était pratiqué, en associant les images de la divinité qui y trône aux cartouches du monarque fondateur, ou en rappelant, par des rangées de faisceaux de lotus, le dogme général de la religion égyptienne. — L'inscription dédicatoire qui court au-dessous en est la paraphrase et l'explication.

Du soubassement.

Le soubassement, placé sous les pieds des dieux représentés sur la paroi, figure la terre avec sa végétation, ses habitants. Tantôt on y voit défiler les processions du temple, ou des personnages symboliques apportant des offrandes; tantôt, des animaux passent au milieu des plantes. A l'époque Ptolémaïque, la destination des anciens temps est moins nettement indiquée; outre les séries de personnages et de dieux qui y ont un développement considérable et composent l'ensemble des vassaux divins et terrestres du temple, les scribes y ont gravé les mêmes emblèmes qu'aux frises, et surtout des plantes aquatiques, de longues tiges de lotus et de papyrus entremêlés.

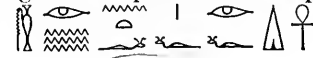
Division de la paroi en registres.

Les parois sont couvertes de tableaux, rangés par registres horizontaux superposés depuis l'inscription de la frise jusqu'à l'inscription du soubassement.

Division du registre en section sud et section nord.

Chaque registre se divise en deux parties, séparées par une ligne tracée sur la paroi du fond de la chambre, et qui ont leurs extrémités départ et d'autre de la porte d'entrée; l'une d'elles fait partie de la *série sud*, l'autre de la *série nord* des tableaux de la paroi.

Le visage des divinités adorées est tourné en sorte qu'elles semblent s'avancer vers la porte, en partant du milieu de la paroi du fond de la salle; les personnages de l'adoration suivent la direction contraire.

Dans chacun des tableaux, la divinité ou l'ensemble des divinités qui sont représentées, ont le visage tourné dans le sens qui va du milieu de la paroi du fond de la chambre vers la porte. Au contraire, le roi et les personnages divers qui font acte d'adoration regardent le fond de la chambre. Autour de chaque figure se groupent les légendes hiéroglyphiques qui doivent en expliquer le rôle avec plus ou moins de précision, et les hiéroglyphes sont tournés dans le même sens que la figure à laquelle ils se rapportent; dans le titre même des tableaux, on lira, par exemple :  « libation (par le roi) à son père (le dieu), etc. . . »

Ainsi, en résumé : tout ce qui se rapporte à la divinité supposée cachée au fond de la chambre, figures et inscriptions, regarde la porte; tout ce qui provient de l'adoration, images, offrandes, paroles du roi ou de tout autre personnage divin gravées en colonnes

verticales ou horizontales, est dirigé vers le milieu de la paroi du fond. Telle est la règle qui n'a d'exception dans aucun temple.

Il en résulte que les dédicaces horizontales gravées à la hauteur des frises ou des soubassements, étant l'expression de l'hommage du roi, devront avoir leurs hiéroglyphes tournés vers le fond de la chambre, et par suite, commencer là. Chaque dédicace se composera donc de deux parties symétriques (une pour le midi, et une pour le nord), courant du milieu de la paroi du fond, pour se terminer en se rejoignant au-dessus de la porte d'entrée.

Ordre des tableaux dans chaque registre.

La même règle nous donnera l'ordre dans lequel il faut étudier les tableaux, s'il y a entre eux connexion, s'ils sont l'expression d'une pensée suivie : ils se développent, dans chaque registre, en deux séries commençant l'une à droite, l'autre à gauche de la porte, pour se terminer au milieu de la paroi du fond, suivant la route parcourue par l'adorateur. Le premier tableau à étudier sera le plus voisin de l'entrée, le dernier marquera le point d'arrivée, l'adoration dans son expression la plus parfaite, celle qui résume toutes les autres.

Je ne crois pas possible d'admettre la seule règle qui ait été posée jusqu'à présent en cette matière, et qui consiste à considérer le tableau du fond comme le premier à étudier, et classer les autres à la suite par ordre d'*importance*, le dernier, celui de la porte, étant le plus insignifiant. Outre qu'il est difficile de définir la nature de cette *importance*, la raison d'un pareil classement ne se présente pas nécessairement à l'esprit et demande à être contrôlée par des preuves spéciales.

L'adoration dont chaque tableau est, pour ainsi dire, une *étape*, ne marche pas à reculons. La pensée de l'adorateur ne s'abaisse pas, elle s'élève graduellement en pénétrant dans la salle, et passe par les intermédiaires voulus avant de parvenir jusqu'à l'idéal symboliquement représenté sur la paroi du fond : c'est là que trône la divinité, c'est là qu'est le *but* et non le point de départ. Et en fait, de nombreux exemples où l'intention du décorateur est évidente, contredisent la règle à laquelle je fais allusion.

Ainsi, le tableau le plus voisin de la porte, dans les temples où la décoration est plus complète que dans celui d'Apet, et qui d'après cette règle devrait être le dernier, représente généralement le dieu du temple, recevant le roi dans ses bras, et l'invitant non à sortir de la salle, mais à y pénétrer. De même, lorsque les scribes ont voulu, dans une suite de tableaux, nous faire assister à une cérémonie quelconque, telle que celle de la fondation de l'édifice, c'est dans le sens indiqué par nous, c'est-à-dire, de l'extérieur à l'intérieur, qu'ils ont rangé la suite des actes divers accomplis par le roi ; il n'est pas une seule représentation épisodique dans le sens contraire. Enfin, dans les sanctuaires d'Edfou¹ et de Dendérah, où une partie des tableaux est épisodique et nous montre le roi pénétrant dans le sanctuaire, ouvrant le naos du dieu et se trouvant face à face avec lui, et où l'autre partie est symbolique et composée comme les chapelles circulaires, mais avec une signification dans l'ensemble plus facile à saisir, nous trouvons que les décorateurs n'ont pas modifié pour cette seconde partie, la direction adoptée pour la première.

En résumé, les tableaux divisés en deux séries devront être étudiés en commençant

1) Je renvoie encore sur ce point à la notice du temple d'Edfou.

pour chaque série par le plus voisin de la porte d'entrée. On s'adressera de préférence d'abord à la série de droite, ou autrement du *midi*.

Généralement, en effet, les deux séries sont symétriques, et sont l'expression d'une même pensée; les actes d'adoration se font d'une part dans le ciel du midi, d'autre part, dans le ciel du nord. Mais parfois, lorsque les décorateurs ont eu besoin d'un espace plus considérable, la série de gauche est supprimée en réalité, bien que maintenue en apparence; les tableaux, ou les inscriptions qui la composent, au lieu d'être symétrique, de ceux de la première, lui font suite. Ainsi, à Abydos, le développement des cérémonies accomplies par le roi dans les sept chambres voûtées du temple de Sêti I^{er}, embrasse les deux séries; dans celle de droite, le roi marche en avant, dans celle de gauche, il marche à reculons¹, c'est-à-dire, que le premier tableau de gauche, qui fait suite au dernier tableau de droite, se trouve placé à côté de lui sur la paroi du fond. A Edfou, les murs d'une salle sont entièrement couverts par une immense inscription qui commence suivant la règle énoncée plus haut, au fond à droite, continue en colonnes verticales jusqu'au milieu de la paroi d'entrée, et reprend au fond à gauche pour se terminer à côté de la dernière colonne de droite. La division en midi et en nord est ainsi maintenue matériellement; de plus, on obtient pour résultat par ce moyen, qu'aucun hiéroglyphe ne tourne le dos à la divinité. — Enfin, lorsqu'il ne s'agit pas de scènes épisodiques ou d'inscriptions, mais de représentations purement symboliques, les deux séries sont maintenues distinctes, mais leur ligne de jonction sur la paroi du fond peut se déplacer au profit de celle de droite, dont l'espace agrandi permet à l'idée religieuse de se développer plus complètement; la série de gauche devient alors une sorte d'abrégé de l'autre. Nous verrons en étudiant les chapelles du temple d'Apet, que la disposition matérielle des lieux peut modifier la règle, et donner à la série de gauche la prééminence accordée le plus souvent à celle de droite.

Les tableaux symboliques, dans un même registre, ont entre eux un lien logique, et représentent dans leur ensemble le développement d'une pensée religieuse.

En dehors des représentations épisodiques, j'ai admis en établissant la règle précédente, que les tableaux ont entre eux un rapport suivi. L'illustre auteur du système que je viens de combattre, et qui a guidé mes premiers pas dans les présentes études, admet aussi implicitement qu'il y a un plan dans la décoration des salles d'un temple; mais tandis qu'il en affirme l'existence, au moins pour les tableaux qui couvrent les murs des *chambres du culte*, il pense que, dans la *partie dogmatique* du temple, c'est-à-dire, dans les salles divines, la décoration est banale de propos délibéré, afin d'y dissimuler le dogme, et en même temps pour ne point laisser sans sculptures une partie considérable de l'édifice². Je ne puis croire

1) Il n'y a pas inconvénient ici à ce que l'adoration aille à reculons. Il s'agit d'une série de cérémonies accomplies dans la chambre, et non du développement d'une idée théologique.

2) Cette opinion a son origine dans la préoccupation de retrouver en chacune des onze salles circulaires de Dendérah, une chapelle consacrée à une des divinités de la grande *Paut*, avec le dogme spécial à cette divinité. Mais j'ai dit plus haut qu'il fallait considérer les salles distribuées à droite et à gauche de la chambre du milieu, non comme des sanctuaires secondaires, au sens propre du mot, mais comme des subdivisions du ciel de l'est, d'une part, du ciel de l'ouest, d'autre part, comme des scènes où se jouent, dans des cérémonies commémoratives, les actes divers de l'épopée divine. A Edfou, chacune de ces salles est sous l'invocation d'une ou plusieurs divinités, et en même temps de la triade. Sur huit, trois sont consacrées à Osiris. Dans les chambres de l'angle est, Chons le dieu de la puissance magique, le dieu qui

qu'il en soit ainsi. Outre les arguments contraires que m'a fournis l'examen des temples que j'ai minutieusement étudiés, il ne me semble pas naturel de supposer que les prêtres aient pris soin de voiler la science divine dans des chambres, où un petit nombre d'initiés seuls pénétraient, et que pour eux ces représentations mystiques aient été simplement un accessoire, presque un motif d'ornementation. C'est, au contraire, dans ces salles *mystérieuses* que le prêtre placé en face de dieu, et percevant le dogme avec le plus de netteté, exprimera sa pensée avec le plus de force, c'est là surtout que la décoration sera *nécessaire*. Nous voyons, en effet, que dans les monuments inachevés, mais livrés au culte, la « partie dogmatique » de l'édifice porte presque toujours des sculptures, et c'est par là que l'on commençait. Sans cela, le sanctuaire ne serait pas un sanctuaire. N'est-il pas répété dans les inscriptions que les âmes des dieux habitent leurs images? Le prêtre oserait-il confier à des murailles de pierre l'emblème sacré, si le ciseau du sculpteur n'avait donné matériellement asile aux formes secondaires de la divinité, *ses serviteurs*, chargés de veiller éternellement sur elle, qui sont les amulettes par excellence du temple, comme les diadèmes et autres symboles, dont leurs figures sont ornées, composent leurs amulettes particuliers?

Les FIGURES sont dans la décoration l'élément principal qu'il faut étudier d'abord.

Non pas qu'il faille attribuer à la décoration même des sanctuaires un caractère didactique; interroger les INSCRIPTIONS avec l'espoir d'y trouver un exposé méthodique des doctrines professées dans le temple conduit à une prompte déception, et l'esprit découragé est tenté tout d'abord d'adresser aux tableaux ce reproche de banalité que je repousse. L'enseignement écrit est dans les livres et non sur les murs. La FIGURE dans la décoration forme l'élément principal, le texte n'est que l'accession. Les sculptures religieuses ont, avant tout, la signification qui s'attache à toute *représentation*; elles sont une sorte de memento, de reflet matériel des idées qui dominent dans chaque chambre, elles livrent les secrets du dogme et sont muettes sans parti pris, elles célèbrent pour les yeux, comme les chants sacrés pour l'oreille, les puissances et les transformations de la divinité, elles se composent comme un hymne immense dont les registres sont les chapitres, les tableaux les phrases, les figures les termes légués par la tradition.

Jusqu'ici on s'est écarté de ce point de vue au dépens de l'étude générale des figures, l'attention des égyptologues s'est portée exclusivement sur les inscriptions; on a voulu trouver dans celles-ci toutes les révélations de prêtres sur leurs croyances religieuses. Cependant, il

lutte au matin, caractérisant mieux le rôle actif du dieu d'Edfou, vainqueur de Typhon sur le sol même du temple, a été substitué à Hor-Sam-Taui, troisième personnage de la triade d'Edfou, dont pas une forme spéciale n'a de chapelle particulière*. Il serait chimérique de vouloir faire concorder dans le temple d'Horus, la *Paut* avec les *salles divines*. De même, dans les édifices plus modestes où il n'y a que trois salles divines, chacune d'elles n'est pas nécessairement consacrée à un des trois personnages de la triade**; mais la salle de droite appartient le plus souvent à un nombre indéterminé de dieux *orientaux*, celle de gauche à des dieux *occidentaux*. Il en sera de même dans le temple d'Apet, et nous verrons les chapelles latérales placées chacune sous l'invocation de deux divinités principales. Je reviens plus loin sur le rôle de la *Paut* et des parèdres dans la décoration.

*) La *salle du centre*, où les barques du sanctuaire faisaient une halte au commencement d'une procession, était sous l'invocation d'*Ahi*, forme de Sam-Taui et l'une des personnifications du dieu au début de sa course diurne.

**) A l'époque pharaonique, le sanctuaire où l'on dépose les barques divines est divisé en trois salles: celle qui est à la droite du spectateur est sous l'inscription du dieu enfant, celle de gauche est consacrée à la déesse dans le sein de laquelle le dieu est engendré de nouveau comme dans l'Amenti.

suffit de jeter un coup d'œil sur l'immense surface que présentent les murailles d'un temple comme celui d'Edfon, appartenant à une époque où le scribe aime à allonger ses formules, pour voir quelle place restreinte a été accordée en réalité aux textes proprement dit¹. Dans chaque tableau, on ne trouve que les titres des personnages, quelques phrases extraites d'un formulaire et plus ou moins en rapport avec l'offrande présentée. Je ne saurais mieux comparer ces légendes qu'à celles qui ornent dans nos églises les *chemins de croix*, et les tableaux de piété, où le peintre a inscrit un nom, un fragment de prière, faisant parfois allusion au caractère ou à la vie du saint invoqué.

Il importe donc de s'adresser à l'élément principal de la décoration, et tout en considérant les inscriptions et les textes étendus comme des auxiliaires souvent précieux, de demander à l'étude des figures, à leur disposition, à leur groupement, aux emblèmes qui les distinguent, le secret du plan suivi par le prêtre pour donner une forme matérielle à ses croyances et à ses conceptions religieuses.

Cette méthode produit des résultats beaucoup plus précis qu'on ne pouvait s'y attendre tout d'abord.

(Sera continué.)

MARQUIS DE ROCHEMONTEIX.

OBSERVATIONS

SUR

UNE DATE ASTRONOMIQUE DU HAUT EMPIRE ÉGYPTIEN

PAR

FÉLIX ROBIOU.

I. DÉCOUVERTE DU TEXTE; SON INTERPRÉTATION PAR M. BRUGSCH.


Une grande nouvelle est venue, depuis quelque temps, relever les espérances des égyptologues, quant à la possibilité d'arriver à un résultat, au moins approximatif, sur la chronologie du premier empire égyptien. Un papyrus, transcrit probablement au commencement du nouvel empire, mais composé au temps des premières dynasties, porte au revers une date astronomique, c'est-à-dire un lever (héliaque) du Sirius, la Sothis des Égyptiens, exprimé, comme dans plusieurs textes lapidaires de la période des Ramessides, par une date de l'année vague. De même donc que des dates absolues, sinon rigoureuses, de cette dernière

1) Les textes semblent n'être le plus souvent que du *remplissage*, si j'ose m'exprimer ainsi. A l'inférieur du temple, ils n'ont guères été gravés que là où un espace trop étroit n'a pas permis de placer un tableau; ordinairement, ils se composent d'un passage plus ou moins complet de la règle du temple, d'une liste des noms de la divinité, d'une litanie répétée en plusieurs endroits. Dans les cours, à l'extérieur du monument, lorsque le décorateur ptolémaïque a épuisé la série des offrandes et des adorations faites dans le temple, groupées dans un ordre ritualistique, et la liste des biens constitués par le roi, il comble les vides par un hymne, par un extrait des livres sacrés, par le récit d'un combat mystique, placé là, où jadis l'orgueil des Pharaons énumérait les dépouilles opimes, qu'ils consacraient à leur dieu, et en indiquait la provenance en plaçant à côté des représentations gigantesques, la mention détaillée de leurs triomphes et de leurs hauts faits personnels.

période ont été ainsi reconnues, grâce à la marche régulière de l'année vague dans l'année sothiaque, de même aussi l'on nous annonce que cette découverte nouvelle permet de retrouver le siècle, où furent élevées les grandes pyramides, siècle qu'on avait dû renoncer à déterminer d'après les chiffres des listes de Manéthon, si maltraités par les copistes, si peu d'accord entre eux et avec les monuments. Le résultat auquel on est arrivé par le calcul du nouveau lever de Sothis est d'ailleurs facile à concilier avec la date initiale de l'empire, telle que l'a donnée Manéthon dans un texte distinct, conservé par le Syncelle, et reconnu, sur preuves certaines, par MM. LEPSIUS¹ et Th. H. MARTIN², comme étant bien l'opinion de Manéthon lui-même, savoir 3555 ans avant la conquête de l'Égypte par les troupes d'Artaxerxès-Ochus.

Je me propose cependant d'examiner ici la valeur des arguments sur lesquels on établit le résultat énoncé. Je résumerai, d'abord, les faits et déductions jusqu'ici énoncés sur cette matière; je suivrai les progrès de la question depuis la découverte annoncée en 1870, par M. BRUGSCH, jusqu'à la belle dissertation, où, il y a quelques mois à peine, M. LEPSIUS en a tiré les conséquences les plus complètes jusqu'ici. Son argumentation me paraît irréprochable, sauf en un seul point, mais ce point est capital. Il pourrait suffire à la rigueur de s'en tenir à l'examen de ce dernier travail; néanmoins, il vaut mieux reproduire, le plus brièvement possible, l'histoire entière de la question, afin d'attribuer à chacun des maîtres de la science sa part dans les progrès qu'elle a faits. Le but du présent travail n'est autre que d'user de leurs travaux, en les rapprochant l'un de l'autre et les complétant, s'il est possible, pour nous approcher davantage du dernier mot de la question.

En 1870, M. BRUGSCH annonçait aux lecteurs de la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde* la découverte d'un calendrier double se rapportant à l'année fixe et à l'année vague de l'ancienne Égypte, avec correspondance de l'une avec l'autre et avec le lever de Sothis. Ce document, le voici tel qu'il le donnait :

	— Épiphi,	jour 3 (<i>sic</i>), lever de Sothis
Tezi	— Mésori,	jour 3
Ptah	— Thoth,	jour 3
Hathor	— Paophi,	jour 3
Kihak	— Athyr,	jour 3
Sefbet	— Choiak,	jour 3
Rokh	— Tybi,	jour 3
Rokh	— Méchir,	jour 3
Rannuti	— Phaménoth,	jour 3
Xonsu	— Pharmouthi,	jour 3
Xent-Xet	— Pachons,	jour 3
Apet	— Payni,	jour 3.

Le savant égyptologue possédait une copie du texte, mais, ajoutait-il, le possesseur de l'original n'autorisait, pour le moment, ni la publication ni la traduction complète du papyrus. Il était même interdit à M. BRUGSCH de faire connaître le nom du roi qui servait à dater le manuscrit par son année de règne. Il avait pu seulement comparer cette liste avec deux

1) *Mém. de l'acad. de Berlin*, 1857.

2) *Rev. archéol.*, 1860.

autres listes de mois, précédemment publiées par lui, et l'interpréter en conséquence. Il reconnaissait avec certitude, dans la première colonne, les noms de divinités éponymes des mois, mais *non pas* du mois dont le nom se trouve placé *en regard* du nom de chacune. Il y a donc ici deux séries, différant par le point initial, bien que l'ordre de succession soit partout conservé; un tel procédé marque sûrement une comparaison du calendrier fixe avec le calendrier vague : il n'y a pas d'autre interprétation possible de ce tableau. Le calendrier *fixe* est ici en avance d'un mois sur l'autre (en ne tenant pas compte du quantième); je dis *en avance*, car la liste où le lever de Sothis est inscrit ailleurs qu'au 1^{er} Thot, ne doit être qu'un calendrier de l'année vague. Le chiffre énonçant l'année de règne est le même que celui qui indique le quantième de tous les mois.

Il faut observer de plus que le premier mot de la première colonne n'est pas un nom mythologique. La comparaison de ce groupe avec une variante qui lui est donnée dans un texte d'Edfou conduisit M. BRUGSCH à y reconnaître un synonyme du nom de Mésori, dernier mois de l'année égyptienne, ce qui d'ailleurs semblait indiquer la place du groupe dans le papyrus, où il précède l'éponyme du mois de Thoth. La traduction littérale du groupe serait : *partage (renouvellement) de l'année*; aussi l'auteur de l'article pensait-il qu'il représentait proprement le dernier jour complémentaire, considéré ici comme appartenant encore à Mésori.

Mais le chiffre, toujours identique à lui-même, qui suit le nom des mois, dans la seconde colonne, indique manifestement que les espaces notés sont de 30 jours, ni plus ni moins. En conséquence, M. BRUGSCH reconnaissant que l'intervalle entre un jour de Mésori et le même jour du Thot suivant est ici le même que pour tous les autres mois, bien qu'en réalité il dût être accru des cinq jours épagomènes, si l'on suivait le calendrier de l'année vague ordinaire, proposait d'admettre que ces jours étaient alors placés dans l'année civile, après Payni, le dernier mois de la seconde colonne, l'intervalle de son quantième avec le même quantième suivant ne se trouvant pas noté, puisque le tableau finit là. Le lecteur est prié de bien remarquer que cette difficulté, dont je présenterai plus loin une solution différente, et qui me paraît cacher la vraie interprétation de la notation astronomique, a été, dès l'origine, signalée par l'illustre auteur. C'est donc lui qui, en appelant mon attention sur ce fait, m'a donné l'occasion de faire un effort pour rendre un service à la science. Du reste, il croyait qu'on faisait alors concorder les jours épagomènes de l'année vague avec ceux de l'année fixe (sauf un 6^e épagomène ajouté tous les quatre ans à celle-ci). Il ajoutait même que l'usage a été longtemps consacré, et que telle est la cause d'une erreur apparente de cinq jours dans la durée de la vie de certains Apis.

II. PROGRÈS DANS L'ÉTUDE DU TEXTE.



Dans le dernier numéro de la même année 1870, M. EISENLOHR donna quelques détails de plus sur ce papyrus, annonçant qu'il avait vu et calqué, à Thèbes, le calendrier double, avec l'autorisation de M. SMITH, Américain, chez qui il l'avait trouvé. Selon M. EISENLOHR, l'écriture du manuscrit en question se rapproche du démotique et fait penser au temps des Lagides. Il reconnaît sans hésiter, dans notre texte, la comparaison entre deux calendriers,

l'un fixe ou sacré, l'autre vague ou civil, celui-ci ayant le lever de Sothis en Épiphi. Mais ce lever eut lieu, dit-il, le 3 Épiphi durant les premières années de Ptolémée Soter II, et l'auteur avoue qu'il est impossible d'identifier aucune dénomination égyptienne de ce prince avec le cartouche de la première ligne. Il propose, dans un post-scriptum, d'y lire le nom de Cléopâtre, mère de ce prince, et qui, héritière d'Évergète II, associa son fils au pouvoir; mais la vue du cartouche me paraît établir, à cet égard, une fin de non-recevoir bien décisive¹.

D'autre part, M. LEPSIUS, qui, depuis quelque temps déjà, avait reçu du possesseur, par l'intermédiaire de M. NAVILLE, une copie du manuscrit, se livrait à un examen déjà détaillé de la question qu'il devait faire tant avancer cinq ans plus tard. Il n'osait (et n'ose pas encore) *se prononcer* sur la lecture du nom royal; il hésitait sur le chiffre de l'année de règne; mais il relevait nettement l'erreur commise, à la première lecture, sur le chiffre répété à chaque ligne. Il soutenait que ce ne peut être un 3 et lui trouvait plus de ressemblance avec le 6 hiéroglyphique. Il appuyait par l'étymologie probable du nom de Mésori (Mes-Hor-Ra, naissance de Horus-Soleil) la pensée déjà suggérée par M. BRUGSCH que le renouvellement normal de l'année était fixé plutôt au dernier jour complémentaire de Mésori qu'au lendemain, 1^{er} Thot, mais il avait soin de formuler, à ce sujet, deux réserves : L'une que, dans un monument du *Recueil* de BRUGSCH (t. I, pl. XVII) où l'on pourrait voir une confirmation de ce fait, il y a une fracture du texte devant le groupe Mésori; l'autre que la naissance d'Isis (déesse de Sothis) était fixée au quatrième épagomène et non au cinquième : d'où il suit que cette tradition mythologique ne peut être invoquée pour fixer le lever de l'astre au dernier jour de l'année. Nous verrons plus loin combien est important tout ce qui concerne l'interprétation précise du groupe auquel on avait donné le sens de Mésori. M. LEPSIUS fait d'ailleurs observer que ce groupe est employé indifféremment pour représenter le renouvellement de l'année vague ou de l'année sothiaque².

Quant à la date historique du texte, objet principal de l'examen, M. LEPSIUS affirmait avec certitude que le cartouche tracé exclut toute attribution à la période ptolémaïque et même aux années correspondant à un lever sothiaque dans les premiers jours d'Épiphi pour le cycle sothiaque précédent, années qui, dit-il, nous reporteraient au temps de Thoutmès III, dont les cartouches sont bien connus. Il n'attribuait pas d'ailleurs une haute antiquité à l'écriture de l'exemplaire qu'il avait sous les yeux, et remarquait même que l'emploi des éponymes de chaque mois ne se rencontre pas sur des monuments très anciens. Il s'abstenait donc de toute conclusion définitive sur l'origine du manuscrit; mais l'impulsion était donnée aux efforts à faire pour la chercher dans une période reculée.

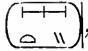
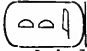
En 1871, M. BIRCH fit connaître, dans un court article (p. 61—63), la nature du papyrus lui-même. C'est un ouvrage de médecine, le quatrième qui nous soit connu dans les papyrus égyptiens. M. BIRCH rappelait que d'autres écrits ont été rapportés par l'ancienne Égypte à des temps très éloignés, mais il ne croyait pas devoir accepter pour celui-ci une attribution

1) M. EISENLOHR donnait là, avec l'autorisation de M. E. SMITH, un *fac-simile* de cette partie du manuscrit. Il y faut lire la formule connue , au lieu de , dans la transcription hiéroglyphique et corriger le troisième signe de la première ligne hiéroglyphique à l'aide de la *Zeitschrift* de 1871, p. 24.

2) Je n'insiste pas sur les doutes qu'inspirait alors à M. LEPSIUS l'identification des éponymes ou de certains d'entre eux : cette difficulté n'a pas été ultérieurement reproduite.

de cette nature. Croyant reconnaître une ressemblance entre le cartouche d'Aménophis III et celui d'un prince mentionné dans le texte, comme étant celui sous lequel fut perfectionnée une prescription médicale, l'auteur de l'article faisait observer que la science paraissait avoir gagné depuis le temps où fut rédigée telle prescription purement superstitieuse, attribuée par le manuscrit au temps de Chéops, et le procédé plus scientifique d'un temps très notablement ultérieur.

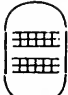
Mais la question d'origine fut serrée de plus près, en 1873 (*Zeitschrift*, p. 41—5), par M. EBERS. Il éclaircit d'abord la question paléographique, en apprenant aux égyptologues que le papyrus médical acquis par lui-même à Thèbes (1874, p. 3) et déposé à Leipsig n'avait été vu ni par M. EISENLOHR ni par M. NAVILLE, si ce n'est dans une copie, obtenue par M. SMITH de l'original, alors en la possession de M. LAUTH, de Munich. Ce fait expliquait l'erreur du savant qui avait rapporté le manuscrit, du moins dans sa forme actuelle, à la période des Lagides, mais, ajoutait M. EBERS, cette erreur est désormais impossible. Et, si un cartouche du texte connu par des copies *se rapproche* de Ra-sor-ka¹, prénom d'Aménophis I^{er}, les traits de l'écriture, généralement plus forts que ceux du temps des Ramessides, rappellent quelquefois beaucoup ceux du très antique papyrus Prisse.

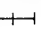
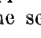
L'antiquité de la rédaction du nôtre est d'ailleurs indiquée par les mentions historiques du texte, tous les cartouches bien lisibles des rois qui s'y trouvent cités appartenant au plus ancien empire². Tel est le nom de , roi de la Haute et de la Basse Égypte, qui s'y trouve inscrit comme étant celui d'un prince antérieur à la composition du papyrus. M. EBERS n'osait pas se prononcer absolument sur le phonétisme du premier de ces caractères, mais il inclinait beaucoup vers celle qui est généralement acceptée aujourd'hui. On a, dit-il, proposé le phonétique T'at'a, qui rappelle le TaTA  de la première dynastie (l'ἸΑθωθις de Manéthon), nom qui figure immédiatement après celui de Ménès dans la table de Sési I^{er}, à Abydos. Mais le cartouche même du papyrus figure, au cinquième rang, dans la même liste et dans le papyrus royal de Turin, avec une simple variante orthographique³. La lecture Husapati ou Husepti a été proposée par MM. LAUTH et GOODWIN⁴. Elle est, dit avec raison M. EBERS, d'autant plus acceptable qu'elle correspond au nom d'Usaphaidos qui, dans Manéthon, est précisément le cinquième de la première dynastie. Mais l'auteur de l'article ne parle pas ici de la date astronomique du papyrus.

Dans la *Zeitschrift* de la même année (p. 107—9), M. GOODWIN éclaircit la question du chiffre inscrit à la suite des noms des mois et du chiffre identique de l'année royale. Il constatait que, dès 1864, M. SMITH le lui avait désigné comme devant être un 9, ce que nous verrons bientôt rigoureusement démontré. Mais M. GOODWIN lui-même fit un pas de plus, en

1) Et non de Ra-neb-Ma, prénom d'Amenophis III.

2) Admit-on que celui dont il vient d'être question appartienne réellement à l'un des Aménophis, le passage qui le contient pourrait être une glose du copiste, qui, nous le verrons, était probablement contemporain de la XVIII^e dynastie. Tel est, sur ce dernier point, le sentiment de M. EBERS lui-même.

3) La table d'Abydos écrit , la répétition du signe équivalant, suivant une règle orthographique très connue, à la syllabe *an*.

4) Voyez GOODWIN, *Zeitschrift* de 1866, p. 55, et, avant lui, CHABAS, *Zeitschrift* de 1865, p. 95. M. DE ROUGÉ accepte cette lecture dans l'appendice de ses *Recherches* sur les monuments des premières dynasties. Ce qui n'empêche pas que  ne se rencontre quelquefois comme variante de  (*Zeitschrift*, 1867, p. 41 et 1868, p. 45).

abordant avec résolution la lecture du nom royal inscrit en tête du calendrier. Sur trois signes, dit-il, (indépendamment du 1 final,) deux sont connus avec certitude : le soleil \odot (*Ra*) et la griffe d'oiseau \curvearrowright . Le troisième est très probablement un oiseau; il ressemble à l'hiéroglyphique de 𓂏^1 (*ba*). Quant au phonétique de la griffe, il est tantôt *remen*, tantôt *n* ou *nen*, peut-être *ni*. *Ba-en-Ra* (âme du soleil) est le surnom de Menephtah, fils et successeur de Ramsès II, mais nulle part \curvearrowright n'est employé comme variante de la conjonction *eN*. Il s'agit donc d'un cartouche inconnu, et il faut le chercher, dit M. GOODWIN, dans la période obscure qui suit la sixième dynastie. Rien ne prouve d'ailleurs, selon lui, que la note chronologique soit contemporaine du texte médical. De plus, il mettait en doute que le lever de Sothis indiqué appartint véritablement au 9 Épiphi, car, disait-il, le point indiquant répétition se trouve, à chaque ligne, reproduit au-dessous de ce groupe. Il était d'ailleurs préoccupé, comme l'avait été M. BRUGSCH, de la difficile question que présente la concordance des mois, l'interposition des épagomènes de l'année fixe semblant devoir reporter au 14 et non pas au 9 Mésori de l'année vague la date contenue dans la seconde ligne du tableau, si le premier groupe représente le Mésori de l'année fixe.

Si nous nous bornons, ajoute M. GOODWIN, à l'équation : 9 Épiphi = 𓂏 , deux interprétations sont possibles : 1° le 9 Épiphi vague = le 1^{er} Mésori fixe (l'absence de quantième désignant le premier jour du mois suivant le sentiment de l'auteur); 2° le 9 Épiphi vague = le 1^{er} Thot fixe. Le premier de ces deux faits s'est produit en 1410—7 et en 2870—67, le second en 1550—47 et 3010—7. Or, aucun roi *Nen-ba-ra* n'a régné ni au XV^e ni au XVI^e siècle; c'est donc à la fin du quatrième millénaire ou au second siècle du troisième qu'il faut remonter. Là non plus nous ne connaissons pas de cartouche qui se lise *Nen-ba-ra*, mais ni la liste d'Abydos ni celle de Saqqara ne sont complètes pour la IV^e dynastie; la seconde de ces listes est mutilée à la place que pourraient occuper deux rois de cette dynastie désignés par Manéthon; et l'un d'eux, Bichérés, est probablement le Buirès d'Eratosthène, forme qui rappelle la lecture *Ba-en-Ra*¹ (si l'on accepte la syllabe *eN* pour lecture antique du signe \curvearrowright). L'an 9 de Bichérés étant placé en 2870, l'an premier serait 2878, précisément le chiffre que lui assigna M. LEPSIUS, par une coïncidence que d'ailleurs M. GOODWIN déclare être purement accidentelle. Enfin, celui-ci termine en se demandant si la table de concordance ne serait pas l'expression d'une réforme du calendrier égyptien, analogue à notre réforme grégorienne.



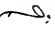
En 1874 (*Zeitschrift*, p. 3—6), M. EBERS, rendant hommage au travail qui vient d'être analysé et annonçant la publication du texte, opérée en 1873, adhère absolument à la lecture 9 du chiffre en question, et la démontre définitivement par la comparaison du signe avec les chiffres de la *pagination* même du manuscrit. Il maintient, pour le second caractère du cartouche, la lecture \curvearrowright et non 𓂏 , et il la démontre par la forme du premier dans le texte même du papyrus, où il forme le déterminatif du mot *haku* (les bras). Il admet aussi, pour le troisième caractère du cartouche, l'équivalent hiéroglyphique 𓂏 que M. GOODWIN avait signalé comme probable et aussi l'identité du personnage avec le Bichérés de Manéthon. Selon lui encore, la forme générale de l'écriture, bien que postérieure à la IV^e dynastie, appartient encore au premier empire, ou tout au moins aux premiers temps du nouveau, et

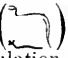

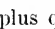
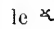
1) On peut observer que $\text{B}^{\text{h}}\rho\eta\varsigma$ et $\text{B}^{\text{h}}\rho\eta\varsigma$ peuvent également, sous la plume des copistes, donner naissance à $\text{B}^{\text{h}}\rho\eta\varsigma$.

la notice calendaire a été reproduite fidèlement par le copiste pour conserver l'intégrité du texte. Ce texte d'ailleurs cite et le nom d'Usaphaïdos et celui de Têta; mais ce sont les seuls noms royaux qu'on y trouve, et les formes grammaticales, la lexicographie elle-même, reportent forcément le lecteur aux temps les plus anciens de l'histoire d'Égypte. Le texte donc, si non la copie actuelle, appartient bien réellement à l'ancien empire.

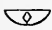
III. RÉSULTATS DÉMONTRÉS PAR M. LEPSIUS.


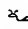

Les éléments essentiels de la solution du problème se dégagent donc les uns après les autres : il restait à arrêter un choix définitif entre eux et à tirer les conclusions dernières. C'est ce que M. LEPSIUS a entrepris dans un article vraiment magistral du dernier numéro de 1875, dans lequel il a résumé les faits acquis, rectifié des hypothèses et le premier donné une explication complète et satisfaisante, pour ne pas dire manifeste, de cette introduction d'une notice calendaire dans un papyrus médical. Il a, du même coup, expliqué la forme de cette notice et démontré qu'elle appartient réellement à l'original primitif. Ces explications, je les accepte pleinement; je me bornerai à y signaler une *lacune* incontestable qui nous obligera à *remettre en question la date absolue* tirée de concert par MM. EBERS, GOODWIN et LEPSIUS de la date relative formulée dans le papyrus.

L'auteur de l'article, qu'il s'agit d'abord d'analyser, garantit : 1° que, d'après les caractères paléographiques de l'exemplaire authentique, le manuscrit de l'inscription calendaire n'est pas ajouté après coup, mais est contemporain du manuscrit médical lui-même; 2° que le chiffre est bien un 9; 3° que le caractère qui le représente dans la suite de la colonne n'est pas un signe indiquant répétition d'un groupe, mais représente réellement un quantième, tandis que, dans la première ligne, il désigne une année de règne. Revenant sur le déchiffrement du cartouche, placé en tête du calendrier, il reconnaît, il est vrai, dans le troisième signe, la forme d'un oiseau, mais il nie que ce soit le *Ba*, hiéroglyphe de l'âme. M. STERN, dit-il, y a vu, soit un , soit un . Dans le premier cas, on pourrait lire le nom *Kerh-pe-Ra*, c'est-à-dire le *Kερεπερας* de la III^e dynastie. Mais, s'il en était ainsi, le trait vertical postérieur ne se comprendrait pas; d'ailleurs le signe lui-même est bien petit pour représenter un oiseau de cette forme. Quant au signe , la lecture *Nen* n'a jamais été démontrée pour ce caractère. Dans *remen*, *Kerh* et plusieurs autres mots, ce signe est employé comme déterminatif; cependant on le trouve comme variante à la place des phonétiques de ces deux mots, et il pourrait bien se prononcer *Kerh*. Aucun nom correspondant à cette lecture ne se trouve dans les listes royales du temps où l'ouvrage paraît avoir été transcrit. Il faut donc, comme l'ont fait, pour ce papyrus, MM. GOODWIN, EBERS et DÜMICHEN, remonter à une époque bien plus ancienne¹.

1) Sans vouloir résoudre absolument une question que M. LEPSIUS tient pour douteuse, je me permettrai de présenter à mon tour une hypothèse concordant assez bien avec toutes les données certaines de la lecture de ce nom. Parmi les oiseaux exprimant en égyptien un phonétisme, il en est un, la *sarcelle*, qui correspond à la syllabe *T'ef* (). Or, *T'ef-Kerh-Ra*, si l'on tient compte de ce fait incontesté, je crois, que le  était une articulation sibilante, analogue au *th* anglais, représente assez fidèlement le *Σεεπερχερας* de Manéthon; d'autant plus que le  et le  sont tous deux les semi-voyelles de l'*u*; le *ε* et

De plus, les noms des rois cités dans le corps de l'ouvrage appartiennent exclusivement aux premières dynasties, et la formule officielle employée dans la désignation du roi régnant *vivant à toujours*, revêt, dans la notice calendaire, une forme orthographique qui est propre au premier empire. C'est bien à cette période qu'il faut faire remonter la rédaction de la notice calendaire. On ne peut admettre, avec M. EBERS, qu'elle représente la date sothiaque de la copie, car le scribe n'eût pas daté sans signer : il s'est borné à reproduire scrupuleusement ce qu'il avait sous les yeux. On ne peut pas admettre non plus, avec M. DÜMICHEN, que ce copiste (qui ne signe pas) a voulu simplement se poser en homme versé dans la chronologie ; ni, comme le soupçonne timidement M. GOODWIN, qu'on a indiqué ici une réforme du calendrier. L'explication naturelle et forcée, d'après le texte même du papyrus médical, c'est que la notice est contemporaine de l'original, et qu'elle devait être conservée, sous peine de rendre *inintelligible* une portion de l'ouvrage. Cette explication, qui appartient en propre à M. LEPSIUS, la voici en peu de mots.

Parmi les prescriptions du texte, il en est qui devaient être appliquées dans *certain*s mois de l'année, et dont, par conséquent, l'efficacité correspondait, dans la pensée de l'auteur, à l'effet de telle ou telle saison : c'est là d'ailleurs un fait que n'ignore pas l'hygiène même de nos jours. Or, comme les mois de l'année vague ne correspondaient pas constamment aux mêmes saisons, et comme le calendrier fixe n'était pas d'un usage commun, il y avait utilité réelle, et presque nécessité, à en établir la concordance pour le gros du public. La prescription s'appliquait à l'année courante, où Sothis se levait le 9 d'Épiphi : les dates prescrites pour l'emploi du remède dans l'année fixe devaient donc être reportées aux dates correspondantes de la seconde colonne ; et, dans les années ou les siècles suivants, chacune de ces dates devait être reportée en arrière, autant que le lever de Sothis avait reculé dans l'année civile. Or, ce recul, tout le monde le connaissait, puisque le lever de l'astre correspondait alors à peu près avec le solstice et le premier gonflement des eaux ¹. Il est même très probable que ce jour était dès lors célébré en Égypte par une fête religieuse : la forme du groupe qui commence la première colonne du tableau calendaire, le fait entendre puisque  se traduit par *panégyrie* ; comme l'empire avait alors son siège à la fois politique et religieux dans l'Égypte moyenne, c'était bien le lever de Sothis dans cette région qui devait être ainsi solennisé. Tout concorde d'ailleurs pour garantir la date élevée assignée à la composition de l'ouvrage. Non seulement, comme nous l'avons vu, les seuls noms historiques cités appartiennent aux premières dynasties ² ; mais les noms mythologiques nous reportent

le  correspondent au  en copte ; tous deux aussi correspondent au  (voyez le tableau des transcriptions, donné par M. DE ROUGÉ en tête de son *Mémoire sur l'inscription d'Almès*). Séberchères, dont on n'avait pas trouvé le nom égyptien, est un des derniers rois de la IV^e dynastie. Reste, il est vrai, la seconde syllabe *ep*, qui ne se retrouve pas dans le cartouche, à cette place du moins ; mais ce n'est pas le plus gros méfait des copistes. On n'a pas contesté à M. DE ROUGÉ (*Recherches sur les monuments des premières dynasties*, p. 17) l'identification de Séthénès et de Senta (II^e dynastie) ; et il serait difficile de nier celles d'Achés et Séphouris avec Hu et Snéfru (III^e dynastie).

1) Pendant plusieurs milliers d'années et jusqu'à notre moyen âge, il correspondait, dans l'Égypte moyenne, au 20 juillet julien. Or, 28 siècles avant notre ère, celui-ci était de 21 jours en avance sur le 20 juillet grégorien et, par conséquent, postérieur de très peu au solstice, où la crue commence en Thèbaïde.

2) M. LEPSIUS fait observer que Téta a un homonyme, l'Θέτης de Manéthon, en tête de la VI^e dynastie, ce qui reporterait plus bas la composition de l'ouvrage ; mais il croit devoir reconnaître le plus ancien Téta dans le roi que nomme le texte.

vers cette période¹, vers les cycles d'Héliopolis et de Saïs; Ammon, le dieu de Thèbes, n'y est pas nommé; Thèbes elle-même n'existait probablement pas alors, ou n'avait aucune importance. De cette considération, l'on peut conclure que ce papyrus médical est contemporain, quant à sa composition, des parties les plus anciennes du *Todtenbuch*.

IV. LES CALENDRIERS DE LA IV^e DYNASTIE.

Tel est l'état présent de la question, et sur trois points du moins, elle paraît définitivement résolue : 1^o la composition de l'ouvrage appartient au premier empire et probablement à la IV^e dynastie. 2^o La notice calendaire est aussi ancienne que le livre lui-même. 3^o L'objet du tableau de concordances est connu et en rapport avec le texte même de l'ouvrage²; ce tableau suppose la distinction et la coexistence d'une année fixe et d'une année vague. Mais *quelle* était cette année *vague*? Voilà ce que jusqu'ici on ne s'est pas demandé, *supposant* toujours qu'elle était la même que dans le décret de Canope, sauf peut-être une légère différence dans l'emploi des épagomènes. Pourtant, c'est de la *réalité de cette hypothèse* que *dépend exclusivement* la question de la *date absolue* du document. Il est donc temps de la traiter à fond, si non pour résoudre pleinement le problème de chronologie en question, du moins pour examiner si les conclusions adoptées sont en accord avec celles que doit logiquement donner l'interprétation du texte, étudié dans tous ses détails.

Le calcul fondé sur la période sothiaque paraît, au premier aspect, d'autant plus légitime dans le cas présent, qu'il s'agit d'un texte de l'Égypte moyenne, c'est-à-dire de la latitude à laquelle appartient le lever héliaque normal de Sothis, dans les années égyptiennes correspondant à nos années 1322 et 2782 avant J.-C. Mais l'application de ce calcul au fait mentionné dans le papyrus dépend de l'existence des cinq épagomènes de l'année *civile* au *temps* de la IV^e dynastie. Je dis de l'année *civile*, car l'année fixe, qui existait alors avec une exactitude plus ou moins rigoureuse, ne peut pas avoir été moins exacte que l'année civile des temps postérieurs, c'est-à-dire que l'année de 365 jours. Disons même, dès à présent, qu'il n'y a rien d'in vraisemblable à ce qu'elle fût de 365 jours et un quart, attendu que la connaissance de cette année peut fort bien n'être pas beaucoup moins ancienne que le genre humain lui-même : il n'est pas difficile de le prouver.

La détermination en est, en effet, des plus faciles et ne suppose *aucune* connaissance d'astronomie théorique et *scientifique*. Il n'y a pas à faire intervenir ici l'apparition matinale de Sirius. Si la découverte de l'année sothiaque offrait à qui l'eût abordée *directement* et *sans instruments d'astronomie* des difficultés à *peu près insurmontables*, à cause des variations notables qu'elle peut offrir, selon l'état de l'atmosphère, la vue plus ou moins bonne des

1) Nous avons vu que la liste des éponymes des mois ne peut être reportée avec sûreté aux plus anciennes époques; mais il est bien possible que le copiste l'ait substituée aux noms mêmes des mois qu'il avait sous les yeux.

2) C'est du moins la seule explication du texte que l'on puisse imaginer. Quand même une idée superstitieuse eût été attachée par l'écrivain à l'emploi d'un remède en tel ou tel mois comme le pense M. TH. H. MARTIN, qui m'a fait l'honneur de prendre connaissance de mon travail, rien ne prouve que ce mois ne soit pas considéré comme sacré autant que se rattachant à l'année solaire et sothiaque, à l'année de Ra et d'Isis.

observations et surtout la diversité des lieux d'observation, il n'en était pas de même pour l'année solaire, de laquelle d'ailleurs il était bien plus aisé de passer à l'autre par l'observation de leur concordance presque rigoureuse.

Notons d'abord que la différence considérable qui existe entre l'année solaire et un nombre entier de lunaisons a dû frapper les premiers hommes¹. Or, comme le retour des saisons est étroitement lié aux phénomènes de la végétation, et qu'il dépend de la marche apparente du soleil, la durée de la révolution annuelle de cet astre, a dû attirer de très bonne heure l'attention et même l'étude du genre humain. Comme la longueur des jours et l'élévation du soleil subissent des variations sensibles, mais régulières et périodiques, le premier effort a dû se porter vers les moyens de reconnaître quel intervalle sépare les équinoxes, et surtout les solstices. M. BIOT a montré sans peine en théorie et constaté par l'expérience que M. MARIETTE a faite sur la demande du savant astronome², que la première de ces observations ne suppose pas de grandes connaissances astronomiques. La seconde est bien plus facile encore, puisqu'il suffit pour cela d'élever un gnomon et de tracer une méridienne, ce qui n'offre point de difficulté sérieuse : tracer un arc de cercle avec une cordelle, diviser en deux l'angle très aigu formé par la direction des ombres, un peu avant et un peu après leur longueur *minima* dans la journée, c'est là, pour ainsi dire, de la géométrie instinctive, et les longueurs *minima* et *maxima* de l'ombre méridienne du gnomon dans ses variations annuelles, suffisent pour déterminer exactement les jours solstitiaux. Aussi M. BIOT est-il convaincu que, dès le temps des premières dynasties, les Égyptiens savaient accomplir ces modestes opérations. « On a constaté, dit-il³, que les faces rectangulaires des pyramides sont orientées N. et S., E. et O., à quelques minutes près. Les Égyptiens de ce temps savaient donc tracer une méridienne. . . . On voit, par leurs monuments figurés qu'ils connaissaient la règle, l'équerre et le niveau du maçon. Il n'en faut pas davantage. » Aussi montre-t-il sans peine qu'il était très facile de reconnaître l'année de 365 jours, et même, en répétant quelque peu les observations, de 365 jours et un quart⁴. Il eût fallu, en effet, abattre le gnomon après la détermination première ou n'y plus regarder ensuite, pour ne pas s'apercevoir, après un petit nombre de périodes quadriennales que les solstices extrêmes de la période ne sont pas séparés par un nombre entier de fois 365 jours. Tâchons donc, quand nous parlons de l'histoire des sciences exactes, de nous en tenir à l'exacte réalité des faits et aux conditions réelles de la science; n'admettons plus, sur la foi d'historiens qui, en ce sens là du moins, ne sont guère savants, qu'il a fallu une vaste étendue de connaissances ou une suite immense d'observations pour obtenir des résultats aussi élémentaires que ceux-là.

Quant à l'année sothiaque, une fois l'année solaire de 365 jours et un quart obtenue et fixée, rien n'était plus facile que d'en reconnaître le rapport avec celle-là : il a suffi d'un petit nombre d'observations concordantes pour signaler aux Égyptiens ce fait que, dans leur pays, les deux années avaient alors la même longueur. Et, comme le retour du lever héliaque de

1) Je dis les *premiers hommes*, parce que, même indépendamment de toute tradition sacrée, comme il est *sans exemple*, dans les temps historiques, qu'un peuple sauvage se soit civilisé lui-même, si le genre humain eût vécu à l'origine dans une condition à peu près bestiale, l'induction conduit à penser qu'il y fût demeuré toujours.

2) Voyez *Journ. des sav.*, juin et juillet 1855.

3) *Ibid.*, juin.

4) *Ibid. ibid.*

Sothis concordait avec le retour de la crue des eaux dans l'Égypte moyenne, il est naturel de penser qu'ils y ont, de très bonne heure, attaché une idée superstitieuse, bien constatée pour les temps postérieurs, où *Isis*, la déesse de cet astre, était appelée *dame de l'inondation*.

Mais rien ne prouve qu'on ait cherché, dès l'origine, une approximation très grande entre l'année civile et l'année astronomique. Toutes deux étaient divisées en mois, et le mois, c'est la période lunaire; il en fut toujours ainsi presque chez tous les peuples, et les difficultés contre lesquelles luttait, chez les Athéniens, la science hellénique, provenaient de l'abstention des Athéniens à conserver une année lunaire tout en la rattachant par un cycle à la révolution solaire. Les Égyptiens, qui paraissent n'avoir jamais admis l'inégalité des mois, se sont naturellement tenus, pour chacun d'eux, au nombre entier de jours qui est le plus voisin du nombre fractionnaire réel, et qui d'ailleurs a l'avantage de former exactement trois décades; grand avantage pour les comptes des ménagères. De là, cette année de 360 jours dont l'Égypte conservait, on l'a déjà dit, comme un vague souvenir dans la tradition, rapportée par Plutarque, sur la naissance d'Osiris. Au temps de la IV^e dynastie, l'année civile avait-elle des épagomènes? Nous n'en savions rien jusqu'ici; la question demeurait donc entière¹. Maintenant il semble qu'on peut montrer, à l'aide du tableau que nous étudions, qu'*au temps où il fut composé l'année civile égyptienne ne les admettait pas*, et que, par conséquent, le calcul fondé sur la période sothiaque de 1460 années fixes pour retrouver la date de ce document ne peut conduire ni à une certitude ni à une probabilité. C'est renoncer à un résultat bien séduisant; mais la vérité doit passer avant tout.

Nous l'avons vu déjà : M. BRUGSCH et M. GOODWIN ont été frappés du passage d'un jour de Mésori au même quantième de Thot, passage qui paraît, dans le tableau du papyrus EBERS, soumis à la même mesure de temps que la transition correspondante pour deux mois consécutifs quelconques. Le premier de ces savants avait supposé que les épagomènes civils étaient alors placés ailleurs qu'entre Mésori et Thot, soit entre Payni et Épipli (la deuxième colonne se terminant par le premier de ces deux mois), soit même dans le courant d'un mois, pour correspondre exactement aux épagomènes de l'année sacrée. La première hypothèse est très *invraisemblable*, la fin de Payni ne représentant ni le quart ni le tiers, ni la fin de l'année, pas même l'ouverture d'une saison égyptienne; la seconde n'est pas seulement *invraisemblable*; elle est presque *impossible*. En effet, dès la fin de la première tétratéride, il faudrait que le 1^{er} Thot civil correspondît au 6^e épagomène; devant les trois années suivantes au cinquième; la huitième année, le 2 de Thot correspondrait au 6^e épagomène sacré, et ainsi de suite, puisque chacune des années civiles devrait avoir cinq épagomènes, ni plus ni moins. Pour ramener les épagomènes civils en concordance avec les épagomènes de l'année fixe, il faudrait donc les placer successivement après chaque jour de l'année civile, et cela avec la certitude que, tous les quatre ans, ce procédé, si bizarre par lui-même, n'aura pas même l'effet désiré, puisque le nombre des jours complémentaires sera différent dans les deux années. Quant à la preuve ou, du moins, probabilité d'épagomènes mobiles

1) Après avoir exposé la notation des mois, dans ses *Recherches sur l'année vague*, M. BRUGSCH ajoutait : « Les douze mois se trouvent ainsi écrits sur des monuments qui remontent à plus de 22 siècles avant l'ère chrétienne. Quant aux jours épagomènes, M. CHAMPOLLION n'en a pas jusqu'ici d'exemples qui dépassent le XIV^e ou le XV^e siècle, ce qui ne prouve pas que leur usage ne puisse être beaucoup plus ancien. » La simple mention, dans un texte très ancien *ne prouverait rien* d'ailleurs, pour l'année civile, puisqu'ils existaient certainement dans l'année fixe, et que les jours de l'une et de l'autre avaient les mêmes notations.

ayant appartenu à des temps beaucoup moins anciens, probabilité tirée par M. BRUGSCH d'erreurs de cinq jours qui se montrent dans les inscriptions funéraires de certains Apis, on a bien moins de peine à concevoir que le graveur ait fait là son compte de mois, sans songer aux épagomènes, que d'admettre un dérangement perpétuel dans l'ordre du calendrier civil.

Examinons maintenant de plus près l'économie intime de la table du papyrus. Le premier signe de la première colonne est facile à interpréter littéralement : il signifie *la fête du partage* (renouvellement) *de l'année*. Ce n'est donc que par une figure de rhétorique assez hardie qu'on aurait pu l'appliquer au mois de Mésori, à la fin duquel, si l'on y comprend les épagomènes, commençait l'année nouvelle et s'opérait ainsi la séparation entre les deux années. Mais il n'est pas besoin de l'interpréter ainsi. La correspondance de ce groupe avec le lever de Sothis, noté au 9 Épiphi de l'année vague, ne signifie qu'une chose, c'est que le renouvellement de l'année sacrée ou fixe concordait avec ce phénomène astronomique et tombait, cette année-là, au 9 Épiphi civil. Le nom de Teçi, compagne de Thot, vient ensuite, et ce nom se trouve placé vis-à-vis du 9 Mésori. Dès que le groupe de la fête est reconnu pour représenter *un jour* et non pas un mois, le sens de la seconde ligne est bien clair. Elle signifie : *jusqu'à ce que l'année civile arrive au 9 Mésori, on est en Thot de l'année sacrée*, (ou fixe,) ce qui est parfaitement vrai, les mois des deux années ayant également 30 jours. La troisième ligne exprime une idée semblable : on est en Paophi de l'année fixe jusqu'au 9 Thot de l'année civile; donc il *n'y a pas* d'épagomène à la fin de celle-ci. Autrement, l'intervalle étant de 30 jours pour chacune, on arriverait au 4^e et non au 9^e jour du Thot civil. — A la dernière ligne, on arrive à cette assertion : jusqu'au 9 Payni de l'année civile, on est en Épiphi de l'année sacrée. Quand du 9 Épiphi civil, le phénomène héliaque sera descendu jusqu'au 9 Mésori, par suite du mouvement plus rapide de l'année vague, le lecteur remontera mentalement d'un cran chaque nom de la seconde colonne; les clients posthumes du docteur égyptien sont donc pourvus d'un *almanach perpétuel* pour l'application de ses prescriptions médicales. Mais le *cycle* sothiaque employé ici est bien différent de celui que nous connaissons. Quelle en est la durée?

Deux hypothèses se présentent : ou l'année fixe était déjà de 365 jours et un quart, ou l'on croyait alors encore pouvoir s'en tenir à celle de 365 jours sans bissextiles. Nous avons vu que la première hypothèse n'a rien d'impossible en elle-même, mais nous n'avons pas le droit de conclure du possible au certain. C'est la table calendaire elle-même, c'est le texte du présent papyrus qui va nous permettre de choisir et de reconnaître l'usage alors existant d'une année sothiaque exacte, et par conséquent d'une année solaire semblable à celle qu'ont employée tous les peuples européens depuis le temps de Jules-César jusqu'à la dernière moitié du XVI^e siècle.

Si, en effet, nous admettons qu'on eût alors accepté comme année fixe ou sothiaque une année de 365 jours, la différence entre celle-ci et l'année vague de 360 jours sera de cinq jours exactement. Or, $5 \times 73 = 365$. Donc l'année civile, avançant à chaque fois de cinq jours sur l'année sacrée, aura parcouru le cycle entier en 73 ans *exactement*; en d'autres termes 73 années civiles = 72 années sacrées, et le cycle recommencera *sans aucune intercalation*. Mais, s'il en est ainsi, *jamais* le 1^{er} Thot sacré ne se trouvera au 9 Épiphi civil, ni au 9 d'aucun autre mois : il ne pourra occuper d'autre quantième que 1, 6, 11, 16, 21, 26. Car il ne s'agit nullement d'une observation isolée d'un lever apparent que des

circonstances atmosphériques exceptionnelles auraient retardée du 6 au 9. Si l'on ne considérait pas ici la marche *normale* du lever memphite apparent, la marche relative du calendrier civil et du calendrier sacré ne serait plus susceptible d'être décrite à l'avance.

Qu'arrivera-t-il, au contraire, si nous prenons, d'un côté, l'année sothiaque de 365 jours et un quart, et de l'autre, l'année conventionnelle de 360 jours? La correspondance des deux calendriers amènera une variation de 21 jours en quatre ans; le tableau en est facile à dresser (v. infra) : on y trouvera qu'à la 59^e année du cycle le lever héliaque de Sothis aura lieu le 5 Épiphi, et, à la 60^e, le 10. Retombons-nous donc dans l'impossibilité signalée plus haut, et la difficulté demeure-t-elle inextricable? Non : le cas est différent. Nous avons vu, en effet, que les années de 365 et 360 jours ne demanderaient *aucune* intercalation pour leur *parfait* raccordement après un intervalle médiocre. Mais le premier Thot de la 69^e année sothiaque tombera au 28 Mésori de la 69^e année de 360 jours¹. Pour que la concordance revînt alors, c'est-à-dire pour que le 1^{er} Thot de cette 69^e année sothiaque fût le 1^{er} Thot de la 70^e année civile, il suffirait que celle-ci eût gagné trois jours de plus en 69 ans, autrement dit qu'elle eût supprimé trois fois son 30 Mésori. Quelle qu'ait été l'ignorance des vieux Égyptiens en mathématique, et je maintiens qu'elle fût toujours grande², on a peine à croire qu'ils n'aient pas eu l'idée d'un procédé de raccordement aussi simple que celui-là. Supposons qu'on supprime le 30 Mésori aux années 30, 60 et 69 du cycle, choisissant ainsi l'intervalle trentenaire, plus tard considéré comme sacré et comme national, ainsi qu'on le voit pour le titre royal de *seigneur des panégyries trentenaires*, l'année 30, ayant eu un jour de moins, le lever héliaque de Sothis, dans l'année 60 du cycle, aura lieu, non pas le 10 Épiphi, mais bien le 9, comme dans notre texte. Si l'on n'avait pas recours à un procédé si simple, si on laissait, à cette époque, aller à son gré l'année vague, le premier Thot fixe de l'an 70 se trouvait reporté au 3 Thot de l'année vague 71. Le point de départ de cette seconde série d'années, étant ainsi reculé de deux jours sur le point de départ du mouvement opéré pendant les 70 premières années civiles du cycle, et la marche relative des deux années demeurant la même, l'an 59 de cette nouvelle période (qu'on ne peut plus appeler un cycle) aura son lever sothiaque au 7 Épiphi; et l'an 59 de la troisième période, c'est-à-dire l'année civile 199 à partir de la coïncidence, amènera le lever de Sothis au 9 Épiphi³. Le fait indiqué dans notre texte se réalisera donc dans la marche respective des deux calendriers avec les années de 360 jours et 365 jours et un quart, que le raccordement ait lieu ou non à la 70^e année, tandis que les années de 360 et 365 jours ne pourraient *jamais* réaliser par leur concours la condition du problème. Donc enfin, au temps du papyrus Ebers, l'année fixe était de 365 jours et un quart et non de 365, et l'année vague de 360 sans épagomènes : toute autre hypothèse amène, en présence du texte en question, d'inextricables embarras. Il est vrai, M. MARTIN me fait observer qu'il est difficile aussi de comprendre comment les

1) On peut arriver directement à ce résultat, en observant que $68 = 4 \times 17$. Une avance de 21 jours en quatre ans, ce donnera donc une de 357 jours en 68 ans, et, de la première à la 69^e année du cycle, le 1^{er} Thot fixe aura été transporté du premier au 358^e jour de l'année, c'est-à-dire au 28 Mésori.

2) Les opérations cadastrales d'Edfou, retracées sous les derniers Ptolémées, montrent, à cet égard, une obstination presque inroyable de routine grossière.

3) Il faut observer, en effet, que 199 étant un multiple de 4 augmenté de 3, il n'y aura pas dans la série des années fixes une année bissextile en excédant; par conséquent le quantième devra être accru de 4 et non pas de 5.

Égyptiens ont *abandonné* l'année de 360 jours pour une année qu'ils savaient n'être pas rigoureusement exacte. Mais nous ne savons presque rien de l'histoire même religieuse des temps écoulés entre la VI^e et la XII^e dynastie. Ne serait-ce pas alors qu'aurait pris naissance la fable de la naissance d'Osiris¹?

V. CRITIQUE DE LA CONCLUSION CHRONOLOGIQUE.

Tels sont les résultats fournis par l'étude de la notice astronomique du papyrus, si du moins on admet qu'il y a eu un point de départ commun entre l'année sothiaque et l'année civile; en dehors de ce *postulatum* aucun raisonnement chronologique ne serait possible ici. Mais, si l'année vague n'était pas de 365 jours, quand la notice a été rédigée, le calcul de la date absolue fondé sur la période sothiaque des temps classiques, disparaît sans retour.

Peut-on lui en substituer un autre? Non assurément, tant qu'on n'aura pas la preuve que la réduction de trois jours en 69 ans a été ou n'a pas été opérée, et surtout tant qu'on demeurera dans une *ignorance absolue* sur le *point de départ* du cycle. Mais ne pourrait-on pas opérer légitimement un calcul rétrograde, partant du commencement d'une période de 1460 ans, soit de l'an 1322, soit de l'an 2782? M. BIOT a fait observer que l'introduction des épagomènes doit avoir eu pour objet de rétablir un accord entre l'année civile et l'année sothiaque, et il en conclut qu'elle a eu lieu au commencement d'une période. Au moment où il lisait à l'Académie ses *Recherches sur l'année vague*, c'est-à-dire en 1831, il admettait que les Égyptiens acceptaient alors encore l'année solaire de 365 jours comme suffisamment exacte; vingt-quatre ans plus tard, quand il rédigeait ses beaux articles du *Journal des savants*, il avait des idées plus nettes sur la *facilité* d'arriver, en dehors d'études vraiment scientifiques, à des connaissances plus vraies à cet égard.

Mais admettons la conjecture, plus ou moins vraisemblable, que les épagomènes civils ont été introduits dans une année de coïncidence, admettons, si l'on veut, que l'an 2782 ait vu cesser l'usage des années de 360 jours. Au moins avouera-t-on sans peine que rien absolument ne prouve ni même n'induit à penser que cette réforme se soit produite au moment où l'année de 360 jours revenait elle-même en coïncidence. Et quand le fait aurait eu lieu, avec des cycles de 69 années vagues ou 24838 jours (en supprimant trois fois le 30 Mésori), comme nous l'avons supposé, chaque 60^e année remplissant la condition du lever sothiaque au 9 Épiphi, nous aurions à choisir, pour la date en question, entre plus de jours que l'histoire antérieure ne contenait de siècles. Si au contraire, on admet qu'il s'agit de la 199^e année d'une période sans correction, l'incertitude n'est pas moindre, car l'immensité du temps à parcourir, dans ce système, pour le retour en coïncidence, rend tout-à-fait inadmissible l'hypothèse qu'on ait *attendu* ce retour pour opérer la réforme. La différence entre les deux Thot étant de trois jours pour une période de 69 ans, il faudrait multiplier 69 par 120 pour que la différence fut amenée à 360 jours, c'est-à-dire pour que le 1^{er} Thot sacré fut atteint, *sans être dépassé*, par le 1^{er} Thot civil. $69 \times 120 = 8280$. Ce serait donc un cycle de

1) Ceci me paraît d'autant moins inadmissible que le caractère anthropomorphique de ce personnage, et celui des autres divinités dont les épagomènes étaient les jours de naissance, ne paraît pas appartenir au temps de la IV^e dynastie.

2820 ans, dont on introduirait la supposition contraire à toutes les données historiques; et cela, sans même avoir à satisfaire à l'ombre d'une vraisemblance.

N'oublions pas d'ailleurs que l'on n'a pu signaler nulle part une différence quelconque de notation entre les mois de l'année fixe et ceux de l'année vague¹; il est plus que probable qu'il en a toujours été de même pour les épagomènes. Des inscriptions mentionnant une année de 365 jours ne prouveraient donc pas, par le seul fait de leur existence et abstraction faite de la teneur du contexte, que les épagomènes *civils* étaient en usages quand elles ont été rédigées. C'est là une remarque que l'on n'a pas toujours faite et qu'il sera important de ne pas perdre de vue quand on voudra chercher à reconnaître l'époque de la réforme qui fit marcher parallèlement, *non passibus aequis*, l'année sothiaque de 365 jours et un quart avec l'année dite solaire de 365 jours.

Il faut donc renoncer à l'espérance de tirer du papyrus Ebers la date absolue du temps où il fut rédigé. Mais de la concordance approximative de cette date (fin du quatrième millénaire avant l'ère chrétienne) avec le système qu'avait accepté Manéthon, quand il datait Ménès de l'an 3555 avant le règne d'Artaxerxès Ochus en Égypte, soit 3563 avant la conquête d'Alexandre, on peut, au moins par conjecture, tirer une autre conclusion. Manéthon, ou l'auteur auquel il avait emprunté ce total², n'avait-il pas été trompé par un texte analogue à celui qui vient de désorienter l'Europe, c'est-à-dire par une date astronomique témérairement rapportée à la marche du cycle sothiaque des temps classiques. Nous ne savons, en effet, nullement à quel système critique Manéthon a eu recours pour totaliser des chiffres partiels, pas plus que nous ne saurions comment tenir compte de ceux-ci, en présence de la discordance énorme entre les manuscrits et de leur contradiction avec les données des monuments. Nous ne savons pas si Manéthon a opéré des réductions en se fondant sur des faits historiques connus de lui, ou si, pour trouver ses 3555 ans, il a additionné un petit nombre de chiffres, en remontant à partir d'une date astronomique ou prétendue telle. Loin de résoudre le problème chronologique, le papyrus Ebers tend donc, dans l'état présent des choses, à le rendre plus obscur encore qu'il ne l'était il y a dix ans.

Il reste à répondre à deux questions possibles : 1° comment avec une si brusque variation du calendrier, le tableau des concordances pouvait-il être utile? 2° comment a-t-il été reproduit tel quel, au temps de la XVIII^e dynastie?

Le déplacement, dans l'année civile de 360 jours, du lever héliaque de Sirius sera d'un mois égyptien en 6 ans au lieu de 120 (abstraction faite des bissextiles). Mais, quand ce phénomène astronomique se trouvera retardé d'un mois dans l'année civile, on devra toujours retarder d'un mois l'usage du médicament dont la saison est indiquée. Bien plus la nécessité de recourir à cette précaution sera, dans ce cas, si prochaine que le rédacteur du papyrus a dû nécessairement y songer, tandis qu'il ne l'eût pas fait peut-être s'il eût fallu deux siècles et demi pour faire retarder d'une saison l'année usuelle. Mais, une fois le double calendrier dressé, il conservait son utilité, quelque fût le cycle en usage. Le copiste a donc dû le conserver tel qu'il était. Le déplacement du lever normal a été beaucoup plus lent dans le nouveau calendrier; mais, comme il représentait aux yeux des Égyptiens une date fixe de

1) LEPSIUS, *Zeitschrift* de 1875, p. 151.

2) Voir les dissertations citées en note dans le premier paragraphe.

L'année solaire, son recul d'un mois devait toujours correspondre à une variation d'un mois dans la place des saisons, et le lecteur pouvait faire usage de cette table, même après l'introduction des épagomènes, au bout de vingt siècles comme au bout de vingt ans.

TABLEAU

DE LA MARCHÉ DU PREMIER THOT SOTHIAQUE DANS L'ANNÉE VAGUE DE 360 JOURS.

1 ^e année fixe 1 ^{er} Thot,	1 ^e année vague	1 ^{er} Thot
2 ^e	»	2 ^e 6
3 ^e	»	3 ^e 11
4 ^e	»	4 ^e 16
5 ^e	»	5 ^e 22
6 ^e	»	6 ^e 27
7 ^e	»	7 ^e 2 Paophi
8 ^e	»	8 ^e 7
9 ^e	»	9 ^e 13
10 ^e	»	10 ^e 18
11 ^e	»	11 ^e 23
12 ^e	»	12 ^e 28
13 ^e	»	13 ^e 4 Athyr
14 ^e	»	14 ^e 9
15 ^e	»	15 ^e 14
16 ^e	»	16 ^e 19
17 ^e	»	17 ^e 25
18 ^e	»	18 ^e 30
19 ^e	»	19 ^e 5 Choiak
20 ^e	»	20 ^e 10
21 ^e	»	21 ^e 16
22 ^e	»	22 ^e 21
23 ^e	»	23 ^e 26
24 ^e	»	24 ^e 1 Tybi
25 ^e	»	25 ^e 7
26 ^e	»	26 ^e 12
27 ^e	»	27 ^e 17
28 ^e	»	28 ^e 22
29 ^e	»	29 ^e 28
30 ^e	»	30 ^e 3 Méchir
31 ^e	»	31 ^e 8
32 ^e	»	32 ^e 13
33 ^e	»	33 ^e 19

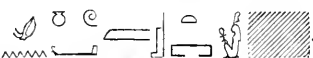

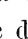
34 ^e	année fixe 1 ^{er} Thot,	34 ^e	année vague 24 Méchir
35 ^e	»	35 ^e	29
36 ^e	»	36 ^e	4 Phaménoth
37 ^e	»	37 ^e	10
38 ^e	»	38 ^e	15
39 ^e	»	39 ^e	20
40 ^e	»	40 ^e	25
41 ^e	»	41 ^e	1 Pharmouthi
42 ^e	»	42 ^e	6
43 ^e	»	43 ^e	11
44 ^e	»	44 ^e	16
45 ^e	»	45 ^e	22
46 ^e	»	46 ^e	27
47 ^e	»	47 ^e	2 Pachons
48 ^e	»	48 ^e	7
49 ^e	»	49 ^e	13
50 ^e	»	50 ^e	18
51 ^e	»	51 ^e	23
52 ^e	»	52 ^e	28
53 ^e	»	53 ^e	4 Payni
54 ^e	»	54 ^e	9
55 ^e	»	55 ^e	14
56 ^e	»	56 ^e	19
57 ^e	»	57 ^e	25
58 ^e	»	58 ^e	30
59 ^e	»	59 ^e	5 Épiphi
60 ^e	»	60 ^e	10
61 ^e	»	61 ^e	16
62 ^e	»	62 ^e	21
63 ^e	»	63 ^e	26
64 ^e	»	64 ^e	1 Mésori
65 ^e	»	65 ^e	7
66 ^e	»	66 ^e	12
67 ^e	»	67 ^e	17
68 ^e	»	68 ^e	22
69 ^e	»	69 ^e	28
70 ^e	»	70 ^e	3 Thot.

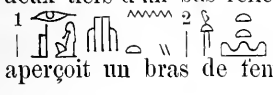


Ce mémoire est antérieur au travail de M. CHABAS sur le cartouche du Papyrus Ebers. Il nous a paru utile de le publier tel quel, après un retard de plusieurs années, afin de permettre à M. ROBIOU de *prendre date* dans le débat.

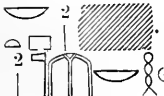

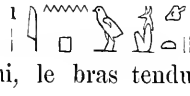
RAPPORT A M. JULES FERRY,
 MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
 SUR
 UNE MISSION EN ITALIE.


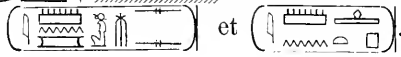
(Suite.)

A ces monuments, je dois joindre quelques textes mutilés ou qui me sont parvenus au cours de l'impression trop tard pour que je pusse les insérer à leur place :


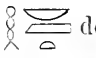



C. —  — Deux fragments du Campo-Santo de Pise, dont l'un a déjà été publié par M. KARL PIEHL dans le tome I^{er} de ce *Recueil*. Réunis ils forment les deux tiers d'un bas relief, divisé en deux scènes par un grand  surmonté d'un . A gauche :

 en forme de momie se tient debout adossé au  et devant lui on aperçoit un bras de femme tenant une grosse bouteille avec des restes de légende 

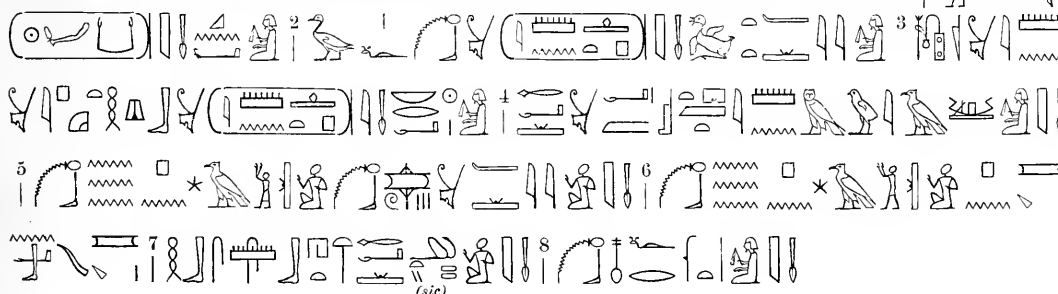
. Entre les deux, les deux cartouches . A droite  debout à tête de chacal et devant lui, le bras tendu

en adoration : . Entre les deux, les deux cartouches qui complètent les deux précédents .

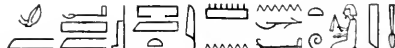


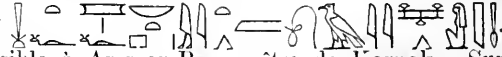
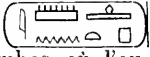



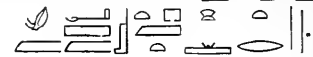
CI. —  — Petite stèle en calcaire (n° 152) du Musée de Turin, brisée par en haut. A gauche, un personnage acroupi dans la posture d'adoration et au-dessus restes de légende : . C'est peut-être l'un des nombreux Houi déjà catalogués plus haut (n°s LXVIII—LXXXI).

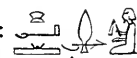

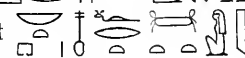
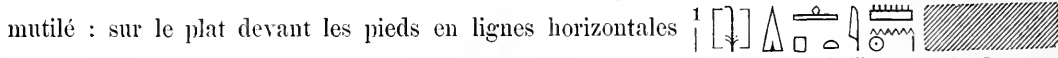
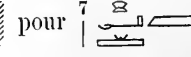
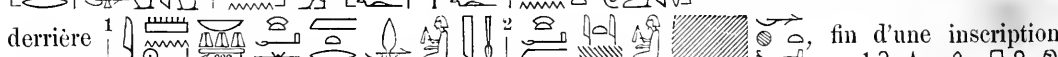

CII. —  — Petite stèle en calcaire, provenant de Thèbes, en la possession de M. WILBOUR. A gauche,  debout, en forme de momie, tenant le sceptre, et devant lui  présente . Devant lui, le nom de son père . Il y a déjà dans ma liste (n° LXXI) un HOUI-NOFRI : rien ne me permet de décider si c'est vraiment le même que celui de la stèle WILBOUR.


CIII. — Un énorme disque en calcaire compact, provenant de Gournah, et que j'ai fait transporter au Musée de Boulaq. Sur une des faces, l'inscription suivante :

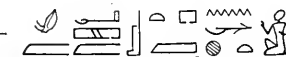
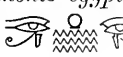




(sic)

CIV. — . — Grande statuette en bois du Musée de Leyde, publiée par LEEMANS, *Monuments*, II^e partie, pl. IV, 19 a. Elle porte le long sceptre terminé en tête de bélier. — Dans le dos, en une colonne verticale : . Sur le devant du tablier la formule ordinaire . Sur le côté gauche, une femme dessinée au trait . Sur le montant du bâton un proscynème peu lisible à Ammon-Ra, maître de Karnak. Sur l'épaule gauche le cartouche  et sur l'épaule droite avec une figure d'Ammon-Ra, deux colonnes d'hieroglyphes où l'on souhaite que . Sur le piédestal, double proscynème à , à droite pour  à gauche pour .

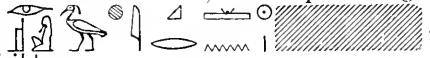

CV. — Le second personnage :  est représenté pl. III du même ouvrage, n° 18. Il porte à deux mains devant lui une énorme fleur de lotus, d'où sort une tête de bélier coiffée du disque. Dans le dos, en une colonne verticale . Sur le côté une figure de femme tracée au trait . Le socle est assez mutilé : sur le plat devant les pieds en lignes horizontales  pour . Sur le tranchant du socle, par derrière , fin d'une inscription détruite à droite; l'inscription correspondante sur la tranche gauche est : . Peut-être est-ce le personnage du n° LXXVII.

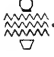
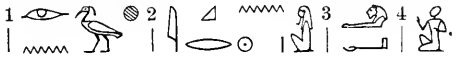
CVI. — . Cercueil à enduit jaune trouvé dans la cachette de Dêir-el-Baharî : aujourd'hui au Musée de Boulaq.



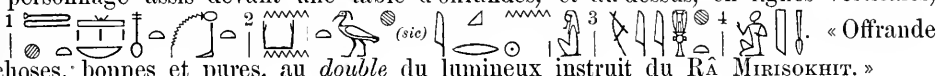
CVII. — . N° 43^{bis} de la Bibliothèque nationale (LEDRAIN, *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, pl. XXXIII). Stèle en calcaire. Dans le cintre . Au-dessous, le défunt assis, devant une table d'offrandes et respirant une fleur, à droite :  en colonnes verticales, au-dessus de lui. A gauche une femme et au-dessus, également en colonnes verticales .

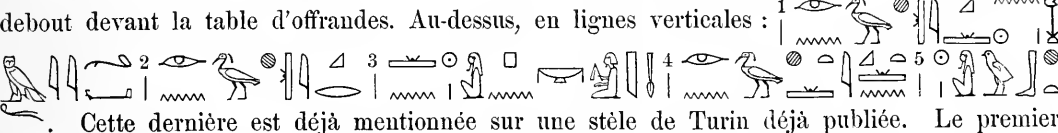
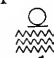
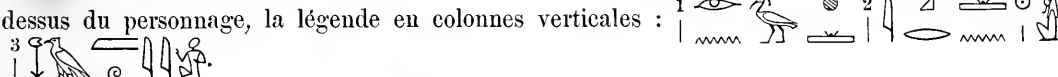
La liste est loin d'être complète : des recherches plus approfondies dans les divers musées de l'Europe l'allongeront sans doute. Il y a d'ailleurs toute une série de monuments qui, bien

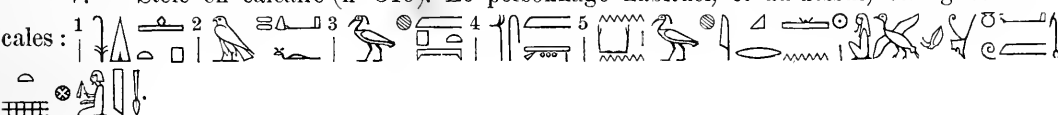
que ne portant pas toujours les titres des ΣΟΤΜΟΥ-ΟΣΙΟΥ, me paraissent se rapporter aux pratiques de leur culte. J'ai déjà mentionné en passant quelques-unes des stèles de cette série, les nos 121, 141, 306, 322, 323 du Musée de Turin, le n° 43^{vis} de la Bibliothèque nationale. Ce sont de petits morceaux de calcaire fort insignifiants en apparence, et qu'on a négligé d'étudier pour cette raison, bien qu'on en trouve des spécimens dans presque tous les Musées de l'Europe. Ils portent presque tous la même représentation : à gauche, un homme en costume civil assis sur un fauteuil, et tenant une fleur, à droite une table chargée d'offrandes.

I. — Stèle de Turin en calcaire (n° 116). Deux personnages affrontés, assis et respirant chacun une fleur, à droite , à gauche ; noms peu lisibles.


II. — Stèle en calcaire (n° 139). Dans le cintre . Au-dessous, la scène ordinaire et la légende 








III. — Stèle en calcaire (n° 288). Dans le cintre  entre les deux . Dans le champ, le personnage assis devant une table d'offrandes, et au-dessus, en lignes verticales, la légende  « Offrande de toutes choses, bonnes et pures, au double du lumineux instruit du RÂ ΜΥΡΙΣΟΚΗΤ. »




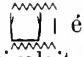
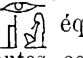
IV. — Stèle en calcaire (n° 310). Trois personnages, deux hommes et une femme, sont debout devant la table d'offrandes. Au-dessus, en lignes verticales : . Cette dernière est déjà mentionnée sur une stèle de Turin déjà publiée. Le premier des hommes s'était fait graver pour lui seul une stèle que M. VICTOR LORET a retrouvée au Musée de Cannes (*Lettre H, Vitrine 5*) : dans le cintre,  entre les deux anneaux, et au-dessus du personnage, la légende en colonnes verticales : 

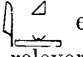
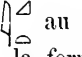






V. — Stèle en calcaire (n° 319). Le personnage habituel, et au-dessus, en lignes verticales : 


VI. — Stèle en calcaire aujourd'hui au Musée de Boulaq. A droite le personnage ordinaire : 

Je laisse à d'autres le soin de recueillir les stèles du même type qu'on trouve dans les différents musées de l'Europe. La formule, qui en est passée inaperçue jusqu'à ce jour sous prétexte de banalité, est une sorte d'ex-voto, fait par les parents du mort à une partie de l'âme humaine distincte de celle à qui on adresse d'ordinaire les prières des stèles. J'ai déjà exposé souvent les idées que l'étude des monuments m'a suggérées au sujet de l'âme égyptienne. Le ΚΗΟΥ en est la partie ignée, le lumineux; on lui souhaitait la gloire au ciel  auprès de Râ, — et je prends ici le mot *gloire* dans le sens théologique, —

mais il devait remplir certaines conditions pour arriver à cet état glorieux. Il lui fallait être instruit des prières et des cérémonies nécessaires à lui assurer le bonheur et la subsistance dans l'autre vie, *muni* des amulettes et du viatique, indispensable à tous les habitants de l'autre monde : de là les expressions de , *Khou instruit* et de , *Khou muni*, fréquentes dans les textes à partir de la XI^e dynastie. C'est au *Khou instruit* que s'adresse le proscynème de nos stèles, et cette qualification avait amené les théologiens à mettre devant le nom du défunt un titre spécial : c'est du  qu'il s'agit, du , du , en d'autres termes, du Râ nommé KHAMI, du RÂ nommé PADENNOUMOÏS, du RA nommé P'SHODOU. Le défunt est identifié ici au soleil, comme ailleurs il l'est à Osiris : l'idée de lumière contenue dans le terme de , se continue dans le titre de . C'est au défunt glorieux et instruit, resplendissant et omniscient comme le soleil, que s'adresse le proscynème de nos stèles. L'identification avec Râ, qu'on croit avoir été exclusivement réservée aux rois, était donc accordée aux simples particuliers sous la XIX^e et sous la XX^e dynasties, sinon plus tôt.



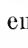
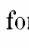
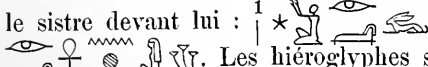
L'expression *au Khou instruit du Râ X . . .* devait même avoir perdu, dès cette époque, une partie de sa force première, car quelques-unes de nos stèles la présentent doublée d'autres expressions, quelques-unes contradictoires en apparence. Le plus souvent on met devant , la locution , la locution *au double de . . .* La traduction littérale *au double du lumineux instruit du soleil*, sans être un contre-sens positif, aurait, comme beaucoup de traductions littérales, l'inconvénient d'outrepasser l'intention des Égyptiens. Il en serait de même, si l'on traduisait mot pour mot une autre variante, où l'on identifie avec  le même individu qui vient d'être identifié avec Râ. Au temps où nos monuments ont été rédigés, toutes ces formules s'étaient usées plus ou moins par l'usage :  était devenu, comme HICKS l'a fait observer, une sorte de pronom funéraire,  équivalait à notre mot *défunt*. En réalité, l'accumulation de tous ces termes et de toutes ces identifications dans une même formule n'avait plus d'autre objet que d'indiquer complètement la condition de *mort* et de *mort bienheureux* de l'individu dont on parlait.




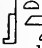

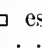
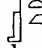

Sans relever les variantes de langue comme  et  au féminin, où le texte nous montre la chute de  dès la XX^e dynastie, je releverai la forme féminine  sur la stèle n^o 310 (n^o IV, p. 105 de la liste) qui montre que l'idée de sexe persistait dans l'idée de l'âme après la mort. Le fait était déjà connu pour le  par les formules magiques : je l'ai cherché longtemps en vain pour le . Une stèle de la collection Belmore m'a paru un moment la porter ; mais j'ai reconnu que l'on avait affaire sur ce monument à une forme bizarre  du pronom féminin de la seconde personne. Je crois avoir enfin trouvé un  de sexe féminin :


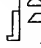
1^o Sur la stèle n^o 287 de Turin. C'est un monument d'époque saïte et d'origine thébaine, fort soigné de style : les légendes sont en écriture rétrograde. A droite, Osiris momie est debout, à gauche, le personnage debout également en adoration, entre les deux, sous le , la légende :



2° Sur une stèle appartenant à M. MONGE, consul de France au Caire. Elle provient de la nécropole de Thinis, dans les environs de Aoulad-Yahia, et appartient à la XX^e dynastie.

A gauche :  : par une bizarrerie graphique, le titre  est divisé en deux et reparté entre les colonnes 2 et 3. Osiris SONNOWRI est représenté debout en forme de momie, le  et le  à la main, devant une table d'offrandes; en face de lui, vêtue d'une longue robe transparente, la défunte agit le sistre devant lui : . Les hiéroglyphes sont tracés en noir sur fond jaune, les figures dessinées à l'encre rouge.

Je n'insisterai pas davantage sur ce fait curieux de l'existence du  femelle, ni sur l'importance que prend pour l'histoire des idées religieuses en Égypte la formule relative au  des morts. La série de monuments que je viens de signaler n'est pas la seule qu'il convienne de rattacher aux *SORMOU-OSHOU*. Nous avons vu que plusieurs de ces personnages échangent fréquemment leurs titres contre d'autres titres où l'expression  remplace l'expression . Il y aurait lieu de rechercher si ces deux expressions sont absolument synonymes ou bien si elles présentent entre elles quelque différence : je crois pour ma part que  est un terme beaucoup plus large que  et employé de préférence dans l'usage civil, mais la discussion de cette opinion m'entraînerait trop loin, et je me bornerai à signaler l'équivalence dans certains cas, sans rechercher si les personnages que les stèles de Turin citent avec la mention d'*attachés* à  ne sont pas identiques aux personnages que les papyrus du même musée citent avec la mention d'*attachés au* .


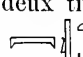

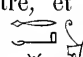

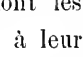
Quel que soit le nom qu'on préfère  ou , les individus attachés à la nécropole formaient diverses catégories. Sans parler des employés civils et des soldats de police, le culte des morts, surtout celui des rois, exigeait l'entretien d'un personnel nombreux. Le roi mort avait sa maison royale tout comme le roi vivant, et cette maison se composait d'au moins trois ordres de fonctionnaires :

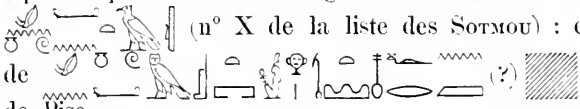
1° Les fonctionnaires chargés de construire, de réparer, d'entretenir le tombeau, même la chapelle funéraire ou le temple qui lui était attaché, les maisons d'habitations et les magasins qui en dépendaient.

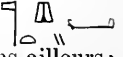

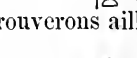
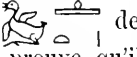
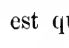
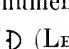
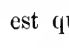
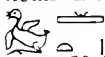
2° Les fonctionnaires chargés de veiller à l'administration des domaines funéraires, à la rentrée des revenus, à l'exacte répartition des offrandes, au paiement et à la subsistance du personnel.




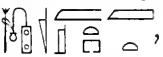
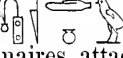
3° Les fonctionnaires attachés à la personne et au culte du mort.

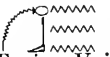
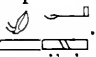
Les monuments de Turin nous fournissent le moyen de rétablir les différents degrés de cette hiérarchie sinon entièrement, du moins en partie.

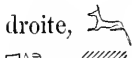
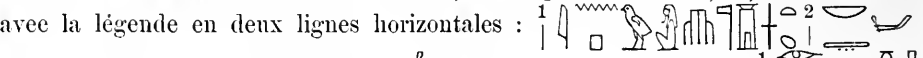
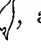

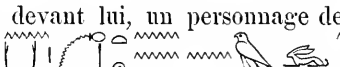


1° La première catégorie se compose d'ouvriers , dont la condition misérable est mise en lumière par les papyrus qu'ont publiés MM. LIEBLEIN et CHABAS, PLEYTE et ROSSI. Leurs chefs portent deux titres qui échangent l'un avec l'autre, et semblent répondre à un seul et même grade  et , ou . A côté des ouvriers qui ne sont que de purs manœuvres, il faut ranger les artisans, menuisiers, graveurs, ciseleurs, peintres, etc., qui prennent la dénomination générale de , et dont les chefs avaient la qualité de . J'ai rangé les individus qui portent ce titre à leur place


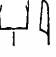


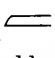
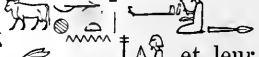
alphabétique dans le catalogue des SORMOU. Un seul personnage ANHOURKHAOUÏ s'appelle (n° X de la liste des SORMOU) : c'est peut-être la forme complète du titre de  que donne le monument du Campo-Santo de Pise.



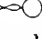
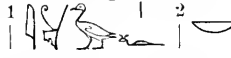
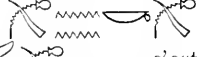
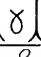

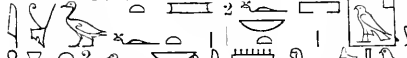
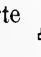
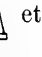
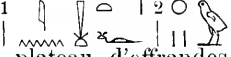
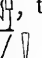
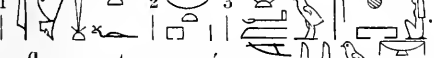

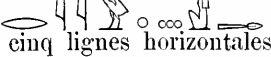

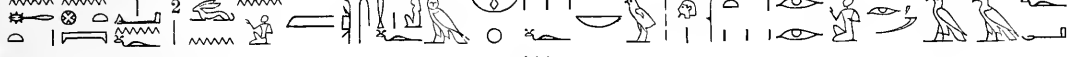
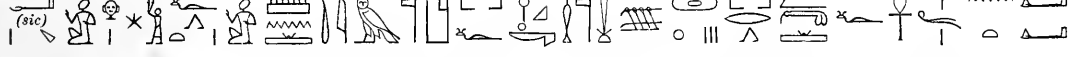
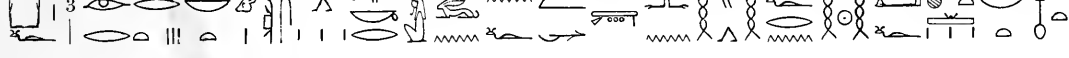

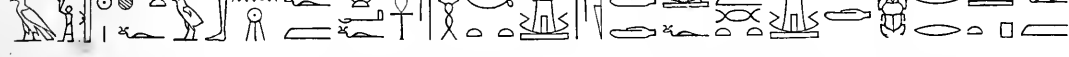



Deux titres me paraissent pouvoir être rapportés à cette catégorie : celui de  et celui de . Je n'insisterai pas sur celui de  que nous retrouverons ailleurs ; celui de  demande quelques explications. Un fragment de bas-relief du Musée de Florence prouve qu'il signifiait littéralement le *porte-ciseau*, le *sculpteur*, et que le  ou  n'y est qu'une variante de la denteline  du sculpteur. Le Musée de Leyde possède deux monuments d'un sculpteur et d'un chef sculpteur de Pharaon dont le titre est écrit  (LEEMANS, *Monuments*, III^e partie, pl. XVI).

2° Parmi les fonctionnaires de la seconde catégorie, je rangerai les  de différentes classes. Les deux classes le plus fréquemment nommées sur nos monuments sont le  ou  et le , dont d'autres documents nous fournissent la variante  (cfr. n° XXVI de la liste des SORMOU).

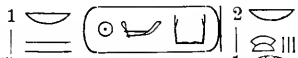
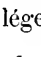
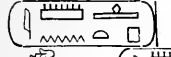
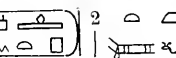



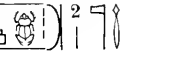
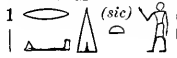



3° Les fonctionnaires attachés à la personne et au culte des morts sont de deux sortes : les *prêtres*  et les *domestiques* . Les *prêtres* sont assez peu représentés au Musée de Turin. Voici les monuments que j'ai relevés à leur compte.

I. — Stèle n° 80. Calcaire fin. Dans le cintre, le disque solaire ailé, et, sous l'aile de droite,  avec la légende en deux lignes horizontales : . Sous le disque, deux Osiris, coiffés , assis dos à dos, à droite :  et, devant lui, un personnage debout dans la posture d'adoration, et le prosyncème ordinaire  ; à gauche :  et un individu qui verse une libation, .

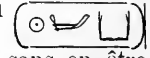
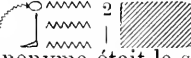

Le deuxième registre représente : à gauche le prêtre OUNNOFRI et sa femme assis  et, devant eux, leur fils debout, vêtu en  avec la peau de panthère, et versant la libation . A droite, KANAKHT est assis avec sa femme devant une table d'offrandes  et leur fils debout, vêtu en , leur verse la libation .


Sur le troisième registre, OUNNOFRI ¹  debout, en grand costume, la fleur  à la main et le miroir , reçoit l'hommage de ses enfants. Le premier lui offre une libation dont les deux jets l'enveloppent  et récite la prière suivante, placée entre lui et le mort, en trois lignes horizontales ¹  : c'est la même cérémonie et la même formule que pour les rois, avec cette différence que la purification des rois est faite d'ordinaire par les dieux mêmes Hor, Thot, Sop, etc., qui ici ne sont que mentionnées dans la prière. Le second fils apporte à deux mains les étoffes  comme l'indique la légende ¹ . La première fille apporte un plateau d'offrandes et une étoffe  ; la seconde apporte  et une oie . Viennent ensuite deux sœurs, dont la première n'a que trois grandes tiges de roseaux  ^(sic) , tandis que la seconde porte les trois tiges et de plus un plateau d'offrandes . Une dernière femme, qui tient le pain blanc  et une fleur, est nommée  sans désignation de parenté. Au quatrième registre une inscription de cinq lignes horizontales : ¹  ²  ³  ^(sic)  ⁴  ⁵  ^(sic)  ^(sic)  ^(sic) 

Il s'agit comme on voit d'un prêtre d'Horus, nommé OUNNOFRI, dont le second fils TOURI était prêtre d'ΑΗΜΟΣ I^{er}.

II. — Stèle n° 59. Calcaire. Dans le cintre Aménophis I^{er} ¹  et devant lui, à droite, un personnage qui offre le , avec la légende ¹  ²  ³  ⁴  ^(sic)  ²  Au second registre, un hymne en l'honneur du roi-dieu : ¹  ^(sic)  ^(sic)  ^(sic) 

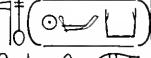
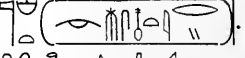
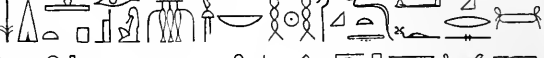
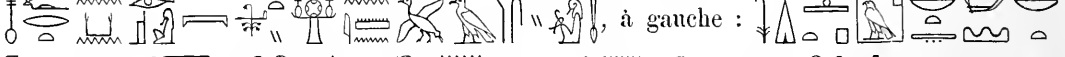
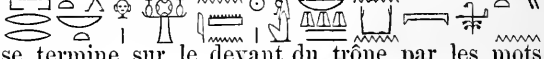
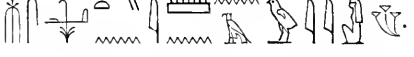


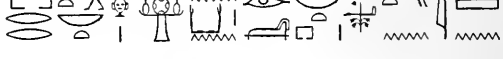

III. — Stèle n° 71. Calcaire fin, de forme carrée. Ce monument est si malheureusement détérioré et a été si maladroitement restauré que je ne réponds pas de l'exactitude de cette attribution. On y distingue, au milieu, et la face tournée vers la gauche  debout et recevant l'offrande de  : je pense sans en être bien sûr que le sacerdoce exercé par ce personnage anonyme était le sacerdoce d'Aménophis I^{er}. Sur le montant de droite et sur la partie de droite du linteau, des débris de proscynème 




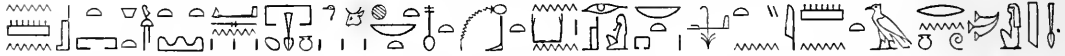
IV. — Groupe de deux statuettes (n° 54) en calcaire. — ORCUTI, *Mon. Civili*, n° 23; LIEBLEIN, N° 607.


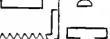
Un homme et sa femme assis côte à côte : CHAMPOLLION, dans ses *Lettres à M. de Blacas*, les a pris par erreur pour le portrait d'Amenhotep I^{er} et de Nofritari.

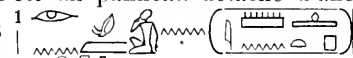

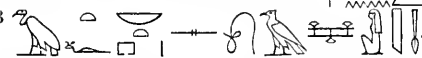
Au dos, à droite, en une ligne horizontale, , et à gauche, . Au-dessous, en lignes horizontales, à droite :  à gauche : . Sur le devant du vêtement de l'homme, en une seule ligne  et cette inscription se termine sur le devant du trône par les mots .

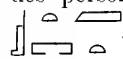
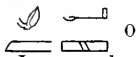
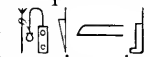
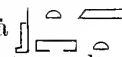
Sur le devant du vêtement de la femme,  .

Sur le flanc droit du trône,  .


Sur le flanc gauche,  .

Le  d'Amenhotep était déjà connu : je ne me rappelle pas avoir rencontré ailleurs le  de la reine Nofritari.

V. — Petit fragment de calcaire du Musée de Boulaq; c'est un panneau détaché d'une stèle plus grande. Pas de figures, mais trois lignes d'inscriptions ¹  ²  ³ 

La séparation entre ces trois catégories de titres est loin d'être absolue. J'ai déjà signalé au courant de cette étude des personnages qui portent tantôt des titres ordinaires, tantôt des titres se rattachant au . Le monument que j'ai rapporté de Thèbes (v. plus haut, p. 103) nous donne mieux encore. La plupart des personnages qui y figurent se retrouvent dans notre liste; cela est bien certain du premier d'entre eux et de son fils. Mais au lieu d'y porter le titre de  ou de , ils ont des degrés variés du sacerdoce d'Aménophis. La conclusion à en tirer c'est que les titres se rattachant à  étaient bien des titres particuliers au culte de ce prince et par extension aux autres cultes funéraires de la partie de la nécropole voisine de son tombeau; c'est aussi que les titres en question ne se prenaient que dans de certaines circonstances mal définies pour nous.

J'ai déjà donné *in extenso* les monuments des *Sôtmou ôsh*, et indiqué d'une manière générale la nature de leurs fonctions : je crois qu'il ne sera pas inutile de la compléter par quelques considérations que m'a suggérées l'étude de leurs monuments.

Les statuettes en bois qu'ils nous ont laissées, et dont quelques-unes, n° 176, 173, etc., sont d'un fort bon style, nous font connaître jusque dans les moindres détails l'ensemble de leur costume de cérémonie. Les *Sôtmou ôsh* portaient un jupon assez orné dont voici la disposition (fig. 1) : Le haut de ce jupon était garni dans le dos d'une sorte de feston  qui allait se perdant sous la hanche : mais ce détail n'était pas obligatoire, car certaines statuettes ne le portent pas. La perruque est la grande perruque à marteaux, formée d'une calotte, dont les tresses disposées en rayons autour d'un centre commun sont arrêtées, à la hauteur du front, par un large bandeau assez richement décoré : une fleur de lotus épanouie entre deux boutons sort parfois du derrière de cette tresse et vient retomber sur le front (fig. 2). Cette calotte allait s'élargissant sur les tombes et se terminait en bourse arrondie sur la nuque (fig. 3); par-devant, elle laissait échapper deux rangs de boucles qui tombaient en pointe mousse sur la poitrine (fig. 4). Ils portaient d'ordinaire un ou deux énormes bâtons de cérémonie aussi grands qu'eux et surmontés de statuettes ou d'emblèmes religieux. Sur l'un de ces bâtons (St. n° 173, XXXIII) c'est une statuette d'Ammon, sur l'autre (n° 173, XXXIII) une statuette de Phtah; un troisième (n° 176, XXIX) se termine par une tête

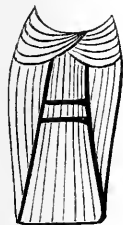


Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

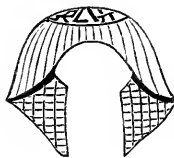
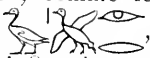


Fig. 4.



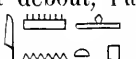
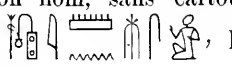
Fig. 5.

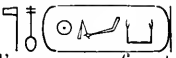
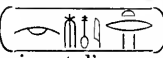
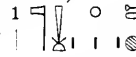

d'épervier (fig. 5). Enfin la plupart de ces personnages s'étaient fait tatouer sur le bras, presque sur l'épaule, la figure d'une divinité pour laquelle ils avaient une dévotion plus particulière, Ammon par exemple (n° 173, XXXIII).

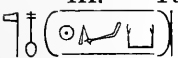
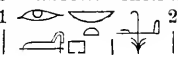







Tels nous les montrent leurs statuettes, tels nous les voyons dans les bas-reliefs où ils sont représentés accomplissant leur office, dans le fragment de bas-relief du Louvre (*Salle historique, Vitrine P. 338, X*), dans les tableaux des tombeaux thébains recueillis par LEPSIUS (*Denkm., Abth. III, pl. 1, 2, b, c; 173 b, c, nos X et XXXII*). Ces trois monuments les mettent en adoration devant une série de rois dont le plus important est Aménophis I^{er}. J'ai déjà dit plus haut que le tombeau de ce souverain était surtout remis à leur garde : j'ajouterai ici que tous ceux des souverains cités dans les textes relatifs aux *Sotmou* dont nous connaissons la sépulture, étaient enterrés ou du moins avaient la chapelle de leur tombeau dans le voisinage du tombeau d'Aménophis I^{er}, comme le prouvent et les ruines encore subsistantes et le papyrus Abbott. L'enfant SIPHI , qualifié ailleurs de roi, le roi NOUBKHROURI ΜΟΝΗΟΤΡΟΥ, le roi SOKNOUNRI, le roi ΟΥΟΤ'ΚΕΡΙ ΚΑΜΟΣ font partie du groupe de tombeaux que les voleurs de la nécropole thébaine avaient fouillés dans les environs du tombeau d'Aménophis; la momie de la reine ΑΗΗΟΤΡΟΥ a été découverte dans cette même localité, et le sanctuaire de Qournah consacré à Ramsès I^{er}, à Sési I^{er} et à Ramsès II suffit à expliquer la présence du nom de ces trois rois dans la liste des rois honorés par les *Sotmou* (*Denkm., III, 1, 2, b, c; 173 b, c*). Ces faits bien attestés nous permettent de conclure que les autres souverains mentionnés devaient reposer dans le voisinage et de résoudre le problème qui s'attachait à la présence de tant de Pharaons divers sur un même monument. On a cru en effet que le rapprochement des noms marquait la parenté directe, et presque la contemporanéité, entre tous les souverains qui les ont portés, et on est allé jusqu'à dire ou bien que si ΜΟΝΗΟΤΡΟΥ est le souverain de la XI^e dynastie, l'espace entre la XI^e et la XVII^e dynasties est moins considérable que ne le laisseraient supposer les listes de Manéthon, ou bien qu'il y avait dans la XVII^e dynastie un ΜΟΝΗΟΤΡΟΥ qui aurait porté le même prénom que l'un des ΜΟΝΗΟΤΡΟΥ de la XI^e. Ces deux hypothèses, également ingénieuses, tombent également si l'on veut bien considérer que la réunion de ces souverains d'époques diverses dans un même tableau est due simplement à la réunion fortuite de leurs tombeaux dans une même localité et par conséquent de leurs personnes dans un même culte. Les *Sotmou oshou* adoraient tous ces rois ensemble parce que les tombeaux voisins l'un de l'autre étaient remis à leur garde. De même que, dans le *Papyrus Casati* d'époque Ptolémaïque, nous voyons un personnage réunir en un même magasin plusieurs centaines de momies, auxquelles il était obligé par contrat en bonne forme de rendre des honneurs communs, de même les *Sotmou oshou* étaient tenus par leur charge de rendre un culte commun à certains rois, reines et princes, dont le tombeau ou la chapelle avoisinaient le monument d'Aménophis I^{er}, que ces gens appartenissent ou n'appartinissent pas à la famille de ce souverain.






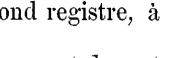
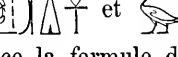
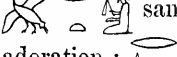
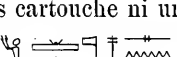
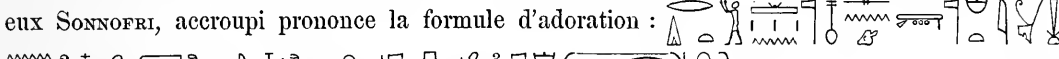
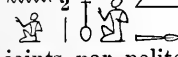
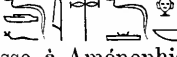
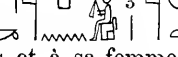

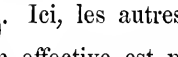
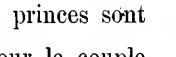
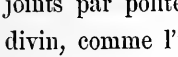
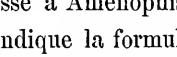
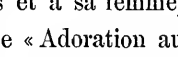
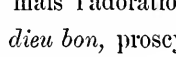
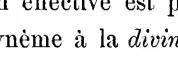
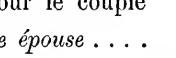
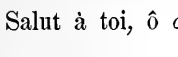
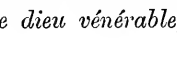
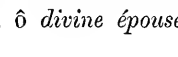



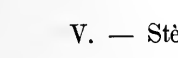
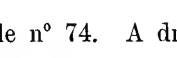
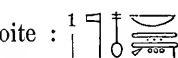
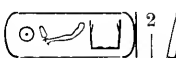
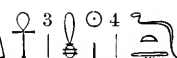
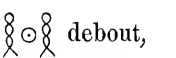
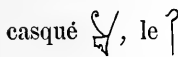
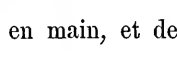
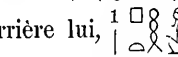
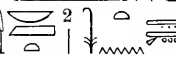
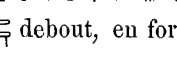
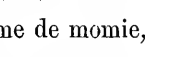
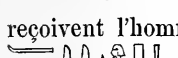
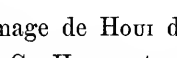
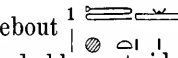
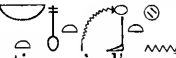

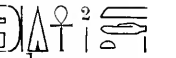

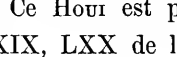
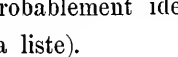
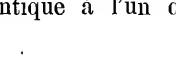
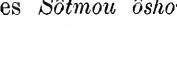
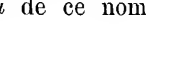
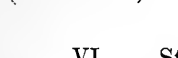
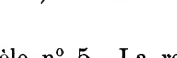
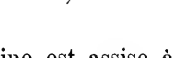
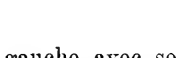
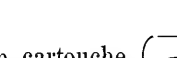
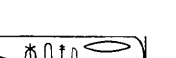
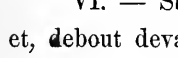
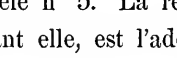
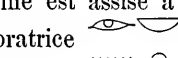
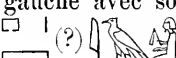
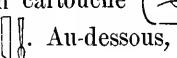
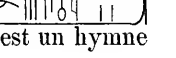



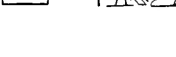














Comme preuve accessoire de la réunion de tant de tombes royales dans cette localité, je rappellerai que la collection Drovetti formée presque entièrement dans la même partie de la nécropole thébaine, où ces tombes s'élevaient, renferme beaucoup de documents se rattachant au culte de ces rois morts. Les souverains de la XI^e ou de la XIII^e dynastie, les Pharaons secondaires de la XVII^e et de la XVIII^e, n'apparaissent que dans des tableaux complets comme ceux qu'a publiés LEPSIUS (*Denkm., III, 1, 2, b, c; 173 b, c*). Les stèles montrent que le culte populaire ne s'adressait guères qu'aux grands souverains de la XVIII^e et de la XIX^e dynasties. Nous avons vu plus haut un prêtre d'Ahmos I^{er} (*Recueil, t. III*), plusieurs *sotmou* attachés à Aménophis I^{er} (n^o 28, I; n^o 60, II; X; 75, XXVI; XXIX; XLV;

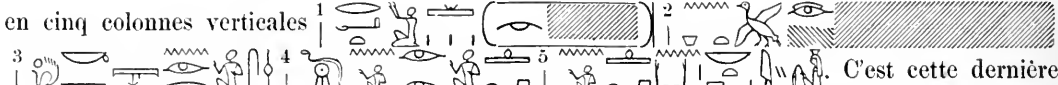
LXVII; LXVI; 74, LXX; LXXVI; 48, LXXXIII; LXXXV) à sa femme (XIV; 6, XXXI) et aux Thoutmos (n° 46, XVII). Voici les autres monuments de ces cultes royaux que renferme le Musée de Turin :

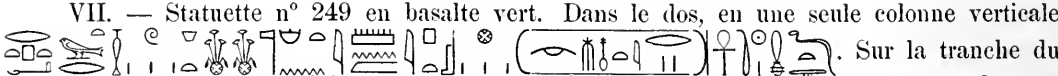

I. — Stèle n° 69. Calcaire. Le roi Aménophis I^{er} est debout, l'uræus au front, le \uparrow à la main gauche. Devant lui, son nom, sans cartouche,  tracé à l'encre noire; derrière lui, à l'encre rouge le , peut-être identique au SOTMOU AMENMOS (n° VII de la liste des Sotmou).



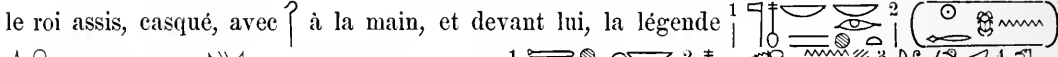
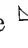
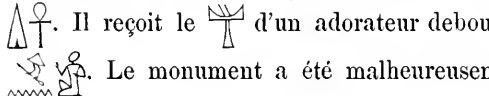
II. — Stèle n° 29. Calcaire. C'était à l'origine un fragment de bas-relief qu'on a cintré au sommet pour lui donner l'apparence d'une stèle. A droite le  et  vêtus et coiffés le premier en Ammon, la seconde en Mout, l'uræus au front, reçoivent l'encens et la libation de Sési I^{er} vieux  derrière lequel marche un haut dignitaire portant le \uparrow appuyé à l'épaule. La légende de ce personnage a disparu quand on a cintré le fragment du bas-relief. Voici ce qui en reste .

III. — Papyrus sans numéro, de la XX^e dynastie. Le tableau initial représente le  en Osiris à face noire recevant l'adoration de        .

IV. — Stèle n° 45 (déjà publiée par CHAMPOLLION-FIGEAC, *Égypte ancienne*, d'après les papiers de CHAMPOLLION-LE-JEUNE). Le cintre de la stèle est rempli par le disque ailé sous lequel sont assis : à droite  et  à gauche       et  sans cartouche ni uræus, et devant eux SONNOFRI, accroupi prononce la formule d'adoration :                                                                         

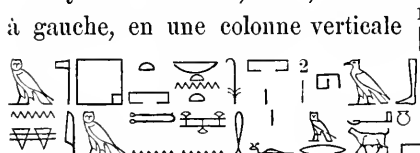

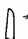
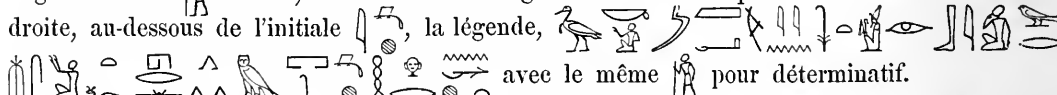
en cinq colonnes verticales . C'est cette dernière qui se tient accroupie et qui est censée prononcer la prière. Il me semble que le titre mutilé de la reine *dame du parvis* est identique à celui de son mari dans la stèle n° 504 (cfr. p. 110, n° IV). Le *parvis* en question était sans doute l'espace sur lequel s'élevait la chapelle consacrée au culte du roi et de la reine, peut-être la chapelle elle-même, comme semble l'indiquer un passage des Papyrus de Bologne.



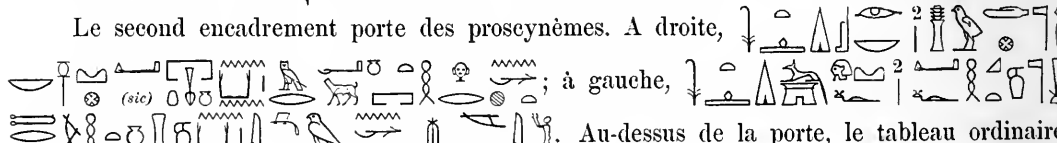
VII. — Statuette n° 249 en basalte vert. Dans le dos, en une seule colonne verticale . Sur la tranche du socle, à gauche  à droite .






VIII. — Stèle n° 47. Stèle en calcaire. Dans le cintre , et au-dessous, à gauche le roi assis, casqué, avec  à la main, et devant lui, la légende . Il reçoit le  d'un adorateur debout . Le monument a été malheureusement retouché et repeint.

II.

On ne saurait dire que les Musées d'Italie et en particulier le Musée de Turin soient très riches en monuments antérieurs aux grandes dynasties thébaines : cela vient de ce qu'ils ont été formés surtout à Thèbes, où les monuments des anciennes époques sont fort rares. Ils renferment cependant plus de stèles du Moyen Empire qu'on ne le croit d'ordinaire sur la foi des catalogues : voici ceux des monuments de Turin que leur style permet d'attribuer sans hésitation aux temps qui ont précédé l'invasion des Hyksos.

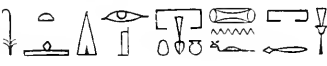
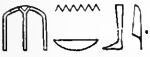
I. — Grande stèle carrée (n° 2) de granit rose, en forme de porte, style de la VI^e dynastie. Oreurti, *Vest.*, n° 30. Sur le linteau du haut, une ligne horizontale qui se continue à gauche, en une colonne verticale  et pour déterminatif de ce nom le personnage lui-même  debout, comme c'est l'usage de l'Ancien Empire. Sur l'autre montant à droite, au-dessous de l'initiale , la légende,  avec le même  pour déterminatif.


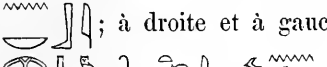


Le second encadrement porte des proscynèmes. A droite, ; à gauche, . Au-dessus de la porte, le tableau ordinaire 

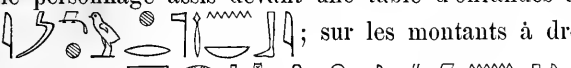
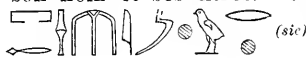
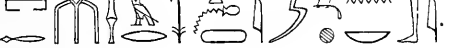
représentant NAKHT assis devant des offrandes et au-dessus, en une seule ligne, ; sur chacun des montants, à droite sous , la légende  (sic); à gauche sous , la légende  (sic).

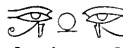
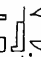
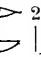


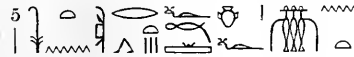


HOR-NAKHT ne m'est connu par aucun autre monument. Il était chef de la maison de Pharaon, et son inscription semble montrer qu'il joua un certain rôle. « Moi, dit-il, j'ai dirigé » les travaux de tous les temples de la maison royale, mon maître m'envoya en mission de » confiance par devant le suzerain, de qui fraie les voies de Sa Majesté ».

II. — Grande stèle carrée de la Brera à Milan, taillée en forme de porte, style de la VI^e dynastie.




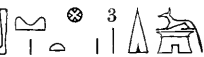





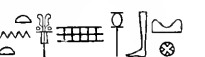
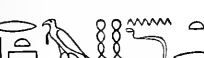
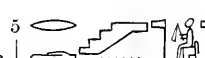
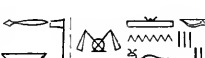

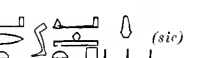
Au-dessus de la corniche, en une seule ligne horizontale  .

Au-dessous de la corniche, en une seule ligne horizontale ; à droite et à gauche, sur les montants deux inscriptions verticales, à gauche  à droite  déterminé de chaque côté par la figure en grand  du défunt.

Au-dessus du linteau de la porte proprement dite est le tableau ordinaire, représentant le personnage assis devant une table d'offrandes avec son nom et ses titres. Sur le linteau ; sur les montants à droite  (sic) à gauche, .

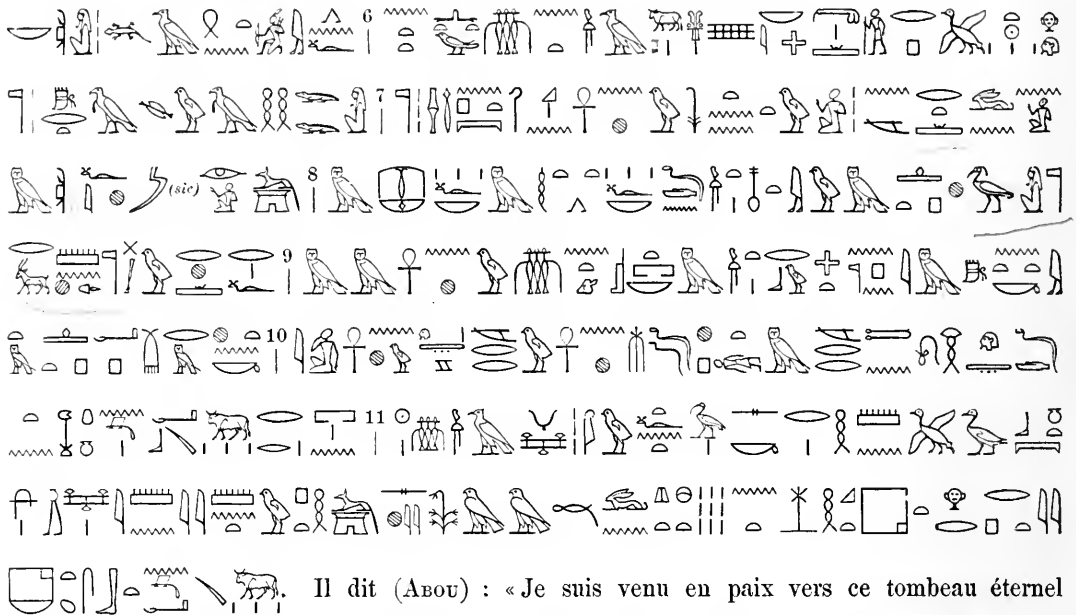
III. — Stèle cintrée de Turin (n° 167), en calcaire. Dans le cintre, . A gauche, un homme assis devant une table d'offrandes, et au-dessus, une ligne horizontale, suivie de trois lignes verticales ¹  ²  ³  ⁴  l'inscription continue dans un second registre en trois lignes horizontales, ⁵  ⁶  ⁷  XI^e dynastie.


IV. — Stèle en calcaire (n° 107), provenant d'Abydos, et rappelant exactement le style de la stèle C, 15 du Louvre, XI^e dynastie. L'inscription commence directement dans le cintre:

¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  (sic) ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴  ¹⁵  (sic) 15*


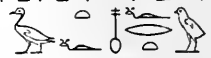
1000000
1000000

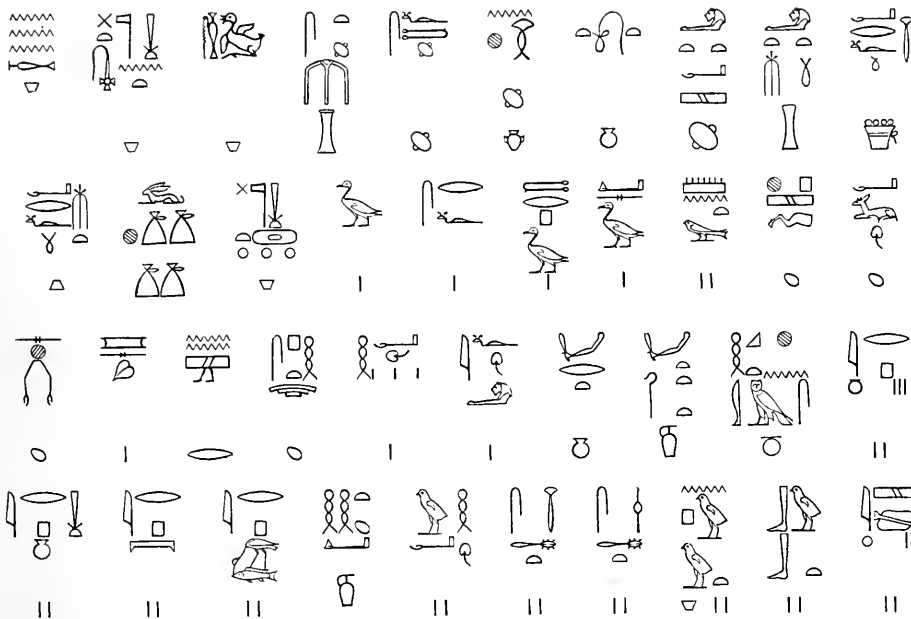
1000000
1000000



Il dit (ABOU) : « Je suis venu en paix vers ce tombeau éternel » que je me suis fait dans l'*Horizon Occidental du Nome Thinite*, à Abydos, à la petite » nécropole auprès de l'escalier du dieu auguste (ou peut-être à la nécropole  qui » dépend de l'escalier du dieu auguste), du dieu grand, maître des dieux qui a réuni les » barbares, qui écoute la parole des mortels sur la *Terre de passage*, qui donne les offrandes, » maître de nombreux serviteurs, assembleur des soldats, à qui vient ce qui est et ce qui » n'est pas encore, KHONT-AMENTI, taureau du nome Thinite, maître de ce qui est devant » [lui] prince pour ceux qui ont été, chef des dieux ancêtres, la chair éternelle, le HANHAN » [suzerain] des dieux; le grand dominateur du ciel, le régent des vivants, le roi de ceux » qui sont! Afin d'être parmi ses serviteurs bienheureux, j'ai été le *Chef du mystère* dans » toutes ses fêtes, dans toutes ses processions, et le bon Occident a dit : « Va en paix, esprit » divin, momie parfaite, interprète divin qui connaît sa bouche parmi les vivants, pénètre en » toute place de l'Ament jusqu'à l'endroit où se trouve ce dieu, parce que tu es allé en » paix, muni de tes biens! » Ô vivants sur terre qui aimez la vie et qui détestez d'être » morts, si vous voulez demeurer sur terre, dites : « Milliers de pains et de boissons au bien- » heureux ABOU au temple de RA, de KHONT-AMENT, de SHOU-TAWNOUT, de THOT, de SOKAR, » de HMON, de SOP, de SIB-NOUT, de HOB, d'AN HOUR, d'AMONI, de MONTOU, de PHTAH, » d'ANOUBIS, de SOKHI, d'HOR DU MIDI, d'HOR DU NORD, de OUNKAT, du CYCLE DES DIEUX, » de NEITH, de SAFEKH, de HIKIT, de HATHOR, de ROPIT, de NEPHYS, de SIBT au bienheu- » reux ABOU. »

Suit un tableau divisé en registres.

1^{er} registre. — A gauche le défunt et sa femme sont assis devant une table d'offrandes, qu'accompagne un monceau de provisions étalées à terre : ; à leurs pieds  accroupie et respirant une fleur, passe le bras autour des jambes de son père. Les offrandes sont énumérées dans la liste ordinaire :



Devant le défunt, sur deux registres, six membres de la famille apportent chacun une oie, 1° 2° 3° 4° 5° 6°

La table d'offrandes est présentée par




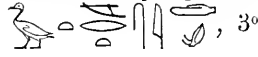
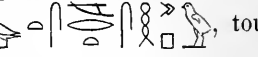
derrière lequel s'avancent, 1° debout, respirant une fleur; 2° 3° 4° 5° et enfin une femme à moitié effacée, qui porte d'une main et une bourse de l'autre, . Le reste de la famille est guidé par que suivent, 1° 2° 3° 4° la portant des offrandes, 5° le portant des figures, 6° le pétrissant la pâte dans un grand vase, 7° la et 8° portant des paniers sur la tête, 9° portant de la viande, 10° portant un veau sur ses épaules; 11°



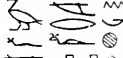
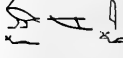
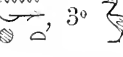


IV. — Figurine de scribe accroupi, en ivoire. Sur le rouleau qu'il tient étalé devant lui, en trois lignes horizontales XII^e dynastie.




V. — Stèle en calcaire blanc (n° 158). Orcurti, *Vest.*, n° 11. — L'inscription commence dans le cintre




» et de boissons, milliers de bœufs et de volailles, milliers de parfums et d'étoffes, milliers
 » de toutes les choses bonnes et pures, des pains sans nombre, de la bière, du petit-lait, du
 » fromage, du, des bœufs sacrifiés, de l'encens brûlé sur la flamme, quantité de
 » provisions, de morceaux de choix, de lait de vache, sortant à flot (litt. sortant à couler) sur
 » la grande table d'offrandes, des brassées de biens du temple entassés (litt. soulevés) sur l'autel
 » auguste en présence de KHONT-AMENTI, dans toutes les fêtes du temple d'Osiris, dont les
 » Khous aiment à se nourrir, — au bienheureux, qui connaît le dieu grand, maître du ciel,
 » la momie parfaite, qui a équipé son KHOU pour l'enfer, le bienheureux
 » prophète QOMNEN, surnommé APMATONOU-NAKHT; puisse-t-il traverser le firmament, marcher
 » au ciel, parcourir la terre jusqu'à l'horizon d'Occident, s'élever jusqu'au dieu grand, sortir
 » aller avec les suivants, maîtres d'offrandes, dans Abydos, aider à la manœuvre dans la
 » barque Osirienne, et s'entendre dire : « Va en paix » par les chefs d'Abydos, le bienheureux,
 » le prophète QOMNEN surnommé APMATONOU-NAKHT. »


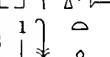

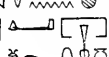
Les trois dernières lignes n'occupent guères que la moitié de la largeur de la stèle. L'espace qu'elles réservent sur la droite est rempli par un registre renfermant trois personnages : 1° , 2° , 3° , toutes les trois debout.

Au-dessous, dans un second registre, le  et  debout, à gauche, reçoivent l'offrande de 1° , qui tord le cou à l'oie, 2° 
, 3° , 4°  qui apportent chacun un pigeon.

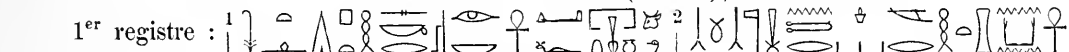
Dans un dernier registre,  sont assis deux devant une table d'offrandes. Devant eux, tout petit et presque sous la table, le  présente l'encens .

Le monument est d'un style soigné qui rappelle celui de la stèle C 11 du Louvre, où figure un  différent de celui-ci. Il faut donc le placer soit à la fin de la XI^e dynastie, soit au commencement de la XII^e.


VII. — Stèle carrée (n° 7) en pierre calcaire.

Un proseynème en quatre lignes horizontales :  Dans le second registre, à droite, debout, le fils , derrière lui, debout et faisant le  un fils . — XII^e dynastie.

VIII. — Stèle carrée surmontée d'une corniche (n° 278); calcaire blanc.


1^{er} registre : 
 2^e registre. — Le défunt assis devant la table d'offrande.
 XII^e ou XIII^e dynastie.

IX. — Stèle en calcaire (n° 276).




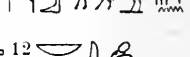
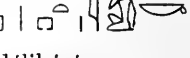
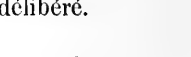
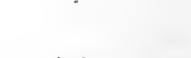
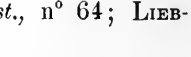


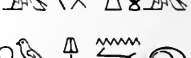
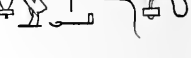
1^{er} registre : 
 « Ô vivants sur terre, tout prêtre qui passez devant cette stèle, »
 « si vous aimez la vie et que vous désiriez ignorer la mort, être dans la faveur de ΠΗΤΑΗ- »
 « ΝΟΦΡΙΗΘ, avoir les souffles pour la bouche, la gloire pour la momie, au moment où sortiront »
 « vos biens (c'est-à-dire au moment où vous-mêmes étant morts, les offrandes qu'on vous »
 « donnera sortiront devant vous), — faites un *Souten-hotpou-ti* à Anubis etc.

La famille est donnée deux fois par LIEBLEIN dans son *Dictionnaire* : une première fois comme gravée sur une stèle du Louvre (p. 82, n° 251), une seconde fois comme représentée sur la stèle de Turin (p. 180, n° 546). Je n'ai pas retrouvé la stèle du Louvre et je crains bien qu'il n'y ait une erreur de copie : toutefois il serait possible qu'il y eût deux monuments du même personnage, répartis entre les deux musées.

X. — Stèle en calcaire (n° 161).

1^{er} registre. — A gauche, le défunt debout devant l'offrande. A droite, un hymne en cinq colonnes verticales : 

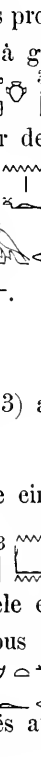

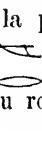

Handwritten notes:
 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

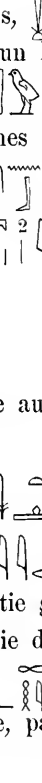
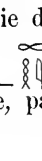
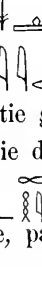
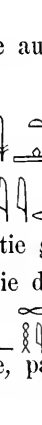
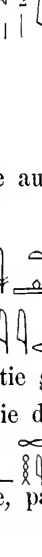
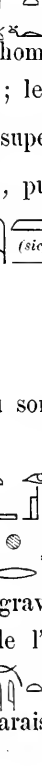



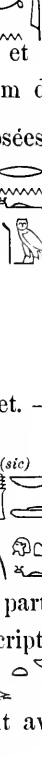
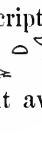
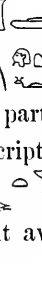
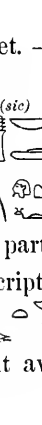
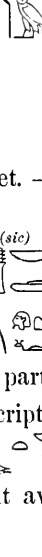
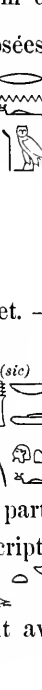




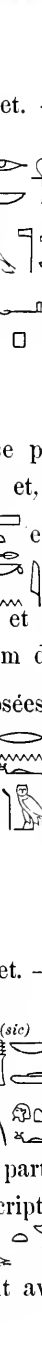
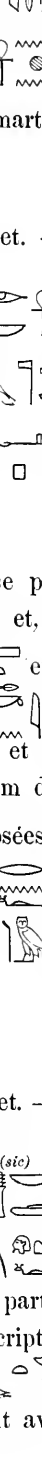
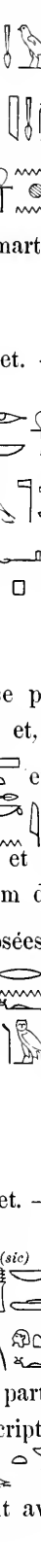
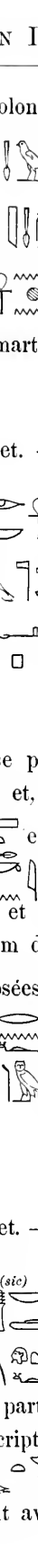



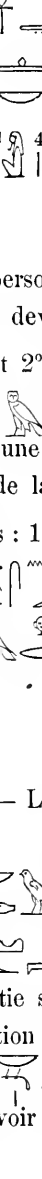
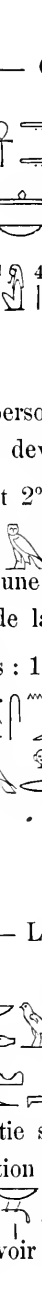
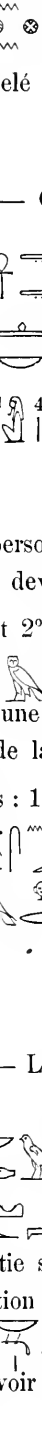

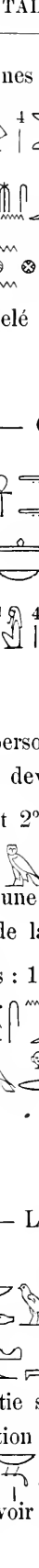
2^e registre. — Les noms de la famille en douze colonnes verticales : ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹² . Le mot qui commence la ligne 6 a été martelé de propos délibéré.

XIII^e (sic) ou XIV^e dynastie.

XI. — Stèle en calcaire (n^o 93) arrondie au sommet. — Orcurti, *Vest.*, n^o 64; LIEBLEIN, n^o 209.

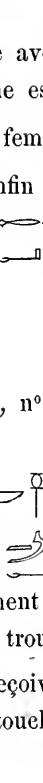
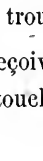
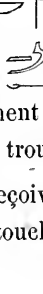
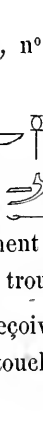
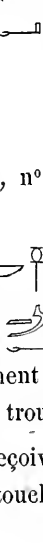



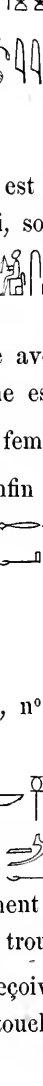
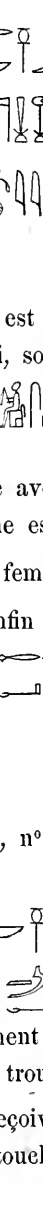
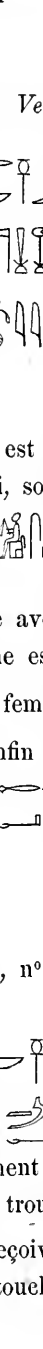
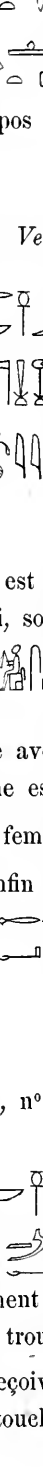

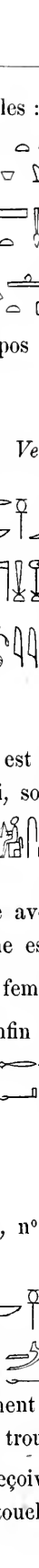
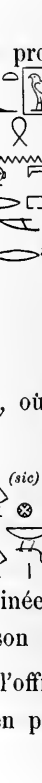
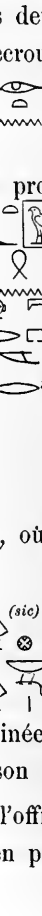
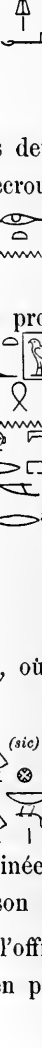
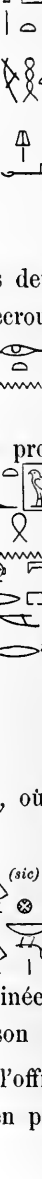
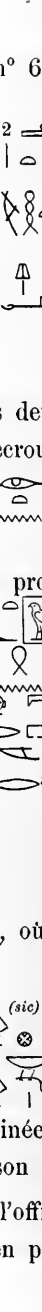
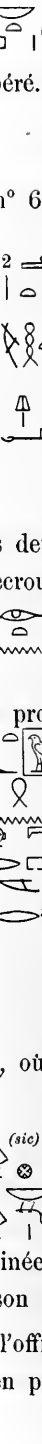


L'inscription commence dans le cintre ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴ . (sic) ¹⁵  ¹⁶  ¹⁷  ¹⁸  ¹⁹  ²⁰  ²¹  ²² .

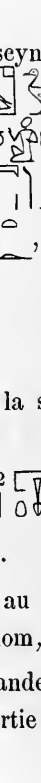
Au-dessous, à gauche, dans un premier registre, ce personnage est assis devant une table d'offrandes que surmonte la légende , et, devant lui, sont accroupis deux personnages superposés, 1^o  et 2^o . — Aux pieds du défunt, en très petites proportions, .

Au second registre sont assis, à gauche un homme et une femme avec le proseynème ¹  ²  ³  ⁴  ⁵ . Devant eux sont accroupis, sur deux lignes superposées : 1^o deux femmes  et  et trois hommes , puis  et enfin ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴ . (sic) ¹⁵  ¹⁶  ¹⁷  ¹⁸  ¹⁹  ²⁰  ²¹  ²² .

XII^e ou XIII^e dynastie.

XI. — Stèle en calcaire (n^o 293) arrondie au sommet. — LIEBLEIN, n^o 501, où la stèle est portée comme étant de Boulaq.

L'inscription commence dans le cintre ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴ . (sic) ¹⁵  ¹⁶  ¹⁷  ¹⁸  ¹⁹  ²⁰  ²¹  ²² .

Dans le tableau qui suit, la stèle est, partie gravée, partie simplement dessinée au noir et au rouge. Le défunt est assis sous la partie de l'inscription où se trouve son nom, et, derrière lui, sa femme est debout . Ils reçoivent l'offrande de toute la famille dont les noms, tracés au rouge, paraissent avoir été retouchés en partie par

une main moderne : 1° , 2° , 3° , 4° , 5° , 6° , 7° .

XII^e ou XIII^e dynastie.

XII. — Stèle en calcaire (n° 130).

Le personnage est debout sur la droite de la stèle, dans une sorte de cadre formé par les hiéroglyphes. Au-dessus, un proscynème en deux lignes horizontales se terminant sur la gauche par une ligne verticale qui descend jusqu'au bas de la stèle : . A gauche

et au-dessous du personnage, en neuf lignes horizontales, la liste des membres de sa famille .

*titulaire
excepté par
la stèle
de la famille
de la stèle*

XIII^e ou XIV^e dynastie.

XIII. — Stèle en calcaire (n° 305).

Dans le cintre sous le disque ailé , à gauche le défunt assis, à droite un personnage debout faisant l'offrande, entre les deux la table d'offrandes et au-dessus le nom . Au-dessous, en trois lignes horizontales, le proscynème , ce dernier signe en hiéراتique .

XIII^e ou XIV^e dynastie.

XIV. — Stèle en calcaire (n° 98).

Dans le cintre, les deux yeux et un proscynème en deux lignes horizontales, qui se termine à gauche, au-dessus du mort assis devant la table d'offrandes . Devant lui, debout, offrant le , sa femme et son fils . Suit,

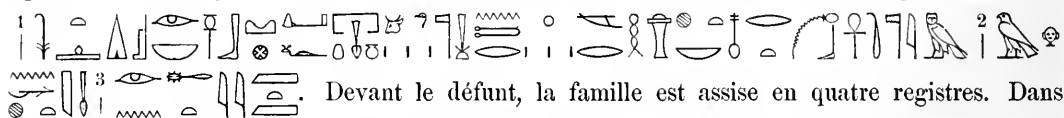
disposée en registres, la famille, 1° , 2° , 3° , 4° . (sic), je crois que est une orthographe capricieuse pour .



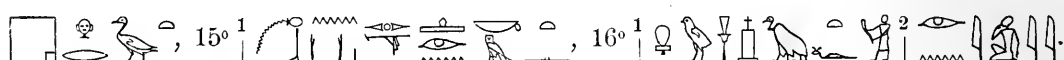
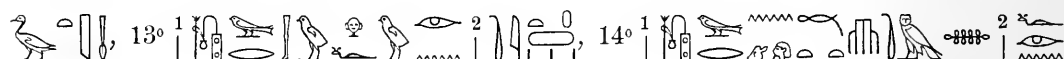
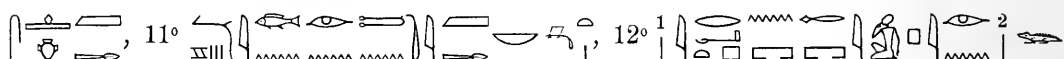
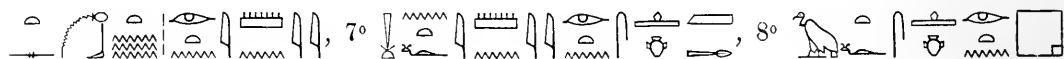
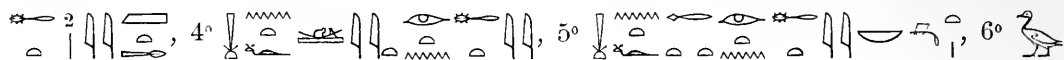
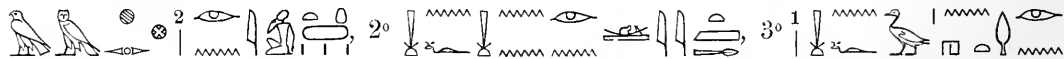
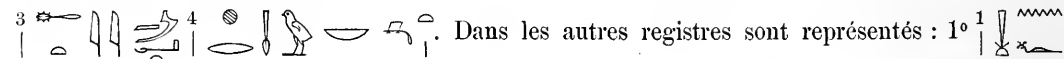
XIV^e dynastie.

XV. — Stèle en calcaire (n° 94).

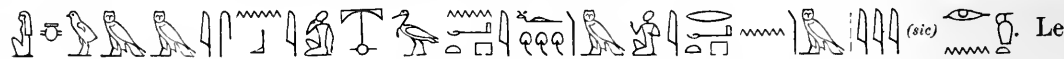
Un tas d'offrandes est accumulé dans le cintre, et, au-dessous, un proscynème en une ligne horizontale qui se termine à gauche, au-dessus du défunt, en deux lignes verticales



Devant le défunt, la famille est assise en quatre registres. Dans le premier, sont quatre personnages qui partagent avec le mort les bénéfices du proscynème :



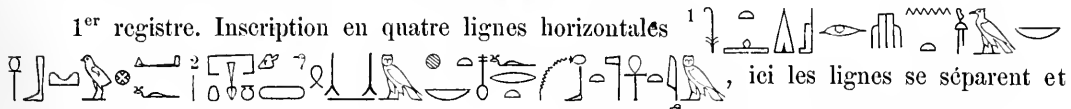
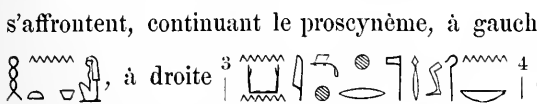

Au bas de l'inscription, on a écrit en deux lignes horizontales le nom des amis ou employés






Le nom de est le même que celui du héros du Papyrus de Berlin n° 2.

XIV^e dynastie.

XVI. — Stèle de grès, en forme de porte (n° 10). ORCURTI, *Vest.* n° 32; LIEBLEIN, n° 183.

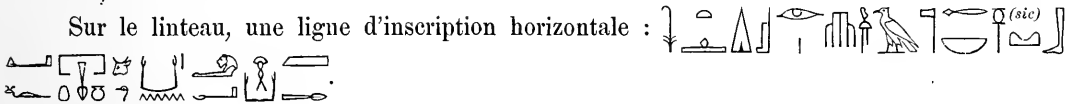
1^{er} registre. Inscription en quatre lignes horizontales  , ici les lignes se séparent et s'affrontent, continuant le proscynème, à gauche  , à droite .


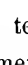
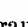
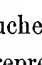
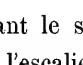
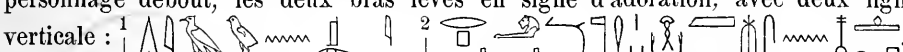
2^o registre. Deux personnages affrontés, debout, de chaque côté d'une table d'offrandes.

3^o registre. Trois lignes d'inscription  ; la troisième ligne est divisée en deux parties affrontées, à gauche  , à droite .

XII^o ou XIII^o dynastie.

XVII. — Stèle en calcaire en forme de porte (n° 9). — ORCURTI, *Vest.*, n° 31; LIEBLEIN, n° 529.

Sur le linteau, une ligne d'inscription horizontale :  (sic)

1^{er} registre. A gauche, Osiris momie  tenant le sceptre  , est perché au haut d'un escalier à sept gradins, représentant probablement l'escalier qui menait au tombeau d'Osiris, et placé sous  soutenu par des  . Derrière lui,  (sic); devant lui, un personnage debout, les deux bras levés en signe d'adoration, avec deux lignes de légende verticale : .

2^o registre. Inscription horizontale :  (sic)






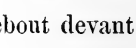


Dans le coin gauche de la stèle, deux petits personnages, un homme et une femme, sont accroupis, les bras levés en signe d'adoration.


XIV^o dynastie.

Les monuments du Nouvel-Empire forment la vraie richesse du Musée de Turin. Je me garderai de m'attarder ici sur les grandes statues royales dont GAZZERA a publié la plupart des légendes, non plus que sur certains textes dont les uns, comme le fragment de stèle de Taklôt, ont déjà été publiés par CHAMPOLLION, les autres, comme la grande inscription de Harmabi, ont été de la part de BIRCH, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*,

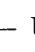

l'objet d'une étude approfondie. Ces morceaux une fois mis à part, ce qui reste de monuments royaux proprement dits n'est pas grand chose et ne demande qu'une rapide énumération.

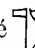

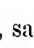
I. — N° 61, fragment de calcaire rapidement gravé à la pointe.

Au gauche, le roi  ¹  ² , coiffé de , l'uræus au front, tient terrassé devant lui un ennemi de type nègre, tandis que  ¹ , debout devant lui, coiffé des deux plumes, lui tend la  harpé : .

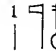

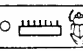
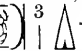

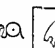
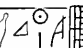


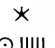
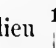
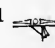
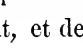
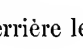
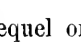
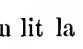
II. — Fragment de bas-relief (n° 76) sur calcaire, d'un travail admirable. Il représente le buste du roi et, sur l'anneau de la ceinture, le cartouche .


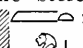

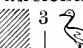
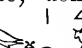
III. — Dans la vitrine H, deux fragments provenant d'un cercueil et représentant SOKERÛ accompagné d'une AHMOS NOFRITARI noire.


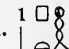

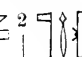
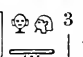
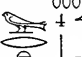

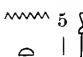


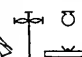




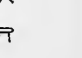

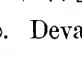
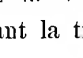
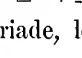
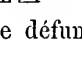
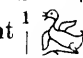
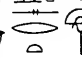
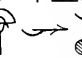
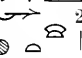

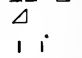
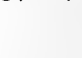
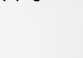

IV. — Une petite herminette  en bois, porte sur la tranche .


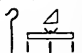

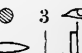
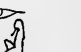
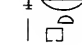
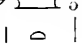
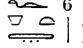

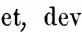
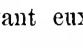
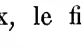
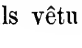
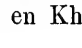
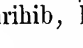
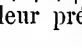
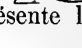
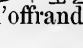
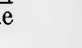
V. — Sur une main en ivoire recourbé   , sans qu'on puisse dire à laquelle des reines de ce nom appartenait l'objet en question.

VI. — Stèle en calcaire (n° 32). — ORCURTI (n° 73).




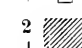

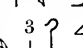




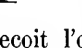

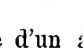
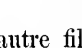
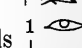
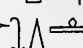

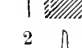

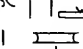
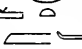

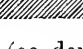
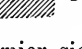
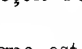
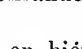
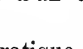
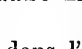
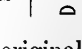


A droite  ¹  ²  ³ , debout l'uræus au front ayant derrière lui sa bannière royale    , fait par quatre fois le salut  ^{*}  au dieu  ¹  ityphallique, debout, et derrière lequel on lit la légende    .

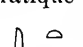
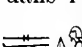
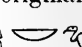



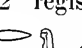
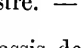
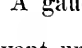
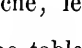
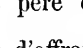
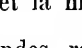
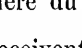
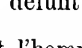
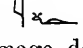
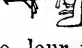

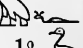


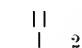
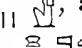
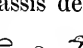
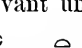
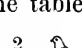
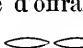
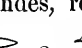
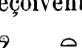
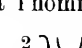
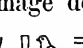
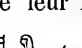
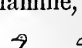
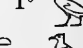

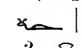
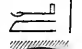
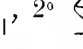
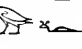
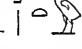
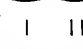
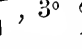

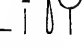

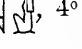

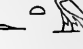

VII. — Stèle en calcaire (n° 81). — ORCURTI, *Vest.*, n° 18. Cette stèle a été sculptée, puis peinte, sur une stèle plus ancienne, dont quelques caractères ont percé sous le stuc. J'ai pu lire  ¹  ²  ³  ⁴ .

Dans le cintre . Au-dessous la triade de Phtah, d'Osiris et d'Hor-si-isi.  ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴  ¹⁵  ¹⁶  ¹⁷  ¹⁸  ¹⁹  ²⁰  ²¹  ²²  ²³  ²⁴  ²⁵  ²⁶  ²⁷  ²⁸ .

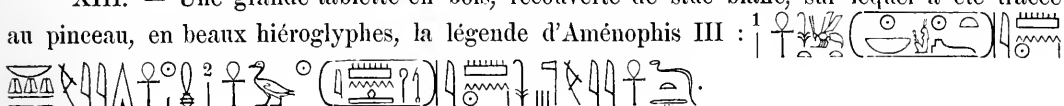
1^{er} registre. — A gauche, le défunt et sa femme assis  ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴  ¹⁵  ¹⁶  ¹⁷  ¹⁸ 


et, devant eux, le fils vêtu en Khrihib, leur présente l'offrande  ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³ 

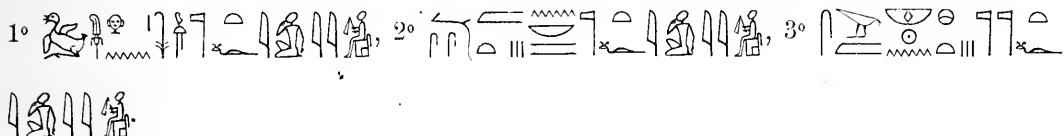
A droite, le même couple  ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴  ¹⁵  ¹⁶  reçoit l'offrande d'un autre fils  ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  (ce dernier signe est en hiératique dans l'original).

2^e registre. — A gauche, le père et la mère du défunt      ¹  ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴  assis devant une table d'offrandes, reçoivent l'hommage de leur famille, 1^o   ²  ³  ⁴  ⁵  ⁶  ⁷  ⁸  ⁹  ¹⁰  ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴  ¹⁵  ¹⁶  ¹⁷  ¹⁸  ¹⁹  ²⁰  ²¹  ²²  ²³  ²⁴  ²⁵  ²⁶  ²⁷  ²⁸  ces trois dernières accroupies, le premier debout.

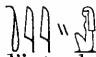
sur le n° 1, *Mon. Reali*, du même catalogue, D^{RE} PAR · j · (sic). Plusieurs monuments du Louvre portent des indications analogues qu'il serait bon de recueillir avant qu'elles soient entièrement effacées.

XIII. — Une grande tablette en bois, recouverte de stuc blanc, sur lequel a été tracée au pinceau, en beaux hiéroglyphes, la légende d'Aménophis III : 

XIV. — Un étui en bois avec la légende 




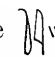
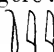
XV. — Trois petits disques en ivoire, provenant probablement d'un coffret, avec les légendes : 


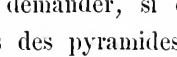



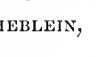
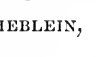












Je ne crois pas que personne ait signalé ces petits monuments provenant de celui qui fut plus tard le roi AÏ. De son prédécesseur Khoumaten, le musée de Turin n'a qu'un bloc d'albâtre, taillé de manière à représenter deux cartouches accolés, et sur lequel sont gravés les titres ordinaires.


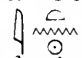
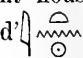
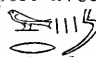
L'hypothèse généralement admise au sujet de ces deux princes et de leurs successeurs immédiats fait d'eux les héros d'une tentative de réforme religieuse. Le roi Aménophis III aurait épousé une étrangère, probablement une sémite, du nom de . Le fils de cette femme, Aménophis IV, aurait, sous l'influence de sa mère, essayé d'introduire en Égypte, à la place du culte national d'Ammon, le culte du disque solaire qualifié ATEÏ, ATON, probablement en souvenir du nom syrien ADONI, ADONAI. Je crois que l'étude attentive des monuments nous oblige à réformer entièrement cette manière de voir.

En premier lieu, Dri était-elle étrangère? Les preuves qu'on donne de son origine probablement sémitique sont de deux sortes : 1° elle est peinte en rose sur les monuments, tandis que la couleur constante des femmes égyptiennes sur les monuments est le jaune clair ; 2° la forme de son nom et du nom de ses parents n'est pas égyptienne.

La première raison résulte de l'observation incomplète des monuments figurés. Sans doute, Dri est peinte en rose, mais elle n'est pas seule à avoir cette couleur. M. MARIETTE a signalé dans son *Catalogue général des monuments d'Abydos* toute une série de stèles de l'époque d'Aménophis II et de Thoutmôs IV, sur lesquelles les chairs des femmes égyptiennes sont peintes en rose. Il est donc certain que sous les prédécesseurs immédiats d'Aménophis III, la coutume s'était introduite, je ne sais pourquoi, peut-être pour rendre les effets d'un fard à la mode, de peindre en rose le teint des femmes et même des hommes. La reine Dri devait donc sa teinte rose non pas à une origine étrangère, mais à une volonté bien arrêtée des artistes contemporains.

Le nom , ainsi que le nom de son père  et de sa mère  ont-ils nécessairement une forme étrangère? On en trouve la variante  sous la XIII^e dynastie (LIEBLEIN, n° 434), la variante  à la même époque (LIEBLEIN, n° 414, 452 etc.),

les formes voisines  etc., bien avant la XVIII^e dynastie : on peut même se demander, si ce n'est pas un féminin du nom de  etc., usité dès le temps des pyramides. Le nom  est un de ces noms purement vocaliques dont il y a beaucoup d'exemples en égyptien,  (LIEBLEIN, n° 807),  (LIEBLEIN, n° 61),  (LIEBLEIN, n° 625),  (LIEBLEIN, n° 637, 939),  (LIEBLEIN, n° 131),  (LIEBLEIN, n° 228),  (LIEBLEIN, n° 77),  (LIEBLEIN, n° 798),  (LIEBLEIN, n° 607),  (LIEBLEIN, n° 80, 163, 292 etc.),  (LIEBLEIN, n° 500),  (LIEBLEIN, n° 380, 527 etc.). Enfin, à côté de , on trouve,  (LIEBLEIN, n° 625),  (LIEBLEIN, n° 308),  (LIEBLEIN, n° 524). Tous ces prétendus noms étrangers appartiennent donc à l'onomatologie égyptienne ordinaire et sont indigènes d'origine.

Reste le culte. Le nom  peut prêter, si l'on veut à des rapprochements étrangers : mais il est incontestablement de vieille souche égyptienne, et a toujours signifié le disque du soleil ou de la lune. C'est donc les particularités du culte qui doivent nous permettre de décider si vraiment  a quelque rapport avec Adoni. Or, le culte d' est purement égyptien : son grand-prêtre a le titre de  qui est le titre du grand-prêtre de Râ à Héliopolis. Les expressions dont se servent les hymnes pour l'adorer sont celles qu'emploient les hymnes ordinaires au soleil. La seule chose qui jusqu'à présent soit nouvelle dans ce culte, c'est l'aspect du disque solaire dont chaque rayon se termine par une main portant ou ne portant pas le signe de vie. Du reste, tout le Panthéon égyptien est respecté par le dieu nouveau à l'exception des dieux purement thébains, Ammon, Mont, Khonsou etc.

Ce n'est pas ici le cas d'examiner la question en détail : je me bornerai à dire en deux mots quel a été le résultat de l'examen que j'ai fait en 1879 à l'École des Hautes Études des textes relatifs aux soi-disant rois hérétiques. Leur tentative paraît avoir été purement politique. Je n'oserai pas affirmer résolument que l'ambition des grands-prêtres d'Ammon ait été la raison qui décida Aménophis IV à traiter Thèbes en ennemie ; le fait certain est qu'il la quitta pour fonder une capitale nouvelle à Tell-el-Amarna. Il fallait un culte à la ville : d'ordinaire, les colonies prenaient le dieu de la ville d'où elles étaient sorties et c'est pourquoi le culte d'Ammon thébain fut introduit à Napata et dans les Oasis. Pour ne pas donner à sa capitale les dieux de la ville qu'il détestait, Aménophis IV prit une des formes du dieu solaire d'Héliopolis. En résumé, sa tentative n'est pas une tentative de réforme religieuse : c'est une révolte contre la ville de Thèbes et contre tout ce qui établissait sa supériorité, contre sa religion et contre son sacerdoce. Aménophis IV ne voulut pas modifier la religion de l'Égypte : il voulut seulement remplacer la suprématie du dieu thébain et de ses prêtres par la suprématie d'un autre dieu, comme il avait remplacé la suprématie de Thèbes par la suprématie de Tell-el-Amarna.

Tels sont les monuments de Turin qui portent le nom de rois de la XVIII^e dynastie. Les monuments non datés qu'on peut attribuer certainement à cette époque sont sensiblement plus nombreux. Ici encore j'ai laissé de côté les statues pour m'attacher surtout aux stèles et aux petits objets.

(A suivre.)

- OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.
- — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2^e édition. in-8°. 6 fr.
- LE PYPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.
- Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.
- PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.
- — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 50 fr.
- (Ces deux ouvrages forment les 1^{re}, 2^e et 8^e livraisons des Études égyptologiques.)
- — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.
- — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.
- POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.
- REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1^{er} fasc. Textes et fac-similés (forme la 5^e livr. des Études égyptologiques.) 25 fr.
- — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1^{re} fascicule. (Forme la 7^e livraison des Études égyptologiques.) 25 fr.
- — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. (Forme les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e livr. des Études égyptologiques.) 100 fr.
- RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiéroglyphique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison. 25 fr.
- La sixième livraison est sous presse.
- ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.
- — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.
- — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.
- ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.
- — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 15 fr.
- SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

- 1^{er} fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
- 2^e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1^{re} partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.
- 3^e fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
- 4^e fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.
- 5^e fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
- 6^e fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
- 7^e fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.
- 8^e fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
- 9^e fascicule: Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.
- 10^e fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
- 11^e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2^e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
- 12^e fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.
- 13^e fascicule: La Procédure de la Lex Sâlica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 7 fr.
- 14^e fascicule: Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, avec 3 cartes. 6 fr.

- 15° fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.
- 16° fascicule: Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.
- 17° fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du xii^e siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut. 3 fr.
- 18° fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
- 19° fascicule: De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. 12 fr.
- 20° fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du x^e siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre. 3 fr.
- 21° fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaud. 22 fr.
- 22° fascicule: Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray. 3 fr. 75
- 23° fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.
- 24° fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.
- 25° fascicule: Anis el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cherefeddin Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50
- 26° fascicule: Les Tables Engubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photographées. 30 fr.
- 27° fascicule: Questions homériques, par F. Robiou, professeur d'histoire à la Faculté de Rennes. Avec 3 cartes. 6 fr.
- 28° fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1^{re} partie. 9 fr.
- 29° fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
- 30° fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.
- 31° fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au xiv^e siècle, par A. Giry. 20 fr.
- 32° fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
- 33° fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au xiii^e et au xiv^e siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
- 34° fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2^e partie. 10 fr.
- 35° fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.
- 36° fascicule: La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, par A. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres. Tom. I^{er}. (Tom. II et III sous presse.) 12 fr.
- 37° fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
- 38° fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, attaché au musée du Louvre, 1^{re} partie. 12 fr.
- 39° fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1^{re} partie. 6 fr.
- 40° fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50
- 41° fascicule: Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
- 42° fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2^e partie. 6 fr.
- 43° fascicule: De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
- 44° fascicule: Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1^{re} Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
- 45° fascicule: Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.
- 46° fascicule: Essai sur les origines du fonds grec de l'Escorial par Ch. Graux. 15 fr.
- 47° fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2^e et 3^e Livraisons. 25 fr.
- 48° fascicule: Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.
- 49° fascicule: Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.
- D'ABBADIE (A.). Dictionnaire de la langue Amariñña. Paris 1881. in-8°. br. 50 fr.
- DUVAL. Traité de grammaire syriaque. Paris 1881. gr. in-8°. br. 20 fr.

Sous presse:

RECHERCHES

SUR LE

CARACTÈRE ET LES LOIS DU LANGAGE POÉTIQUE EN ANCIEN ÉGYPTIEN.

PAR

E. GRÉBAUD.

Un vol. in-4°.

RECUEIL
DE
TRAVAUX RELATIFS
A LA
PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE
ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

~~~~~  
VOL. III. Liv. 3 ET 4.



PARIS,  
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXII.

# OUVRAGES

## RELATIFS A LA PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

- BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas; intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au xiv<sup>e</sup> siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.
- DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.
- — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.
- — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.
- — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la xxii<sup>e</sup> dynastie. gr. in-8°. 3 fr.
- DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.
- GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64°. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. (forme la 6<sup>e</sup> liv. des Études égyptologiques). 20 fr.
- HYMNE À AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.
- HYMNES AU SOLEIL, composant le xv<sup>e</sup> chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.
- INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4° (forment les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> livraisons des Études égyptologiques). 120 fr.
- LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). Livraisons 1 à 3 in-4°, 100 planches 37 fr.
- LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus (forme la 3<sup>e</sup> livraison des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.
- — Deuxième partie: Osiris (forme la 4<sup>e</sup> liv. des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.
- LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.
- LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.
- MARIETTE-BEY Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
- Le volume de texte se vend à part 60 fr.
- — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.
- — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.
- — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque.
- Les 26 premières sont en vente.
- — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-similé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.
- — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.
- MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.
- — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.
- — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.
- — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la xx<sup>e</sup> dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50
- — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.
- — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.
- — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches fac-similé. 20 fr.
- MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.
- Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.
- Le 4<sup>e</sup> volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.



# R E C U E I L

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE  
ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. III.

Fascicules III et IV.

Contenu : 1) Les proverbes de Salomon, version copte publiée d'après deux manuscrits faisant partie de la bibliothèque du patriarche copte-jacobite du Caire, par U. BOURIANT. — 2) Der Sarkophag des Patupest in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, von E. VON BERGMANN. — 3) Bemerkungen zu Prof. Dr. EISENLOHR'S Ausgabe des mathematischen Papyrus Rhind, von GR. SCHACK. — 4) Essai sur le système métrique assyrien (avec deux planches) (suite), par M. AURÈS. — 5) La pyramide du roi Ounas (avec une planche), par G. MASPERO.

## LES PROVERBES DE SALOMON.

### VERSION COPTE

PUBLIÉE D'APRÈS DEUX MANUSCRITS FAISANT PARTIE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PATRIARCHE COPTE-JACOBITE DU CAIRE

PAR

U. BOURIANT.

Grâce à la bienveillante intervention de M. MONGE, notre consul au Caire, j'ai pu obtenir du patriarche copte l'autorisation de pénétrer dans sa bibliothèque et d'en compiler les manuscrits.

Cette bibliothèque, outre quelques centaines de livres imprimés, comprend environ 600 manuscrits arabes, coptes et éthiopiens.

Je ne m'occuperai ici que des manuscrits coptes.

Ils sont au nombre de 185 et peuvent se classer de la manière suivante :

|                                   |     |            |
|-----------------------------------|-----|------------|
| Traductions de la Bible . . . . . | 57  | manuscrits |
| Liturgies et Rituels . . . . .    | 120 | «          |
| Canons apostoliques . . . . .     | 3   | «          |
| Scalæ . . . . .                   | 5   | «          |

Tous ces manuscrits, sauf un seul, sont en dialecte memphitique, et la rédaction ou la copie en est tout à fait récente, aucun d'eux ne remontant plus haut que le XVI<sup>e</sup> siècle. Je ne parle, bien entendu, que des manuscrits datés; pour les autres, bien qu'ils ne me semblent guère plus anciens, il se peut cependant qu'il faille leur attribuer une date plus reculée. Du reste, je les étudierai de plus près lorsque j'en dresserai le catalogue.

Parmi les manuscrits contenant des traductions des livres saints, je n'ai pu malheureusement en découvrir aucun qui ne fût déjà publié, à l'exception toutefois des Proverbes de Salomon, dont LAGARDE, à la suite de la version memphitique des Psaumes, n'a donné qu'une transcription en caractères romains. C'est ce livre que je présente aujourd'hui aux lecteurs du *Recueil*.

Les liturgies, les Rituels et les Scalæ, que je dépouille en ce moment, m'ont fourni jusqu'à présent des fragments assez nombreux des parties inédites de l'Ancien Testament.

Les trois manuscrits des Canons apostoliques comprennent deux exemplaires de la version memphitique, publiée par TATTAM, et l'original thébain, encore inédit.

Des deux exemplaires d'après lesquels est publié aujourd'hui le livre des proverbes, l'un porte la date de 1510 des martyrs, l'autre n'est pas daté. Le premier est d'une belle écriture,

large et ferme; le second, criblé de fautes d'orthographe et de ratures, est de plus fort mal écrit. Il ne m'a été utile que pour la restitution d'une ligne qui ne se trouve, ni dans le premier manuscrit, ni dans ceux de Berlin d'après lesquels LAGARDE a fait sa publication.

Le travail de LAGARDE est excellent et je n'ai pas la prétention de faire mieux, ni même aussi bien, mais il me semble que, pour des textes de cette nature, il est préférable de les publier dans le caractère original; c'est le meilleur moyen d'en simplifier la lecture et d'en faciliter l'interprétation.

De plus, les trois manuscrits, collationnés par LAGARDE contiennent un certain nombre de variantes dont quelques-unes se retrouvent dans les manuscrits du Caire; mais ceux-ci en présentent de nouvelles, peu nombreuses, il est vrai, mais assez importantes, et dont on trouvera la liste à la fin du Livre des Proverbes.

J'ai conservé, dans l'impression de ce livre, la division copte qui, tantôt suit parallèlement la division des versets hébraïques, tantôt empiète sur le verset qui précède ou sur celui qui suit. D'ailleurs le texte copte n'est pas à proprement parler une traduction: c'est une paraphrase qui serre d'assez près le texte original, mais y ajoute ou en retranche.

Tout en maintenant la division copte, j'ai indiqué en marge le numéro du verset correspondant dans les éditions ordinaires de la Bible. Le chiffre suivi du point indique que le verset commence au premier mot de la ligne; quand au contraire le commencement du verset se trouve dans l'intérieur de la ligne, le chiffre est précédé du point.

Ἠσαρομία ἢτε Σολομών ψυγρη μπότρο δαγία φηταγερотро зен псѣл

1. 1. Ἠ παρομία ἢτε соломων ψυγρη μπότρο δαγία φηταγερотро зен псѣл
2. еем̄ потсоφια нем̄ отсѣω еернои нѣансажи нте отметсабе.
3. ещоп̄ еρωтен нѣанφωηη нте гансажи есабе еотзинеостни нтафми нем̄ отрал̄ еусотωп̄.
4. гина̄ нтесѣ̄ потметсабе̄ нпнатпетρωот̄ отоη̄ отсѣесис̄ нем̄ отнаѣ̄ пот-  
алот̄ мвер̄и.
5. писабе̄ де̄ ацщансωтем̄ ена̄ӣ гнаерсабе̄ нго̄то.  
пневон̄т̄ де̄ егезиѣ̄фо̄ потметрегергемӣ.
6. егенаѣ̄ де̄ еотпараβολӣ нем̄ отсажӣ нхханӣ нем̄ гансажӣ нте̄ гансавет̄  
нем̄ гансажӣ егзнӣ.
7. тарухӣ нѣсоφιᾱ ѣроѣ̄ нте̄ п̄от̄ те̄ пинаѣ̄ де̄ нанеѣ̄ потон̄ пивен̄ егир̄ӣ ммоѣ̄  
ѣмететсеβн̄с̄ де̄ оаѣ̄ѣ̄ тарухӣ мпнаѣ̄ пе̄ ѣсоφιᾱ нем̄ ѣсѣω̄ насеβн̄с̄ егешошѣ̄
8. сωтем̄ пашурӣ еѣсѣω̄ нте̄ пекιω̄т̄ отоη̄ мперηιηηο̄ ннисошӣ нте̄ тенмаѣ̄.
9. отх̄лом̄ гар̄ нте̄ ганημο̄т̄ егетниѣ̄ гижωӣ нем̄ отх̄λαλ̄ нпот̄β̄ епермоѣ̄.
10. пашурӣ мпенѣротсормен̄ нже̄ ганρω̄мӣ насеβн̄с̄
11. от̄де̄ мперотωш̄ ещоп̄ ацщанѣ̄го̄ ерон̄ етхω̄μμο̄с̄ же̄ амот̄ аришфир̄ нем̄ан̄  
егенοѣ̄

12. οτορ ιτενχωπi ζεν ιναρι ποτρωμi нөмнi ζен οτμετοχι. марепомицi же еyonз мфричi наментчi  
 οτορ ιτενωλι мπεсметсi еболi ριжен пиваρι
13. τευηтисε εонашенε марептаρос
14. марепаρ ηenni ζε ηυωλ. ηевκλιρос ριτц ηзитк отасоти ζε мареηχφос  
 ηан тирот етсоп  
 οτορ отасоти ποτωт маресцωπi ηан
15. 17. мпермошцi ρи фмωит ηемωот ρики ζε ептенсалоχ ебол ρи ποтμωит. аτφωρщ  
 γар ηпотщηηот ебол ежен ηιραλαч ζенотметохи
18. ηөωот γар ηηето ηυφηρ еραηзωтев ζε ρиотсi ηωот εδοτη ηραηпетρωот φотωχп ζε
19. ηте ηιρωми мпараномос цρωот. ηαι ηе ηιμωит ηте отон ηιβен етχωη ηηιанomia ебол  
 ηзри γар ζен отметасевне сөωли ηпотψтχη мμн мμωот
20. φсφια ζε сеρωс еρωс ρи ηιμωит ебол οτορ ζен ηιπλατια сцωп ζен отпаррисиа
21. ηзри ζε ζен ηιλανρ ηте ηисεβθαιот сериωиц ммос  
 смнн ζε ζен ηпσλн ηте ηιχωρι ζен ηпσλн ηте ηιβани еχωμмос ерепесρηт  
 χор же сннот ηιβен ере ηιатηетρωот ηаамони ηφμεомнi ηпотσιщпи
22. ηιатρηт етот ηρεсереηηотμн епщωщ етатерасевне аτместе пηαч
23. οτορ аτщωпi етраотηотт ζен ρансορi ρηппе φηαχω ζατηη өηηот ηотсаχη  
 ηте ηаници φηатеавотен ζε епасаχη
24. епiζηη αιμοτч отορ мпетенсωтем отορ ηαι φωρщ ηпαχηχ ебол ηаретен  
 ч ηρөηтен аη ηе
25. аλλα аретен ηρι ηпасοтнi ρωс ηсетаχρηотт аη ηасορi ζε ηаретен ч ηρөηтен  
 еρωот аη ηе
26. еөβε φαι аηок ρω ч ηасωβi еρри ежен тетенанω  
 φηаращцi ζε ещωп аццани ежен өηηот ηхе от цωч ебол
27. ещωп аццани ежен өηηот ηхе отщөортер ηотροч ζен отροч  
 отορ ηтецц ηхе ηωηηп мфрич ηотсараөηот  
 отορ аццани ежен өηηот ηхе отцωч ебол  
 отορ ещωп аццани еχωтен же отροχρεχ ηем оттано
28. есешωпι γар аретен щанчρο еροι аηок ζε ηпасωтем еρωтен  
 етєкωч ηсωι ηхе ρансампетρωот
29. отορ ηпотχемт аτместе φсφια γар  
 отορ φροч ηте ηот мпотсотпс ηηωот
30. отζε ηατοτωщ аη ηе еφρөηот епасοтнi ηαβεληщαι ζε ηса ηасаχη
31. еөβε φαι отη етөотωм мпιοτταρ ηте ποтμωит  
 отορ етесi ηтоτметасевне
32. еφμα γар же ηαтсi ηηιαλωтi ηχонс отορ етөзөөвот
33. отχемпщнi ецетано ηηιасевне φηетηасωтем ηсωι ецешωпι ζенотρелпс  
 отορ ецемтон ммоц ζен отметатροч ебол ρа ηетρωот ηιβен.
- II, 1. пащри ещωп аηщансi ηпасаχη ηте ηαептолн ητεηχопот ηзηтк  
 2. ηекмашч ецесωтем еотсοφια  
 отορ еηεч мперηт еоткач отορ еηетηиц ηсβω мпешцри



8. тоте ере отталсо шопи мперексма нем ототжаи шеквас
9. аритман мфѣ еволѣен нексиеи мми
10. отоо мой наг қрананархи евол ѣен нпоттао ите текмеѣми. қина нпотмоо иже нектамион евол ѣен пащаи ите отсоото  
отоо некдрѡт нпотфоппен ѣен пшри
11. пашпри мперернотѣи нпнт ѣен фѣѡ ите пѡѣ отѣе мперѡѡл евол егсори ммон
12. фн тар етепѡс mei ммоу шадѣѣѡ наг шагермастиггои де ншпри нѣбен етег-  
нашопот ероу
13. ѡтпниатг мпирѡми етагѣми нпософия нем фнетнамот нтегѣми нпѡметсаѣе
14. нанес тар еерѣѣшѡт нѡаи ероте қанақѡр нпотѣ қи қат
15. етаниотт ероте қанѡни енашпенсопенот мпауѣ еѡтпн еррас иже қли млетрѡот  
смотен нпѡнио евол нпоти нѣбен етнаѣѡнт ерос  
қѡѣ де нѣбен еттаннотт семпша ммоѣ ап
16. отметнеѣади тар нем қанромпи ите пѡнѣ етхн ѣен тесотинам ѣен тесжаши де  
отметрамаѡ нем отѡот  
евол ѣен рѡс шасини евол нѣмеѣми
17. отномѡс де нем отнажет есерфорпн ммоѡт қи пеклаѣ несмѡит қанмѡит ена-  
неѡ не  
отоо несманмошн тпрот се ѣен отгирнин
18. отшшпн ите пѡнѣ те нпн тпрот етнаамони ммоѣ  
отоо стажриотт нпнетеро нпѡтхн ерос мфрнѣ мпѡѣ
19. фѣ ѣен фсофия агқи сенѣ мпнади агѣѡѣт нпнфноти ѣен отметсаѣе
20. ѣенотесѣѣс аѡфѡѣ иже нпноти нпшпн де аѡѣаѣ қраннѡѣ
21. 22. пашпри мперрпнн евол арео де енасошн нем паметн. қина нтесѡнѣ иже тенѣѡтхн  
отоо ите отрѡот шопн қи теннақѣи
23. тоте ере ототѣаи шопи нтекаргѣ нем отнорем нпеквас қина нтекмошн ѣен  
отѣѡт нпнт қи некмѡит тпрот ѣен отгирнин отоо нтесштемснотроп иже текѡлоѣ
24. ешѡп тар акшандемеи енешѡпн евои натроѣ отоо ешѡп аншанинот ексепнот  
егролѣ
25. отоо нпекерроѣ ѣатрн нпнпѡтшп агшани  
отѣе нпотои еѡннот ите нпасѣѣнѣ
26. пѡѣ тар егешѡпн қи некмѡит тпрот
27. отоо егетажро нтекфат қина нештемннм мпертақно нпоти егри мпн пѡѣ-  
нанег нем фнетерѣаѣ  
ешѡпе отонте текѣѣѣ ммаѡ еерѡнѡпн
28. мперѣѡс ѣен отасѡѡ матасѡѡ отоо еи еѣ прасѣ  
еотоншѡом ммон еерпѣннанег неѡтпн тар ап же отпетере расѣ намасу
29. мперннн қранпетрѡот ежен отшфнр нтак егѣжалнотт ерок
30. отоо ере қѡнч хн ерок мпермеи нерѣаѣи нпѡрѡми ѣен отметефлнот  
мпѡѣ нѣ егѣерқѡѣ нпнпетрѡот қарок
31. мперѣѡфо қраншонт ите қанрѡми етрѡот отѣе мперѣѡнт еноѡмѡит
32. гсѡг тар мпемѡѡ мпѡѣ иже параномѡс нѣбен мпаѡѡѡѡѣ нем нпѡмнн

33. неароти мфт ден ни нпасевне  
 нербн де нте нпмни сенасмот ервоот
34. фт фт есотн еррен нпсаеионт ни де етөөвиноотг наф нвоот нрмот
35. нпсавет де сенасерилирономн потвоот нпасевне де аоти потшвоу
- IV, 1. еотем пашири етсво нте нетениот отог мадонтен еем еоткаф
2. отаворон тар енапег ет ммоу нотен нтаго насажн мперхач неа өнпот
3. ашвои рво потшири еусотем неапегвоот  
 отог етмеи ммои ден нро нте тамат
4. ни енаттсво ни отог патжво ммос ни же маре насажн тажро ден неконт
5. ареу енаентолн мперерпотавшү жфо потсофия жфо поткаф мперерпотавшү  
 отде мпероинро потсажн нте рви
6. мперхво неок нтсофия отог снашопк ерос  
 менрите отог есеертман ммок
7. тархн нтсофия жфо потсажн отог ден некжфо тирот жфо поткаф
8. 9. матакто ерос отог снабаск аритман ммос рина нтесерамалнж ерок. рина  
 нтес т потхлом нрмот ежен текафе  
 ден отхлом де нрмот нтесф ерни ежок
10. еотем пашири отог шеп насажн ерок  
 отог етеацаи пак нже ранромпи нте пвиб
11. ранивоит тар нте тсофия ет тсво пак ервоот  
 тнатамок де еданманмоуи етсортви
12. 13. ешоп тар аншанмоуи нпотшвам еррен некшентате. амонн нтасво отог  
 мперхас неок ареу де ерос пак епеквиб
14. нимвит нте нпасевне мперше ервоот отог мперхоч енивоит нте нпсампетрвоот
15. нма етотнаоовтф ероу мперше мма т рини де евол рарвоот
16. отог шоптк мпат никот тар ашутемри мпипетрвоот пидини атолу евол  
 рарвоот отог мпавнкот
17. ашпанетш тар ден рандриоти нте отметасевне  
 севади де ден отнрп мпараномос
18. нимвит де нте нпмни сефорн евол мфриф мпипотви
19. сеершорп ммоуи отог сееротвини шате пнедоот оги ератг. нимвит де нте  
 нпасевне ранджакн не  
 отог сеесвоот пак же нве сеотсрорп
20. 21. пашири мадонн енасажн ропос нтотштеммотни ерок нже некмотми. ареу  
 ервоот ден неконт
22. отвиб тар пе нпнеөнажемот нем отталсо неарг нивен
23. ден жинареу нивен ареу епеконт евол тар ден пак рандромт нте пвиб не
24. алиоти евол рарок потро ечиолж отог рандсфотот нстинжонс марототсисавол  
 ммок
25. неквал маротжотги маротшорем нранмеөмни
26. ранимансожн етсортвин мадамвоот енеквалатж отог неквоит соттвиноот
27. мперрки еотнам отде ежасн матасөо де нтеквалож евол ра отвоит ервоот

- (28). есѣшнѣ дѣ нѣхѣ нѣмѡит етѣлѣхѡшн нѡоу есѣарѣу ененманѡхѣ етѣотѡн отѡоу  
нѣнманнѡшн есѣѡшн дѣлѡот етѡн дѣн отѡрннн
- V, 1. . 2 пашнрнмѡрѡнн есѣѡфнѣ насѣлѣ дѣ рннн мпѣнмѡшн ерѡот. рннѣ птѣнарѣу еотѣмѣтн  
енанѣу  
ѣѣѣѣѣѣ дѣ нтѣ насѣфотѡт ѣрѡнрѣн ммон ерѡѣ
3. мперѣт рѡнн еотѣрнмн есѣѡот ѡтѣвнѡ тѣр нѣ етѣлѣтѣл еѡл дѣн нѣнѣфотѡт нѡт-  
сѣрнмн мнорнн
4. ѡдѣ ешѣѣнѣннн нтѣншѣѡѡв прѡѣ ѡтѣнѡт епѣдѣ дѣ шѡнѣмѣу есѣншѡшн ерѡтѣ  
ѡтѣхѡлн  
ѡтѡоу есѣшѣшѡн ерѡтѣ снѣн ннѣн прѡ ѣ
5. ннѣлѡтѣ тѣр нтѣ ѣметѡтѡнт нѣ етѣрѣхрѣѡѣ ммонѣ  
ѣсѣтн мѡѡот нѣм ѣмѡт есрнн ѣмѣнѣт нѣстѡтѣт дѣ ѣтѣлѣрнѡтѣт ан
6. мпѣсн тѣр еннѡит нтѣ пѡнѣ ѣшѡшнѣу дѣ нѣхѣ нѣсманѡхѣ отѡоу ѣѣѡтѡнѡу
7. еѡл ан. ѣнѡт дѣ пашнрнн ѣѡтѣм ерѡн отѡоу мперѣр насѣлѣ рѡѣ нѣсѣлѣ-  
рнѡтѣт ан
8. марѣ нѣнѡит ѡтѣсѣѡл ммонѣ отѡоу мперѣѡнт еннрѡѡт нтѣ пѣснн
9. рннѣ нтѣншѣтѣмѣт мпѣнѡнѣ нрѡннѣхѡшнн
10. нѣм пѣтѣнтѣ нрѡнѣѡнѣнн. рннѣ нтѡтшѣтѣмѣт нтѣнѣхѡм нѣхѣ рѡншѣмѣмѡот
11. нѣнѣснѣ дѣ нтѡтшѣтѣмѣшѣ ѣсѡтн епнн нрѡннѣхѡшнн. нтѣ енѣѡшѡм нрѡнн  
епѣдѣ  
ѣшѡн ѡтшѡнѣнѣт нѣхѣ ннѣарѣу нтѣ нѣнѣѡмѣ
12. отѡоу хнѣнѡѣ хѣ пѡѣ ѡмѣстѣ ѣѣѡ отѡоу ѡпѡрнѣт рннн ѣѡл нрѡнѣсѡрн.
13. нѣлѣѡтѣм ан пѣ нѣѣ тѣмн мѣннѣтѣрпнѣтѣтн ммонн отѡоу етѣѣѡ ннн ѡтѣ  
нѣнрннн мпѣмѡшнн ан пѣ
14. шѡтѣ ннѣѡтѣлн ѡншѡпн дѣн пѣтѣѡѡт ннѣн дѣн ѡмнѣт нѡтѣннлнѣнѣ нѣм  
ѡтѣннѣтѡтн
15. ѣмѡот еѡл дѣн нѣнмонн нѣм еѡл дѣн ѣмѡтн нтѣ нѣншѡѣт  
марѡтѣфнннн еѡл нѣн нѣхѣ ннѡѡт еѡл дѣн тѣнпѣтн
16. марѡтѣѣт дѣ нѣхѣ нѣнѡѡт дѣн нѣнплатнѣ
17. марѡтѣшѡпн етшѡп нѣн мпѣлѣтн мпѣнѣрѣѡлн ншѣмѣмѡ ершѣнр нѣмѣн ерѡѡт.
18. тѣнѡтн мѡѡот марѣѣшѡпн нѣн мпѣлѣтн ѡтнѡу ммонн нѣм ѣсѣрнмн нтѣ тѣн мѣт-  
ѡлѡт.
19. ѡтѣѡтѣл нтѣ тѣншѣнр нѣм ѡтѣнѣ нтѣ нѣмѣѡт марѡтѣѣлн нѣмѣн  
тѡтѣ ѡнн дѣ марѣѣшѡпн еѣлѣнѡтѣт нтѡтн  
отѡоу марѣѣшѡпн нѣн нѣнѡт ннѣн
20. нѣрнн тѣр дѣн ѣмѣтшѣнр нтѣ ѡдѣ енѣѡшѣн мпѣрѣѡшѣн рнн ѡтшѣмѣмѡ ѡтѣ  
мпѣнѣрѡтѡмонн ммонн нѣхѣ рѡнѣлѡѣ нтѣ ѡнѣтѣѡнн ан тѣ
21. ѣмпѣмѣѡ тѣр мѣтѣ нѣхѣ нѣнѡит мѣрѡмн отѡоу ѣхѡтшѣт ехѣн нѡтманнѡшн  
тнрѡт
22. ннн етпѣрѡнѡѣ ѣѣѡрѣ еѣрѡмн шѡтѣѡнѣ дѣ мпѣѡтѣнн пнѡтѣнн дѣн ннѣрѣ
23. нтѣ нѣнѡнн. ѣрѣшѣѣмѡт нѣм рѡнѣтѣѣѡ еѡл дѣ дѣн пѣшѣн нтѣ тѣѣмѣтѣннѣнѣн  
ѡтѣѣѣѡрѣ еѡл отѡоу ѡѣтѣнѡ ѣѡѣ тѣѣмѣтѣннѣн.

- VI, 1. паццпрі еццон акццан ернццтәри потццфпрі птак екеџ итекцццх етотц мпен-  
хажц
2. отфаш гар ецжорж потрѡмц нем пецсфотот ммин ммоц  
отог ццаттәг епцотәц пцотәц жеп нц сфотот ите рѡц
3. паццпрі арцотц пнцетрцнрцен ммоц ерѡот отог екенорем  
щанц гар едрнц етотот нрәнцетрѡот еѡѡе пекццфпр мперщопн еквнл еѡл  
печер пекццфпр дә етанернццтәри ммоц
4. 5 мпер фцотнкот ппенѡал отәе мперрннм жеппенѡотрц. рнә итекнорем  
мфрнцџ потсәрцц жеп рәнрәжц нем мфрнцџ потрәлнцт еѡл жеп отфаш
6. щопн отѡе ннжәцццц ѡ ппценне отог ццог епекццмѡцт еәннәт ерѡц отог арцәѡе  
едротерѡц
7. фнц гар ете ммонтецц ц ефотѡц ммәт отәе ммоц фнцетерәпәгнәжнц ммоц
- 8 отәе гар ццхн ән дә перщнщнц ите отннѡ. цсѡџџ дә итец дре жеп пщѡм отог  
цпрц потннцџџ пѡѡотџ еѡотн нәц жеп пѡсѡ  
нәмәщә нән рә ннәцнѡнѡ отог арцемц жә отречерѡѡѡ нәщнрнцџ нем  
отог жә дцпрц мпекццжнечерѡѡѡ жепотметсәѡе нәщнрнцџ  
фәц ещәре пнотрѡот ст еѡл жеп пекццсццц нем нремѡтѡц епѡтотжәц  
семей дә ммоц нжә отон ннѡен отог ццәнноттт кепер отжѡѡ пә жеп теццжѡм  
етәѡсфрцә тәцѡ нтотц әтнцц етрн
9. щәәнәт кеннот ѡ ппценне әннәтѡнн жә нәнәт еѡл жеп ппеннот
10. кеннот меп потнотжә нремей дә потнотжә нрннм дә потнотжә кеннжә  
кмотәж ммоѡт етенместе нрнцт потнотжәц
11. нтә щәсц нәк нжә фметрннц мфрнцџ потречѡщнц рц пнмѡцт нем фметречердәе  
мфрнцџ потречѡжә епәнеч  
ещоп дә әкщәнщопн екоц нәтәпәт ецей нжә епекѡсѡ мфрнцџ потмѡтмц  
фметрннц дә есесѡт еѡл рәрон мфрнцџ потречѡжә ецрѡот
12. отрѡмц нәтнцт мпәрәпѡмос щәцѡщнц рц рәннмѡцт епәнеч ән
13. нѡѡц дә он щәцѡщрем ппекѡѡал щәцеретменн жә итецфәт щәцѡѡсѡ дә  
жеп рәнѡщрем нтнѡ.
14. жеп отрнцт дә ецфѡнжә щәцпрц нрәнпекрѡот кенот ннѡен фәц мпәгрнцџ  
щәцѡәмнә щѡортер нѡѡәнн
15. 16 еѡѡе фәц сенәц нжә тецәкѡ жеп отезәппнә отщѡт еѡл нем отѡѡмжем  
нәттәлѡт жә цнәрәщнц ежеп рѡѡ ннѡен етепѡт мѡсџ ммоѡт щәцѡѡмжем
- 17 еѡѡе пѡѡжем ите тецѡѡѡцхн. фѡѡал потщәщ рѡмц отәләс нѡжә пә рәннжә
- 18 етфән потенѡц нәәнѡѡн еѡл. отрнцт ецмнц нрәнметн етрѡот нем рәнәтә-
- 19 ләтж етннә еерн мпнпекрѡот. щәцрцсәрџџ жеп әметнотжә нжә отметречѡжә  
отог щәцере рәнрәп щопн жеп әмнцџ нрәнннот щәц фѡрж нрәнщфпр
20. паццпрі әрер епннѡмос ите пекнѡт
21. отог мперрцотн еѡл ннѡѡщ ите текмәт жѡлжѡт дә етенѡѡцхн кенот  
ннѡен отог мннот нхләл епекмѡџ
22. әкщәнмѡщнц олс мәресщопн немән  
отог екеннот мәресәрер ерон рнә әкщәнтѡнн итесерщфпр нсәжц немән.



23. же отънѣнїи не ꙗкоути нте пиномос нем ототънїи  
ототъ фмѡит нте понѣ отсод не нем отсѣѡ
24. еоресареѡ ерон евол ѡа отсрїмї ѡа отъдї нем евол ѡа отмет шѡотїт  
нте отълас нщеммо
25. мненѡресро ерон нже отенїѡтїа нте отметсаїе отъе мненѡротъорънїа ден  
несѡал
26. отъе мненѡротъѡлмотъ ден несѡотїи нтаїо тар потпорнїи еотен отънїа  
нотъѡт не  
отсрїмї де шасъѡѡ еданѡтъхн етїаїнотът нте ѡанрѡмї
27. арешанотїаїмотъ потъхрѡм денкенѡмї ѡнарѡнѡ ан
29. нартїѣ фнїтїае еѡтїи ѡа отсрїмї ѡа ѡаї ннечтотъѡ  
отъе отон нїбен етїасї немас
30. отъшфнрї ан де арешанотїаїраотъѡ еѡтїотї  
еѡтїотї тар ѡїна нтеѡ тсїо нтеѡѡтъхн есрѡкер
31. ешѡп де аѡшанрѡотъѡ нанѡѡт нї̄ нкѡѡ ототъ ннете нтаѡ тїротъ ѡнатїнї  
32. тотъ нтеѡнарѡер. пнѡнїа де еѡѡе тсѡметатрїт шасъѡѡ потъанѡ нтеѡѡтъхн
33. ѡан емѡѡ нонтъ де нем ѡаншѡѡ шасъѡїа ѡарѡотъ нсѡшнїи де ннотъѡотъ  
евол шѡ енеѡ
34. ѡмер тар нхѡѡ нже немѡон нте несрїаї ннечѣасѡден неѡотѡ мѡѡан
35. отъе ннечѣотъѡ нѣметъѡѡї евол ден ѡансѡѣ отъе ннечнотъѡ евол ден  
ѡанмнш нѡѡрон

- VII, 1. паширї ареѡ енасѡѡїа ненотънї хѡпотъ нїнїи  
паширї арїтїман мѣѣ ототъ енеѡемъѡм хѡрїсѡ же мперерѡѣѣ ѡатрїн  
ннеѡтїаї
2. ареѡ де ендентѡлн ототъ енеѡнѣ насѡѡїа де мѣрнїѣ нрѡаналлотъ мѡал
3. мнїтѡт ененїѡнїѡ  
енїтѡтъ де ѡїѡѡтїншсї мленѡнт
4. аѡѡс нѣсѡфїа же тасѡнї те
5. нїкаѣ де арїтѡ пренїсѡѡтїи ерон. ѡїна нтеснарѡмен евол ѡа отсрїмї нщеммо  
есѡѡѡт
- ешѡп асшансѡѡїа немас есѣѡмотъ нан
6. есѡѡтъшт тар енїплатїа евол ден нїшѡѡшт нте неснї
7. 8. фнїтеснанѡт ерѡѡ евол ден нїатрїнтъ ншнрїаїаї етшѡт нсѡѡ. еѡмѡш  
ескен нїелнс нте нїмѡїт нте неснї
9. ототъ еѡсѡѡїа ден отъхѡнї нрѡанарѡтѡї
10. ешѡп еѡнїтсїа нхѡѡѡ тсїеѡтѡп отънѡфѡс мѡѡл ꙗсрїмї де шасї евол  
еѡрѡѡ еѡтѡп отъсмотъ мпорнїи мѡѡс
11. ѡаї ешасерепнїт ннїалѡѡтїи ѡѡл нсѡтенѡ де ссѡфорш евол ототъ отатѡтъ  
ѡаї те  
мпаре несѡалатъ ернїтѡнѡїн ден неснї шас еротснѡт тар еслеле евол
12. шасеротснѡтъ де ден нїплатїа есѡѡѡ ескенелнс нїбен
13. нта шасамонї мѡѡѡ шасѣфї ерѡѡ ден отъѡ де натшнїи шасѡѡс нанѡ

14. же отцотшвотши иририкнион ет шон ни фнаф ипаеухи мфот
15. еобе фат аи евол ебран еи меи мпендо отоо аижемк
16. аисвалн мпасадох ден рансебен ден раненитанос де ите хнми аифоршч
17. аинотх ден тауаири ден отировос пани де ден отктнамомон
18. амот итенотниоу ден отмеи шатооти амот итенскернер ден отмеи
19. цтаи гар ан иже парди ден пани ацшенау е отмвит ецотниот
20. 21 еацвали нотсаоти иромт ден нецхих ритен отмицу нецоот. цнатасоо епецни  
шассормеу де ден ранмицу неаже  
ден иражи де ите несфотот шасфонжч евол
22. нооу де шачмоуи неве ере нецрит томт  
шасену де мфрнф нототрор етнаену епсонгу нем мфрнф нотейотл.
23. ецмауи неооену ден нецрипар  
рне де мфрнф нотралит нотфашу нецвот нан же ацсожи еф итецфухи
24. фноз оти пашири сөтем нево отоо марфни еписаже ите рви
25. мпеноре пенрит рки енесмвит
26. отоо мперсврем жти несланмоуи отмицу гар асвож ммоот отоо асражот
27. ранатипи де не инетасдообот ранмвит ите аменф не песни  
етси ерни епитамюн ите фмот
- VIII, 1. 2. ноок екедишчу ифсофия рина ите отметсабе сөтем неви асрижен илано  
гар етсоеи асоуи ератс ден өмнф нимвит
3. смни гар жатен иптлн ите ижври
4. сеоус ерос ри нимвит есоти. неөтен о ни рами ффрө ерөтен отоо фф  
итасми иишпри ите ирөми
5. 6 наф еотметсабе иатпетрөот отоо иатсөв мапетенрит. сөтем неви ран-  
саже гар несмнон ефнажотот
- 7 отоо фгани ржансаже етсөтөн евол ден насфотот. же аре таушөви  
наермелетан ржанмеөми
- 8 сесоу де мпамөөнже несаже ммеөнотх. несаже тирот ите рви ацшоп ден  
отмеөми  
ммон рли ншитө ецсоеи ижемү отде еотон ноте ншитү
9. сеухи тирот мпемөо иинетнаф отоо сесөтөн мпемөо иинетжим ифенисөи
10. стнотсөв отоо нотрат ан нем отенисөи ерөте отнотв еатерзонимази  
ммоу  
фесөсөи де сөтис неөтен ерөте отнотв ецотөвнотт
11. ссөтп гар иже фсофия ерөте ранин епашенсөтенот  
рөв де иивен еттанотт семпша ммос ан
12. анок фсофия аиотвиоу ден отсөснн отенисөи де нем отнаф анок аиноф
- 13 невоот. фрөф ите нөө мөсти мписинжонс нем пушчу нем фметсасирит нем  
нимвит ите ипөнпрос  
анок аиместе ранмвит ерфону ите ранпетрөот фви не писөснн нем  
питажро
14. өви те фметсабе өви те фжом



5. οτορ инетшат неβω аχос нωот. же аλωнι οτωм еβол ден нωиη  
 οτορ εω еβол ден нннрн етаиθотγ нωтен
6. χω ημετατρηт неа θннот ρна итетепωиѕ нωт неа †метсаβε ρна итетенер
7. неβαρι οτορ ματαρο мнетен ка† ератγ ден οτηнωεε. φн е†εβω ηραппετροωот  
 εγесι ποτшωш ηαγ  
 φнεтсοοι мпασεβнε εγεσгаσнн мпн мμογ
8. мнереοοι ηραпсаппετροωот ρна итотштемместωн  
 сογι αε ποтсаβε οτορ εγεμεпгнн
9. μοι ποτλωιχι ποтсаβε οτορ гпаεрсаβε ηροτο  
 ματαмо пθмнн οτορ гпаοταρ тотγ еσн
10. тарχн η†εοφга †ρο† ите ηοε те οτορ псοσнн ите инеοοтаβ отηа† пе псοтен
11. ппномое αε φαοτμεтн пагаθон пе. ден паз тпопос. φаз екеωнѕ ποтннш†  
 ηχροпос  
 οτορ ρанромпн ите пωнѕ ετεοταροт еρον.
12. пащнрн аншанерсаβε енеерсаβε нан нем пеншφнр  
 аншанн αε еβол екои неампетроωот нан ммагати φнеттаχρο мμογ ехен  
 ρанмеθнотχ φаз аγмонн ηραпθнот.  
 ηθογ αε он εγσοχн неа ρанραλα† εтρηλ  
 аγχω гар неωγ мφмωнт ите пεγгаραλολι  
 οτορ аγσωрем еβол ρн φмωнт ите теγгεφοтн γμωшн αε ρнтен οτманатμωот  
 ηшαγε нем отηагн εγθнш ден ρанманнβн γεωοτ† αε ποτμετατοτταρ ден  
 пεγχнχ
13. 14. οтсοгнмн пагρηт ησασгρηт шасшωпн есшат мпωн θαι етеεсωοтн ан. мпшпн  
 шасρεмεн ρнрен ηнρωот ите пснн ρн отηоте ден οтωнρ еβол ρн ηпплатга
15. 16. есμοτ† οтθε нетсннн οτορ εтсοτтωп ρн ποτμωнт. же φн етοи пагρηт ден  
 θннот мареγρнн ρарοи  
 нн αε етшатнεβω †οταρ сарнн нωот εгхωммоε
17. 18. же ρаншн етρηп σн не мωот ρнαεωε нем οτμωот ησготн εγρολχ. ηθογ  
 αε γεμн ан же шартано αатоте ηхе ηнχφο ите ηнагн  
 οτορ шαγραοτω еρρηн εοβε пнн памет†  
 алла φωт мперωεк ден пεсма отαε мпертаρε неηβαλ οтβнε пагρη† гар  
 енесοтен οτμωот ηשמмо  
 οτορ екеοτωтеβ ποτгαρο ηשמмо ρенн αε еβол ρа οτμωот ηשמмо οτορ  
 мперεω еβол ден οτμοτгн ηשמмо  
 ρна иткенснѕ ποтннш† ηχροпос  
 οτορ несοτορ еρον ηхе ρанромпн ите пωнѕ
- X,  
 1. οтшнрн псаβε шαγρε пεγшωт οтнογ οтшнрн αε пагρηт οτεμнαρηρηт пе  
 ите теγματ
2. ρанαρωρ ηпοτ†ρηот ηппномое. †меθмнн αε шаспορεм еβол ден φμοτ
3. οтψ†γχн ηέμнн ηпепοε αοβεε ден теη пρηο пωнѕ αε ите ηпασεβнε εγεγοтγ  
 еβол
4. †метρннн шасθεηго мφρωмн ηпσηαρ αε ите ηпαщнрн шαοταгтот ηραмаο

5. օտշիրի Եստֆեօ նաչ ԵԿԵՐԵԱՅԵ ԵԿԵՐՄՐԱՏԵՄ ԼՈՒԲՈՒՄ ԲՐԵՉՄԵՄՍԻ ՆԱՉ ՍԱՉ-  
ՕՂՋԱԻ ԵԾՈՂ ՏԵՆ ՍՆԱՏՄԱ ՈՒԵ ՕՂՄԻՐԻ ՆԵԱՅԵ.  
ՍԱՉԵՐՋԻՆ ՖԵՂ ԴԵ ՏԵՆ ՍՈՅՏ ՈՒՅԵ ՕՂՄԻՐԻ ՄՔԱՐԱՆՈՄՈՍ
6. յեմօտ մփօ՛ զլիքեն Կաֆե միժմնի  
բօչ միսեճնե ԵԿԵՂՈՅԵՅ ՈՒՅԵ ՂԻՅԻ ՄՔԱՏԵՂՈՒՄ ՍՈՍԻ
7. յերֆմե՛ն ՈՒԵ ՈՒՅՄՆԻ ՍԱՉԱԼԻՉ ՆԵՄ ՂԱՆՍՈՒՄՍՈՒՄ ՖՐԱՆ ԴԵ ՄՔԱՏԵՅՆԵ ՍԱՉՏԵՆՈ
8. յիսաճե ՏԵՆ ՍԵՂՈՒՄ ՍԱՉՍԵՆ ՈՒՅԵՄՄՈ ԵՐՈՉ ՖՐԻ ԴԵ ԵՏԵՆՄՈՒՄ ԱՆ ՏԵՆ ՍԵՉՏՈՒՄ  
ԵԿԵՏԵԼԱՒ ՏԵՆ ԵԿՄԵՏԿԵԼՋԵ
9. ՖՈՒԵՄՈՍԻ ՏԵՆ ՕՒՄԵՏՂԱՆՈՒՄԵ ԱՉՄՈՍԻ ՏԵՆ ՕՍԵՈՒՄ ՈՒ ՂՈՒ  
ՖՈՒԵՏՈՒԼՋ ՏԵՆ ՍԵՉՄՈՒՄ ԵՏԵՏՈՒՄՈՒՄ
10. ՖՈՒԵՏՈՒՄԵՄ ՍՆԵՉԿԱԼ ՏԵՆ ՕՂՄՐՈՉ ԱՉՏՈՒԵՄ ԼՈՒԲՈՒՄ ՍՈՒՐՄՈՒ  
ՖՈՒԵՏՈՒՄ ԵՆ ՕՒՔԱՐՐԵՍԻ ԱՉՏԱՄԻՈ ՍՈՒՐԻՐԻՆԻ
11. ՕՒՄՈՒՄԻ ՈՒԵ ՍՈՒՏ ԵՒՏԵՆ ՆԵՆՋԻՋ ՄՔՈՒՄՆԻ  
ԲՈՉ ԴԵ ՄՔԱՏԵՅՆԵ ԵԿԵՂՈՅԵՅ ՈՒՅԵ ՕՂՏԱՆՈ
12. ՕՂՄՍԻՆԻ ՍԱՉՏՈՒՄՈՍ ՕՒՄՈՍՒՄ  
ՕՍՈՆ ՈՒՅԵՆ ԵՏԵՆԵՍՍԻՆԻ ԱՆ ԵՏԵՂՈՅԵՍՄ ՈՒՅԵ ՕՒՄԵՏՄՖԻՐ
13. ՖՈՒԵՏԻՆԻ ՍՈՒՏՈՒՄ ԵԾՈՂ ՏԵՆ ՍԵՉՏՈՒՄ ԱՉՄԻՍԻ ՍՈՒՐՄՈՒ ՆԱՂՈՒՄ ՏԵՆ ՍԵՉՄ-  
14 ԿՈՒ. յիսաճե՛ ՍԱՒՄՈՍ ՍՈՒՏԵՏԵՍԵԻՍ  
ԲՈՉ ԴԵ ՄՖՈՒԵՏԱԿՈՒՄ ՍԱՉՏՈՒՄ ԵՒՏՈՒՄՏԵՄ.
15. յԵՒՓՈ ՍՈՒՐՄՈՒ ՔՐԱՄԱՍ ՕՒՅԱԿԻ ԵՍՏԱՋՐԻՈՒՄ  
ՍՏՈՄՏԵՄ ՈՒԵ ՄՔԱՏԵՅՆԵ ՆԵ ՖՄԵՂՈՒՄ
16. յՈՒՅՆՈՒՄԻ ՈՒԵ ՈՒՅՄՆԻ ՍԱՒԻՐԻ ՍՈՒՄՈՒՏ
17. ՍՈՒՂԱՂ ԴԵ ՈՒԵ ՄՔԱՏԵՅՆԵ ՂԱՆՈՒՅԻ ՆԵ. ՈՒՄՈՒՄ ՈՒԵ ՍՈՒՏ ՍԱՏԱՐԵՂ ԵՐՍՈՒՄ  
ՈՒՅԵ ՖԵՅՈ.
18. ՕՍԵՅՈ ԴԵ ԵՏԵՄՈՒՏԱՂՈՍ ԵՍՐԵՄ. ՍԱՒՂՈՅԵ ՍՈՒՄԵՏՋԱՋԻ ՈՒՅԵ ՂԱՆՏՈՒՄ  
19 ՈՒՄՆԻ ՍԻ ԴԵ ԵՒՄԻ ՈՂԱՆՏԱՂՈՒՄ ԵԾՈՂ ՏԵՆ ՐՍՈՒՄ ՂԱՆԱՂՈՒՄ ՆԵ. ՄՄԱՍՄՈ. ԵԾՈՂ  
ՏԵՆ ՕՒՄՍԻՆՏԱՋԻ ՍՆԵՐԵՐ ԵԾՈՂ ԵՆՈՒՄ  
ԱՆՍԱՆՖԱՏՈ ԴԵ ՍԵՉՏՈՒՄ ԵՆԵՐՆԵՅՈՒՄ
20. ՕՂՂԱՒ ԵՄՓՈՍԻ ՍԵՂԼԱՏ ՄՔՈՒՄՆԻ ՔՈՒՄ ԴԵ ՈՒԵ ՄՔԱՏԵՅՆԵ ԵԿԵՄՈՒՄ ԵԾՈՂ
21. յԵՒՓՈՒՄ ՈՒԵ ՓՄՆԻ ԵՏԵՍՈՒՄ ՍՆԵՏՈՍԻ  
ՍԱՂՈՒՄ ԴԵ ՍԱՒՄՈՒՄ ՏԵՆ ՕՒՄԵՏՐԵՉԵՐՏԱԵ
22. յԵՄՈՒՄ ՄՖՒՒ ԵՅԵՆ ԿԱՖԵ ՄՔՈՒՄՆԻ
23. յՈՒՉ ԵՒՖ ՈՒՄԵՏՐԱՄԱՍ ՕՍՈՂ ՍՆՈՍՈՒՄՈՂ ՄՔԱՂՈՒՄ ԵՆԵՂՈՒՄ ՍԱՂՈՒՄ. ՏԵՆ ՕՍԵՅՈՒՄ
- 24 ՍԱՉԻՐԻ ՈՂԱՆՍԵՂՈՒՄ ՖԵՓՐԻԱ ԴԵ ՍԱՏՄԻՍԻ ՍՈՒՄԵՏԱՅԵ ՍՐՄՈՒ. ՄՔԱՏԵՅՆԵ ԴԵ  
ՍԻՏԱՆՈ ԵՏԻՄՄՈՒՄ ԵՒՄՆԻ ՄՄՈՒՄ
- 25 ԵՍՍԻՆ ԴԵ ՈՒՅԵ ՖԵՍՈՒՄԻԱ ՈՒԵ ՍՔՈՒՄՆԻ. ԵՍՍԻՆ ՈՒՅԵ ՕՒՏԱՐԱՓՈՒՄ ՍԱՉՏԱՆՈ ՈՒՅԵ ՄՔԱՏԵՅՆԵ
- 26 ՍՔՈՒՄՆԻ ԴԵ ՍԱՉԻՐԻՆԻ ՏԱՅՈՂ ՄՄՈՍ ՕՍՈՂ ՍԱՉՏՈՒՄՋԱԻ ՍԱԵՆՈՂ. ՄՖՐԻՒՄ ԵՍՅԱՐԵ  
ՍԻՍԵԼՍԻՆԻԼԻ ԿԱՆԵ ՂԱՆՈՒՄՋՈՒՄ ՕՍՈՂ ՍԱՐԵ ՕՂՄՐԵՄԵ ԿԱՆԵ ՂԱՆ ԿԱԼ ՖԱԻ ՆԵ ՄՖՐԻՒՄ
- 27 ՈՒՄԵՏՔԱՐԱՆՈՄՈՍ ՍԻ ԵՒԵՐ ՄՐԱՏԵՄ ՄՄՈՍ. ՂՐՈՒՄ ՄՓՕՒՄ ՍԱՏՈՒՄ ՈՂԱՆԵՐՈՒՄ  
ՍՐՈՄՆԻ ԴԵ ՈՒԵ ՄՔԱՏԵՅՆԵ ՏԵՆԱԵՐՈՒՄՋԻ
28. 29 ՍԱՉՄԵՆ ՈՒՅԵ ՍՈՒՄՈՒՄ ՆԵՄ ՍՔՈՒՄՆԻ ՂՐԵԼՍԻՍ ԴԵ ՈՒԵ ՄՔԱՏԵՅՆԵ ՆԱՏԱՆՈ. ՍՏԱՋՐՈ  
ՍՈՒՓՄՆԻ ՖՂՈՒՄ ՈՒԵ ՍՏԵՄ Ե



19. отшпирі нѣмні шатмасъ епѣнѣ
20. цхосі дѣ нжѣ нѣсѣвнѣ еѣмот. сеорѣв мнѣмоо мпѣсѣ нжѣ рѣнмѣит еѣфонѣ  
сешпн дѣ нтотъ нжѣ нн тирѣт еѣтѣ нѣтѣстнѣтѣ потмѣит
21. фнѣтнѣлн нѣтѣжѣ ехѣнрѣнжѣ дѣн отѣстнѣонѣ  
цнѣшѣпн ан нѣтѣтѣмѣрѣа нѣтѣ  
фнѣтѣсѣтѣ нѣтѣжѣеѣстнѣн цнѣсѣ нѣтѣвѣхѣ ехѣнрѣт
22. мѣфрнѣтѣ нѣтѣлеѣн еѣтѣтѣ епѣшѣ нѣтѣешѣ отѣ нѣрнѣтѣ нѣ тнѣсѣдѣ нѣтѣсѣрѣмѣ нѣвѣ во-
- 23 нѣ. епѣтѣмѣа нѣвѣн нжѣ ѣмнѣ рѣнѣтѣтѣон нѣ  
нѣрѣлнѣ дѣ нтѣ нѣсѣвнѣ есѣтѣкѣ
24. отѣн рѣ нѣтѣн дѣ еѣтѣсѣрѣм нннѣтѣнѣтѣотѣ отѣоѣ дѣтнѣнѣтѣ нѣрѣрѣтѣоѣ
25. отѣн рѣнѣтѣн дѣ еѣтѣоѣтѣтѣ еѣтѣн отѣоѣ етнѣнѣтѣ нѣрѣдѣе. отѣтѣтѣхн еѣтѣсѣотѣ  
ерѣс  
отѣрѣлѣтѣсѣ тнѣрѣсѣ тѣ отѣрѣмѣ дѣ нѣрѣцѣжѣнт нѣрѣцѣсѣхнѣмѣ сѣтѣвнѣнѣтѣ ан.
26. фнѣтѣмѣлѣрѣтѣ ехѣн отѣсѣтѣ ехѣсѣшѣп мѣоѣ нннѣѣнѣсѣ отѣн отѣсѣотѣ дѣ ехѣн  
тѣфѣ мѣфнѣтѣтѣ
27. фнѣтѣрѣ нѣрѣнѣтѣрѣтѣнѣ аѣтѣнѣтѣ нѣсѣ отѣрѣмѣтѣ нѣрѣтѣтѣнѣ  
фнѣтѣнѣтѣтѣ нѣсѣ рѣннѣтѣрѣтѣоѣтѣ еѣтѣтѣрѣоѣ
28. фнѣтѣрѣнѣцѣхн еѣтѣмѣтѣрѣмѣо ехѣрѣсѣ  
фнѣтѣтѣ нѣтѣтѣнѣ нѣрѣнѣмнѣ ехѣсѣрѣрѣ еѣол
29. фнѣ еѣтѣ мнѣцѣжѣмѣмо нѣм нѣцѣн ехѣсѣерѣкнѣрѣононѣн нѣтѣнѣнѣтѣ
30. нѣтѣрѣнтѣ дѣ ехѣсѣерѣвѣн мнѣсѣвѣ. еѣол дѣн нѣтѣтѣрѣтѣ нтѣ тѣсѣмнѣ шѣцѣрѣтѣ нжѣ  
отѣшѣшн нтѣ нѣнѣсѣ  
шѣтѣолѣ нтѣтѣтѣхн нтѣ нѣ нѣрѣноносѣ мнѣтѣтѣрѣтѣтѣ шѣпн
31. нѣсѣ мѣтѣсѣ ерѣпѣнѣмнѣ нѣнорѣм нѣсѣвнѣ нѣм нѣрѣсѣрѣнѣовнѣ дѣтнѣнонѣнѣтѣтѣ ѣон
- XII, 1. фнѣтѣмнѣ нѣтѣсѣвѣ аѣсѣрѣтѣпѣн мнѣнѣтѣ
2. фнѣтѣмѣсѣтѣ нѣтѣсѣрѣтѣ отѣтѣрѣнтѣ нѣ. цѣсѣтнѣ нжѣ фнѣтѣсѣцѣжѣмнѣ нѣтѣрѣмѣтѣ дѣтѣнѣ фѣтѣ  
отѣрѣмѣ дѣ мнѣрѣноносѣ еѣтѣхѣрѣшѣтѣ ерѣоѣ
3. ннѣсѣтѣрѣоѣ ерѣтѣтѣ нжѣ отѣрѣмѣ еѣол рѣтѣтѣ нѣтѣноносѣ  
ннѣнѣтѣнѣ дѣ нтѣ ннѣмнѣ нѣтѣцѣтѣнѣ еѣол
4. отѣсѣрѣмнѣ нѣжѣрѣнѣ отѣхѣлом мнѣсѣрѣдѣ дѣ  
мѣфрнѣтѣ нѣтѣцѣнтѣ еѣтѣ дѣн отѣшѣ нѣрнѣтѣтѣ шѣсѣтѣкѣ нѣсѣ рѣдѣ нжѣ отѣсѣрѣмнѣ нѣрѣсѣрѣпѣтѣрѣоѣтѣ
5. ннѣмѣтѣ нтѣ ннѣмнѣ рѣнѣрѣп нѣ шѣрѣ нѣсѣвнѣсѣ дѣ ерѣдѣмнѣ нѣрѣнѣхѣрѣоѣ
6. ннѣсѣжнѣ нтѣ нѣсѣвнѣсѣ рѣнѣхѣрѣоѣ нѣ  
рѣоѣ дѣ нннѣтѣ сѣтѣтѣнѣ шѣцѣнѣрѣдѣмѣтѣ
7. ннѣмѣ нтѣ нѣсѣвнѣсѣ нѣлѣнѣтѣ мнѣоѣ ерѣоѣ цнѣтѣкѣно нннѣ дѣ нтѣ ннѣмнѣ сѣнѣшѣпн  
еѣтѣмѣнтѣ
8. 9. рѣоѣ нѣтѣкѣтѣрѣнтѣ шѣцѣшѣотѣшѣтѣ ехѣшѣ нжѣ отѣрѣмнѣ. цѣсѣтнѣ нжѣ отѣрѣмнѣ еѣтѣтѣ мѣвнѣ  
нѣтѣтѣмѣтѣтѣтѣ дѣн отѣшѣшѣ еѣтѣтѣ фнѣтѣтѣтѣно нѣтѣтѣтѣ мнѣтѣтѣтѣ отѣоѣ ехѣшѣтѣ мнѣнѣнѣ
10. ннѣмнѣ шѣцѣнѣтѣ нтѣтѣтѣхн ннѣсѣтѣвнѣшѣотѣтѣ ннѣмѣтѣтѣ дѣ нтѣ нѣсѣвнѣсѣ рѣнѣтѣнѣнѣ нѣ
11. фнѣтѣрѣрѣоѣвнѣ епѣсѣкѣдѣтѣ ехѣсѣснѣшнѣн ннѣ дѣ еѣтѣоѣжнѣ нѣсѣ рѣннѣтѣсѣфнѣлнѣнѣтѣ сѣшѣтѣ нѣвѣнѣ  
фнѣ еѣтѣ ерѣ рѣнѣнѣсѣсѣѣ еѣмннѣ дѣн ннѣрнѣ ехѣсѣшѣп нѣтѣшѣшѣ дѣн отѣтѣжѣрѣо
12. ннѣпѣтѣтѣмѣа нтѣ нѣсѣвнѣсѣ сѣрѣоѣтѣ ннѣнѣтѣнѣ нтѣ нѣсѣвнѣсѣ сѣсѣнѣ отѣтѣжѣрѣо





9. ототωни етшон нпѣмни неноѡ нѣвен  
фотωни де нте нпасевне знасено  
нпѣтхи нхроу сесорем ден раниѡни
10. нѣмни де шатшенѡнт отор шатнаи. нпсампетрѡѡт ден отшѡш шачерѡѡ  
еранпетрѡѡт
11. нп де етѡѡтн ммѡѡт ммататѡт ранавет не. отметрамаѡ етне неѡе  
ден ранаѡми шасроѡ  
фн де етѡѡтѣ нау ден отмететсѣвне еѡеауаи нѣмни шачушенѡнт отор  
шачѣ епѡтшан.
12. ѡеотн иеѡе фнетѣ нтѡтѡ еерѡнѡн ден неѡ рнт ерѡте фнетѡш отор ѡро  
ммѡѡт еѡтѡт ѡаѡѡт
13. отшшнп тар нте пѡнѡ не еѡепѡтми енанес. фнетеркатафроннп нѡрѡѡ  
етеркатафроннп ммѡѡ еѡѡл рѡтѡт фн де етерѡѣ ѡатн нѡтенѡлн фаи  
еѡеѡтѡаи  
отшнрн пречерѡроѡ ннерѡлн нагаѡн шѡпн нау  
отѡѡн де неаве ере неѡ пражѡе шѡпн етсѣѡтѡт отор еѡеѡѡттен иѡе неѡ  
14. мѡит. фномѡс нте отсаве отмѡтми нте пѡнѡ не нпаткаѣ де еѡеѡт рѡтен  
отфау
15. откаѣ енанеѡ шачѣнѡтѡт неѡтен фномѡс де фаѡтметн енанеѡ не нпмѡит  
нте ннетеркатафроннп етден птакѡ
16. саве нѣвен шачерѡѡѡ ден отгнѡсѡе  
нпатрнт де шачѡфѡрш нтеѡнака еѡѡл
17. ототро еѡнашт шачраѡтѡ еранпетрѡѡт  
отремнѡѡѡ де еѡенѡт шачнаѡмеѡ
18. отметрннн нем пшѡш шасѡлѡт иѡе ѣѡѡ  
фнетареѡ ерансѡрн сѡпаѣѡт нау
19. нпепѡтми нте нпетсѣвне шатѡре отѣтѡхн отнѡѡ  
нѡрѡнѡтн де нте нпасевне сеѡтнѡт мпемн
20. фнетмошн нем ранавет . . . фн де етмошн нем ранаѡнт еѡеѡѡнѡ еѡѡл.
21. ннетернѡнн сѡнаѡѡѡт иѡе ран петрѡѡт нѣмни де сѡнаѡѡѡт иѡе ра-  
нагаѡн
22. ѡагаѡѡс нрѡмн шачернлнропѡмн нпшнрн нте неѡшнрн  
ѣметрамаѡ нте нпасевне сеѡѡтн ммѡс еѡтн нпѣмни
23. ранаѡмн етеер ѡтнш нрѡмн ден отметрамаѡ нпѡѡтнѡне де ететѡѡ
24. ден отшѡт еѡѡл. фнетѣѡѡ епѡѡшѡт аѡмѡѣ мпѡѡшнрн  
фнетмеи мпѡѡшнрн шачѣѡѡ нау ден отѡѡѡ нѡнт
25. отѡмн еѡѡѡм шачѡѡ нтеѡѣтѡхн нпѣтѡхн де нте нпасевне шатерѡѡе
- XIV, 1. 2 ранаветн нрѡмн шатѡѡт нрѡннн ѣатрнт де аѡѡѡѡпѡт ден пѡѡѡ. фн етмошн  
ден отсѡѡттен аѡерѡѣ ѡатн мпѡѡ  
фнетнѡлѡ рн неѡмѡит еѡеѡшѡш
3. отшѡѡт нте пшѡш етнѡѡт еѡѡл ден рѡѡт нпѡтѡнт  
нпѡѡѡт нте неавѡѡ етарѡѡ ерѡѡт

4. ֆմա ԵՏԵՄՈՒ ԵՐԵ ՄՄՈՎ ՍՈՂՈՆՉ ԵՏՈՒՅԻՈՒՏ  
ֆմա ձե ԵՏԵՕՏՈՒ ՕՂՄԻՍ ՍՈՂՏԱՉ ՄՄՈՎ ԵՏՈՒՆՉ ԵՅՈՂ ԻՃԵ ԴՃՈՒ ՍԻՐԵ
5. ՕՂՄԵՐԵ ԵՉԵՐՁՈՒ ՄՆԱՉՄԵ ՄԵՓՈՒՄ ՍՈՂՐԵՍԱՐԴ ԶԵ ՏԵՍ ՕՂՄԵՓՈՒՄ ԻՃԵ  
ՕՂՄԵՐԵ ՈՒՅԻ
6. ԵՆԵՔՈՒՒ ՈՒՅԱ ԴԵՓՐԻԱ ՍՈՂՈՒՅ ՍԻՏԱՄՍԵՂՔՈՒՏ ՕՂՈՉ ՍԻՆՃԵՄԵ ԴԵՏԵՐԵԵ ԶԵ  
ԵՏՄՈՒԵՆ ՍԻՏԱՅԵՏ
7. ՉՈՒՅ ԶԵ ՍԻՅԵՆ ՉԱՆՃԱՅԻ ՈՒՄ ՕՂՐՈՒՄԻ ՍԱՂՈՒՅ ՉԱՆՈՒՍԻՆ ԶԵ ՍԻՏԵ ՍԻՆԱԴ ՈՒ  
ՍԻՏՐՈՒՏ ՍԻՏԵ ՍԻՏԱՅԵ
8. ԵՆՅՈՒ ՍԻՏԵ ՍԻՏԱՅԵՏ ՍՈՂՏՈՒՅ ՍՈՂՄՈՒՅ ԴՄԵՏԱԴՆԱԴ ԶԵ ՍԻՏԵ ՍԱՂՈՒՅ ԸՏԵՆ
- 9 ՕՂՍԻՆԱՆԻ. ՍԻՆԻ ՍԻՏԵ ՍԻՆԱՐԱՆՈՄՈՍ ԵՉԵՍՈՒՆ ԵՐՔՈՒՅ ԻՃԵ ՍԻՂՈՒՅՈՒ
- 10 ՍԻՆԻ ՍԻՏԵ ՍԻՂՄԻՆ ԵՍՍԻՆ. ՕՂՈՒՅ ՍԻՐԵՉՆԱԴ ՍԻՏԵ ՕՂՐՈՒՄԻ ԵՉՎԻՄՄՈՒՅ ՏԵՆ ՈՒՄՎԱՐՈՒՅ
- 11 ԵՍՈՒՆ ԶԵ ԵՉՈՒՆՈՎ ՄՆԱՉՄՈՒՄՅԵՏ ՈՒՄ ՍՄՈՍ. ՍԻՆԻ ՍԻՏԵ ՍԻՏԵՅԻՆ ԵՏԱՏԱՆՈ ՍԻՏԻՆ  
ՍԻ ԶԵ ՍԻՏԵ ՍԻՏԵՏՈՒՅ ՏԵՆԱՏԵՄԻ
12. ՕՂՈՒՅ ՕՂՄՈՒՅ ԵՐԵ ՍԻՐՈՒՄԻ ՄԵՅԻ ԵՐՈՎ ՃԵ ՉԵՏՈՒՅ ՄԵՉՃԱԵ ԶԵ ԵՏՐԻՆՈՒՅ ԵՐՐԻ  
ԵՏՃԱՍՆԱՄԵՆԴ
13. ՏԵՆ ՍԻՂՈՒՆՈՎ ՄՆԱՉՄՈՒՄՅԵՏ ԻՃԵ ՍԻՆԱԴ ՍԻՒՅ ՍԻՐԱՍԻ ԶԵ ՍՃԱԵ ՍՈՂՐԻ ԵՍՅԻՆԻՅԻ
14. ՉՆԱՄԱՐՈՒՅ ՍԻՐԵՄՈՒՅ ԻՃԵ ՍԻՆԱՍՏՐՈՒՅ ՕՂՐՈՒՄԻ ԶԵ ԵՆԱՏԱՅՈՍ ՉՆԱՍԻ ՍԻՐԵՄԵՅԻ
15. ՍԻՏՍԵՂՔՈՒՅ ՍՈՂՐԵՆՈՒՅ ՏԱՅԻ ՍԻՅԵՆ  
ՍԻՆԱՆՈՒՐՐՈՍ ԶԵ ՍՈՂՐԻ ԵՕՒՄ ՍԻՒՅ
16. ՍԻՏԱՅԵ ԶԵ ԵՏԱՉԵՐՁՈՒ ԸՐԻՆԻ ԵՅՅՈՂ ՄՍԻՍԵՂՔՈՒՅ ՍԱՂՈՒՅ ԶԵ ԵՐԵՐՈՆՉ ՄԻՆ ԵՐՈՎ  
ՄԱՏԱՏՎ ՍՈՂՐԵՄՅԵՏ ՈՒՄ ՍԻՆԱՆՈՄՈՍ
17. ՍԻՐԵՉՄՈՒՅ ՍԻՒՅԼԵՄ ԸՐԵՐՁՈՒՅ ՏԵՆ ՕՂՄԵՏԱՏԵՍԻՆ  
ՕՂՐՈՒՄԻ ԶԵ ՍԻՏԱՅԵ ՍՈՂՐԻ ԶՈՒՄՍԻՍ ՍՈՒՅ
18. ԵՏԵՓՈՍ ՍԻՒՆԱՆԻ ԵՐՐԱՒ ԻՃԵ ՍԱՂՈՒՅ ՍԻՏԱՅԵՏ ԶԵ ԵՏԵՄՈՒՆ ՍԻՆԱԴ
19. ԵՏԵՏԼԱԴ ԻՃԵ ՍԻՏԱՄՍԵՂՔՈՒՅ ՍԻՐԵՄՈՍ ՍԻՏԱՏԱՅՈՍ
- 20 ՕՂՈՉ ՍԻՏԵՅԻՆ ԵՏԵՍԵՄՍԻ ՍԱՐԵՆՑԻՐՈ ՍԻՂՄԻՆ. ՉԱՍՄԻՐ ԵՏԵՄԵՏԵ ՉԱՍՄԻՐ  
ՍՐԻՆԻ  
ԵՏՈՍ ԶԵ ԻՃԵ ՍՄԻՐ ԻՏԵ ՍԻՐԱՄՈ
21. ՍԻՏԵՍՈՍ ՍՐԱՆՐԻՆԻ ՉԵՐՈՒՅԻ  
ՍԻՏԵՆԱԻ ՍՐԱՆՐԻՆԻ ՓՈՒՆԱՏՎ
22. ՍԻ ԶԵ ԵՏԵՐԵՄ ԵՏԻՐԻ ՍՐԱՍԵՂՔՈՒՅ ՕՂՆԱԻ ՈՒՄ ՕՂՄԵՓՄԻ ՍՈՂՐԱԻՂՈՒՅ ԻՃԵ ՍԻՏԱՏԱՅՈՍ  
ԵՏԵՍՈՒՆ ՍԻՐԱԻ ԱՍ ՈՒՄ ՍԻՐԱՐԴ ԻՃԵ ՍԻՏԵՐՁՈՒՅ ԵՍԻՍԵՂՔՈՒՅ ՍԻՏԵՆԱՆՏ ԶԵ  
ՈՒՄ ՍԻՐԱՐԴ ԵՏԵՆ ՍԻՏԻՐԻ ՍԻՏԱՏԱՅՈՒ
23. ՕՂՈՒՅ ՍԻՅԵՆ ԵՏՐԻՐՈՒՄՍ ՕՂՈՒՅ ՕՂՐՈՒՅ ՍՈՒՆ ԻՅՏՎ ՍԻ ԶԵ ԵՏԵՐ ՉԸՆԵՏԵՐԵ
- 24 ՕՂՈՉ ԵՏԴ ՍՐԱՆՐՈՒՅ ՍԱՎ ԱՍ ԵՉԵՍՈՒՆ ԵՉԵՐՃԱԵ. ՕՂՄՈՒՅ ՍԻՏԱՅԵՏ ՈՒ ՍԻՏԵՆ  
ՍԻՅՍԻՄՈՍԻ ԶԵ ՍԻՏԵ ՍԱՂՈՒՅ ՈՒՄ ՍՈՒՐՆՈՒՅ ՉՐՈՒՅ
25. ՉՆԱՆՈՐԵՄ ՍՐԱՍՄՄՈՒՅ ԵՅՈՂ ՏԵՆ ՍՐԱՍԵՂՔՈՒՅ ԻՃԵ ՕՂՄԵՐԵ ԵՉԵՆՏՈՒ ՍՈՂՐԵՍԱՐԴ  
ԶԵ ՏԵՆ ՕՂՄԵՓՈՒՄ ԻՃԵ ՕՂՐԵՉԵՐՄՈՒՅ
26. ՏԵՆ ՏՐՈՒՅ ՄՍԵՑ ԵՍՈՒՆ ԻՃԵ ՕՂՐԵՍԻՆ ԻՏԵ ՕՂՄՈՒ. . . . .

VARIANTES

non signalées par LAGARDE.

|      | Lagarde          | Caire                          |          | Lagarde         | Caire                                            |
|------|------------------|--------------------------------|----------|-----------------|--------------------------------------------------|
|      | 2 ἔβω            | οἰβω                           | VIII, 3. | εἰμιν           | εμιν                                             |
|      | 7. εἶρι          | εἶρι                           | 6.       | εἰσοῦτων        | εἰσοῦτων                                         |
|      | 10. μπεροῦ       | μπεροῦ                         | 10.      | ἠρατ            | ἠοῦρατ                                           |
|      | 12. πικρι        | πικρι                          | 11.      | σοπ             | εσοπ                                             |
|      | 14. ριτκ ἠδντεν  | ριτκ ἠδντκ                     | 19.      | εχφο            | εχφο                                             |
|      | 22. κενοῦ        | εἰνοῦ                          | 21.      | ἠταφωρψ         | ἠτεφωρψ                                          |
| II,  | 5. οἰσοῦτον      | σοῦεν                          | 27.      | αἰσοῦω          | αἰσοῦω†                                          |
|      | 14. οἰοῦ         | manque                         | 28.      | ἠνιμοῦμι        | ἠνιμοῦμ                                          |
|      | 17. εταφερπωβψ   | ἠτεφερπωβψ                     | 34.      | μμινι . . . . . | μμινι εφεαρεῦ ἐπι-<br>βει ἠν ἠτε ἠαμωιτ<br>εἰσοπ |
| IV,  | 3. εμε           | εῦμε                           | IX,      | 8. ἠνικαβε      | ἠοῦκαβε                                          |
|      | 7. ἠτε ἔσοφια    | ἠἔσοφια                        | 12.      | ἠθοῦ δε εἰσοῦχι | ἠθοῦ δε ὠν εἰσοῦχι                               |
|      | 11. εἰσοῦτων     | εἰσοῦτων                       | 13.      | αἰσοῦων         | εἰσοῦων                                          |
|      | 12. κενψεντατε   | κενψεντατε                     | X,       | 6. μπατεῦ ρο†   | μπατεῦρο†                                        |
|      | 13. ερος ἐπεκωπδ | ερος κἠκ ἐπεκωπδ               | 13.      | κενψῆωτ         | κενψῆωτ                                          |
|      | 17. αῦψανοῦψοῦ   | αῦψανεῦψ                       | 22.      | επεφῶντ         | επεφῶντ ἠαῦφῶντ                                  |
| V,   | 7. ρω            | ρωε                            | 30.      | πικρι           | πικρι                                            |
|      | 20. μπεροε       | μπεροῦ                         | XI,      | 3. εἰεσι        | εεεσι                                            |
| VI,  | 9. ἀκναῦωνκ -    | ἀκναῦωνκ                       | XII,     | 9. αἰψατ        | εἰψατ                                            |
|      | 10. κρι κενχιχ   | κρι κἠμ δε ποῦκροῦχι<br>κενχιχ | 10.      | κἠ              | κἠ                                               |
|      | 18. εἶρι         | εερι                           | 12.      | οῦατταχρο       | οῦατχρο                                          |
|      | 22. ψφρι         | ψφρι                           | 14.      | ἠοῦταρ ἠοῦτρο   | οῦταρ ἠοῦοῦτρο                                   |
|      | 24. οῦμετψῶνοῦτ  | οῦμετψῶοῦιτ                    | XIII,    | 4. κενχιχ       | κενχιχ                                           |
|      | 25. ροῦλμεν      | ροῦλμοῦ                        | 6.       | ἐκἠαῦκροῦοῦ     | ἐκἠαῦκροῦοῦ                                      |
|      | 34. κροῦ         | κροῦο                          | 24.      | οῦχομ κῶντ      | οῦχοῦ κῶντ                                       |
| VII, | 5. ἠκναρμεν      | ἠκναρμεν                       | XIV,     | 5. εἰκροῦ       | εἰκροῦ                                           |
|      | 9. οῦκἠεῦχια     | οῦκἠεῦσια                      | 7.       | κἠ              | κἠ                                               |
|      | 16. κἠαῦλοχ      | κἠαῦλοχ                        | 23.      | ρἠαῦκἠεεθε      | ρἠαῦκἠεεθε.                                      |
|      | 17. οῦκροκοε     | οῦκροκοε                       |          |                 |                                                  |
|      | 19. ψο           | ψα                             |          |                 |                                                  |

## DER SARKOPHAG DES PATUPEP

IN DER SAMMLUNG ÄGYPTISCHER ALTERTHÜMER DES ÖSTERR. KAISERHAUSES.

VON

E. VON BERGMANN.

Unter den vier Sarkophagen der kaiserlichen Sammlung in Wien repräsentirt jener des Patupep die Epoche der XXVI. Dynastie. Der niedrige, am Kopfende abgerundete Sarguntertheil von rechteckiger Form ist der Gestalt der menschlichen Mumie entsprechend mit einer Steindicke von 47 Centimetern ausgehöhlt, während der Deckel die zu dieser Zeit vorzugsweise beliebte Mumienform hat. Das Material beider ist Granit. Die inschriftliche Ausschmückung des Sarkophages ist eine ziemlich spärliche, aber die wenigen, auf der Aussen-seite des Sarges befindlichen Texte sind durch die ungewöhnlichen Titel des Todten wie durch ihren archaisirenden Stil bemerkenswerth. Indem ich die bisher inedirten Texte nachstehend publicire, beabsichtige ich hierbei vornehmlich, dieselben im Kreise der Fachgenossen zur Discussion zu bringen.

Die Mitte des Sarkophagdeckels nehmen fünf Schriftcolumnen ein, von welchen zwei von der linken zur rechten, die andern drei von der rechten zur linken Hand geschrieben sind. Um dieselben gruppiren sich zu beiden Seiten mehrere kurze Inschriften mit Götternamen und den Titeln des Todten. Der nachstehende Abdruck dieser Texte reproducirt genau ihre Anordnung auf dem Sarkophagdeckel, jedoch haben, wie bereits erwähnt, die links vom Doppelstriche befindlichen Hieroglyphen auf dem Denkmale selbst die entgegengesetzte Richtung.



Die fünf Columnen in der Mitte des Sarkophagdeckels lauten in Uebersetzung:

1. «Osiris, Vorsteher<sup>1</sup> Patupep<sup>2</sup>: es breitet sich aus deine Mutter Nut über dich in ihrem Namen der Geheimnissvollen.»


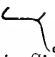


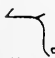




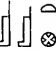

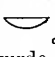
2. «Geöffnet sind dir die Pforten, erschlossen dir die Thore der erleuchtenden Gestirne; es nimmt dich auf (*šep*) deine Mutter Nut, o Osiris, Basilikogrammat und Chef . . .»

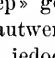
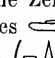
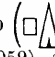
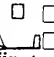
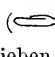
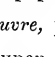

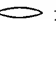
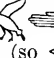
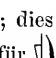
3. «Es spricht Tep-tu-f<sup>3</sup>, der in Mahat (? s. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 1356), der in der Stadt der Einwicklung, der Herr von Ta'äser, der grosse Gott, der Herr des Sarkophages<sup>4</sup>: ich wirke hinter ihm (dem Sarkophage) mit jeglichem Schutze.»

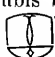
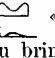
4. «Geöffnet sind dir die Pforten des Lichthorizontes; du bist aufrecht (*āhā*) nun auf dieser Erde hervorgegangen wie Gott *Tem* (oder «als Gott *Tem*»)<sup>5</sup>, o Osiris.»

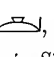

5. «Es spricht der (Gott) in der Stadt der Einwicklung, der in Mahat, der auf seinem Berge, der Herr von Ta'äser, der grosse Gott, der Herr des Sarkophages: ich wirke hinter ihm mit jeglichem Schutze.»

Zu beiden Seiten der fünf Columnen sind zwischen und unter den Namen und Figuren von acht Schutzgottheiten vier Titel des Patupep angebracht, welche in Folge ihrer Ungewöhnlichkeit Conjecturen ein weites Feld bieten.




1) In der Regel folgt dem Titel  die qualificative Bezeichnung des Amtes, wie  (PIERRET, *Vocab.*, p. 340) «Vorsteher der Fleischbank»,  (ROUGÉ, *Six prem. dyn.*, p. 69, 86) oder  (PIERRET, *Inscr. du Louvre II*, 56) «Vorsteher des Provisionshauses»,  (PIERRET, *l. c.*, 54) «Vorsteher der Weinproduction des Südens und Nordens»,  (Denkm. II, 88, c) etc. Vielleicht ist der  unseres Sarkophages identisch mit dem  (LEPSIUS, *Auswahl*, Taf. 8) oder dem  (Denkm. II, 36, b und 72). Mit dem im heliopolitischen Nomos gelegenen  hat dieser Titel nichts zu thun. Für  steht einmal .




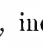


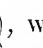
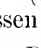
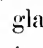
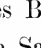
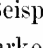

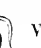
2) Der Name wurde früher von mir «Pašep» gelesen, indem dem zweiten Zeichen desselben, der offenen, flachen Hand , gewöhnlich der Lautwerth *šep* zukömmt (s. BRUGSCH, *Uebers. der hierogl. Zeichen*, Nr. 108). Das gleiche Zeichen findet sich jedoch noch dreimal auf dem Sarkophage und zwar in allen drei Fällen an Stelle des  (s. S. 150). Da ausserdem ein Name «Pašep» nicht nachweisbar ist, wohl aber der Name Patupep ( DEVÉRIA, *Catal. des manusc. égypt. du Louvre*, p. 102;  LIEBLEIN, *Dict. des noms hiérog.*, Nr. 1059), so scheint auch im vorliegendem Falle Patupep ( für ) gelesen werden zu müssen. Einmal wird der Name auf dem Sarkophage  geschrieben; dies beruht aber auf einem Versehen des Bildhauers, der sich noch andere ähnliche (so  für , | für ) zu Schulden kommen liess.


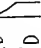


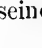
3) In diesem Namen des Anubis bedeutet *tu* «der Berg» die Höhe des Wüstengebirges, in welchem sich die Nekropolen befanden, vgl.  (Inscript des Chnumhotep, l. 96) von MASPERO übersetzt: «toutes les fêtes des vivants et des morts.» Der Name des 12. oberägyptischen Gaus  «sein Berg» ist wohl mit dem obigen Titel des Anubis und mit diesem Gotte selbst in Verbindung zu bringen.

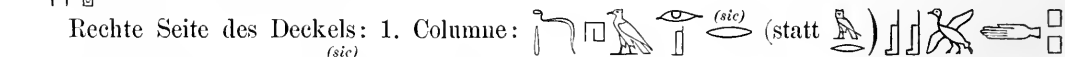


4) *Qras(ta)*, determinirt mit , bezeichnet hier den Sarkophag; vgl.  der weisse Stein des Sarkophages, ROUGÉ, *Six prem. dyn.*, p. 119.

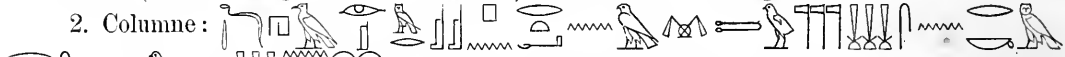

5) Vgl. *Todtb.*, 17, 84:  N. N.  Gott *Tem*, die nächtliche Sonne, welche sich zum östlichen Lichthorizonte bewegt (*Todtb.*, 17, 22), um daselbst strahlend aufzugehen, bezeichnet auch die Wiedergeburt nach dem Tode:  (SHARPE, *Inscr. II*, 18, 15);  (Sarkophag des Panehemises in Wien).

Der Titel  könnte *χερp setet*<sup>1</sup> gelesen werden und würde dann, da *setet* die Jagd mit Pfeil und Bogen oder Wurfspiess bedeutet ( *Rec. II.*, 65), etwa dem «Oberstjägermeister» (*le grand veneur*) entsprechen. Einen solchen Würdenträger mit dem Titel *χερp:σερρετός* gab es auch am ptolemäischen (*LETRONNE, Rech.*, p. 57; *Corpus inscr. graec.*, 4677; *LUMBROSO, Rech. sur l'économie etc.*, p. 205) und selbst am idumäischen Hofe (*JOSEPHUS, Antiquit. jud. XVI*, c. 10). Bei der Polyphonie des Zeichens  bleibt jedoch diese Deutung des fraglichen Titels bis auf weiteres zweifelhaft.

Der Titel  (auf dem Sarkophage auch  geschrieben) schien mir anfänglich identisch mit , indem ich in  eine abusive Form von  mit Verwandlung der beiden  in , wie     und Metathesis des *s*, also *t'et'es* für *set'et'* erkennen zu müssen glaubte. Diese Vermuthung wurde jedoch von mir fallen gelassen, weil mir kein analoges Beispiel sonst bekannt ist und die ganze Art und Weise der Anordnung der Titel auf dem Sarkophagdeckel auf deren Verschiedenheit hinzuweisen scheint. Vielleicht ist  von  herzuleiten.

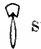



Ebensowenig bin ich im Stand eine Erklärung des Titels  <sup>2</sup> zu geben. Das Wort *matet* erinnert lautlich an *matet, maṯ*, «die Löwin». Was schliesslich den   betrifft, so dürfte hier die Bezeichnung *suten* als Art Ehrenprädikat, das Patupep in seiner Eigenschaft als  zukam, aufzufassen sein.



Rechte Seite des Deckels: 1. Columne:  (sic) (statt )  «O Osiris, Vorsteher Patupep: du ruhest<sup>3</sup>; mein Zauber ist mit aller Stütze bei dem Diener des Osiris. Ich mache (deinen) Weg bei den Gestirnen; nicht stirbst du ewiglich.»

2. Columne:  (sic)  «O Osiris, Vorsteher Patupep: gegeben wird von Horus, dass du bist vereinigt<sup>4</sup>. Die Götter gesellen sich zu dir in diesem ihrem Namen der Brüder der beiden Seiten.»

Linke Seite des Deckels: 1. Columne:  (sic)   «O Osiris, Basilikogrammat, . . . . Patupep: es fassen zusammen (*āh*) dir die Götter deine Glieder, vereinigend deine Knochen. Kräftig macht Anubis dein Bein (s. *Todtb.*, c, 26, 4) in seinem Memnonium; er führt dich fort zum Himmel.»


2. Columne:  (sic)  

1)  steht häufig für , so in  *Denkm. III*, 97 a; in dem Titel des Horus  etc.

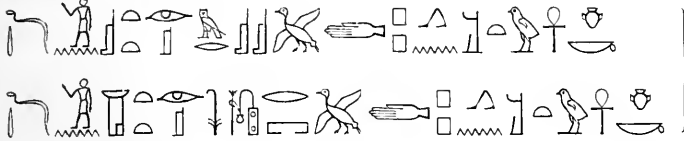
2)  ist die alte Form für  (*Denkm. II*, 37; 48; 72 etc.), welche unter der XXVI. Dynastie wieder in Gebrauch kam (*Denkm. III*, 270; 276; 279 etc.).

3) So, glaube ich, ist zu übersetzen, und nicht *hotep-ḥu* mit dem folgenden *χ-u-ā* zu verbinden, in welchem Falle *ḥu* sowohl Subject-Suffix («du hast dich verbunden mit meinem Zauber etc.») als auch Object-Suffix («es hat sich mit dir verbunden mein Zauber etc.») sein könnte.

4) Hiermit ist meiner Ansicht nach die Vereinigung der Glieder (*tem āt* oder *hā*) des Todten gemeint (vgl. *Todtb.*, 154, 1).

 « O Osiris, Basilikogrammat des Tempels Patupest: es führt dir zu Horus die Herzen aller Götter auf einmal<sup>1</sup>; nicht ist Böses unter ihnen in Bezug auf dich (ihn), den Wiederauflebenden, den Herrn (der Würdigkeit). »

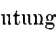
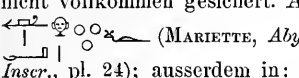
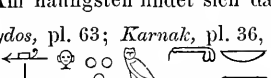
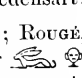
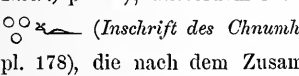
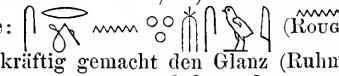
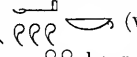
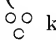
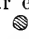

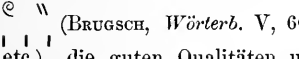

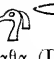
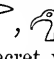


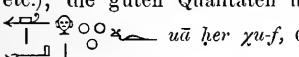
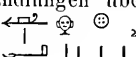
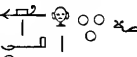

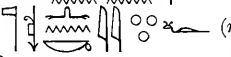
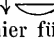
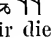

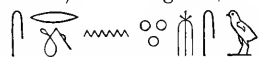
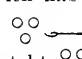

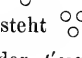


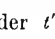
Zu unterst des Deckels: Isis und Nephthys auf dem Nubzeichen knieend; dabei die kurzen Inschriften:

 } « ich komme; erweckt wird das Leben deines Herzens. »

Auf der rechten und linken Seite des Fussendes des Deckels befinden sich je zwei Schriftcolumnen, die sich auf dem Sarkophaguntertheile fortsetzen. Rechts:

1.  2.   
 « Osiris, Basilikogrammat der Infanterie <sup>(sic)</sup> »

- 1) Vgl. Pap. Sallier IV, 14, 1:  « es brach aus das Feuer auf einmal wegen der beiden Götter (Horus und Set) ».
- 2)  für ; vgl.  « der Himmel ist nach unserem Wunsche » (Grab des Pahir in El-Kab).

3) Die Lesung und Bedeutung der Gruppe  ist zweifelhaft und meine Uebersetzung derselben nicht vollkommen gesichert. Am häufigsten findet sich das Schriftbild der drei Kügelchen in der Redensart:  (MARIETTE, *Abydos*, pl. 63; *Karnak*, pl. 36, 12; *Catalogue des monum. d'Abydos*, p. 379; ROUGÉ, *Inscr.*, pl. 24); ausserdem in:  etc. (BIRCH in Z. 1874, 66) und in   (Inscription des Chnumhotep, l. 155). Ferner in der Phrase:  (ROUGÉ, *Inscr.*, pl. 178), die nach dem Zusammenhange ungefähr: « ich habe kräftig gemacht den Glanz (Ruhm) dessen der mich geboren hat » bedeuten muss; endlich auf unserem Sarkophage:  (vgl. auch *Denkm.* III, 279, b). Im Hinblick auf den so verschiedenartigen Gebrauch der Gruppe  kann bei dem Versuche einer Bestimmung derselben, wenn sie nicht etwa ein polyphones Schriftbild ist, zu welcher Annahme kein Grund vorliegt, nur ein Wortstamm in Betracht kommen, der eine gleiche Mannigfaltigkeit der Bedeutungen hat. Die Wurzel  *χου* scheint im gegebenen Falle diese Bedingung am meisten zu erfüllen. *χου* mit der Grundbedeutung « strahlen, hervorleuchten » bezeichnet das Hervorleuchten, die Vortrefflichkeit im physischen und mannellen, wie im geistigen und moralischen Sinne (daher die Ausdrücke:   (BRUGSCH, *Wörterb.* V, 609).  (*Dend.* III, 73, d) , , ,  etc.), die guten Qualitäten und Handlungen überhaupt, τ' αγαθα (Decret von Canopus). Die Redensart  *uā her χου-f*, die an  (Hymne an Amon; Stele Suti, l. 3) erinnert, würde demnach bedeuten: « einzig in seiner Tugend »;  etc. « einzig an Tugend vor dem Herrn der beiden Länder »;  « nicht gibt es einen von seiner Tugend », wie ähnlich im Papyrus Luynes:  (*neteruā nen ki [her?] χου-f*; s. *Rec. de trav.*, p. 92, woselbst die Bemerkung, dass  hier für die drei Pluralstriche  stehe, zu corrigiren; man vergleiche damit das:  (von der Hathor gesagt, *Dend.* II, 67 etc.);  « ich habe kräftig gemacht den Glanz (*χου*) dessen der mich geboren ». Der Verstorbene wird, *Denkm.* II, 81,  *χου-ot* genannt, was synonym mit dem häufigen  *am-ot* ist. Auf dem Wiener Sarkophage steht  *χου* für  und für das gleichlautende  « schützen ». Vielleicht jedoch ist  *ser* oder *t'eser* statt *χου* zu lesen.

*Handwritten notes:*  
 Hieroglyphen  
 ...  
 ...  
 ...

. . . . . Patupez: du verjüngst dich wie du bist (*mā qet-k?*). Isis geht leuchtend auf am Himmel nach deinem Wunsche; sie richtet auf deinen Leib und beschützt deine Glieder ewiglich. »

Links: 1. 2. <sup>(sic)</sup> <sup>(zu)</sup> deiner Glieder. Nicht klage<sup>2</sup>; hast du zufriedengestellt deinen *Ka*<sup>3</sup>, so stellt er dich zufrieden ewiglich. »

Untertheil des Sarkophages. Rechte Langseite: <sup>(sic)</sup> <sup>(sic)</sup> « Du kämpfst; du schlägst (zurück) deinen Feind<sup>4</sup>; du triumphirst; du gibst deinen Widersacher unter dich; du vollendest (*ārq?*) deinen Weg, Osiris, Basilikogrammat des Tempels, Patupez, der Triumphirende, der Herr der Würdigkeit. »

Linke Langseite: « Du lebst wie ein Gott ewiglich. Wünschest du es, so kommt deine Seele zu dir; du gehst aus am Tage nach deinem Belieben aus der Tiefe, Osiris, Herr der beiden Sitze (?) Patupez, der Wiederauflebende, der Herr der Würdigkeit. »

E. VON BERGMANN.

BEMERKUNGEN

ZU

PROF. DR. EISENLOHR'S

AUSGABE DES MATHEMATISCHEN PAPYRUS RHIND.

VON

GR. SCHACK.

1. Tafel VIII gibt für die Theilung von 2 durch 93, 95 und 97 den nachfolgenden Text: (Die römischen Ziffern bedeuten rothe Schrift im Original. Offenbare Fehler sind ohne Weiteres corrigirt.)

1) Ich lese nicht: *m zu-ā hū-k* «bei meinem Beschützen deine Glieder», weil die betreffenden Worte in der vertikal geschriebenen Columne also angeordnet sind:

stehen würde.


2) für welches auch das flehentliche Rufen, das Klagen bezeichnet, so «nach dem Winde flehentlich rufen». Vgl. *Denkm.* III, 276, a: und *Descr. de l'Égypte*, V, 23: .


3) Das 105. Kapitel des *Todtb.* bezieht sich auf das *sehotep ka*: etc.


4) Ich lese: *āh-k uat'-k zemu-k* und halte für eine Variante von


(cf. BRUGSCH, *Wörterb.*, V, 128); zu vgl. «je l'ai repoussé dans le feu» (NAVILLE, *Quatre stèles orientées*).



93.  $\frac{I}{LXII} 1\frac{1}{2}$        $\frac{I}{CLXXXVI} \frac{1}{2}$        $\frac{I}{D \dots}$   
  $\frac{1}{62} = 1\frac{1}{2}$   
 2.  $\frac{1}{186} = \frac{1}{2}$

95.  $\frac{I}{LX} 1\frac{1}{2} \frac{1}{12}$        $\frac{I}{CCCLXXX} \frac{1}{4}$        $\frac{I}{DCLXXIX} \frac{1}{8}$   
  $\frac{1}{60} = 1\frac{1}{2} \frac{1}{12}$   
 4.  $\frac{1}{350} = \frac{1}{4}$   
 6.  $\frac{1}{570} = \frac{1}{6}$

97.  $\frac{I}{LVI} 1\frac{1}{2} \frac{1}{8} \frac{1}{14} \frac{1}{28}$   
  $\frac{1}{56} = 1\frac{1}{2} \frac{1}{8} \frac{1}{14} \frac{1}{28}$   
 7.  $\frac{1}{679} = \frac{1}{7}$   
 8.  $\frac{1}{776} = \frac{1}{8}$

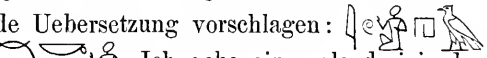
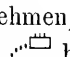

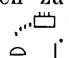
Es ist klar dass der Text (unter Weglassung der mit  eingeleiteten Zeilen) so lauten muss:


93.  $\frac{I}{LXII} 1\frac{1}{2} \frac{I}{CLXXXVI} \frac{1}{2}$

95.  $\frac{I}{LX} 1\frac{1}{2} \frac{1}{12} \frac{I}{CCCLXXX} \frac{1}{4} \frac{I}{DCLXXIX} \frac{1}{8}$

97.  $\frac{I}{LVI} 1\frac{1}{2} \frac{1}{8} \frac{1}{14} \frac{1}{28} \frac{I}{DCLXXIX} \frac{1}{7} \frac{I}{DCCLXXVI} \frac{1}{8}$

Wir dürfen daher wohl annehmen, dass der Streifen, der die Brüche  $\frac{I}{D \dots}$  und  $\frac{I}{DCLXXIX}$  enthält, beim Aufrollen des Papyrus um eine Aufgabe zu hoch aufgeklebt worden ist.

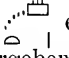
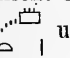
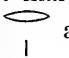
2. Für Nr. 35 ff. möchte ich die nachstehende Uebersetzung vorschlagen:  Ich gehe ein male drei in das Mein Drittel zu mir; ich komme und fülle (es). Aus der Auflösung erhellt, dass  $3\frac{1}{3} x =$  sein soll und müssen wir um diesen Sinn in der Aufgabe zu finden annehmen, dass die Unbekannte redend eingeführt ist: Dreimal bin ich, die Unbekannte in das  hineingegangen; mein Drittel noch zu mir in das  hinein, in dem ich mich schon dreimal befinde, dann fülle ich das .

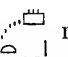
Es dürfte also nicht nöthig sein für  die sonst kaum nachweisbare Bedeutung « das Ganze » anzunehmen.

3. Zu Nr. 82. — Zunächst ist der Betrag des Futters täglich =  $2\frac{1}{2} \frac{\dots}{\dots}$  (Z. 3).

Also in 10 Tagen . . . . . = 25 » (Z. 4).

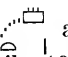
» » 40 » . . . . . = 100 » (Z. 5).

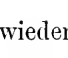
Dann wird mit diesen 100  eine Rechnung vorgenommen, deren Sinn und Zweck mir nicht recht klar ist. Dabei ergeben sich lange Reihen von jenen Zeichen, die die Theile des  und  angeben, dieselben lassen sich aber immer auf  $\frac{1}{3}$  oder  $\frac{2}{3} \frac{\dots}{\dots}$  zurückführen.

Zuerst werden die 100  mit  $1\frac{2}{3}$  multiplicirt, das gibt  $166\frac{2}{3} \frac{\dots}{\dots}$  (Z. 6).

Dann wird durch  $2\frac{1}{2}$  dividirt » »  $66\frac{2}{3} \frac{\dots}{\dots}$  (Z. 7).

Dann wird durch 10 dividirt » »  $6\frac{2}{3} \frac{\dots}{\dots}$  (Z. 8).

Dies Resultat wird von den 100  abgezogen » »  $93\frac{1}{3} \frac{\dots}{\dots}$  (Z. 9).

Nachdem dann diese Zahl auf Zeile 10 als Betrag des Futters in  wiederholt ist, finden wir auf Zeile 11: Das macht in  $\frac{2}{10} \frac{\dots}{\dots} 47 + \frac{3}{4} + \frac{1}{64} \frac{\dots}{\dots} 3\frac{1}{3} \frac{\dots}{\dots}$  oder

$47\frac{149}{192}$  . Es müsste sich also das  $\frac{1}{2} \frac{1}{32}$  zum  $\frac{1}{2} \frac{1}{32}$  verhalten wie 9173 zu 17920, welches kaum anzunehmen ist. Hier dürfte vielmehr ein Rechnungsfehler vorliegen:

$93\frac{1}{3}$  ist so geschrieben:

|  |                            |
|--|----------------------------|
|  | Die Hälfte davon ist       |
|  | Statt dessen gibt der Text |
|  |                            |

Zunächst steht  $2\frac{3}{4}$  statt  $1\frac{1}{2}$ . Dasselbe Zeichen aber  $\cdot\cdot$ , welches  $2 \frac{1}{2}$  bedeutet, kommt im selben Papyrus regelmässig in der Bedeutung «zweimal» vor. Sollte der Schreiber nicht an  $2 \times \frac{3}{4} = 1\frac{1}{2}$  gedacht haben? Wenn ferner  $\perp$  statt  $\frac{1}{8} \frac{1}{32}$  steht, so dürfte dies seine Erklärung finden aus Taf. XXII, Nr. 80, a:  $\perp = \frac{1}{8} \frac{1}{32}$  (i. e. Hin). Hier in Nr. 82 steht das  $\perp$  natürlicherweise unrichtig, da hier vom Hin nicht die Rede sein kann.

Von Zeile 12 an scheint mir ein neuer Abschnitt der Aufgabe anzufangen, der im Allgemeinen dem ersten entspricht.

|        |  |                                                        |
|--------|--|--------------------------------------------------------|
| Z. 3.  |  | $2\frac{1}{2}$                                         |
| Z. 12. |  | $1\frac{1}{4}$                                         |
| Z. 4.  |  | $25$                                                   |
| Z. 13. |  | $(12\frac{1}{4}, \text{ soll heissen:}) 12\frac{1}{2}$ |
| Z. 5.  |  | $100$                                                  |
| Z. 14. |  | $50$                                                   |

|           |  |                                         |
|-----------|--|-----------------------------------------|
| Z. 10—11. |  | $93\frac{1}{3}$                         |
| Z. 15.    |  | $47\frac{149}{192}$ ( $46\frac{2}{3}$ ) |

Da überall im zweiten Abschnitt die Zahlgrössen halb so gross sind als im ersten, erwarten wir  $x = 23\frac{1}{3}$  zu finden, oder da wahrscheinlich der Werth von  $x$  aus dem fehlerhaften  $47\frac{149}{192}$  durch die Division mit 2 gefunden ist,

$47\frac{149}{192} =$  getheilt durch 2

$=$

der Text welches bis auf die

überflüssigen  $\frac{1}{3}$  dem Erwarteten entspricht.

$\frac{1}{3} \frac{1}{6} + \frac{1}{6}$  statt  $\frac{1}{3}$  dürfte aber schon an und für sich verdächtig sein.

# ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

Par

M. AURÈS.

(Suite.)

## CHAPITRE SECOND.

*Essai sur l'arithmétique chaldéenne.*

### § 1. ADDITION ET SOUSTRACTION DES NOMBRES ENTIERS.

On a vu, dans le chapitre précédent, avec quelle facilité toutes les additions des nombres entiers pouvaient être opérées, quand les nombres donnés étaient écrits en caractères cunéiformes, dans le système sexagésimal chaldéen, et il est facile de comprendre maintenant que toutes les soustractions pouvaient être opérées avec une égale facilité, dans le même système.

Deux cas seulement pouvaient se présenter : ou bien on trouvait, dans les diverses colonnes du nombre le plus fort, plus d'unités, de Sosses, de Sars etc. que dans les colonnes correspondantes du nombre le plus faible et, dans ce cas, la soustraction s'effectuait comme dans notre système décimal moderne.

|                    | Sars | Sosses | Unités |
|--------------------|------|--------|--------|
| Exemple : 13.592 = |      | <<<    | <<<    |
| moins 7.998 =      |      | <      | <      |
| donne 5.594 =      |      | <<<    | <      |

ou bien on trouvait, dans quelques-unes des colonnes du nombre supérieur, moins d'unités que dans les colonnes correspondantes du nombre inférieur, auquel cas il fallait, pour rendre la soustraction possible, emprunter à la colonne voisine *une unité* valant 60 unités de la colonne suivante.

|                    |  |     |     |
|--------------------|--|-----|-----|
| Exemple : 10.812 = |  | » » | <   |
| moins 5.679 =      |  | <<< | <<< |
| donne 5.133 =      |  | <<  | <<< |

Et l'on voit, par cet exemple, que l'opération reste, au fond, la même, dans les deux cas, puisque le Sar emprunté à la première colonne de gauche, dans la seconde soustraction, vaut 59 Sosses et 60 unités et puisque, par conséquent, le nombre 10.812 peut être exprimé, dans le système sexagésimal, par 2 Sars, 59 Sosses et 72 unités, aussi bien que par 3 Sars, 0 Sosses et 12 unités.

### § 2. MULTIPLICATION DES NOMBRES ENTIERS.

Les règles de la multiplication chaldéenne étaient, comme celles de l'addition et de la soustraction, presque identiques à celles de l'arithmétique décimale moderne. Il est d'abord certain que ces opérations devaient être commencées par la droite, puisque la multiplication

n'est qu'une forme particulière de l'addition. Il est, en outre, facile de voir que lorsque le multiplicateur ne contenait que des unités, le produit pouvait être écrit *directement*, dans tous les cas, en multipliant successivement les unités, les dizaines, les Sosses, les Ners etc. du multiplicande par le chiffre des unités du multiplicateur, à la condition cependant de ne pas oublier : 1° en multipliant les unités, les Sosses, les Sars etc., qu'il faut 10 unités pour former une dizaine, 10 Sosses pour former un Ner, etc. et 2° en multipliant les dizaines, les Ners, les dizaines de Sars etc., qu'il suffit de 6 dizaines pour former un Sosse, de 6 Ners pour former un Sar etc.

|                    |   |     |     |
|--------------------|---|-----|-----|
| Exemple : 42.448 = | ◁ | ◁◁◁ | ◁◁◁ |
| multiplié par 7 =  |   |     | ◁◁◁ |
| donne 297.136 =    |   | ◁◁◁ | ◁◁◁ |
|                    |   | ◁◁◁ | ◁◁◁ |

Si le multiplicateur, au lieu de ne contenir que des unités, ne contenait que des dizaines, l'opération était toujours la même et le produit pouvait être écrit encore *directement*. Il faut cependant un peu plus d'attention pour s'en rendre compte, dans ce dernier cas, lorsqu'on n'est pas habitué à se servir de la numération sexagésimale. L'exemple suivant aidera à le faire comprendre :

|                                                                             |    |     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|-----|-----|
| Proposons-nous de multiplier 42.448 =                                       | ◁  | ◁◁◁ | ◁◁◁ |
| par . . . . . 40 =                                                          |    |     | ◁◁  |
| En détaillant cette opération,                                              |    |     |     |
| on trouve successivement : 1° 40 × 8 = 32 dizaines = 5 Sosses, 2 dizaines = |    |     | ◁◁  |
| 2° 40 × 2 dizaines = 80 dizaines = 13 Sosses, 2 dizaines =                  |    |     | ◁◁◁ |
| 3° 40 × 7 Sosses = 280 Sosses = 28 Ners = 4 Sars, 4 Ners =                  |    |     | ◁◁◁ |
| 4° 40 × 4 Ners = 160 Ners = 26 Sars, 4 Ners =                               |    |     | ◁◁◁ |
| 5° 40 × 1 Sar = 4 dizaines de Sar =                                         |    |     | ◁◁◁ |
| 6° 40 × 10 Sars = 40 dizaines de Sar = 6 Sosses et 4 dizaines de Sar =      |    |     | ◁◁◁ |
| Et en effectuant l'addition :                                               | ◁◁ | ◁◁◁ | ◁◁◁ |
|                                                                             |    | ◁◁◁ | ◁◁◁ |

Il semblera, au premier abord, bien difficile de comprendre comment une opération, en apparence aussi compliquée, pouvait être effectuée *directement*, en une seule fois. Mais cette difficulté ne provient, comme je l'ai déjà fait observer, que du peu d'habitude que nous avons de la numération sexagésimale. Voici, en effet, comment les calculateurs chaldéens opéraient :

Ils disaient : 1° 40 fois 8 unités font 5 Sosses et 2 dizaines que je retiens, parce que la multiplication des dizaines par d'autres dizaines va donner, tout-à-l'heure, d'autres Sosses et d'autres dizaines.

2° 40 fois 2 dizaines font 1 Ner, 3 Sosses et 2 dizaines qui, réunis aux 5 Sosses et 2 dizaines déjà retenus donnent 1 Ner, 8 Sosses et 4 dizaines, sur quoi j'écris au produit 8 Sosses et 4 dizaines, en retenant un Ner, parce que les Sosses que je vais multiplier par 4 dizaines donneront d'autres Ners.

3° 40 fois 7 Sosses font 4 Sars et 4 Ners, soit en ajoutant le Ner précédemment retenu, 4 Sars et 5 Ners, que je retiens intégralement, parce que la multiplication des Ners donnera encore des Sars et des Ners.

4° 40 fois 4 Ners font 26 Sars et 4 Ners qui réunis aux 4 Sars et 5 Ners déjà retenus, donnent 31 Sars et 3 Ners sur lesquels j'écris seulement 1 Sar et 3 Ners, en retenant 3 dizaines de Sar, parce que la multiplication des Sars par des dizaines va donner de nouvelles dizaines de Sar.

5° 40 fois un Sar font 4 dizaines de Sar, auxquelles je joins les 3 dizaines retenues tout-à-l'heure et j'obtiens ainsi un Sosse et 1 dizaine de Sar que je retiens en entier, parce que la multiplication qu'il me reste à faire va donner, elle aussi, des Sosses et des dizaines de Sar.

Et 6° enfin 40 fois 1 dizaine de Sar donnent 6 Sosses et 4 dizaines de Sar qui, réunis au Sosse et à la dizaine retenus tout-à-l'heure, donnent 7 Sosses et 5 dizaines que j'écris en entier pour porter, comme on l'a vu précédemment, le produit total à  $\overline{\text{𐎶}} \overline{\text{𐎵𐎵}} \overline{\text{𐎶𐎶𐎶}} \overline{\text{𐎶}}$   
 = 1.697.920.

L'exemple que je viens de choisir est peut-être le plus compliqué de tous ceux qui peuvent se présenter, et par conséquent suffit amplement pour démontrer que lorsqu'on avait à multiplier un nombre donné, quel qu'il fut, par un autre nombre comprenant seulement des dizaines et des unités, cette multiplication pouvait toujours être effectuée au moyen 1° de deux multiplications partielles, l'une par les unités, et l'autre par les dizaines, et 2° de l'addition des deux produits ainsi obtenus, comme on peut le voir sur l'exemple suivant :

|                                          |                     |
|------------------------------------------|---------------------|
| Soit le nombre ci-dessus. 42.448 =       | 𐎶   𐎵𐎵   𐎶𐎶𐎶        |
| à multiplier par 47 =                    | 𐎵𐎵                  |
| on trouvera, comme on l'a déjà vu :      |                     |
| 1° en le multiplicand par 7— 297.136 =   | 𐎶   𐎶𐎶𐎶   𐎶𐎶𐎶   𐎶𐎶𐎶 |
| 2° en le multiplicand par 40—1.697.920 = | 𐎵   𐎵𐎵   𐎶𐎶𐎶   𐎵    |
| Et enfin en additionnant                 | -----               |
| ces deux résultats                       | 𐎵   𐎶𐎶   𐎶 »   𐎵𐎵𐎵  |
|                                          | 1.995.056 =         |

Toutes les autres multiplications, quelque compliquées qu'elles fussent, pouvaient être faites de la même manière, parce qu'il est évident que, pour multiplier un nombre par des Sosses, il suffit de le multiplier d'abord par des unités en nombre égal à celui des Sosses et de multiplier ensuite par 60 le produit ainsi obtenu. Or la multiplication par 60 se fait nécessairement en remplaçant les unités du multiplicande par des Sosses, les dizaines par des Ners, les Sosses par des Sars etc., en d'autres termes, en avançant tous les chiffres de ce multiplicande d'une colonne vers la gauche, comme la multiplication par 10 se fait, dans notre système décimal, en avançant les mêmes chiffres d'un rang du même côté. Et il résulte de là que pour multiplier, par exemple, par 23 Sosses, il y a lieu et il suffit de multiplier par 23 unités, en ayant soin d'avancer d'une colonne, vers la gauche, chacun des chiffres du produit ainsi obtenu.

|                                           |    |     |      |       |
|-------------------------------------------|----|-----|------|-------|
| Si donc on avait à multiplier 42.448 =    |    | ◁   | ◁◁◁  | ◁◁◁   |
| par . . . . . 1.427 =                     |    |     | ◁◁◁  | ◁◁◁   |
| voici comment on devait opérer :          |    |     |      |       |
| La multiplication par 7 donnait 297.136 = |    |     | ◁◁◁  | ◁◁◁◁  |
| Celle par 4 dizaines 1.697.920 =          |    | ◁   | ◁◁   | ◁◁◁◁◁ |
| Celle par 3 Sosses 7.640.640 =            |    | ◁◁◁ | ◁◁◁  | ◁◁◁   |
| et celle par 2 Ners 50.937.600 =          | ◁◁ | ◁◁◁ | ◁◁◁◁ | ◁◁    |
| Le produit total était donc               |    |     |      |       |
| alors égal à 60.573.296 =                 |    | ◁   | ◁◁◁  | ◁◁◁◁  |

Les mêmes règles étaient évidemment applicables à tous les cas qui pouvaient se présenter; mais on pouvait les simplifier dans quelques cas particuliers. Ainsi, par exemple, les multiplications par ◁◁ = 12, au lieu de nécessiter deux opérations partielles et une addition, pouvaient être effectuées *directement*, comme il est facile de s'en assurer en faisant, en une seule fois, la multiplication suivante :

|                    |           |    |      |        |
|--------------------|-----------|----|------|--------|
| 42.448 =           |           | ◁  | ◁◁◁  | ◁◁◁    |
| multiplié par 12 = |           |    |      | ◁◁     |
| donne              | 509.376 = | ◁◁ | ◁◁◁◁ | ◁◁◁◁◁◁ |

L'élevation au carré de tous les nombres de deux chiffres, c'est-à-dire de tous ceux qui ne contiennent que des unités et des dizaines, pouvait aussi être effectuée, dans tous les cas, *directement*; et l'on constate ainsi que, sur le document mathématique de Senkereh reproduit, en entier, par M. LENORMANT, en tête de son *Essai*, tous les carrés de la première colonne ont pu être écrits *directement*.

Pour le prouver, considérons le plus compliqué de tous, celui de 59 = ◁◁◁◁, que la règle ordinaire conduirait à calculer de la manière suivante :

|                               |         |      |      |
|-------------------------------|---------|------|------|
|                               |         | 59 = | ◁◁◁◁ |
| multiplié par                 |         | 59 = | ◁◁◁◁ |
| donne :                       |         |      |      |
| 1° pour 9 fois 59 ci 531 =    |         | ◁◁   | ◁◁◁  |
| 2° pour 50 fois 59 ci 2.950 = |         | ◁◁◁◁ | ◁    |
| et en total                   | 3.481 = | ◁◁◁◁ | ◁    |

Il ne sera pas difficile de comprendre qu'un Chaldéen pouvait calculer et écrire directement ce carré en disant :

1° 9 fois 9 font 81 = 1 Sosse, 2 dizaines et 1 unité que j'écris, en retenant 1 Sosse et 2 dizaines.

2° Deux fois 5 dizaines multipliées par 9 unités font 90 dizaines ou 15 Sosses, qui réunis au Sosse et aux 2 dizaines déjà retenus font 16 Sosses et 2 dizaines, que je retiens en totalité, pour les additionner

3° au carré de 5 dizaines, égal à 2500, c'est-à-dire à 41 Sosses plus 4 dizaines, ce qui porte le total que je vais écrire à 41 Sosses et 4 dizaines plus 16 Sosses et 2 dizaines, c'est-à-dire à 48 Sosses; le carré de 59 est donc finalement réglé, par ce nouveau calcul, à 48 Sosses plus une unité, comme par la multiplication précédente.

Dans tous les exemples ci-dessus, les divers produits obtenus contiennent précisément autant de colonnes de chiffres qu'on en trouve dans les deux facteurs réunis et il est, en thèse générale, impossible qu'ils en contiennent davantage; mais on peut, on le remarquera, en trouver quelquefois une de moins. En effet, soit donné un nombre quelconque contenant, par exemple, 5 colonnes de chiffres et multiplions-le par 60, en avançant d'une colonne vers la gauche tous les chiffres de ce nombre; on ne comptera que six colonnes de chiffres dans le produit ainsi obtenu, et cependant, dans ce cas particulier, le multiplicande en contiendra cinq et le multiplicateur égal à un Sosse =  $\nabla \mid \gg \mid$ , en contiendra lui-même deux, ensemble sept. D'autre part, puisque le carré de 59 ne dépasse pas, comme on vient de le voir, 58 Sosses plus une unité et ne contient ainsi que deux colonnes, sans pouvoir en contenir davantage, il est clair qu'il ne peut jamais y avoir, comme je viens de le dire, dans le produit de deux nombres, quelque élevés qu'ils soient, plus de colonnes que dans ces deux nombres réunis; et cette seule considération me permettra de dire, dans le paragraphe suivant, comment on pouvait déterminer, à l'avance, quand on avait à faire une division, combien de colonnes de chiffres devaient être contenues dans le quotient, parce que, en effet, le quotient d'une division et son diviseur peuvent être considérés comme les deux facteurs d'un produit représenté par le dividende.

### § 3. DIVISION DES NOMBRES ENTIERS.

Considérons d'abord le cas où le diviseur ne se trouvait composé, dans les divisions que l'on avait à faire, que d'un seul chiffre et proposons-nous, par exemple, de diviser par 6 les deux nombres suivants :

$$\begin{aligned}
 1^\circ \quad 192.882 &= \begin{array}{|c|c|c|c|c|c|} \hline \text{⋈} & \text{⋈} & \text{⋈} & \text{⋈} & \text{⋈} & \text{⋈} \\ \hline \end{array} \\
 \text{et } 2^\circ \quad 9.282 &= \begin{array}{|c|c|c|c|c|c|} \hline \text{⋈} & \text{⋈} & \text{⋈} & \text{⋈} & \text{⋈} & \text{⋈} \\ \hline \end{array}
 \end{aligned}$$

Comme le chiffre écrit dans la première colonne de gauche a, dans le premier cas, une valeur supérieure, et dans le second cas, une valeur inférieure à celle du diviseur égal à  $\text{⋈} \mid$ , il est clair que le premier quotient cherché devra contenir précisément autant de colonnes que le dividende et que le second en devra contenir une de moins. Toutefois, dans ces deux cas, la division pouvait et devait être effectuée *directement*, à la condition de la commencer par la gauche et de ne pas oublier que les unités, dans le système sexagésimal, sont toujours égales, à quelque colonne qu'elles appartiennent, à 6 dizaines de la colonne suivante.

En appliquant ces principes aux deux nombres donnés, on constate aisément :

que le premier  $\lll\lll\lll\lll$  |  $\lll\lll\lll\lll$  |  $\lll\lll\lll = 192.882$   
 divisé par 6, donne  $\lll\lll$  |  $\lll\lll\lll$  |  $\lll\lll\lll = 32.147$   
 et que le second  $\lll$  |  $\lll\lll\lll\lll$  |  $\lll\lll\lll = 9.282$   
 divisé de même, donne  $\lll\lll\lll$  |  $\lll\lll\lll = 1.547$

Lorsque le diviseur, au lieu de ne contenir qu'un seul chiffre, en contenait deux, dans une seule colonne, si, par exemple, il se trouvait égal à  $\lll\lll\lll\lll = 46$ , l'opération devait être conduite de la même manière et toujours en commençant par la gauche; mais comme les chiffres sur lesquels on opérait, dans ce cas, avaient une valeur trop forte pour qu'il fut possible d'écrire directement le quotient, il devenait alors nécessaire d'agir comme pour nos divisions décimales ordinaires, en faisant autant de soustractions partielles qu'il devait y avoir de chiffres dans le quotient et en disposant les résultats successifs de ces diverses opérations de la manière indiquée dans les deux exemples suivants :

1<sup>er</sup> exemple.

|              |                    |                |  |            |                                              |
|--------------|--------------------|----------------|--|------------|----------------------------------------------|
|              | $\lll\lll\lll\lll$ | $\lll\lll$     |  | $\lll\lll$ | = 204.102 divisé par $\lll\lll\lll\lll = 46$ |
| 1 fois 46 =  | $\lll\lll\lll\lll$ |                |  |            |                                              |
| reste        | $\lll$             | $\lll$         |  |            |                                              |
| 10 fois 46 = | $\lll\lll$         | $\lll$         |  |            |                                              |
| reste        | $\lll\lll$         | $\lll$         |  |            |                                              |
| 3 fois 46 =  | $\lll\lll$         | $\lll\lll$     |  |            |                                              |
| reste        |                    | $\lll\lll\lll$ |  | $\lll$     |                                              |
| 50 fois 46 = | $\lll\lll\lll\lll$ | $\lll\lll$     |  | $\lll\lll$ |                                              |
| reste        |                    | $\lll\lll$     |  | $\lll\lll$ |                                              |
| 7 fois 46 =  |                    | $\lll\lll$     |  | $\lll\lll$ |                                              |

1<sup>er</sup> quotient  $\lll\lll\lll\lll\lll\lll\lll = 4.437$

2<sup>e</sup> exemple.

|              |            |                    |  |                    |                                            |
|--------------|------------|--------------------|--|--------------------|--------------------------------------------|
|              | $\lll\lll$ | $\lll\lll\lll\lll$ |  | $\lll\lll\lll\lll$ | = 9.476 divisé par $\lll\lll\lll\lll = 46$ |
| 3 fois 46 =  | $\lll\lll$ | $\lll\lll\lll$     |  |                    |                                            |
| reste        |            | $\lll\lll\lll$     |  | $\lll\lll$         |                                            |
| 20 fois 46 = |            | $\lll\lll\lll$     |  | $\lll\lll$         |                                            |
| reste        |            | $\lll\lll$         |  | $\lll\lll\lll\lll$ |                                            |
| 6 fois 46 =  |            | $\lll\lll$         |  | $\lll\lll\lll\lll$ |                                            |

2<sup>e</sup> quotient  $\lll\lll\lll\lll\lll = 206.$

On constate d'ailleurs, dans ces deux cas, comme dans les deux précédents, que le premier quotient contient précisément autant de colonnes que le dividende, tandis que le



second en contient une de moins, parce que, dans le premier cas, le diviseur est plus faible que le nombre contenu dans la première colonne du dividende et parce qu'il est, au contraire, plus fort dans le second cas.

En dernier lieu, lorsque le diviseur contenait lui-même plusieurs colonnes de chiffres, la division se faisait encore de la même manière, comme on le voit dans l'exemple suivant :

|                     |                                 |                                                  |                                           |                                        |                                           |                |                                                                                   |          |
|---------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------|
|                     | $\nabla$                        | $\llcorner \llcorner \gg$                        | $\llcorner \llcorner \llcorner \llcorner$ | $\llcorner \llcorner \nabla$           | $\llcorner \llcorner \llcorner \llcorner$ | $= 60.573.296$ | $\llcorner \llcorner \llcorner \llcorner \llcorner \llcorner \llcorner \llcorner$ | $= 1427$ |
| 10 fois le diviseur | $\llcorner \llcorner \llcorner$ | $\llcorner \llcorner \llcorner \llcorner \nabla$ | $\llcorner \llcorner$                     |                                        |                                           |                |                                                                                   |          |
| reste               |                                 | $\llcorner \llcorner \llcorner$                  | $\llcorner \llcorner \llcorner \llcorner$ |                                        |                                           |                |                                                                                   |          |
| 1 fois le diviseur  |                                 | $\llcorner \llcorner \llcorner$                  | $\llcorner \llcorner \llcorner \nabla$    |                                        |                                           |                |                                                                                   |          |
| reste               |                                 | $\llcorner \llcorner$                            | $\llcorner \llcorner \llcorner \llcorner$ | $\llcorner \llcorner$                  |                                           |                |                                                                                   |          |
| 40 fois le diviseur |                                 | $\llcorner \llcorner$                            | $\llcorner \llcorner \llcorner$           | $\llcorner \llcorner$                  | $\llcorner \llcorner$                     |                |                                                                                   |          |
| reste               |                                 | $\llcorner \llcorner$                            | $\llcorner \llcorner \llcorner \nabla$    | $\llcorner \llcorner \llcorner \nabla$ |                                           |                |                                                                                   |          |
| 7 fois le diviseur  |                                 | $\llcorner \llcorner$                            | $\llcorner \llcorner \llcorner \nabla$    | $\llcorner \llcorner \llcorner$        |                                           |                |                                                                                   |          |
| reste               |                                 |                                                  | $\llcorner \llcorner$                     | $\gg \llcorner \llcorner$              | $\llcorner \llcorner$                     |                |                                                                                   |          |
| 20 fois le diviseur |                                 |                                                  | $\llcorner \llcorner$                     | $\llcorner \llcorner \llcorner$        | $\llcorner \llcorner$                     |                |                                                                                   |          |
| reste               |                                 |                                                  | $\llcorner \llcorner$                     | $\llcorner \gg$                        | $\llcorner \llcorner \llcorner$           |                |                                                                                   |          |
| 8 fois le diviseur  |                                 |                                                  | $\llcorner \llcorner$                     | $\llcorner \gg$                        | $\llcorner \llcorner \llcorner$           |                |                                                                                   |          |

Ce dernier exemple est le plus compliqué de ceux qui peuvent se présenter et comme le quotient qui lui correspond contient trois colonnes seulement, quand le dividende en contient cinq et le diviseur deux, et quand, en outre, le nombre contenu dans la première colonne du dividende a une valeur inférieure à celle du nombre contenu dans la première colonne du diviseur, il est facile d'en conclure qu'on doit formuler de la manière suivante la règle générale au moyen de laquelle on déterminait, à l'avance, le nombre de colonnes que le quotient d'une division devait contenir :

Soit  $N$  le nombre de colonnes du dividende et  $n$  le nombre de colonnes du diviseur, le quotient devra contenir  $N$  moins  $n$  colonnes, lorsque le premier nombre du dividende sera inférieur au premier nombre du diviseur et en contiendra, au contraire,  $N - n + 1$ , lorsque le premier nombre du dividende sera supérieur à l'autre.

Cette règle est utile et doit être appliquée lorsqu'on ne veut obtenir que d'une manière approximative le quotient d'une division compliquée et qu'on se contente d'en calculer seulement les premiers chiffres.

#### § 4. THÉORIE DES FRACTIONS.

Après avoir démontré, dans les trois paragraphes qu'on vient de lire que la numération sexagésimale, dont les Assyriens se servaient, leur fournissait les moyens d'exécuter les quatre premières opérations de l'arithmétique, avec la même exactitude et la même facilité que nous



et, de plus, en appliquant à peu près les mêmes règles, il me reste à établir maintenant que leurs connaissances en arithmétique étaient infiniment plus étendues, ainsi qu'on peut le prévoir d'ailleurs en considérant que ce n'était certainement pas pour faire de simples additions qu'on avait pris la peine de calculer et d'écrire la série des carrés et celle des cubes des nombres naturels, depuis 1 jusqu'à 60, sur les curieuses tablettes que M. Lortus a trouvées à Senkereh, dans la Basse-Chaldée, que le British Museum possède aujourd'hui, et qui ont été déjà publiées, la première par M. F. LENORMANT, dans son *Essai* et la seconde, dans les recueils spéciaux.

Et d'abord, il semble incontestable que les Assyriens se servaient, dans leurs calculs, non seulement des fractions *sexagésimales*, comme tout le monde le reconnaît aujourd'hui, mais encore des fractions *ordinaires*, comme on peut le démontrer :

En 1<sup>er</sup> lieu, par la présence, plusieurs fois répétée, des fractions  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{2}{3}$  et  $\frac{5}{6}$ , sur l'une des tablettes dont je viens de parler, publiée d'abord par M. GEORGE SMITH, dans le recueil de LEPSIUS (année 1872, p. 109 et 110) et ensuite par M. OPPERT aux pages 24—26 de son *Étalon des mesures assyriennes*, tablette que je me réserve de discuter, à mon tour, d'une manière spéciale, dans la suite de ce mémoire.

En 2<sup>e</sup> lieu, par la mention qui a été faite des fractions  $\frac{1}{5}$  et  $\frac{4}{5}$  écrites, en caractères cunéiformes, à la page 5 de l'*Essai sur un document mathématique chaldéen*;

et en 3<sup>e</sup> lieu enfin, par la fraction  $\frac{6}{32}$  que je me crois autorisé à lire, malgré mon incompetence absolue en pareille matière, sur les inscriptions pondérales des oies n<sup>os</sup> 3 et 4 du British Museum.

Ces dernières inscriptions ont été portées à ma connaissance, une première fois, par M. VAZQUEZ QUEIPO qui les a données, à la page 338 de son premier volume, sous la forme , en prenant soin d'ajouter, en renvoi, dans la note cotée 123, que « Le docteur HINCKS, dans une note datée du 15 avril 1854 et adressée à M. NORRIS, donne à cette expression  la valeur de  $\frac{1}{15}$  », et une seconde fois, par le neuvième rapport annuel présenté, en 1875, au parlement d'Angleterre, par le Bureau des poids et mesures de Londres, où il est dit que ces inscriptions portent le chiffre « 6 » avec d'autres caractères cunéiformes supposés signifier un quinzième<sup>1</sup>.

Quand bien même il serait indispensable de préférer cette dernière lecture à celle que je propose, la seule existence de la fraction  $\frac{6}{15}$ , sur les poids n<sup>o</sup> 3 et n<sup>o</sup> 4, suffirait déjà pour démontrer que les Assyriens ne réduisaient pas systématiquement toutes les fractions en fractions sexagésimales. Cependant j'aime mieux admettre que la note adressée à M. NORRIS pourra être finalement trouvée inexacte, et qu'il sera plus naturel, si la transcription de M. VAZQUEZ QUEIPO est régulière, comme je le suppose, de rapporter les poids dont il s'agit à la mine *forte*, double de la mine *faible*, et de lire simplement, sur l'inscription qui leur correspond,  $\frac{6}{32}$ . Dans cette hypothèse, sur laquelle j'aurai nécessairement à revenir, dans la suite de mon étude, lorsque j'aborderai la discussion du système pondéral, cette fraction ordinaire  $\frac{6}{32}$  se trouve écrite à peu près comme nous l'écrivons aujourd'hui, c'est-à-dire en séparant le numérateur du dénominateur par un simple trait et je me plais, en conséquence, à espérer que la simplicité de cette lecture, en attendant les autres raisons que je me réserve de donner plus tard, pourra suffire pour la faire approuver par les Assyriologues compétents.

1) Marked « 6 » and other cuneiform characters supposed to denote « fifteenths ».



Mais cette division par 6 ne pouvait pas toujours être faite exactement, et il résultait de là que des fractions ayant leur dénominateur égal à 6 se rencontraient très fréquemment dans la numération assyrienne. Aussi voyons-nous qu'elles y étaient représentées par des idéogrammes spéciaux que M. OPPERT a fait connaître à la page 35 de son *Étalon des mesures assyriennes* et qui sont les suivants :

$\text{II}$  pour représenter  $\frac{1}{6}$ ;

$\text{II}$  pour  $\frac{2}{6}$  ou  $\frac{1}{3}$ , ayant pour expression phonétique *Sussan*;

$\text{II}$  pour  $\frac{3}{6}$  ou  $\frac{1}{2}$ , ayant pour expression phonétique, suivant M. OPPERT, *paras* et suivant M. GEORGE SMITH, *barsu*;

$\text{II}$  pour  $\frac{4}{6}$  ou  $\frac{2}{3}$ , exprimés phonétiquement, suivant M. OPPERT, par *sinip* et suivant M. GEORGE SMITH, par *simbu*;

$\text{II}$  pour  $\frac{5}{6}$ , exprimés phonétiquement par *parap*.

Dans le même ordre d'idées, et en considérant toujours les résultats obtenus quand on divise un nombre donné par 6, on peut dire plus encore, car le nombre 360 (l'unité gagar), égal à 6 Sosses et représenté numériquement dans le système sexagésimal par  $\text{III}$  | » » |, était employé, dans le système métrique assyrien, aussi fréquemment et plus fréquemment peut-être que le nombre 6 lui-même, puisque, en effet, une mine *faible* contenait 360 oboles, un stade 360 coudées etc. Lors donc que le nombre 9462, précédemment écrit, était considéré comme représentant des oboles, c'était en le divisant par 6 Sosses, =  $\text{III}$  | » » | qu'on le transformait en mines. Mais la division d'un nombre par 6 Sosses se faisait en divisant d'abord ce nombre par 6 et ensuite par 60, et cette seconde division se faisait elle-même en reculant, d'une colonne vers *la droite*, tous les chiffres du premier quotient, puisque, à l'inverse, la multiplication par 60 se faisait, comme je l'ai déjà dit, en avançant les mêmes chiffres d'une colonne vers *la gauche*. Par conséquent lorsqu'on avait constaté, en divisant par 6 le nombre donné  $\text{II}$  |  $\llllll$  |  $\llllll$  = 9.462 et exprimant comme tout-à-l'heure des oboles, que le quotient de cette division égal à  $\llllll$  |  $\llll$  = 1577 correspondait à des drachmes, il ne restait plus alors, pour savoir combien ces 1577 drachmes contenaient de mines *faibles*, qu'à les diviser par 60, c'est-à-dire à transformer les Sosses en unités, et les unités en *soixantièmes*, en reculant tous les chiffres de ce nombre  $\llllll$  |  $\llll$  d'une colonne vers la droite. Ces 1577 drachmes devaient ainsi être considérées comme égales à  $\llllll$  = 26 mines, avec un reste de  $\llll$  = 17 drachmes, qui ne pouvait correspondre qu'à  $\frac{17}{60}$  de mine. Et ce seul exemple, qui permet de comprendre aisément comment et avec quelle facilité une fraction ayant au dénominateur *soixante* a pu être introduite dans la numération chaldéenne, au lieu et place d'une fraction *ordinaire*, permet ainsi de reconnaître que l'existence des fractions sexagésimales, dans cette numération, est aussi naturelle et aussi rationnelle que celle des fractions décimales dans la numération moderne.

Néanmoins l'usage des fractions sexagésimales a pu s'introduire de plusieurs autres manières, dans la numération chaldéenne, et notamment comme une conséquence bien naturelle de la nécessité, dans laquelle on a dû se trouver souvent, d'exprimer, d'une manière rigoureuse, le quotient d'une division qu'il était impossible d'obtenir, avec exactitude, en s'arrêtant aux nombres entiers. Si, par exemple, le nombre 25 devait être divisé par 9, le quotient de cette division exprimé en nombres entiers se trouvait égal à 2 et laissait un reste égal à 7, qui correspondait à  $\frac{7}{9}$ ; si, au lieu de 25 unités, c'était 25 Sosses ou 1500 que l'on avait à diviser

par 9, le quotient de cette nouvelle division était lui-même égal, dans le système chaldéen, à  $\text{𐎶} | \text{𐎶𐎶𐎶} = 166$ , avec un reste égal à 6, qui correspondait à  $\frac{6}{9} = \frac{2}{3}$ ; et si, enfin, au lieu de 25 Sosses, c'était 25 Sars = 90.000 que l'on voulait diviser par 9, cette division pouvait alors être faite exactement avec un quotient égal à  $\text{𐎶} | \text{𐎶𐎶𐎶} | \text{𐎶} = 10.000$ . Mais puisque 25 Sars sont égaux à 25 multipliés par un Sar, il est clair que le quotient de 25 unités par 9 sera égal au quotient de 25 Sars par 9 divisé lui-même par un Sar, ce qui revient à dire, en d'autres termes, que ce quotient sera égal au nombre que l'on déduit de  $\text{𐎶} | \text{𐎶𐎶𐎶} | \text{𐎶}$  en reculant de deux colonnes vers la droite tous les chiffres de ce nombre; il pourra donc être exprimé rigoureusement par :  $\text{𐎶}$  unités plus  $\text{𐎶𐎶𐎶} | \text{𐎶} = 2 + \frac{2800}{60^2}$  et ce reste  $\frac{2300}{3600}$  est égal, comme on le voit, à  $\frac{7}{9}$ , de sorte qu'on peut certainement trouver là une seconde manière d'expliquer et de comprendre la substitution des fractions sexagésimales aux fractions ordinaires, dans la numération chaldéenne.

Si, au lieu de diviser le nombre 25 par 9, on avait eu à le diviser par 7, on aurait trouvé au quotient, en prolongeant cette division jusqu'à sa dernière limite, on aurait, dis-je, trouvé, dans ce cas, une fraction évidemment égale à  $\frac{4}{7}$ , mais représentée, dans le système chaldéen, par le nombre  $\text{𐎶𐎶𐎶} | \text{𐎶𐎶} | \text{𐎶} = \frac{123428}{60^3}$  indéfiniment répété à la droite du premier quotient exprimé en nombres entiers par le chiffre  $\text{𐎶}$  et sur ce seul exemple toute la théorie des fractions sexagésimales périodiques peut être facilement établie.

En résumé, non seulement les Chaldéens et, après eux, les Assyriens se sont d'abord servis, comme nous, des fractions exprimées sous leur forme la plus ordinaire et ne sont parvenus que plus tard à connaître les fractions sexagésimales et à s'en servir, comme nous nous servons nous-mêmes des fractions décimales, non seulement ils savaient transformer, par une simple division, une fraction ordinaire quelconque en fraction sexagésimale, soit finie, soit périodique, suivant le cas, identiquement comme nous obtenons, nous aussi, par une division, toutes nos fractions décimales, mais encore le calcul de ces fractions se faisait, chez eux, de la même manière que chez nous, c'est-à-dire comme si leurs numérateurs ne représentaient que des unités simples, et cette seule observation me dispensera d'exposer ici les règles de ce calcul, que tout le monde comprendra sans la moindre peine.

Je dois cependant faire remarquer, en terminant, que si les Chaldéens, comme il semble impossible d'en douter, étaient, en effet, capables de transformer, par une simple division, une fraction ordinaire quelconque en fraction sexagésimale, ils devaient, à l'inverse et à plus forte raison, être capables de transformer une fraction sexagésimale quelconque en fraction ordinaire, parce qu'il suffisait pour cela, si la fraction sexagésimale était finie, d'en exprimer en chiffres le dénominateur toujours sous-entendu dans la forme sexagésimale, et si, au contraire, la fraction à transformer était périodique, parce qu'il suffisait, dans ce cas, de suivre la règle que nous suivons nous-mêmes aujourd'hui, c'est-à-dire de placer la période au numérateur de la fraction et de mettre au dénominateur un nombre composé en répétant le chiffre  $\text{𐎶𐎶𐎶} = 59$  (60—1), autant de fois que la période elle-même contenait de colonnes, car tout le monde sait qu'on transforme aujourd'hui une fraction décimale en fraction ordinaire en prenant pour son numérateur la période et pour son dénominateur autant de fois le chiffre 9 (10—1), qu'il y a de chiffres dans la période.

C'est ainsi, par exemple, que la fraction périodique :

$\text{𐎶𐎶𐎶} | \text{𐎶𐎶} | \text{𐎶} | \text{𐎶𐎶𐎶} | \text{𐎶𐎶} | \text{𐎶} \dots \dots$ , précédemment obtenue en divisant 4 par 7,

pouvait être remplacée par une fraction ordinaire ayant au numérateur  $\lll\lll\lll | \lll\lll | \gg \lll$   
 $= 123.428$  et au dénominateur  $\lll\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll\lll = 215.999$ . J'ose même affirmer, quoique  
 le fait que je vais énoncer soit bien capable d'étonner quelques lecteurs, qu'il me semble  
 permis de considérer comme certain que les savants chaldéens possédaient, comme nous, une  
 méthode facile qui leur donnait les moyens de trouver aisément *le plus grand commun diviseur*  
 entre deux nombres et que par conséquent, lorsqu'ils avaient à réduire, comme dans le cas  
 actuel, à sa forme la plus simple une fraction sexagésimale ramenée à la forme ordinaire,  
 ils pouvaient toujours le faire d'une manière sûre. Et je ne crains pas de dire plus encore,  
 car je me crois autorisé à soutenir que la méthode facile dont je viens de parler, n'était et  
 ne pouvait être que la méthode des divisions successives dont nous nous servons encore  
 aujourd'hui.

En adoptant cette manière de voir, il me semble permis d'affirmer que lorsque les  
 Assyriens voulaient réduire, par exemple, à sa plus simple expression la fraction

$$\frac{\lll\lll\lll | \lll\lll | \gg \lll}{\lll\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll\lll} = \frac{123428}{215999}$$

que je viens de rappeler tout-à-l'heure, il leur suffisait de  
 diviser successivement

1° Le dénominateur  $\lll\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll\lll$   
 par le numérateur  $\lll\lll\lll | \lll\lll | \gg \lll$  ce qui donnait au quotient 1, avec un reste

égal à  $\lll\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll\lll = 92.571$

2° le numérateur  $\lll\lll\lll | \lll\lll | \gg \lll = 123.428$

par ce reste  $\lll\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll\lll$  ce qui donnait un nouveau quotient égal à 1

avec un nouveau reste égal à  $\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll = 30.857$

et 3° enfin le 1<sup>er</sup> reste égal à  $\lll\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll\lll = 92.571$  par ce dernier reste, division  
 qui pouvait être faite exactement, avec un quotient égal à  $\lll\lll$ , et de laquelle il résultait  
 par conséquent que le nombre  $\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll = 30.857$  est le plus grand commun  
 diviseur entre le nombre  $\lll\lll\lll | \lll\lll | \gg \lll = 123.428$  qui le contient *quatre fois* et le nombre  
 $\lll\lll\lll | \lll\lll\lll | \lll\lll\lll = 215.999$  qui le contient *sept fois*, d'où  $\frac{123428}{215999} = \frac{4}{7}$ .

On devait certainement opérer de la même manière, quand on voulait réduire en fraction  
 ordinaire une fraction sexagésimale finie, par exemple la fraction  $\lll\lll\lll | \lll$  *trois mille six*  
*centièmes*  $= \frac{2800}{3600}$ , précédemment calculée en divisant 25 par 9 et l'on trouvait, dans ce cas :

1° en divisant  $\lll | \gg \gg \gg = 3600$

par  $\lll\lll\lll | \lll = 2800$ , un quotient égal à 1, avec

un reste égal à  $\lll\lll | \lll = 800$ ;

et 2° en divisant ensuite  $\lll\lll\lll | \lll = 2.800$  par ce reste  $\lll\lll | \lll = 800$ , un nouveau quotient  
 égal à  $\lll\lll$ , avec un reste égal à  $\lll\lll | \lll = 400$ ; après quoi en divisant le premier reste  
 égal à  $\lll\lll | \lll = 800$  par le second reste égal à  $\lll\lll | \lll = 400$ , on trouvait, en dernier  
 lieu, un quotient exact égal à  $\lll$ .

D'où il résultait qu'on pouvait écrire successivement  $\frac{2800}{400} = 7$  et  $\frac{3600}{400} = 9$  et qu'ainsi  
 la fraction sexagésimale  $\lll\lll\lll | \lll$  correspondait effectivement, comme on le sait, à  $\frac{7}{9}$ .

Il est inutile d'ajouter, après ces longues explications, que je me refuse maintenant plus que jamais à admettre la théorie de ceux qui s'obstinent à soutenir que les Assyriens étaient dans l'usage de traduire en fractions sexagésimales *toutes les fractions généralement quelconques*, et que je considère cette théorie comme aussi fausse que celle qui consisterait à prétendre que nous transformons aujourd'hui *toutes nos fractions* en fractions décimales, et que nous écrivons *toujours*, par exemple, 0,6666 . . . . de préférence à  $\frac{2}{3}$ . Une assertion ainsi formulée ne serait certainement admise par personne et dès lors, je le demande, pourquoi serait-il permis d'aller jusqu'à croire que lorsque les Assyriens avaient à exprimer la fraction  $\frac{25}{7}$ , ils ne savaient le faire qu'en l'écrivant sous la forme de la fraction périodique suivante :  $\text{𐎶} \text{𐎶} \text{𐎶} \parallel \lll \text{𐎶} \mid \lll \text{𐎶} \mid \text{𐎶} \mid \lll \text{𐎶} \mid \lll \text{𐎶} \mid \text{𐎶} \mid \dots \dots \dots$  pour la transcription de laquelle je sépare ici par un double trait  $\parallel$ , la partie entière de la partie fractionnaire. Une semblable hypothèse serait tellement invraisemblable qu'il me paraît tout-à-fait inutile de la combattre plus longtemps.

Je reconnais cependant bien volontiers que les Assyriens pouvaient et devaient employer leurs fractions sexagésimales aussi souvent que nous employons nos fractions décimales et voici, sans le moindre doute, comment ils opéraient quand ils avaient à introduire, dans leurs calculs, une fraction sexagésimale ayant, soit la forme périodique, soit une forme finie trop compliquée. Il est clair qu'ils devaient se contenter alors d'une simple approximation, parce que la fraction sexagésimale ne pouvait pas être introduite, dans ce cas, tout entière dans les calculs.

Prenons, de nouveau, pour exemple, la fraction périodique :  $\text{𐎶} \text{𐎶} \text{𐎶} \parallel \lll \text{𐎶} \mid \lll \text{𐎶} \mid \text{𐎶} \mid \lll \text{𐎶} \mid \lll \text{𐎶} \mid \text{𐎶} \mid \dots \dots \dots = \frac{25}{7}$ . Il est évident qu'on pouvait s'arrêter d'abord après le premier chiffre fractionnaire du quotient, en réduisant alors l'expression de cette quantité à  $\text{𐎶} \text{𐎶} \parallel \lll = \frac{210}{60} = \frac{21}{6}$ , ce qui revient à dire que cette fraction se trouvait exprimée en dixièmes de soixantième, c'est-à-dire en *sixièmes*. Si l'on aimait mieux ne s'arrêter qu'au second chiffre, le quotient correspondait à  $\text{𐎶} \text{𐎶} \parallel \lll \text{𐎶} = \frac{214}{60}$  et se trouvait, dans ce cas, effectivement exprimé en *soixantièmes*. Mais si on prolongeait ensuite la division jusqu'au 3<sup>e</sup> chiffre, la fraction  $\frac{25}{7}$  se trouvait ramenée à la forme  $\text{𐎶} \text{𐎶} \text{𐎶} \parallel \lll \text{𐎶} \mid \lll = \frac{12850}{3600} = \frac{1285}{360}$  et correspondait, sans cette nouvelle forme, à *des trois cent soixantièmes* etc.

Donc, en thèse générale, les quotients de toutes les divisions, que l'on n'obtenait pas d'une manière exacte, correspondaient, dans le système chaldéen, à des *sixièmes*, à des *soixantièmes*, à des *trois cent soixantièmes*, à des *trois mille six centièmes* etc., suivant qu'on ajoutait, dans ces quotients, à la suite du nombre entier, un nombre de chiffres sexagésimaux égal à 1, à 2, à 3, à 4 etc. et la preuve de cette assertion se trouve dans les divers systèmes adoptés pour la division de la circonférence que l'on considérait comme partagée :

- D'abord en *six parties égales*, cette division étant celle que l'on déduit naturellement de la longueur du rayon ;
  - ensuite en *60 parties égales*, comme on le voit encore aujourd'hui, sur nos cercles *horaires*, partagés en 60 minutes ;
  - et enfin en *360 parties égales*, division que nous avons conservée aussi, en fractionnant les grands cercles de la sphère en 360 degrés.
- Ces très anciennes divisions de la circonférence en 6, en 60 et en 360 parties égales

me semblent même expliquées de la sorte d'une manière infiniment plus simple et par conséquent beaucoup plus vraisemblable que par les divers systèmes si péniblement imaginés par les modernes.


On verra d'ailleurs, lorsque j'aborderai l'étude du système métrique des Assyriens, que les mêmes divisions se reproduisaient, à chaque instant, dans ce système. Mais avant d'en venir là, et dans le but de rendre cette étude plus facile, j'ai besoin de montrer comment ces mêmes divisions se rencontrent sur la très curieuse tablette de Senkereh dont j'ai déjà signalé l'existence au commencement de ce paragraphe et que je vais étudier, d'une manière spéciale, dans le paragraphe qui suit.

### § 5. NOUVELLE TRADUCTION ET PROJET DE RESTITUTION DE LA TABLETTE DE SENKEREH.

Cette tablette qui a été publiée, comme je l'ai déjà dit, d'abord, en 1872, par M. GEORGE SMITH, dans le *Recueil* de LEPSIUS et ensuite, en 1875, par M. OPPERT, dans son *Étalon*, est malheureusement privée, par une fracture, de toute sa partie supérieure, dont le texte nous est ainsi complètement inconnu; mais la partie inférieure qui subsiste presque entière n'en est pas moins très importante, et pour la faire mieux connaître, j'ai eu soin de réunir, sur l'un des tableaux placés à la fin de ce paragraphe, les deux transcriptions dues à M. GEORGE SMITH et à M. OPPERT, en les mettant l'une à côté de l'autre, de manière à rendre leur comparaison plus facile.

La brique qui conserve ce précieux document porte, sur sa seconde face, la série complète des *cubes* des nombres naturels, depuis 1 jusqu'à 60. Elle est d'ailleurs divisée, dans la partie qui nous intéresse, en deux colonnes distinctes; et comme ni la transcription de M. GEORGE SMITH, ni celle de M. OPPERT n'ont fait connaître, avec assez d'exactitude, la correspondance des lignes de ces deux colonnes, je l'ai rétablie, sur mon tableau, d'après une copie très rigoureuse et très soignée du document cunéiforme original, qui m'a été fournie par un jeune assyriologue de la Bibliothèque nationale, M. ERNEST BABELON, auquel je me fais un plaisir, encore plus qu'un devoir, de renouveler ici tous mes remerciements. Cette copie est d'ailleurs reproduite intégralement, sur mon second tableau, auquel j'ai ajouté non seulement un projet de restitution de la partie perdue, séparé par une ligne noire pleine de la partie conservée, mais encore une nouvelle traduction de la tablette tout entière.

Les deux reproductions de M. GEORGE SMITH et de M. OPPERT ne diffèrent pas entre elles autant qu'on pourrait le croire au premier abord. En effet, non seulement tous les nombres entiers qu'elles contiennent sont identiques de part et d'autre, mais encore toutes les fractions, qui sont représentées sur la tablette originale par leurs idéogrammes connus, ont été remplacées par *leurs noms* sur la reproduction de M. GEORGE SMITH et par *leurs expressions en chiffres arabes* sur celle de M. OPPERT, et n'en restent pas moins identiques, dans les deux cas; par conséquent *tous les rapports* établis par la tablette de Senkereh entre les diverses quantités qu'elle mentionne demeurent toujours les mêmes et sont parfaitement connus depuis les publications de MM. GEORGE SMITH et OPPERT.

Quant aux *noms* assignés à ces diverses quantités, pour correspondre à ceux qu'on trouve sur la tablette, voici comment ils ont été réglés : Le premier représenté, sur le texte, par les signes , qui doivent être lus *phonétiquement* SUSI, a été conservé sous cette



# Tableau A

contenant

**une triple reproduction de la tablette de Senkereh.**





# TABLETTE DE SENKEREH.

DITION DE M. OPPERT.

3° TRADUCTION PROPOSÉE PAR L'AUTEUR.

2<sup>e</sup> Colonne.

Il manque à peu près 27 lignes.  
(Note de M. Oppert.)

gnes.

ont sé-  
es par-  
ées.

48  
50  
52  
54  
56  
58  
1 »  
1 20  
1 30  
1 40  
2 »  
3 »  
4 »  
5 »  
6 »  
7 »  
8 »  
9 »  
10 »  
11 »  
12 »

|                       |      |   |
|-----------------------|------|---|
| 20 SA                 | 4    | » |
| 25 SA                 | 5    | » |
| 30 SA                 | 6    | » |
| 35 SA                 | 7    | » |
| 40 SA                 | 8    | » |
| 45 SA                 | 9    | » |
| 50 SA                 | 10   | » |
| 55 SA                 | 11   | » |
| 1 US                  | 12   | » |
| 1 US 10 SA            | 14   | » |
| 1 US 20 SA            | 16   | » |
| 1 US 30 SA            | 18   | » |
| 1 US 40 SA            | 20   | » |
| 1 US 50 SA            | 22   | » |
| 2 US                  | 24   | » |
| 3 US                  | 36   | » |
| 4 US                  | 48   | » |
| 5 US                  | 1    | » |
| 6 US                  | 1 12 | » |
| 7 US                  | 1 24 | » |
| 8 US                  | 1 36 | » |
| 9 US                  | 1 48 | » |
| $\frac{1}{3}$ KAS'BU  | 2    | » |
| $\frac{1}{2}$ KAS'BU  | 3    | » |
| $\frac{2}{3}$ KAS'BU  | 4    | » |
| $\frac{5}{6}$ KAS'BU  | 5    | » |
| 1 KAS'BU              | 6    | » |
| $1\frac{1}{3}$ KAS'BU | 8    | » |
| $1\frac{1}{2}$ KAS'BU | 9    | » |
| $1\frac{2}{3}$ KAS'BU | 10   | » |
| $1\frac{5}{6}$ KAS'BU | 11   | » |
| 2 KAS'BU              | 12   | » |

La dernière ligne n'a pas été reproduite

1<sup>re</sup> Colonne.

Partie supérieure en entier  
perdue aujourd'hui

Il manque ici très certainement  
38 lignes

Nota. Les parties restituées sont sé-  
parées par une ligne noire des par-  
ties intégralement conservées.

|                          |         |      |
|--------------------------|---------|------|
| 1 moitié 18              | minutes | 48   |
| 1 moitié 20              | minutes | 50   |
| 1 moitié 22              | minutes | 52   |
| 1 moitié 24              | minutes | 54   |
| 1 moitié 26              | minutes | 56   |
| 1 moitié 28              | minutes | 58   |
| 1 unité                  |         | 1    |
| 1 unité et $\frac{1}{3}$ |         | 1 20 |
| 1 unité et $\frac{1}{2}$ |         | 1 30 |
| 1 unité et $\frac{2}{3}$ |         | 1 40 |
| 2 unités                 |         | 2    |
| 3 unités                 |         | 3    |
| 4 unités                 |         | 4    |
| 5 unités                 |         | 5    |
| 1 sixain                 |         | 6    |
| 1 sixain 1 unité         |         | 7    |
| 1 sixain 2 unités        |         | 8    |
| 1 sixain 3 unités        |         | 9    |
| 1 sixain 4 unités        |         | 10   |
| 1 sixain 5               | unités  | 11   |
| 1 douzaine               |         | 12   |

2<sup>e</sup> Colonne.

Il manque ici au moins  
26 lignes et au plus 27

|                            |      |   |
|----------------------------|------|---|
| 20 douzaines               | 4    | » |
| 25 douzaines               | 5    | » |
| 30 douzaines               | 6    | » |
| 35 douzaines               | 7    | » |
| 40 douzaines               | 8    | » |
| 45 douzaines               | 9    | » |
| 50 douzaines               | 10   | » |
| 55 douzaines               | 11   | » |
| 1 Sosse rabit              | 12   | » |
| 1 Sosse 10 douzaines       | 14   | » |
| 1 Sosse 20 douzaines       | 16   | » |
| 1 Sosse 30 douzaines       | 18   | » |
| 1 Sosse 40 douzaines       | 20   | » |
| 1 Sosse 50 douzaines       | 22   | » |
| 2 Sosses rabit             | 24   | » |
| 3 Sosses rabit             | 36   | » |
| 4 Sosses rabit             | 48   | » |
| 5 Sosses rabit             | 1    | » |
| 6 Sosses rabit             | 1 12 | » |
| 7 Sosses rabit             | 1 24 | » |
| 8 Sosses rabit             | 1 36 | » |
| 9 Sosses rabit             | 1 48 | » |
| $\frac{1}{3}$ Sosse gagar  | 2    | » |
| $\frac{1}{2}$ Sosse gagar  | 3    | » |
| $\frac{2}{3}$ Sosse gagar  | 4    | » |
| $\frac{5}{6}$ Sosse gagar  | 5    | » |
| 1 Sosse gagar              | 6    | » |
| $1\frac{1}{3}$ Sosse gagar | 8    | » |
| $1\frac{1}{2}$ Sosse gagar | 9    | » |
| $1\frac{2}{3}$ Sosse gagar | 10   | » |
| $1\frac{5}{6}$ Sosse gagar | 11   | » |
| 2 Sosse gagar              | 12   | » |



# Tableau B

contenant

**un projet de restitution et une traduction de la tablette de Senkereh.**

---

*Nota.* Une ligne noire continue sépare la partie conservée du texte de la partie simplement restituée, et cette restitution elle-même est, à son tour, divisée par la ligne ponctuée *ABCD*, en deux parties, l'une supérieure qui est celle que l'auteur propose, l'autre inférieure adoptée par MM. GEORGE SMITH et OPPERT.



# TABLETTE DE SENKEREH.

## TEXTE.

|    |   |   |   |
|----|---|---|---|
| 1  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 2  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 3  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 4  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 5  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 6  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 7  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 8  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 9  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 10 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 11 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 12 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 13 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 14 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 15 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 16 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 17 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 18 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 19 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 20 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 21 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 22 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 23 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 24 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 25 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 26 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |

|    |   |   |   |
|----|---|---|---|
| 1  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 2  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 3  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 4  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 5  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 6  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 7  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 8  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 9  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 10 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 11 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 12 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 13 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 14 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 15 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 16 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 17 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 18 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 19 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 20 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 21 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 22 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 23 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 24 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 25 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 26 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |

|    |   |   |   |
|----|---|---|---|
| 1  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 2  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 3  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 4  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 5  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 6  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 7  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 8  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 9  | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 10 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 11 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 12 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 13 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 14 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 15 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 16 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 17 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 18 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 19 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 20 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 21 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 22 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 23 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 24 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 25 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |
| 26 | ⊥ | ⊥ | ⊥ |

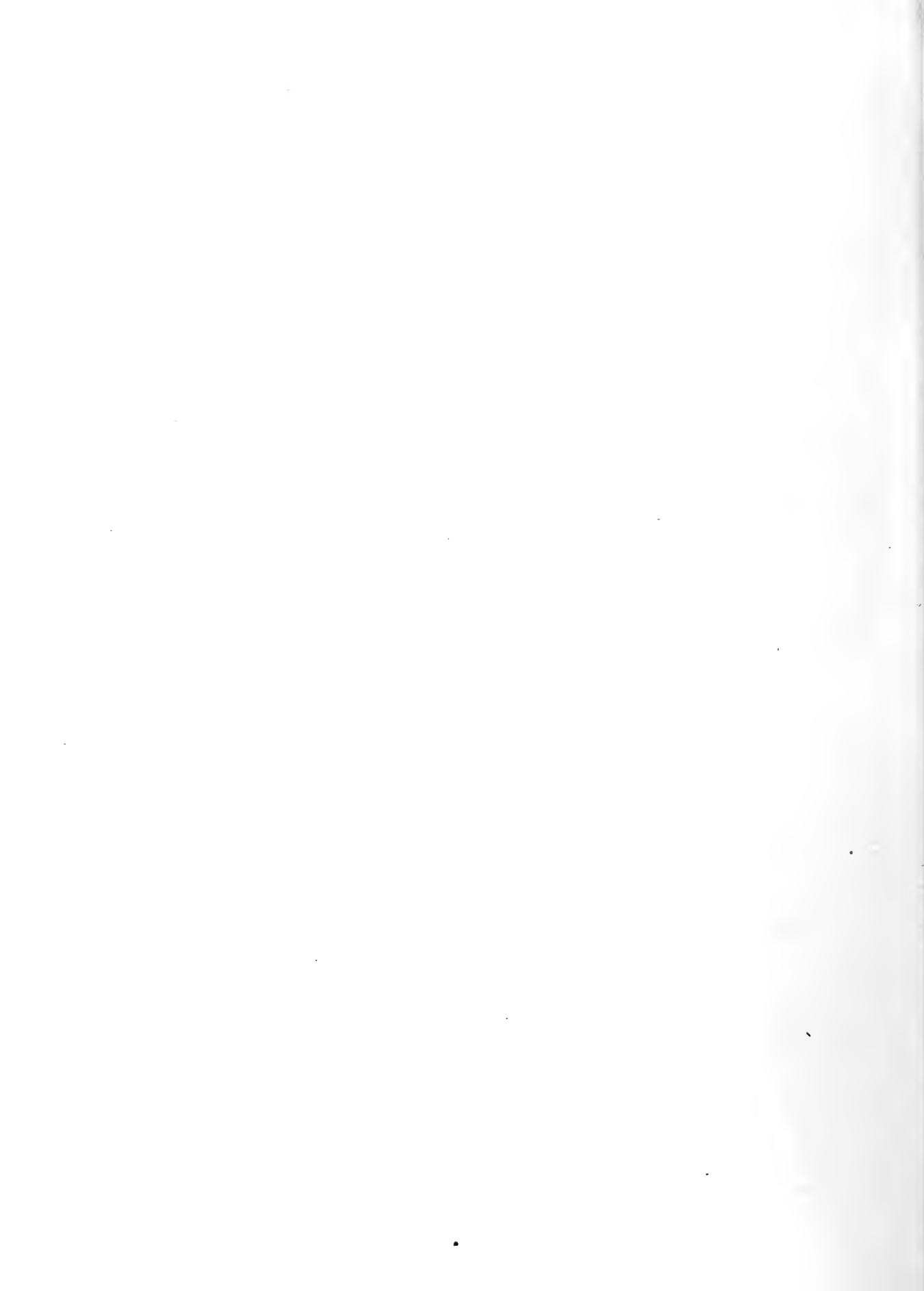
## TRADUCTION.

|    |                                     |    |                                |     |
|----|-------------------------------------|----|--------------------------------|-----|
| 1  | 1 minute (1/60 d'unité) . . . . .   | 1  | 1 unité . . . . .              | 1   |
| 2  | 1/30 d'unité . . . . .              | 2  | 1/3 de sixain . . . . .        | 2   |
| 3  | 1/20 d'unité . . . . .              | 3  | 1/2 sixain . . . . .           | 3   |
| 4  | 1/15 d'unité . . . . .              | 4  | 2/3 de sixain . . . . .        | 4   |
| 5  | 1/12 d'unité . . . . .              | 5  | 1 sixain . . . . .             | 6   |
| 6  | 1/10 d'unité . . . . .              | 6  | 1 sixain et 1 unité . . . . .  | 7   |
| 7  | 1/10 d'unité et 1 minute . . . . .  | 7  | 1 sixain et 2 unités . . . . . | 8   |
| 8  | 1/10 d'unité et 2 minutes . . . . . | 8  | 1 sixain et 3 unités . . . . . | 9   |
| 9  | 1/10 d'unité et 3 minutes . . . . . | 9  | 1 sixain et 4 unités . . . . . | 10  |
| 10 | 1/6 d'unité . . . . .               | 10 | 1 sixain et 5 unités . . . . . | 11  |
| 11 | 1/6 d'unité et 1 minute . . . . .   | 11 | 1 douzaine . . . . .           | 12  |
| 12 | 1/5 d'unité . . . . .               | 12 | 1 douzaine et 1/6 . . . . .    | 14  |
| 13 | 1/5 d'unité et 1 minute . . . . .   | 13 | 1 douzaine et 1/3 . . . . .    | 16  |
| 14 | 1/5 d'unité et 2 minutes . . . . .  | 14 | 1 douzaine et 1/2 . . . . .    | 18  |
| 15 | 1/4 d'unité . . . . .               | 15 | 1 douzaine et 2/3 . . . . .    | 20  |
| 16 | 1/4 d'unité et 1 minute . . . . .   | 16 | 1 douzaine et 5/6 . . . . .    | 22  |
| 17 | 1/4 d'unité et 2 minutes . . . . .  | 17 | 2 douzaines . . . . .          | 24  |
| 18 | 1/4 d'unité et 3 minutes . . . . .  | 18 | 3 douzaines . . . . .          | 36  |
| 19 | 1/4 d'unité et 4 minutes . . . . .  | 19 | 4 douzaines . . . . .          | 48  |
| 20 | 1/3 d'unité . . . . .               | 20 | 5 douzaines . . . . .          | 60  |
| 21 | 1/3 d'unité et 1 minute . . . . .   | 21 | 6 douzaines . . . . .          | 72  |
| 22 | 1/3 d'unité et 2 minutes . . . . .  | 22 | 7 douzaines . . . . .          | 84  |
| 23 | 1/3 d'unité et 3 minutes . . . . .  | 23 | 8 douzaines . . . . .          | 96  |
| 24 | 1/3 d'unité et 4 minutes . . . . .  | 24 | 9 douzaines . . . . .          | 108 |
| 25 | 1/3 d'unité et 5 minutes . . . . .  | 25 | 10 douzaines . . . . .         | 120 |
| 26 | 1/3 d'unité et 6 minutes . . . . .  | 26 | 15 douzaines . . . . .         | 180 |

Faciliter la lecture des chiffres écrits dans le système sexagésimal

Colonne ajoutée pour faciliter la lecture des chiffres écrits dans le système sexagésimal







dernière forme par M. OPPERT, probablement parce qu'il n'a pas admis la lecture de M. GEORGE SMITH, qui a traduit  $\text{𒊹} \text{𒊹}$  par *Uban*, mais peu importe, au fond, puisque, dans l'un comme dans l'autre cas,  $\text{𒊹} \text{𒊹} = \text{SUS'I} = \text{Uban}$  ne peut correspondre qu'à la soixantième partie de  $\text{𒊹} \text{𒊹} \text{𒊹}$ , phonétiquement *U*.

Cet idéogramme est assimilé, à son tour, par M. GEORGE SMITH à *une coudée* (en assyrien *Ammat*), quand M. OPPERT préfère lui conserver, sans doute faute de mieux, sa valeur phonétique *U*. Viennent ensuite les deux idéogrammes  $\text{𒊹}$  et  $\text{𒊹}$  auxquels j'ai déjà assigné, dans le chapitre précédent, les valeurs d'*un sixain* et d'*une douzaine*, mais que M. GEORGE SMITH remplace cependant, le premier, par le mot *qanu* (en français *canne*) et le second, par le mot *gar*. Quant à M. OPPERT, il admet, à la vérité, la première traduction, mais il n'admet pas la seconde et conserve à  $\text{𒊹}$  son expression phonétique SA.

Il en est de même pour les deux idéogrammes de la seconde colonne  $\text{𒊹} \text{𒊹}$  et  $\text{𒊹} \text{𒊹} \text{𒊹}$  dont les véritables noms ne sont pas encore connus et dont les valeurs phonétiques ont été, en conséquence, conservées seules, savoir : pour le premier, *sus* dans la transcription de M. GEORGE SMITH et *US* dans celle de M. OPPERT, et pour le second, *Kaspu* dans la transcription de M. GEORGE SMITH et *KAS'BU* dans celle de M. OPPERT.

En définitive, on trouve sur la tablette de Senkerch :

D'après M. GEORGE SMITH :

d'après M. OPPERT :

|                                  |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|
| 1 Kaspu = 6 fois 5 sus = 30 sus, | 1 KAS'BU = 6 fois 5 US = 30 US, |
| 1 sus = 60 gar,                  | 1 US = 60 SA,                   |
| 1 gar = 2 qanu,                  | 1 SA = 2 qanu,                  |
| 1 qanu = 6 Ammat,                | 1 qanu = 6 U,                   |
| 1 Ammat = 60 Uban.               | 1 U = 60 SUS'I.                 |

d'où l'on peut déduire :

|                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| 1 Kaspu = 30 sus, | et 1 KAS'BU = 30 US, |
| = 1.800 gar,      | = 1.800 SA,          |
| = 3.600 qanu,     | = 3.600 Uban,        |
| = 21.600 Ammat,   | = 21.600 U,          |
| = 1,296.000 Uban. | = 1,296.000 SUS'I.   |

Toutefois l'identité de ces rapports ne suffit pas pour établir l'identité des deux traductions, parce que, en effet, l'idéogramme  $\text{𒊹} \text{𒊹}$  qui correspond à *une coudée*, dans l'opinion de M. GEORGE SMITH ne correspond qu'à *une demi-coudée*<sup>1</sup>, dans celle de M. OPPERT.

Le *qanu* de M. GEORGE SMITH, égal à 6 coudées, est ainsi double du *qanu* de M. OPPERT, et il en est de même par conséquent pour toutes les autres mesures auxquelles M. GEORGE SMITH assigne des longueurs constamment doubles de celles que M. OPPERT admet.

La difficulté consiste maintenant à dire quelle est de ces deux manières de voir celle qui s'approche le plus de la vérité, et pour le découvrir, il suffit de savoir que la longueur du pied, égale, dans le système métrique grec, aux  $\frac{2}{3}$  de la coudée, est égale, dans le système métrique assyrien, aux  $\frac{3}{5}$  seulement de la même mesure, ce qui permet d'établir les égalités suivantes :

<sup>1</sup> M. OPPERT, dans son *Étalon*, donne, on ne sait pourquoi, le nom d'*avant-bras* à cette demi-coudée que tous les métrologues sont depuis longtemps d'accord pour désigner, avec les Grecs, sous le nom de *Spithame* et avec les modernes, sous celui d'*Empyan*.

D'après M. GEORGE SMITH :

|         |   |             |   |              |
|---------|---|-------------|---|--------------|
| 1 qanu  | = | 6 coudées   | = | 10 pieds,    |
| 1 gar   | = | 12 coudées  | = | 20 pieds,    |
| 1 sus   | = | 720 coudées | = | 1.200 pieds, |
| 1 Kaspu | = | 30 sus.     |   |              |

d'après M. OPPERT :


|          |   |             |   |            |
|----------|---|-------------|---|------------|
| 1 qanu   | = | 3 coudées   | = | 5 pieds,   |
| 1 SA     | = | 6 coudées   | = | 10 pieds,  |
| 1 US     | = | 360 coudées | = | 600 pieds, |
| 1 KAS'BU | = | 30 US.      |   |            |

Et l'on voit ainsi que, dans le système de M. OPPERT, le *qanu* égal à 5 pieds correspond au *pas* des Romains (*passus*),

que le SA, égal à 10 pieds se confond avec le *décempède* (*Pertica* des Romains — *Ἄζωον* des Grecs — Calame des Égyptiens),



que l'US égal à 600 pieds est un *stade*,

et que le KAS'BU égal à 30 stades est une *parasange*.

Ce système paraît donc infiniment plus facile à admettre que l'autre. Mais correspond-il lui-même à la vérité? Je ne le pense pas, car l'U =  est un idéogramme qui exprime, à la fois, l'idée de *mesure* et l'idée d'*unité*. C'est l'*unité de mesure*. Et ce n'est pas plus l'unité de longueur que l'unité de superficie, de volume ou de poids.

« Le signe U est, à la fois, une mesure de longueur, de superficie et de temps » a dit M. OPPERT dans ses *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne* (t. I, 1<sup>er</sup> fascicule, septembre 1872).

« L'U était donc un carré dont le côté avait 36 coudées » ajoute le même auteur à la page 47 de son *Étalon*.

« La première des mesures de capacité chaldéo-assyriennes, a dit à son tour M. LENORMANT, dans son *Essai* (p. 69), est le *v* de Josèphe, dont l'appellation se distingue avec certitude, sous la forme , *i-nu*, dans un des syllabaires du Musée Britannique, parmi les diverses significations de l'idéogramme .




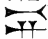


Dans cet ordre d'idées, on remarquera que pendant qu'on trouve, avec M. OPPERT, sur la tablette de Senkereh, les rapports suivants établis, dans le système métrique assyrien, entre quelques-unes des mesures *de longueur* :

|               |   |                     |
|---------------|---|---------------------|
| une parasange | = | 30 stades,          |
| un stade      | = | 60 SA ou décempèdes |
| un décempède  | = | 2 qanu ou passus,   |
| un passus     | = | 6 Emfans,           |

on trouve aussi, dans le même système métrique, identiquement les mêmes rapports établis entre les mesures *pondérales* suivantes :

|                |   |                  |
|----------------|---|------------------|
| un talent      | = | 30 mines fortes, |
| une mine forte | = | 60 sieles,       |
| un siele       | = | 2 drachmes,      |
| une drachme    | = | 6 oboles.        |

Dès lors, je le demande, pourquoi voudrait-on faire correspondre

|                   |                                                                                                                                                                            |                                                                         |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
|                   |                                                                                         | à un <i>empan</i> , plutôt qu'à une <i>obole</i> ,                      |
| et par conséquent |                                                                                         | à un <i>pas</i> ( <i>passus</i> ), plutôt qu'à une <i>drachme</i> .     |
|                   |                                                                                         | à un <i>décempède</i> ( <i>pertica</i> ), plutôt qu'à un <i>siele</i> , |
|                   |                                                                                         | à un <i>stade</i> , plutôt qu'à une <i>mine forte</i> ,                 |
|                   | et   | à une <i>parasange</i> , plutôt qu'à un <i>talent</i> ?                 |

Et il y a plus encore, car s'il était absolument nécessaire de choisir entre ces deux hypothèses, je n'hésiterais pas à préférer la seconde qui conduirait à rapporter l'U de la tablette de Senkereh et par suite la tablette tout entière à des mesures *pondérales*, plutôt qu'à des mesures *linéaires* et cela pour plusieurs raisons :

D'abord parce que cette tablette se trouve sur la même brique que la série des *cubes*, auxquels les mesures pondérales correspondent beaucoup mieux que les mesures linéaires ;

ensuite parce qu'il semble difficile d'attribuer, à des mesures *linéaires*, un texte sur lequel on ne mentionne ni la *coudée*, ni le *piéd* qui doivent être considérés cependant comme les mesures *principales* de la série linéaire ;

et en 3<sup>e</sup> lieu enfin, parce qu'il aurait été complètement inutile, après avoir donné, par exemple, la valeur d'un empan  $\text{𐎶𐎵𐎶}$  en fonction de lui-même, ou celle d'un stade en fonction de l'empan, d'ajouter, comme on l'aurait fait dans l'hypothèse que je combats, les valeurs de 2, 3, 4 et 5 empan et celles de 2, 3, 4 stades etc. jusqu'à 9 stades.

En outre, il semble permis de faire remarquer qu'il n'aurait pas été rationnel de placer, sur la même brique, deux séries se rapportant, d'une manière exclusive, l'une à des nombres *concrets* et l'autre à des nombres *abstrait*s ; et voici, en conséquence, quel est le nouveau système que je me crois autorisé à substituer à celui qui a été généralement admis jusqu'à ce jour :

Le  $\text{𐎶𐎵𐎶}$  sera, pour moi, l'unité par excellence, mais l'unité *abstraite* ne se rapportant pas plus à une mesure qu'à une autre ; le  $\text{𐎶}$  et le  $\text{𐎶𐎶}$  seront, comme je l'ai déjà dit, le *sixain* et la *douzaine*.  $\text{𐎶}$  représentera ainsi un *nombre abstrait*, le *sixain*, comme  $\text{𐎶}$  représente, à l'inverse, une *fraction abstraite*, le *sixième*, et le signe  $\text{𐎶}$ , considéré isolément, indiquera, par suite, aussi bien la *multiplication par 6* des nombres qu'il accompagne que la *division par 6* de ceux qu'il précède. Exemples  $\text{𐎶} = 1 \times 6$ ,  $\text{𐎶𐎶} = 2 \times 6 = 12$ ,  $\text{𐎶} = \frac{1}{6}$ ,  $\text{𐎶𐎶𐎶} = \frac{1}{6}$  d'unité,  $\text{𐎶𐎶𐎶𐎶} = \frac{1}{6}$  de Sar, c'est-à-dire un Ner.


Le signe  $\text{𐎶𐎶𐎶}$  placé ensuite sur la tablette de Senkereh, entre 55 douzaines et 70 douzaines, ne pourra correspondre qu'à 60 douzaines (un Sosse de douzaines). Cette quantité sera, par suite, de même ordre que celle que nous nommons, en français, une *grosse* (une douzaine de douzaines) et comme j'avais besoin d'inventer un nom pour la désigner, je l'ai nommée arbitrairement, dans ma traduction, *Sosse-rabit*, en donnant, à tort ou à raison, à ce mot *rabit* la signification de *grand*, le Sosse de douzaines étant alors, pour moi, le *grand-Sosse*. On remarquera même que son idéogramme  $\text{𐎶𐎶𐎶}$  diffère un peu de celui du Sosse  $\text{𐎶𐎶}$ . J'ignore si c'est-là une simple variante ou une différence réelle. Les assyriologues le diront.

En dernier lieu, comme le  $\text{𐎶𐎶} \text{ 𐎶𐎶} \text{ 𐎶}$  devient égal, en admettant mon hypothèse, à 6 Sars d'unités, c'est-à-dire à 360 Sosses, je lui ai assigné, par ce motif, dans ma traduction, le nom de *Sosse-gagar*.

En résumé, la tablette de Senkereh contient, si mon illusion n'est pas complète, une série de nombres *abstrait*s, calculés de manière à faire connaître, d'une part, dans la colonne de gauche, de quelle manière la douzaine et ses diverses fractions peuvent être exprimées en unités et soixantièmes d'unité et d'autre part, dans la colonne de droite, combien 1, 2, 3 . . . 10, 15, 20 . . . 60 . . . 360 etc. douzaines, écrites dans le système populaire primitif,



On voit, sur la partie conservée de cette colonne, que les chiffres des *unités*, qui y restent, sont tous pairs et décroissent de deux en deux en remontant. Si l'on continuait jusqu'au bout la même loi de décroissement, on ne trouverait alors que 24 lignes au-dessus de celle qui correspond à 50 unités, ce qui serait très insuffisant, et de plus, la première ligne correspondrait à 2. Il est donc indispensable d'admettre un autre mode de formation, et si l'on reconnaît, comme cela semble nécessaire, que les chiffres de la première colonne doivent commencer par 1, aussi bien que ceux de la seconde, on voit aisément que les *premiers chiffres* doivent être tous écrits, *sans interruption*, et n'être ensuite continués, *de deux en deux*, que vers la fin de la série.

Or, c'est là précisément ce que mon projet de restitution confirme en montrant, de plus, que la série des nombres naturels devait exister *sans interruption* jusqu'à  $\frac{1}{2}$  U, c'est-à-dire jusqu'à 30. Les deux colonnes commencent alors *sur une seule et même ligne* et commencent, toutes les deux, par le chiffre 1. Si donc j'ai supprimé la ligne 5, dans la colonne de droite, c'est uniquement pour obtenir cette correspondance exacte; et je n'ai pas craint de le faire, parce que j'ai remarqué que la ligne qui correspond au septième Sar a été supprimée, d'une manière semblable, dans le bas de la même colonne, pour y réserver, à la fin du texte, une dernière ligne sur laquelle il fallait placer une annotation particulière :  qui n'a été reproduite, ni par M. GEORGE SMITH, ni par M. OPPERT, et dont la signification m'est malheureusement inconnue.

Si néanmoins on trouvait préférable de rétablir, dans la seconde colonne, la ligne que je me suis décidé à y supprimer, on pourrait le faire sans inconvénient; et peut-être avec avantage, car le document, considéré dans son ensemble, se trouverait composé, dans ce cas, comme le tableau lui-même des cubes, de 60 lignes qui comprendraient : 1° 59 lignes réservées aux chiffres, dans chaque colonne, et 2° une 60<sup>e</sup> ligne conservée *dans le haut* de la première colonne et *dans le bas* de la seconde, pour y placer des annotations spéciales.

Les chiffres de ces deux colonnes une fois rétablis, comme il vient d'être dit, conduisent immédiatement à la restitution complète de tout le reste du texte, ainsi qu'on le voit sur le projet qui accompagne ce mémoire, sur lequel je me suis trouvé cependant dans l'obligation d'écrire, en chiffres arabes, les fractions  $\frac{1}{30}$ ,  $\frac{1}{20}$ ,  $\frac{1}{15}$ ,  $\frac{1}{12}$ ,  $\frac{1}{10}$ ,  $\frac{1}{5}$  et  $\frac{1}{4}$ , parce que je ne connais pas les idéogrammes qui les expriment en caractères cunéiformes.

En dernier lieu, on remarquera qu'il était complètement impossible d'adopter, pour la restitution de la ligne qui correspond à 58 uban, le système admis par MM. GEORGE SMITH et OPPERT, lorsqu'ils y ont écrit :  $\frac{2}{3}$  U + 18 uban, et qu'il était, au contraire, indispensable d'y mettre, comme je l'ai fait,  $\frac{1}{2}$  U + 28 uban, ces deux expressions étant égales, l'une aussi bien que l'autre, à 58 uban, et conservant d'ailleurs, dans les deux cas, la partie du texte primitif : 8 uban . . . 58, qu'on peut lire encore sur la tablette, dans son état actuel.

Sans insister davantage sur tous ces détails, qu'il me soit permis de répéter, en terminant, que la première face de la tablette de Senkereh avait certainement pour objet de donner un moyen facile d'exprimer promptement et sans calcul, dans le système scientifique sexagésimal, un nombre déjà exprimé en douzaines, suivant l'ancien système populaire. Cette tablette ne servait donc, en fait, comme celles où l'on trouvait la série des carrés et celle des cubes qu'à rendre certains calculs plus prompts et plus faciles.

## § 6. EXTRACTION DES RACINES CARRÉES.

M. GEORGE RAWLINSON, après avoir fait connaître aux pages 128 et suivantes de son premier volume, publié en 1862, le système de numération sexagésimale qui résulte incontestablement de la table des carrés telle que nous la possédons aujourd'hui, s'est cru autorisé, malgré cela, à accréditer ensuite, en parlant de la numération chaldéenne, toutes les erreurs qui ont été reproduites, en 1868, dans l'*Essai* de M. LENORMANT et même à les exagérer, car voici en quels termes il s'est exprimé à cette occasion :

« La notation (sexagésimale) est embarrassante, mais à peine plus que celle des Romains. »

« Il serait audacieux de l'employer, à cause de sa pauvreté dans le nombre des signes, » qui pourrait souvent entraîner de la confusion<sup>1</sup>. »

Il y a là, j'ose le dire, autant d'erreurs que des mots, et c'est surtout pour réfuter ces erreurs que j'ai entrepris de rédiger le traité d'arithmétique qu'on vient de lire. Ma réfutation serait pourtant incomplète et mon travail laisserait à désirer, si je le terminais sans y joindre quelques détails relatifs à l'extraction des racines carrées, car je tiens essentiellement à montrer que l'arithmétique des Assyriens leur fournissait identiquement les mêmes moyens de calcul que la nôtre.

Il est facile de voir, en premier lieu, que la table des carrés, telle qu'elle a été publiée par M. LENORMANT, leur servait à trouver directement et sans calcul les racines carrées de tous les nombres qui n'avaient pas plus de deux colonnes de chiffres, et c'était là, sans aucun doute, la principale utilité de cette table. Mais elle suffisait aussi pour rendre très simple, ainsi qu'on va le voir, l'extraction des racines carrées des nombres composés de plus de deux colonnes de chiffres.

Arrêtons-nous d'abord au cas le moins compliqué, celui où le nombre donné n'avait que trois ou quatre colonnes de chiffres et où par conséquent sa racine n'en avait elle-même que deux, c'est-à-dire, en d'autres termes, était composée seulement de Sosses et d'unités.

Tout le monde sait aujourd'hui et les savants assyriens savaient très certainement eux-mêmes autrefois que, dans ce cas, le nombre donné, quel qu'il fut, pouvait être considéré comme composé de trois parties distinctes, en fonction des Sosses et des unités de sa racine, et qu'il comprenait :

D'abord le carré des Sosses uniquement composé de *Sars* et qui, par conséquent, ne pouvaient contenir ni des Sosses ni des unités,

Ensuite le double produit des Sosses par les unités qui ne pouvait contenir lui-même que des Sosses et des Sars, mais jamais des unités,

Et enfin le carré des unités.

Si donc nous considérons, pour fixer les idées, un nombre quelconque, par exemple,  $\llcorner\llcorner\llcorner\llcorner | \llcorner\llcorner\llcorner\llcorner | \llcorner\llcorner\llcorner\llcorner | \llcorner\llcorner\llcorner\llcorner = 8.099.716$ , dans le but d'en extraire la racine carrée, le carré des Sosses de cette racine étant nécessairement contenu dans les Sars, c'est-à-dire dans le nombre

<sup>1</sup>) The notation is cumbrous, but scarcely more so than that of the Romans.

It would be awkward to use, from the paucity in the number of signs, which could scarcely fail to give rise to confusion.

$\lll\lll\lll \mid \lll\lll = 2.849$  et la table des carrés faisant connaître que le plus grand carré contenu dans ce dernier nombre est égal à  $\lll\lll\lll \mid \lll\lll = 2.209$  dont la racine carrée est  $\lll\lll = 47$ , il en résulte que la racine cherchée devait contenir 47 Sosses et n'en pouvait pas contenir davantage, et il ne reste par suite qu'à trouver les unités qui achevaient de former cette racine.

Mais si du nombre donné égal à  $\lll\lll\lll \mid \lll\lll \mid \lll\lll \mid \lll\lll = 8.099.716$  on retranche le carré de 47 Sosses égal

lui-même, comme on l'a vu, à  $\lll\lll\lll \mid \lll\lll \mid \lll\lll \mid \lll\lll = 2.209$  Sars,

le reste réduit à  $\lll \gg \mid \lll\lll \mid \lll\lll = 147.316$

ne contient que le carré des unités plus le double produit des Sosses par les unités; et puisque ce double produit doit être nécessairement exprimé, comme je l'ai déjà dit, en Sosses, il est clair qu'on ne peut le trouver que dans le nombre  $\lll \gg \mid \lll\lll = 2455$  Sosses.

D'autre part, le double des  $\lll\lll = 47$  Sosses de la racine est égal lui-même à  $\l\mid \lll\lll\lll = 94$  Sosses, par conséquent on trouvera le chiffre des unités en divisant  $\lll \gg \mid \lll\lll$  par  $\l\mid \lll\lll\lll$ , et cette division, que nous savons faire maintenant, donne au quotient  $\lll\lll = 26$  avec un reste égal à  $\lll \mid \lll\lll = 676$ . Donc la racine cherchée est *approximativement* égale à  $\lll\lll \mid \lll\lll = 2846$ ; et enfin comme la table des carrés montre que le reste  $\lll \mid \lll\lll = 676$  est le carré exact de 26, il en résulte que le nombre donné est un carré parfait et que la racine calculée est rigoureuse.

Voici comment cette opération pouvait être résumée à l'époque assyrienne :

|                                                               |               |                |                |                |            |                          |
|---------------------------------------------------------------|---------------|----------------|----------------|----------------|------------|--------------------------|
| Soit le nombre donné                                          | $8,099.716 =$ | $\lll\lll\lll$ | $\lll\lll$     | $\lll\lll$     | $\lll\lll$ | $\lll\lll \mid \lll\lll$ |
| le carré de $\lll\lll$ est égal à                             |               | $\lll\lll\lll$ | $\lll\lll$     |                |            | $\l\mid \lll\lll\lll$    |
| Reste                                                         |               |                | $\lll \gg$     | $\lll\lll$     |            | $\l\mid \lll\lll\lll$    |
| $\lll \times \l\mid \lll\lll\lll$ , soit $20 \times 94$ donne |               |                | $\lll\lll$     | $\lll \gg$     |            |                          |
| Reste                                                         |               |                | $\gg \lll\lll$ | $\lll\lll\lll$ |            |                          |
| $\lll\lll \times \l\mid \lll\lll\lll$ , soit 6 fois 94 donne  |               |                | $\gg \lll\lll$ | $\lll\lll$     |            |                          |
| Reste                                                         |               |                | $\gg$          | $\lll$         | $\lll\lll$ |                          |

Et ce reste figure sur la table des carrés comme égal au carré de  $\lll\lll$ ; par conséquent le nombre donné est un carré parfait et sa racine exacte correspond au nombre  $\lll\lll \mid \lll\lll = 2846$ .

Si le même nombre était exprimé aujourd'hui en chiffres arabes, dans le système décimal, sa racine carrée devrait être calculée de la manière suivante :

|             |       |
|-------------|-------|
| 8.09.97.16. | 2846. |
| 4.          | 48    |
| 4.09        | 564   |
| 3.84        | 5686  |
| 25.97       |       |
| 22.56       |       |
| 3.41.16     |       |

et la comparaison que l'on peut établir maintenant entre ce dernier calcul et le précédent suffit pour montrer qu'on n'a eu à faire, dans le premier cas, que *deux divisions* par un seul et même nombre égal à 94, tandis qu'il en a fallu faire *trois*, dans le second cas, en changeant à chaque fois le diviseur qui a été égal à 4 pour la 1<sup>re</sup> division, à 56 pour la 2<sup>e</sup> et à 568 pour la 3<sup>e</sup>.

Les Chaldéens pouvaient donc, à l'aide de leur système de numération sexagésimale et de leur table des carrés, opérer plus simplement et plus rapidement que nous et l'on demeure confondu d'étonnement et d'admiration, quand on cherche à se rendre un compte exact des dates auxquelles il est permis de rapporter, je ne dis pas les premiers essais de leur arithmétique, mais, au contraire, l'époque de sa plus grande perfection.

Il est, dans tous les cas, bien certain que personne désormais ne peut plus être autorisé à croire et à dire, avec M. GEORGE RAWLINSON, que leur système de numération était d'un usage *au moins aussi embarrassant que celui des Romains*, ou bien encore que le petit nombre de signes qu'ils employaient était capable d'introduire *une fâcheuse confusion* dans leurs calculs.

On me permettra donc de considérer comme inutile d'insister plus longtemps sur ces premiers détails et d'indiquer, par exemple, comment on opérait chez les Chaldéens, quand les nombres dont on voulait extraire la racine ne correspondaient pas à un carré parfait, et quand on trouvait nécessaire, dans ce cas, d'exprimer, pour plus de précision, cette racine en soixantièmes ou en trois mille six centièmes ou bien, ce qui est la même chose, quand les nombres donnés contenaient plus de quatre colonnes de chiffres. L'opération, on le conçoit sans peine, était toujours conduite de la même manière, et je croirais faire injure à mes lecteurs en le leur expliquant ici.

Mais il est une dernière observation que je ne veux pas négliger de leur soumettre.

Puisqu'il est incontestable que les Chaldéens avaient poussé fort loin la science des nombres, à une époque qui se perd, en quelque sorte, pour nous, dans la nuit la plus profonde des temps et puisque la numération sexagésimale dont ils se servaient alors, infiniment plus parfaite, à tous les points de vue, que notre numération décimale moderne, leur permettait d'entreprendre, comme nous, et même mieux que nous, les calculs les plus compliqués, il semble, au premier abord, bien difficile de comprendre comment ce système de numération a pu être ensuite tellement abandonné et oublié qu'il n'en est plus resté, pour ainsi dire, aucune trace, et que ni les Romains, ni les Grecs, ni même peut-être les Égyptiens n'en ont jamais eu connaissance.

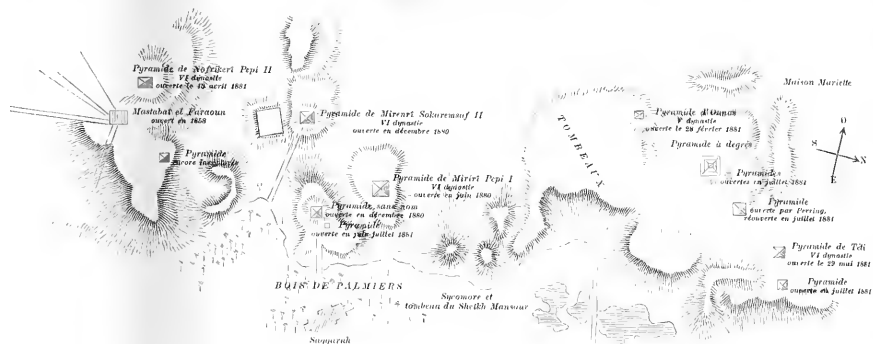
Ce fait quelque extraordinaire qu'il puisse paraître est cependant bien réel et par conséquent oblige, si je ne me trompe, à admettre, d'abord et avant tout, comme je l'ai déjà indiqué plusieurs fois, que la science chaldéenne n'a jamais été mise à la portée du plus grand nombre et qu'elle est restée, au contraire, dès son origine, en quelque sorte secrète et mystérieusement conservée dans une association très puissante, quoique très peu nombreuse, de prêtres et de savants qui s'en servaient, sans doute, pour établir leur influence et leur autorité sur les gouvernants eux-mêmes.



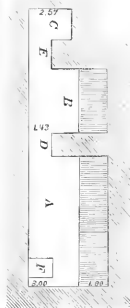
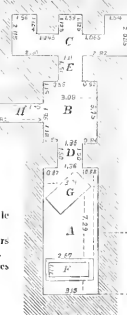
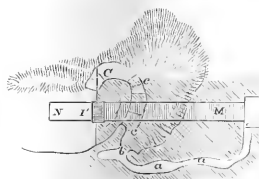
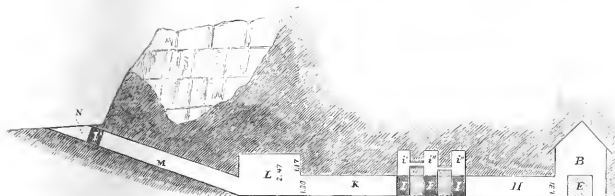


# LES PYRAMIDES DE SAQQARAH

ÉTAT DES FOUILLES EN 1881



## PYRAMIDE DU ROI OUNAS



A — Chambre du sarcophage.  
B — Antichambre.  
C — Serâb.  
D — Couloir de la chambre.  
E — Couloir du Serâb.  
F — Sarcophage.  
G — Couverture du sarcophage.  
H, K, M — Grand couloir d'entree.

F<sup>1</sup>, F<sup>2</sup>, F<sup>3</sup> — Les trois herases en granit.  
F<sup>4</sup> — Bloc en calcaire fermant l'entree.  
L — Salle d'attente.  
N — La partie à ciel ouvert du couloir d'entree.  
a, a' — Le boyau par lequel on pénètre dans la pyramide.

b — Le trou par où l'on entre dans le boyau.  
c, c', c'' — Le chemin qui mène à travers les décombres jusqu'à l'entree b.  
c', c'', c''' — Les passages au-dessus des herases.

C'est naturellement dans les mêmes conditions que cette science a dû pénétrer plus tard jusqu'à Babylone et jusqu'à Ninive et si elle a disparu ensuite à jamais, comme il semble impossible d'en douter, ce ne peut être que par l'effet d'un grand bouleversement social, capable d'entraîner au moins la dispersion totale et plus probablement encore l'anéantissement complet de la secte politique et religieuse qui avait pu garder, jusqu'à ce moment, le monopole exclusif de cette science et de tous les avantages qu'elle lui assurait.

AURÈS.

## LA PYRAMIDE DU ROI OUNAS

PAR

G. MASPERO.

Les fouilles de 1858 avaient porté MARIETTE à supposer que le Mastabat el Faraoui avait servi de tombeau à Ounas, dernier roi de la V<sup>e</sup> dynastie : les fouilles de cette année ont prouvé que le roi Ounas reposait dans la pyramide n° IV du plan de PERRING, n° XXXV de LEPSIUS, un peu au S.-O. de la grande pyramide à degrés de Saqqarah.

Tout ce qu'on savait de cette pyramide se bornait à la notice suivante que j'extraits du grand ouvrage de VYSE (t. III, p. 51) :

« PYRAMIDE N° 4 DE LA CARTE. — Elle est située un peu au S.-O. de la grande pyramide à degrés, et environnée de monceaux de pierres brisées et de décombres, formés par les tentatives d'ouverture dont elle a été l'objet à plusieurs reprises, et aussi par l'enlèvement du revêtement, qui consistait en calcaire compact des carrières de Tourah.

« La base en est si complètement ruinée et obstruée de blocs brisés et de sable, que l'étendue n'a pas pu en être mesurée avec exactitude : il semble que la pyramide ait eu environ 220 pieds de côté et soixante-deux pieds de hauteur.

« La plateforme au sommet est d'environ 30 pieds. »

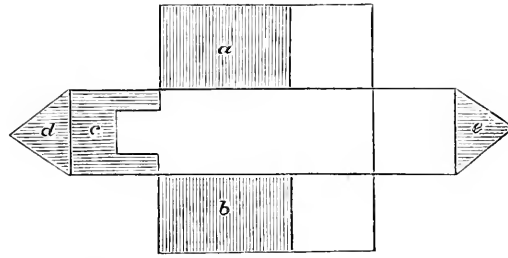
Les travaux, commencés dans la seconde semaine de février 1881, aboutirent le 28 du même mois à la découverte de la chambre funéraire. Les voleurs, qui la visitèrent avant nous, se gardèrent bien d'attaquer le bloc qui fermait l'entrée du couloir à l'extérieur *I'* : ils démolirent une partie du revêtement, percèrent la couche extérieure de maçonnerie formée de gros blocs de calcaire blanc, dont plusieurs portent encore tracées à l'encre rouge des marques d'ouvrier, et, rencontrant le noyau rocheux sur lequel a été élevée la pyramide, ouvrirent entre ce noyau et la maçonnerie un boyau étroit et sinueux *a, a, a*, de 8,32<sup>m</sup> de longueur totale, qui, après un premier parcours de 6,90<sup>m</sup>, tourne brusquement à gauche et débouche dans une première salle *L*, nue et sans hiéroglyphes. J'y trouvai tracée à l'encre rouge, au-dessus de l'issue du couloir *M*, une inscription arabe احمد النجار. C'est le nom de l'un des Arabes qui violèrent jadis la pyramide : si le personnage qui le porte est identique à Maître Ahmed le charpentier qui ouvrit la grande pyramide de Gizèh, nous avons la date à peu près exacte de l'ouverture de la pyramide. Ce serait sous le calife Mamoun, vers l'an 820, qu'une véritable bande noire aurait exploité les nécropoles de Memphis.

Quoi qu'il en soit, les gens qui ont pénétré dans la pyramide d'Ounas n'en étaient pas à leur première ouverture de pyramide, et savaient parfaitement comment s'y prendre pour se glisser jusque dans la chambre du sarcophage au prix du moins d'efforts possible. Le couloir *K*, haut de 1,30<sup>m</sup>, s'enfonce sur une longueur de 5,74<sup>m</sup> entre des parois de beau calcaire, puis passe entre quatre murs de granit de syène poli sur une longueur de 8,26<sup>m</sup>, après quoi le calcaire reparait, mais cette fois chargé d'hiéroglyphes, sur une longueur de 1,45<sup>m</sup>, et le couloir débouche dans une chambre *B*. La partie construite en granit est interrompue trois fois par trois blocs énormes de granit formant herse : la première fois à 1,29<sup>m</sup> de l'endroit où cesse le calcaire dans le couloir *K* et le bloc *I''* a 0,62 d'épaisseur, une seconde fois à 0,88<sup>m</sup> du bloc *I''* et la seconde herse *I'''* a également 0,62 d'épaisseur, une troisième fois à 0,88 du bloc *I'''* et la troisième herse *I''''* n'a que 0,59<sup>c</sup> d'épaisseur. Les voleurs se sont bien gardés d'attaquer de front les trois herses, comme ils l'avaient fait dans la pyramide de Titi par exemple. L'expérience leur avait appris qu'au-dessus de chaque herse se trouvait un vide, dans lequel, avant l'introduction de la momie, le lourd bloc de granit était maintenu par des supports qui laissaient le passage libre : la momie une fois dans la chambre, les derniers ouvriers en se retirant enlevaient successivement tous les supports et les trois herses, tombant en place, fermaient le couloir. Les voleurs ont pratiqué un trou *k*, de 0,50 environ de large, à la partie supérieure du couloir *K*, dans l'angle formé par la paroi de droite, le plafond et la surface de la herse, et se sont glissés par là dans la cavité *i'*, ont percé successivement les deux parois en calcaire qui séparaient *i'* de *i''* et *i''* de *i'''*, puis arrivés en *i'''*, ils ont creusé à l'endroit correspondant un trou *h* de même largeur que le trou *k* et se sont introduits dans le couloir *H*. C'est le chemin que nous avons suivi pour pénétrer dans l'intérieur, et il n'est pas des plus faciles.

La chambre *B* a les quatre parois couvertes d'hiéroglyphes peints en vert et disposés en lignes verticales. Celle qui fait face à l'entrée du corridor est pleine : les deux autres à droite et à gauche, sont percées chacune d'une porte de 1,34<sup>m</sup> de haut sur 1,36 de large. La porte de gauche conduit, par un couloir de 1,51<sup>m</sup> de long, à une pièce basse, sorte de serdab à trois niches, encombré d'éclats de pierre amassés à la hâte par les ouvriers, au moment où ils nettoyaient les deux chambres pour y recevoir la momie : serdab et couloir sont à toit plat et sans inscriptions. La porte et le couloir de droite sont obstrués par un énorme bloc de calcaire qui s'est détaché du plafond du couloir : les deux parois sont recouvertes d'hiéroglyphes. La chambre *A*, dans laquelle débouche le couloir, est la chambre du sarcophage. Elle est revêtue de calcaire sur trois côtés ; mais le fond, qui forme niche pour recevoir le sarcophage, est en albâtre et décoré d'ornements tracés à la pointe et peints en vert et en noir. Le sarcophage en basalte noir était plaqué contre la muraille et scellé au moyen de deux queues d'aronde engagées dans le sol et dans la partie inférieure du sarcophage. Le couvercle arraché violemment est allé tomber en *G*, près de l'entrée. Un grand trou creusé dans le dallage montre que les voleurs avaient cherché un trésor qu'ils n'ont pas trouvé. La momie avait été brisée et il ne restait plus du corps que le bras droit, un tibia, des fragments du crâne, des côtes : une partie du linge était encore éparse en paquets sur le sol. Des recherches postérieures ont amené la découverte d'ossements de bœuf provenant du dernier sacrifice, d'un pot à couleur rempli de noir et d'un fil à plomb de peintre oublié par les ouvriers. Le plafond des deux grandes chambres est en forme de toit aigu.

Les inscriptions sont disposées comme il suit. Dans la chambre *A*, elles occupent : la paroi *a*, la paroi *b*, la paroi *c*, le pignon *d*, le pignon *e*; dans la chambre *B*, les quatre parois et les deux pignons, dans les deux couloirs *D* et *H*, les deux parois.

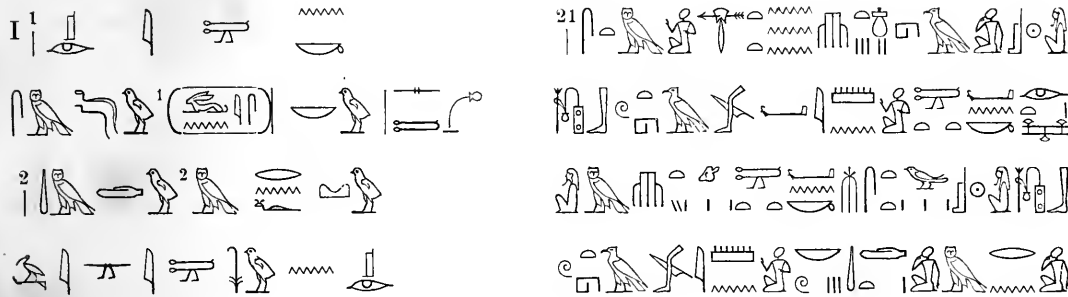
Les textes qui les recouvrent sont de trois sortes, textes ritualistiques, prières et formules magiques. Ils ont été estampés et copiés en cinq jours par M. EMILE BRUGSCH, conservateur-adjoint du Musée de Boulaq et par moi. En les étudiant de près j'ai vu qu'une partie de ces textes nous était déjà

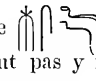
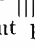

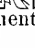
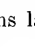
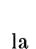
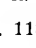
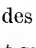
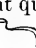





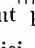
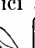


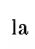
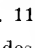
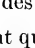





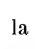
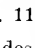
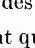



connue par une série de monuments memphites et thébains : j'ai signalé en son lieu et place chacune de ces versions. Quant aux textes eux-mêmes j'ai eu pouvoir les faire suivre d'une traduction rapide. Je ne me dissimule point ce que cette tentative a de hardi, et j'aurais peut-être fait mieux de tarder davantage : j'ai pensé cependant que les Égyptologues me sauraient plus de gré d'une publication rapide que d'une étude approfondie, et me pardonneraient les fautes de l'interprétation en faveur de l'importance du texte.

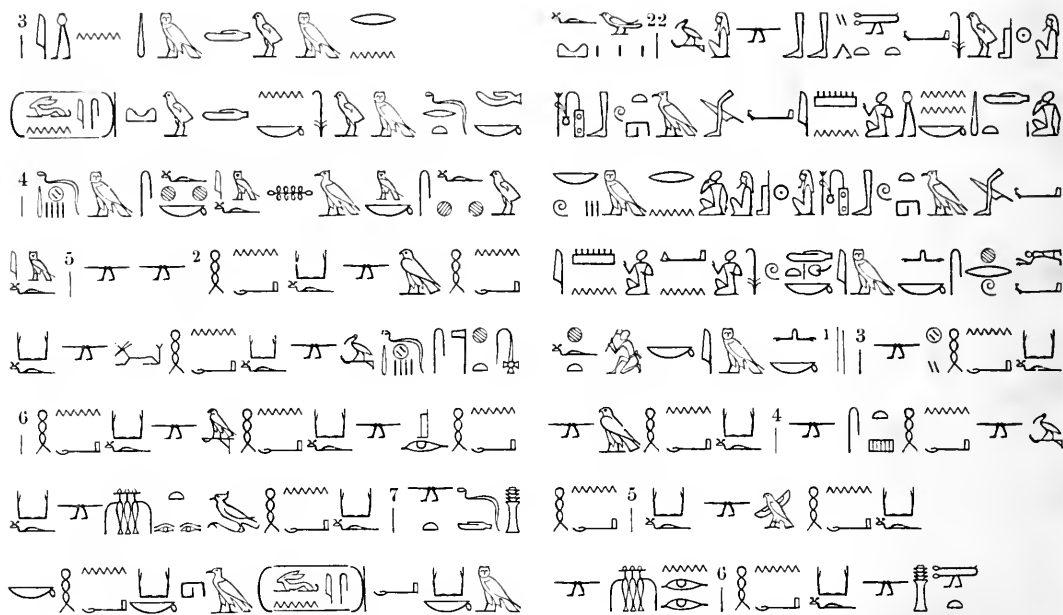
CHAMBRE DE L'OUEST (A).



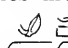
(Parois a—c.)



1) Les variantes prouvent que c'est une forme de  *hair* : la question est de savoir si la métathèse de  est une faute de graveur ou s'il ne faut pas y reconnaître un fait linguistique. Divers indices me portent à croire que nous n'avons pas affaire ici à une simple faute de graveur : un des autres mots qui présentent la même combinaison de lettres    , se trouve écrit plus loin   . A la XXVI<sup>e</sup> dynastie, la variante   est fréquente du nom  . Autant que j'en puis juger pour le moment, l'intervention de  et de  dans la combinaison  paraît avoir été une des tendances organiques de la langue.

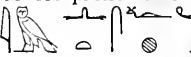


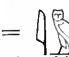

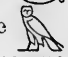
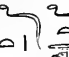


2) BIRCH a déjà signalé cette variante et proposé la lecture   pour le groupe  , qu'il considère comme un idéogramme (*Zeitschr.*, 1871, p. 118). Il me semble que la variante en  initial peut s'expliquer par une erreur de lecture, où le  large des anciennes époques aurait été pris pour un  allongé : de toute manière je n'ai rencontré jusqu'à présent que la forme . Je la considère comme une variante avec nasale intercalaire   de  : c'est ainsi qu'on a dans notre texte même  pour  , etc.

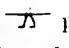
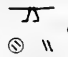
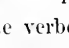


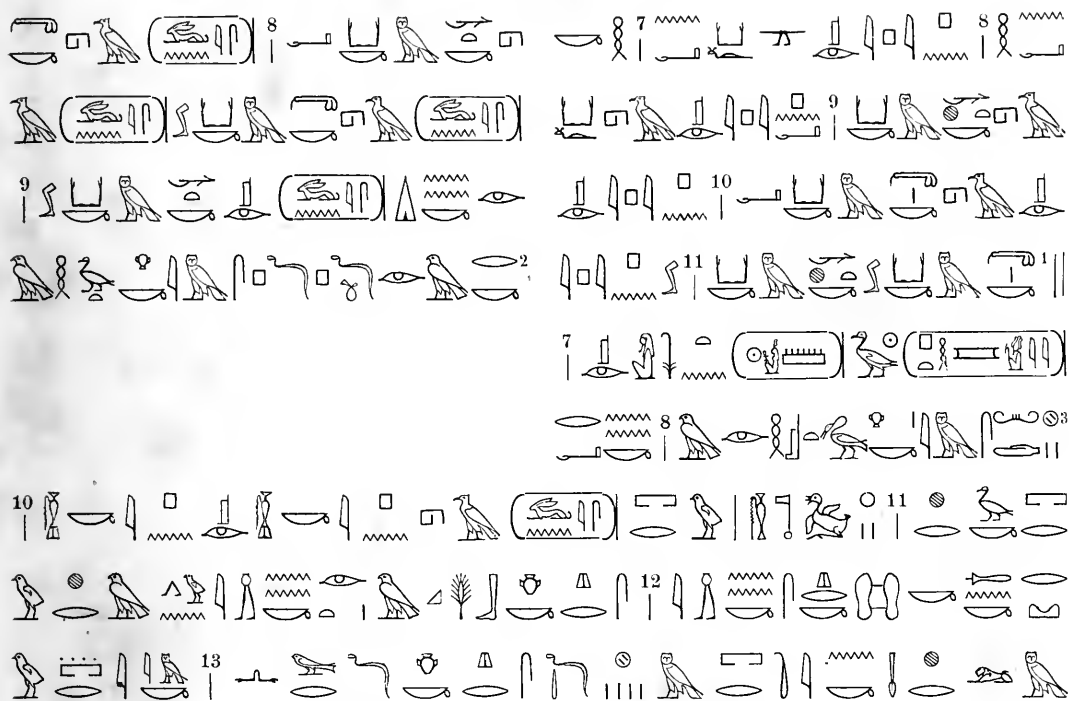
Notre texte ne dit jamais à quelle partie du rituel répondait chaque formule qu'il emploie ; il ne désigne jamais le personnage qui récite chaque prière et présente chaque offrande. Cette lacune est comblée heureusement par les parties correspondantes du *Livre des funérailles* et par les représentations du Bab-el-Molonk. Deux personnages surtout jouent un rôle dans le drame de la mise au tombeau, le  ou *célébrant*, le  ou *domestique*, celui-là même dont les monuments de la XIX<sup>e</sup> dynastie nous ont conservé le titre sous la forme plus complète de . Le *KIRIB* dirige la cérémonie et récite les versets, tandis que le *SORMOU* se borne la plupart du temps à présenter l'offrande et à exécuter la partie matérielle du culte. *KIRIB* et *SORMOU* figurent à satiété sur les monuments de l'Ancien Empire et paraissent y avoir exactement les mêmes fonctions qu'ils eurent plus tard, au temps des dynasties thébaines.

La cérémonie débute par la purification à l'eau. Le *SORMOU*, debout devant la statue du roi, lui jette par-dessus la tête et successivement le contenu de quatre petits vases d'eau, puis brûle l'encens, pendant qu'on récite la formule :

Osiri, on t'a pris tout ce qui était odieux dans Ounas, — *jeter l'eau* — toutes les paroles mauvaises dites à son nom ! Thot, viens, prends cela à Osiri, apporte toutes les paroles mauvaises dites au nom d'Ounas, et te mets cela dans la paume de la main, — *dire quatre fois*

1) SCHIAPPARELLI, *Libro dei Funerali*, pl. XIII, l. 21—22, 24—26. Le manuscrit de l'Hathorienne Saï donne le même texte, mais avec les pronoms féminins (*Id.*, pl. XXXVIII, l. 2—5), sauf pour le dernier membre de phrase qui se lit : . L'équivalence  et  =  et  me paraît trancher la question soulevée par NAVILLE au sujet de  négatif, mais le sens de la phrase n'est pas clair. J'ai considéré le  de l'Hathorienne Saï comme une variante de sens de  dans notre texte, et j'ai traduit  dans la suite; mais cette interprétation n'est pas certaine.

2) D'après le parallélisme  pourrait être un dieu. La variante  d'Api Onkh, m'a décidé à considérer  comme un simple verbe.



— ne sois pas détruit par cela dans la suite, ne sois pas détruit par cela! Tout ce qui va avec son double : Hor va avec son double, Sit va avec son double, Thot va — *dire quatre fois, brûler l'encens* — avec son double, Sop va avec son double, Osiri va avec son double, Khontmiriti va avec son double, que ton épine dorsale aille avec ton double! Ô Ounas, la main de ton double est devant toi, ô Ounas la main de ton double est derrière toi! Ô Ounas, le pied de ton double est devant toi, ô Ounas, le pied de ton double est derrière toi! Osiri-Ounas, je t'ai donné l'œil d'Hor et ta face en est remplie, et le parfum de l'œil d'Hor s'étend sur toi.

*deux fois*

C'est pour toi ces libations, Osiri, c'est pour toi ces libations, ô Ounas, qui sortent — *eau fraîche et encens deux grains* — de ton fils, qui sortent d'Hor. Je suis venu, je t'apporte l'œil d'Hor pour que tu en rafraîchisses ton cœur, je le mets sous toi, sous tes sandales, et je te présente les humeurs issues de toi pour que ton cœur ne s'arrête point faute d'elles. — *Dire quatre fois* — Que la voix ne sorte point de toi, que la voix ne sorte point de toi!

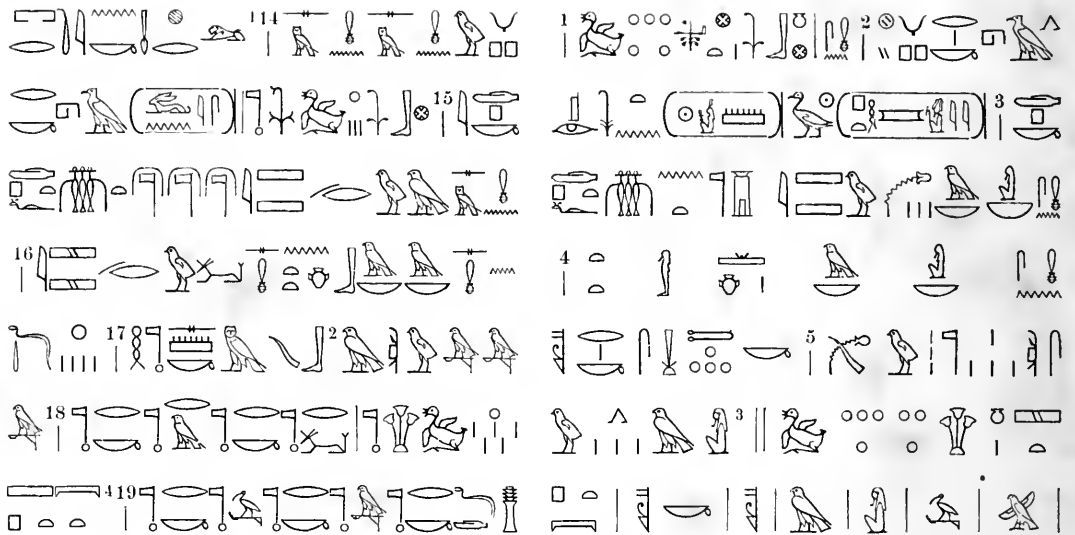
*ne s'arrête point*

1) *Stèle de la Bibliothèque nationale*, publiée et traduite par W. GOLÉNISCHEFF, dans les *Mémoires du Congrès provincial de St.-Étienne*, et E. LEDRAIN, *Monuments de la Bibliothèque nationale*. Le même texte à plusieurs reprises dans LEPSIUS, *Aelteste Texte*. Les variantes de ces deux versions sont peu importantes et prouvent plutôt la négligence des scribes que l'intention de donner une rédaction différente de la vulgate. Dans la première (pl. 5, l. 3—5) la formule est réduite à ce qui suit :



2) La formule écrite ici en abrégé se trouve également en abrégé dans l. 25 et complète l. 76—77. Cf. dans le *Rituel d'Abydos*, p. 68, *Chambre d'Isis* [hieroglyphs].

3) SCHIAPPARELLI, *Libro dei Funerali*, pl. LI b, l. 7—8.



Dans les scènes qui suivent, l'offrande change de forme : le sormou présente des deux mains à la statue une grosse boule de nitre parfumé, puis apporte l'un après l'autre divers objets d'offrande.

Parfum, parfum ! Ouvre la bouche, ô Ounas, — Parfum du sud, trois grains, de Nkhab — et goûte le goût du parfum dans les demeures divines ! C'est la salive d'Hor le parfum, c'est la salive de Sit le parfum, c'est ce qui affermit le cœur des deux Hor le parfum, — dire quatre fois — tu te purifies avec les dieux suivants d'Hor ; tu es purifié de nitre et Hor est purifié de nitre, tu es purifié de nitre et Sit est purifié de nitre, — Nitre du nord, deux grains de la région des Lacs — tu es purifié de nitre et Thot est purifié de nitre, tu es purifié de nitre et Sop est purifié de nitre, tu es purifié de nitre et tu te tiens au milieu

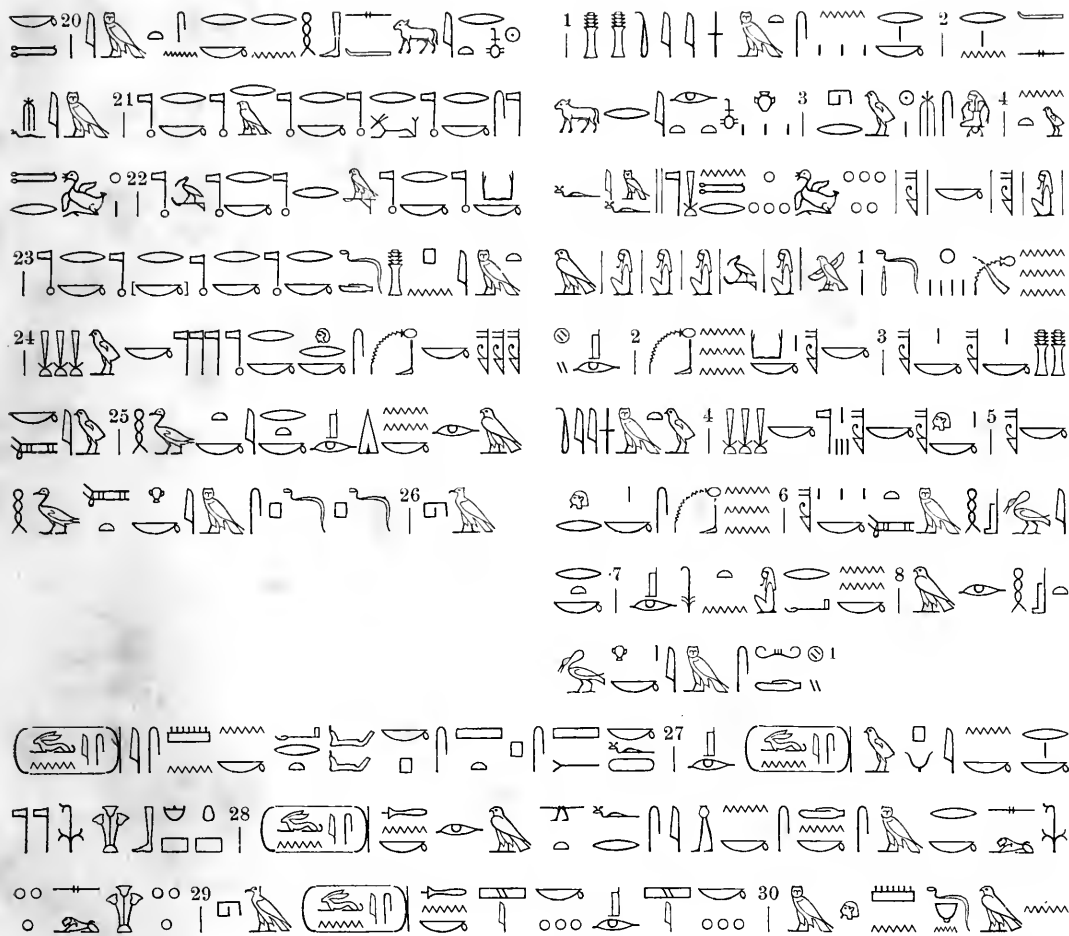
1) Le graveur avait passé dans le premier membre de phrase la préposition entre et : il l'a gravée dans l'interligne. Il avait passé dans le second membre de phrase et avait recouvert de stuc le bas de la colonne afin de faire la correction : je ne sais quel accident l'a interrompu dans son travail. Actuellement l'ancienne leçon est encore visible sous le stuc, est resté tel quel, se reconnaît sous l'enduit. J'ai rétabli la formule entière d'après le passage correspondant de la ligne 37.

2) Cf. *Recueil*, t. I, p. 167, note 3. Aux deux exemples indiqués, en joindre un autre conservé par une stèle du Musée de Pesth (*Mélanges d'Archéologie*, t. I, p. 161) et où M. PIENL a proposé une lecture différente (*Recueil*, t. I, p. 205 note). La lecture réelle y est avec.

3) SCHIAPPARELLI, *Libro dei Funerali*, pl. LI d, l. 1-5.

4) Le même passage se retrouve dans le *Rituel d'Abydos* (t. I, p. 73), appliqué à la purification par l'encens du Nord : . Il se retrouve encore sur un monument du Musée de Leyde, publié par LEEMANS (*Monuments*, III<sup>e</sup> partie, pl. XXI) : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 .

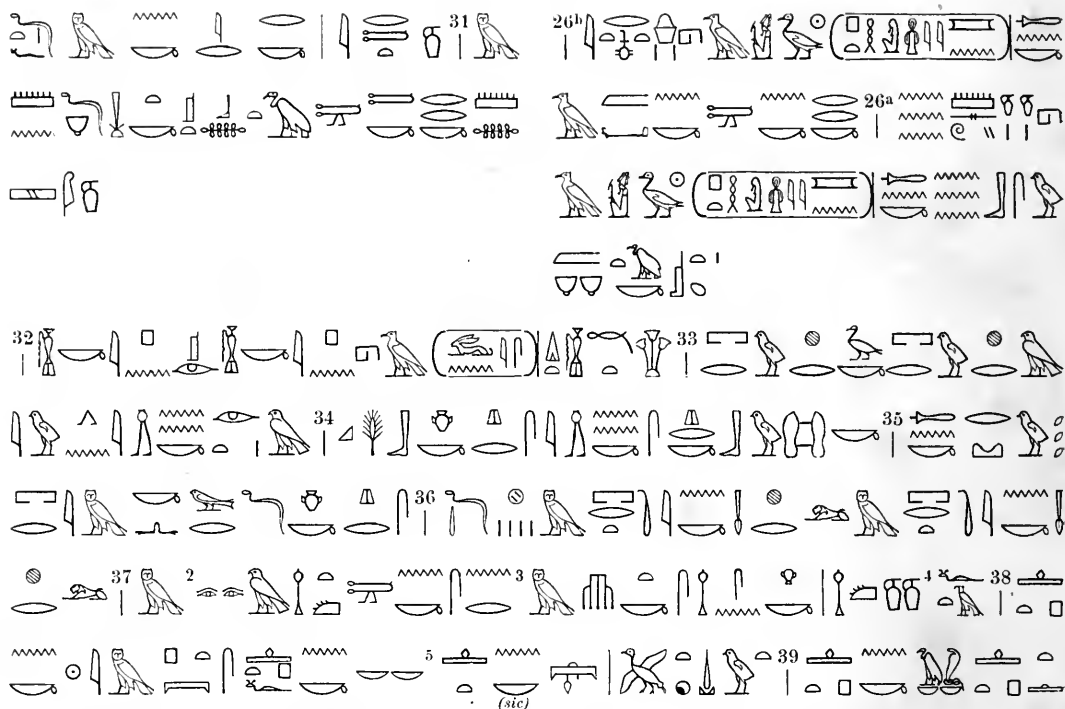




d'eux, et ta bouche est la bouche d'un veau de lait le jour où il naît; tu es purifié de nitre et Hor est purifié de nitre, tu es purifié de nitre et Sit est purifié de nitre, tu es purifié de nitre, — *encens, un grain* — et Thot est purifié de nitre, tu es purifié de nitre et Sop est purifié de nitre, tu es purifié de nitre, tu es purifié de nitre, tu es purifié de nitre, tu es purifié de nitre! Ô toi qui te tiens au milieu des dieux tes frères, ta tête est pour toi purifiée de nitre, tes os sont purifiés d'eau complètement, et tu es rempli de ce qui t'appartient. Osiri, je t'ai donné l'œil d'Hor et ta face en est remplie et le parfum de l'œil d'Hor s'étend vers toi.

Ô Ounas, tes deux mâchoires ont été séparées solidement — *le posch-kofu* — Osiri Ounas, les deux dieux t'ont ouvert la bouche, — *fer du midi et du nord, deux briquettes*, — Ounas on te présente l'œil d'Hor, et Hor vient [s'unir] à lui, on te l'apporte, on te le donne dans ta bouche — *beurre du midi, beurre du nord*. — Ô Ounas, on te présente les boutons de sein d'Osiri, les boutons qui sont sur la mamelle d'Hor qu'il a en son corps, et tu as saisi dans ta bouche — *lait* — la mamelle de ta sœur Isit, le philtre qui jaillit de ta mère, et il t'est mis dans la bouche — *Petit lait, deux cruches*.

1) SCHIAPPARELLI, *Libro dei Funerali*, pl. LII a-b. Le même texte mutilé dans *Abydos*, t. I, pl. 33, au-dessus de la figure du *Khrhib*.







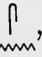
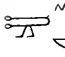
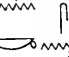
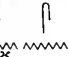


Cette seconde partie de la cérémonie se termine, comme en refrain, par la phrase déjà traduite plus haut :

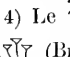

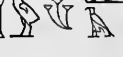
C'est pour toi ces libations, Osiri, c'est pour toi ces libations, ô Ounas, — *donner l'eau fraîche du nord* — qui sortent de ton fils, qui sortent d'Hor. Je suis venu, je t'ai apporté l'œil d'Hor, pour que ton cœur s'en rafraîchisse, je le mets sous toi, sous tes sandales, et je te présente les humeurs issues de toi, pour que ton cœur ne s'arrête point faute d'elles. — *Dire quatre fois* : — Que la voix ne sorte point de toi, que la voix ne sorte point de toi.

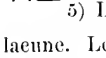


Saisissant les deux yeux d'Hor le blanc et le noir, tu les as pris en toi, et ils éclairent ta face — *deux cruches de blanc et noir, apporter*. — Râ t'a fait offrande au ciel et il t'a fait faire offrande par l'Orient et par l'Occident, la nuit t'a fait offrande, — *gâteau de passage* (?), et le midi et le nord te font offrande : c'est offrande ce qu'on t'apporte, offrande,

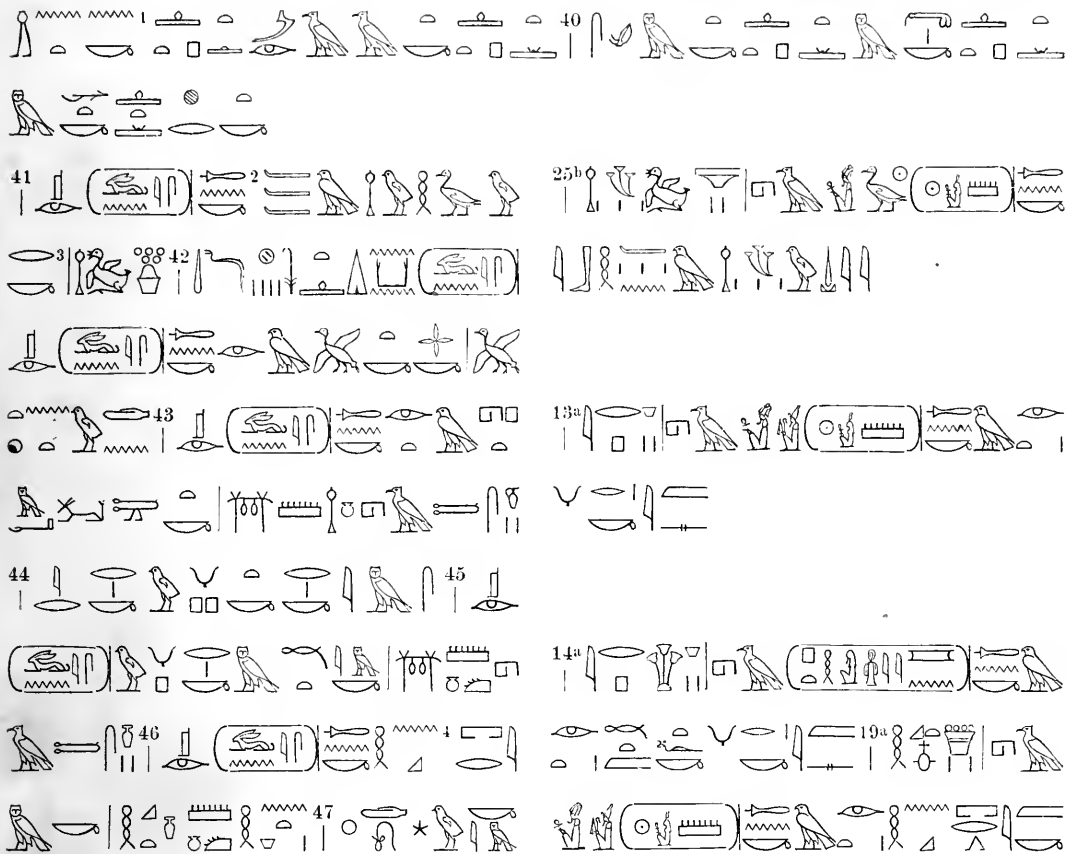
1) Toutes les citations, qui portent des numéros suivis de l'indice *a* et *b*, sont tirées d'*Abydos*, t. I, pl. 33, où se trouve la table d'offrandes présentée à Sêti I<sup>er</sup>.

2) Comme plus haut, l. 30,  me paraît être la forme (non vocalisée et sans déterminatif de , *saisir, enpoignés*. On pourrait cependant traduire : «Voici  les deux yeux d'Hor le blanc et le noir, tu les as pris etc.» J'ai déjà cité de nombreux exemples de  en ce sens, tous empruntés à l'Ancien et au Moyen Empire.

3) Le texte a été corrigé ici encore. Le graveur avait d'abord redoublé par erreur le pronom ,  : il a écrit   : il a écrit  en surcharge de .

4) Le  qui suit  pourrait bien être une épithète d'espèce : on trouve en effet des  (BRUGSCH, *Dict. hiér.*, suppl., p. 360).

5) Les deux signes  ont été ainsi disposés sans qu'aucun vide dans le texte marque une lacune. Le parallélisme avec la ligne suivante, où l'on a , indique ici la présence de l'autre groupe , qui désigne dans certains cas l'Orient et l'Occident.



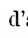

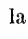
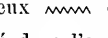
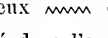
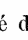
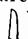
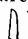
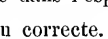
ce que tu vois, offrande ce que tu entends, offrande devant toi, offrande derrière toi, offrande ce qui t'appartient! Osiri Ounas, on te présente les dents blanches d'Hor pour en garnir ta bouche, — têtes de ciboules, deux paniers, — dire quatre fois : Proseynème au double d'Ounas. Osiri Ounas, ou t'a donné l'œil d'Hor, et tu existes, tu es — Gâteau d'offrande.

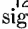
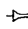
Osiri Ounas, on te donne l'œil d'Hor qui plaide avec Sit, il t'est porté — Vin blanc, deux cruches, — vers ta bouche, et ta bouche t'est ouverte par lui.


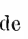
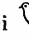
Osiri Ounas, ta bouche s'ouvre par [l'effet de] ce qui s'empare de toi — Vin noir, deux cruches.



Osiri Ounas, on te donne le suc qui sort de toi, — bière noire, un cruchon.

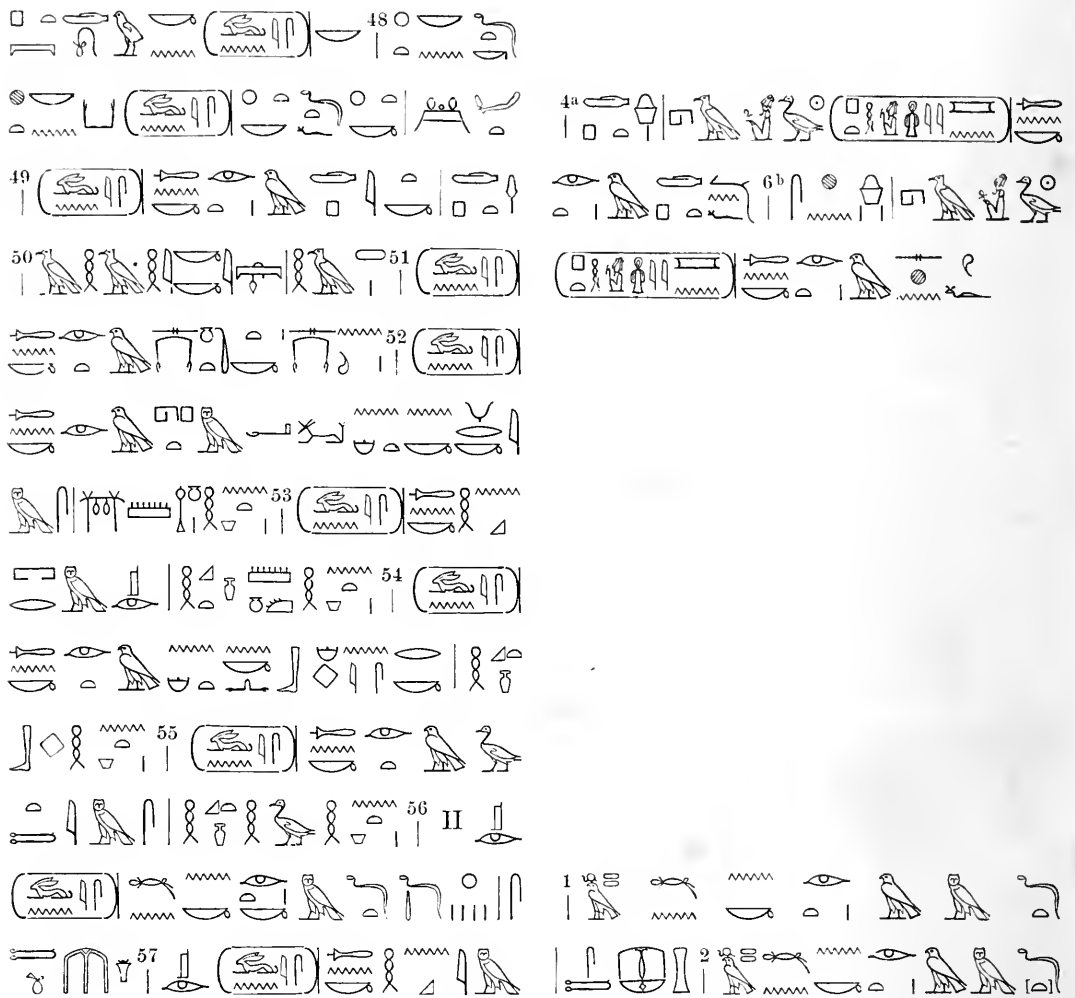
O Râ, puissent les hommages que tu reçois au ciel, être tous les hommages que tu reçois pour Ounas, puissent tous les biens de ton corps être tous les biens du double d'Ounas,

1) Texte surchargé. Le graveur avait d'abord passé le  et écrit . Il a ensuite gravé son  sur le second  pour en indiquer la place, mais comme les deux  étant fort serrés la surcharge demeurait peu distincte, il a raccourci les jambes de  et gravé dans l'espace ainsi gagné un gros . L'aspect général du groupe est donc  . J'ai rétabli la leçon correcte.

2) Le signe est ainsi fait  : ce signe manquant à la fonte, je lui ai substitué partout .

3) « Les dents d'Hor, garnissant ta bouche » :  de  est ici  du pluriel.

4) , apparenté à , signifie au propre *presser, exprimer un suc* : « On te présente l'exprimé, qui sort d'Osiri », c'est-à-dire « le suc qui sort d'Osiri par pression ».



et tous les biens de son corps être tous tes biens! — *Table sainte.*

Ounas, on te présente l'œil d'Hor, pour que tu goûtes — *Gâteau topt,* — et pour que tu éclaires la nuit — *gâteau Ha.*

Ounas, on te présente l'œil d'Hor, qui te tient embrassé — *Poitrine.*

Ounas, on te présente l'œil d'Hor qui plaide avec Sit, pour que ton *Ouverture de bouche* te soit rendue possible par lui<sup>2</sup> — *Vin blanc, un cruchon.*

Ounas, on te présente le suc qui sort d'Osiris — *Bière noire, un cruchon.*

Ounas, on te présente l'œil d'Hor pour que te soit rendu possible, sans le secours du fer, l'appel de la bouche<sup>3</sup> — *Bière de fer, un cruchon.*

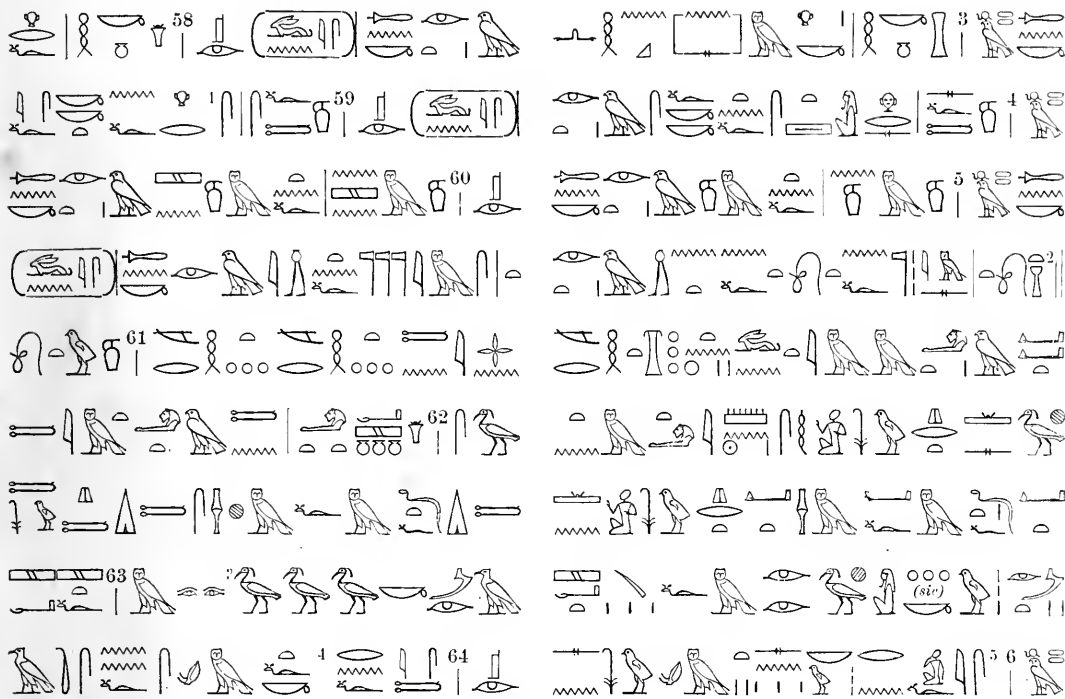
Ounas, on te présente l'œil d'Hor pour que tu en soies garni, — *Bière His, un cruchon.*

Osiri Ounas, l'œil d'Hor a jeté de l'huile sur toi — *dire quatre fois* — *Parfum de fête.*

Osiri Ounas, on te présente ce qui est exprimé de ta face — *Huile Hokennou, un vase.*

1) Litt. « l'œil d'Hor embrassant toi » avec la flexion active  $\text{ⲟ} \text{ⲓ}$  du verbe  $\text{ⲟ} \text{ⲓ}$ . Le texte d'Abydos donne « l'œil d'Hor, son embrassement ». — 2) Litt. « délivrée ».

3) Litt. : « Pour que soit délivré à toi, point de fer, l'appel de ta bouche ». Le texte signifie que l'espèce de bière qu'on appelait *Bière de fer*, était présentée au mort pour lui éviter l'ouverture de la bouche au moyen de l'instrument  $\text{ⲟ} \text{ⲓ}$  en fer.


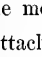
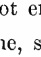
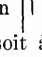
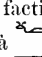
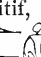
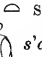
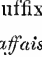
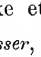
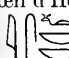
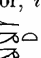
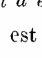


Osiri Ounas, on te présente l'œil d'Hor pour qu'il te rende glabre — *Résine, un vase.*

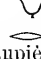
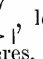
Osiri Ounas, on te présente l'œil d'Hor pour qu'il t'enduisse — *Huile Nishnem.*

Osiri Ounas, on te présente l'œil d'Hor pour qu'il t'amène les dieux — *Huile d'adoration.*

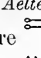
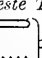

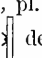
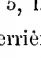
Huiles, chaque espèce d'huile, ouvre-toi devant votre Hor — *Essence d'Acacia* — sanctifie-le par toi, donne qu'il soit maître de son corps, donne qu'il ait ses deux yeux fendus,

1) Le verbe  n'est pas expliqué par BRUGSCH (*Dict. hiér.*, p. 1212). L'analyse me paraît exiger qu'on décompose le mot en  factitif,  suffixe et un verbe à seconde radicale redoublée , dont le simple  se rattache, soit à  s'affaisser, soit à ,  trancher, couper, d'où  le rasé, le glabre, appliqué aux prêtres égyptiens (BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 554—555). Le sens sera donc : « On te présente l'œil d'Hor, il a été fendu ou il a été rasé par elle » et dans la version d'Abydos « Sit l'a fendu ou rasé par elle ».  est une forme en  initial, comme  etc. Je dois prévenir une fois pour toutes que, dans les petites phrases à jeux de mots qui accompagnent la présentation de chaque offrande, le mort est désigné indifféremment soit par le pronom de la seconde personne, soit par celui de la troisième.

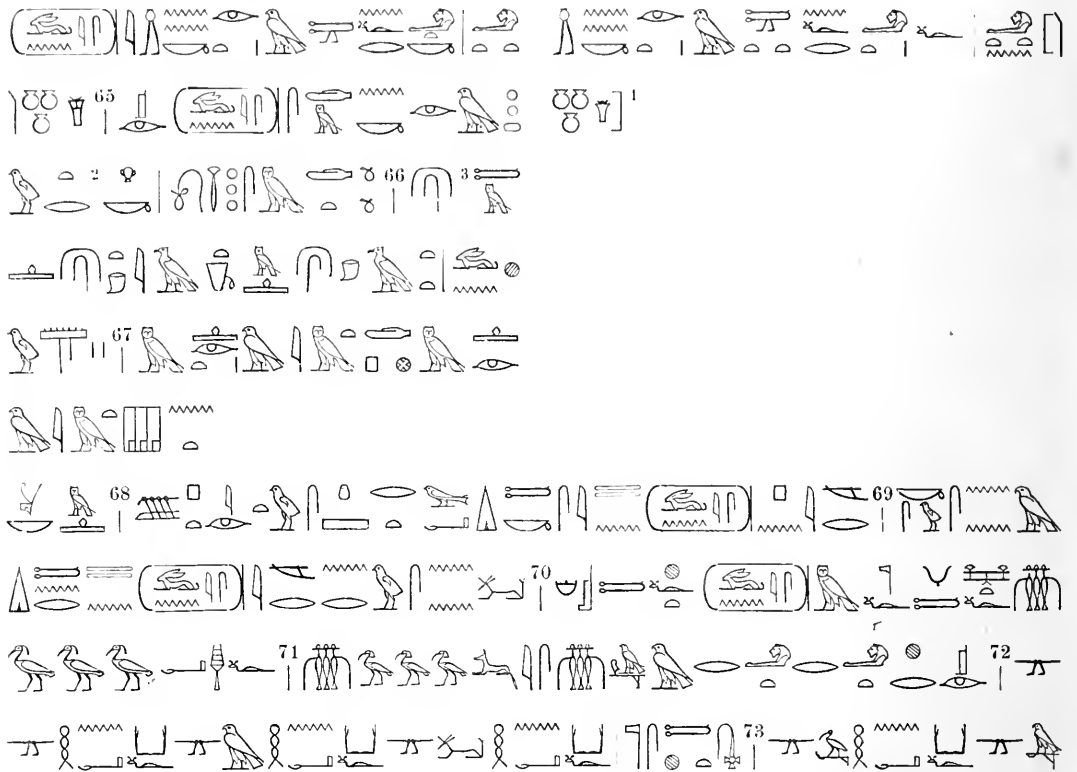
2) *Abydos*, t. I, p. 47, *Chambre d'Harnakhis*. Même texte dans la *Chambre d'Ammon*, p. 45—46.

3) « Donne ses fentes des deux yeux. » Au moment de la cérémonie  le sotem était censé fendre avec le  le voile formé sur les yeux du mort par la réunion des deux paupières, et lui rendait ainsi la vue.

4) Le pronom  se rapporte ici à  :  est une faute pour .

5) *Abydos*, t. I, p. 46, *Chambre d'Ammon*. Le même texte est dans LEPSIUS, *Denkmäler* II, Bl. 145 b, L. 1—10, ainsi que dans le *Papyrus de l'Hathorienne Sâi* (SCHIAPPARELLI, *Il Libro dei Fumerali*, t. II, pl. XXVIII, l. 1 sqq.) et dans LEPSIUS, *Aelteste Texte*, pl. 5, l. 10—11, où les variantes sont des plus instructives. Trois des versions concordent à écrire  derrière ; deux ont  ou  derrière  (LEPSIUS, *Aelteste Texte*, l. 10), ce qui indique le sens d'une manière évidente. Le scribe du cercueil de Mentouhotpou (LEPSIUS, *Aelteste Texte*, pl. 5) a interverti les deux parties de la formule

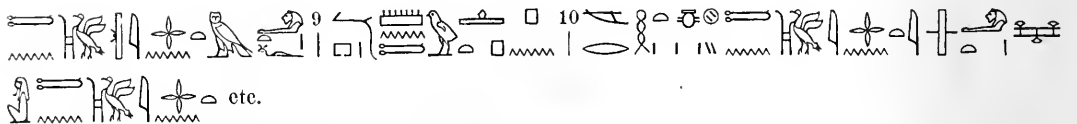




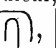
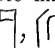
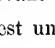



que tous les mânes le voient, qu'ils entendent tous ton nom, car Osiri Ounas, on t'apporte l'œil d'Hor pour qu'il soit placé devant toi — *Essence de Tahennou.*

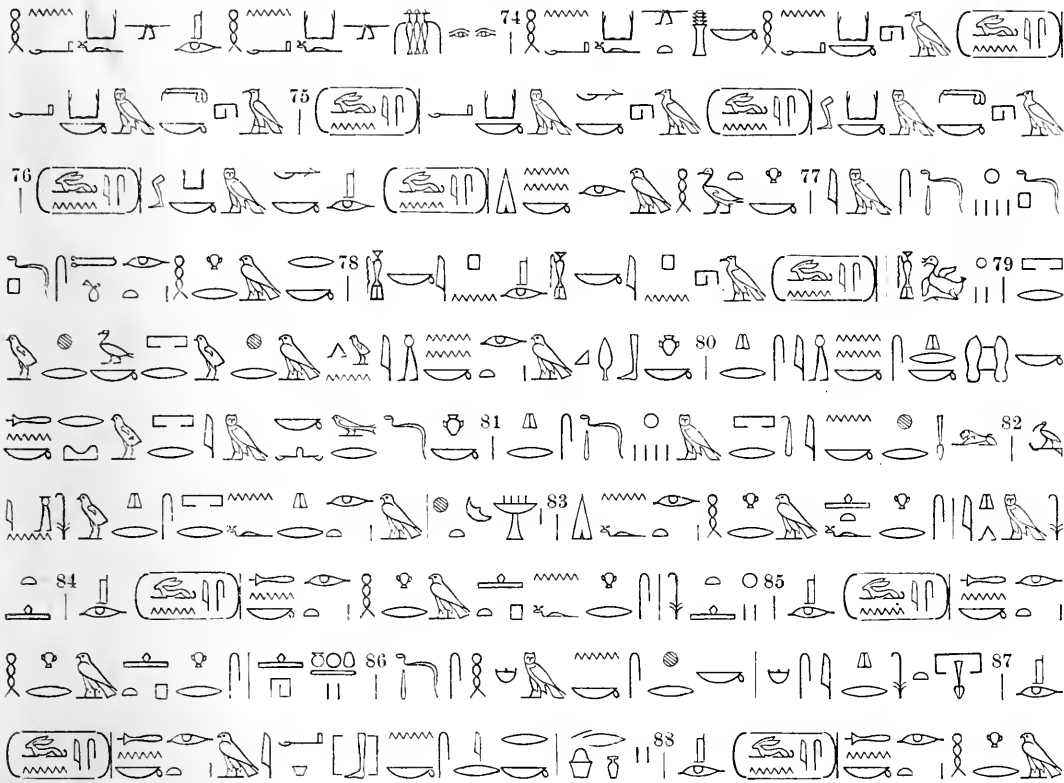
Osiri Ounas on t'a mis aux yeux l'œil d'Hor comme fard de ta face — *Vert, antimoine, deux sachets.*

Vêts-toi en paix! Vêts ton vêtement en paix! Què Taït se vête — *Vêtements de fête, deux* — en paix! Œil d'Hor dans Doup, en paix! Œil d'Hor dans les demeures de Nit, en paix! Reçois le linge blanc! Donne qu'elles se courbent pour cet Ounas, les deux terres qui se plaisent à se courber pour Hor, donne qu'elles aient la terreur respectueuse d'Ounas ces deux terres qui se plaisent à avoir la terreur respectueuse de Sit! Demeure avec Ounas comme son dieu, ouvre sa route parmi les mânes! Le voilà parmi les mânes, allons Anubis dans l'Amenti, en avant, en avant, auprès d'Osiri! Tout ce qui va, va avec son double : Hor va avec son double, Sit va avec son double, — *brûler l'encens, — Thot va avec son double,*



1) *Abydos, t. I, p. 47, Chambre d'Harmakhis.*  
 2) Par une bizarrerie qui n'est pas rare à cette époque, le déterminatif , deux grains et un pain de couleur, a été mis devant le groupe .  
 3) , , , est une des variantes nombreuses que présente le signe  dans les textes de l'Ancien Empire.

*Cette ce  
 Recension  
 Pu être  
 des  
 etc.*



Sop va avec son double, Osiri va avec son double, Khontmiriti va avec son double, que ton épine dorsale aille avec ton double! Ô Ounas, la main de ton double est devant toi, ô Ounas, la main de ton double est derrière toi! Ô Ounas, le pied de ton double est devant toi, ô Ounas, le pied de ton double est derrière toi! Osiri Ounas, je t'ai donné l'œil d'Hor et ta face en est remplie — *Dire quatre fois* — et le parfum de l'œil d'Hor s'étend sur toi!

C'est pour toi ces libations, Osiri, c'est pour toi ces libations ô Ounas — *eau fraîche et encens, deux grains* — qui sortent de ton fils, qui sortent d'Hor. Je suis venu, je t'apporte l'œil d'Hor pour que tu en rafraîchisses ton cœur, je le mets sous toi, sous tes sandales, et je te présente les humeurs issues de toi pour que ton cœur ne s'arrête point faute d'elles. — *Dire quatre fois*. — Que la voix ne sorte point de toi, que la voix ne sorte point de toi!

Thot amène-le avec lui, car il est sorti avec l'œil d'Hor — *Autel, un* — et l'œil d'Hor lui a donné de se reposer par lui — *entrée avec le Souten di hotep*.

Osiri Ounas, on t'a présenté l'œil d'Hor, pour que tu te reposes sur lui! — *Souten di hotep à deux reprises*.

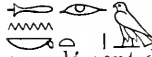
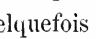

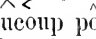

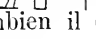
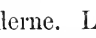
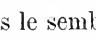
Osiri Ounas, on t'a présenté l'œil d'Hor, pour que [tu te] reposes sur lui — *Tables d'offrande de la salle ousexit, deux*.

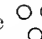

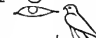

On a écarté de toi ta destinée — *S'asseoir et prendre place au repas funéraire du roi*.

Osiri Ounas, on te présente l'œil d'Hor, pour que tu le portes à ta bouche, — *Jeter un gâteau et une mesure de boisson*.

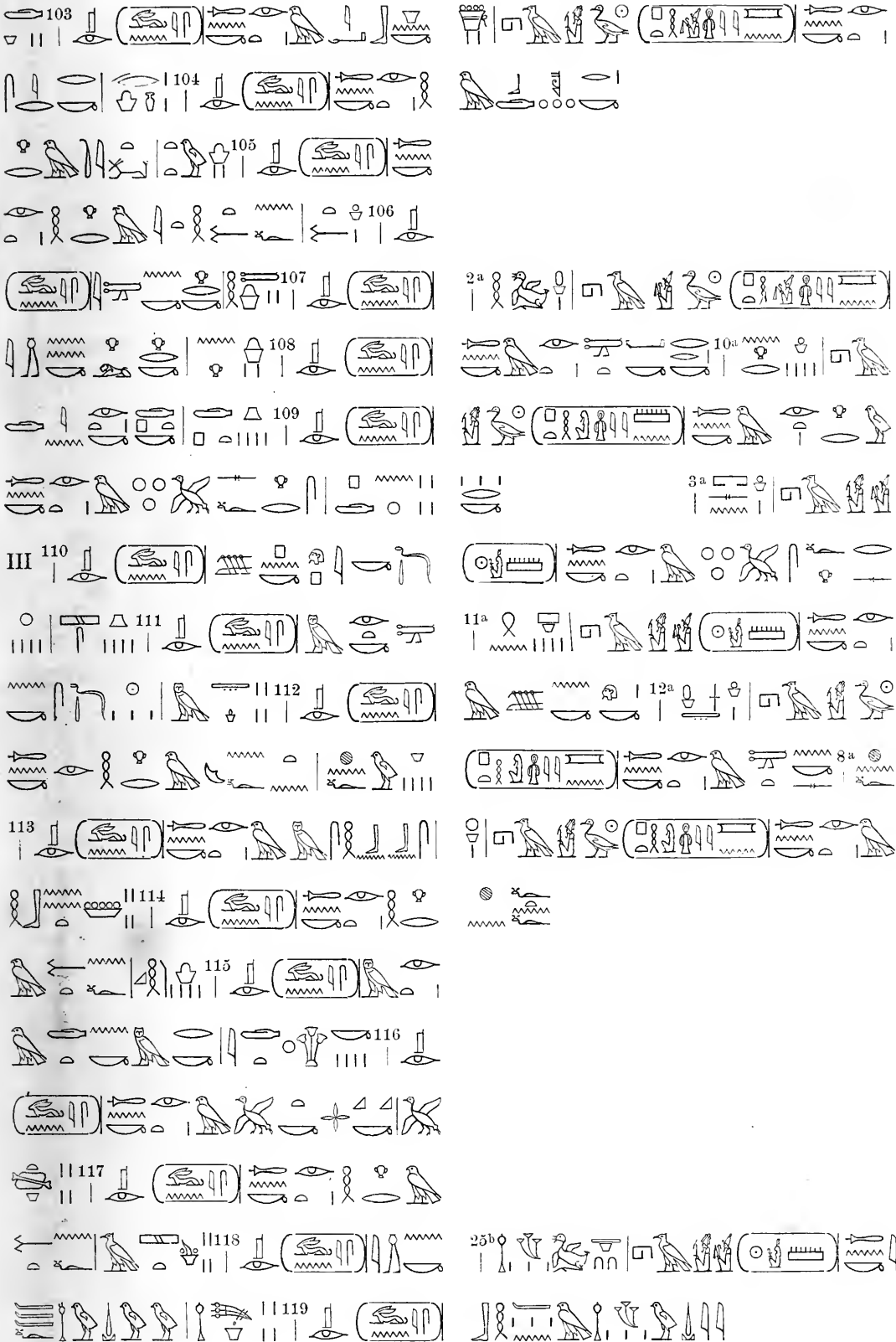
Osiri Ounas, on te présente l'œil d'Hor, en forme de gâteaux, pour que tu le mettes en pièces — *Gâteau Touk, deux*.



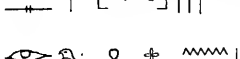
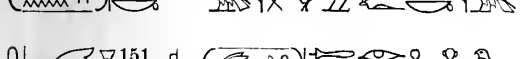
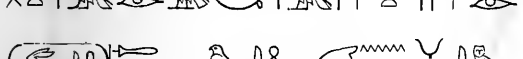
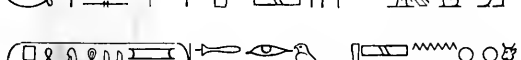
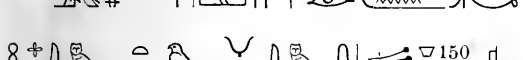
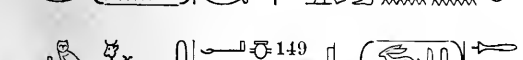
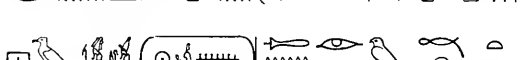
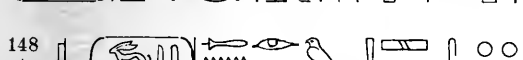
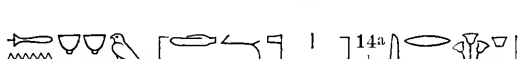
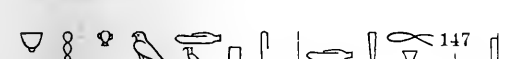
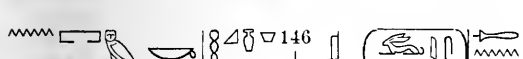
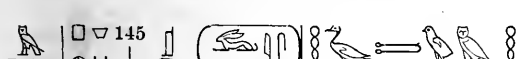
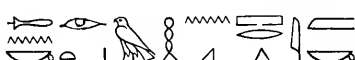
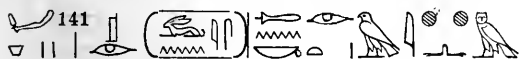
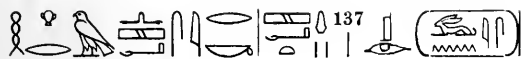
On voit par ces exemples, quelle difficulté de traduction présente cette portion du texte. Chacun des membres de phrase se compose 1° d'une invocation au mort, 2° de la formule  qui annonce la présentation de l'objet toujours identifié à l'œil d'Hor, 3° d'un complément déclarant l'emploi spécial auquel était appliqué l'objet. C'est cette dernière partie qui est presque toujours intraduisible. Elle renferme un mot allitérant au nom de l'offrande. Quelquefois il n'y a eu aucune peine à trouver ce mot : ainsi  a attiré naturellement  a attiré  etc. Plus souvent le scribe a été forcé de chercher beaucoup pour obtenir un semblant d'allitération :  ne répond que de loin à   à  etc. Si ces jeux de mots étaient déjà malaisés à combiner, on conçoit combien il est impossible de les rendre exactement en français ou dans toute autre langue moderne. La phrase traduite perd les cliquetis de lettres qui la justifiait et n'a plus pour nous le semblant de signification qu'elle conservait en égyptien, grâce à cet artifice de langage. J'ai pensé qu'il valait mieux renoncer franchement à donner même un équivalent lointain du texte original : les égyptologues sauront bien sentir, dans la phrase hiéroglyphique assez simple qui forme chacun des versets accompagnant l'offrande, l'assonance que je me déclare incapable de reproduire en français. On trouvera d'ailleurs le sens de chacun des mots pris isolément dans le glossaire que j'ai joint à cet ouvrage.

1) Le groupe  revient environ une dizaine de fois dans notre texte (L. 109, 134, 148, 155, 156, 157, 158, 162), toujours suivi d'un verbe. Je ne lui vois guère d'autre valeur possible que celle de , pains, gâteaux, pâte, et d'autre rôle grammatical que celui d'un mot en apposition avec le terme  : « On te présente l'œil d'Hor — gâteaux — il a déchiré  lui ».







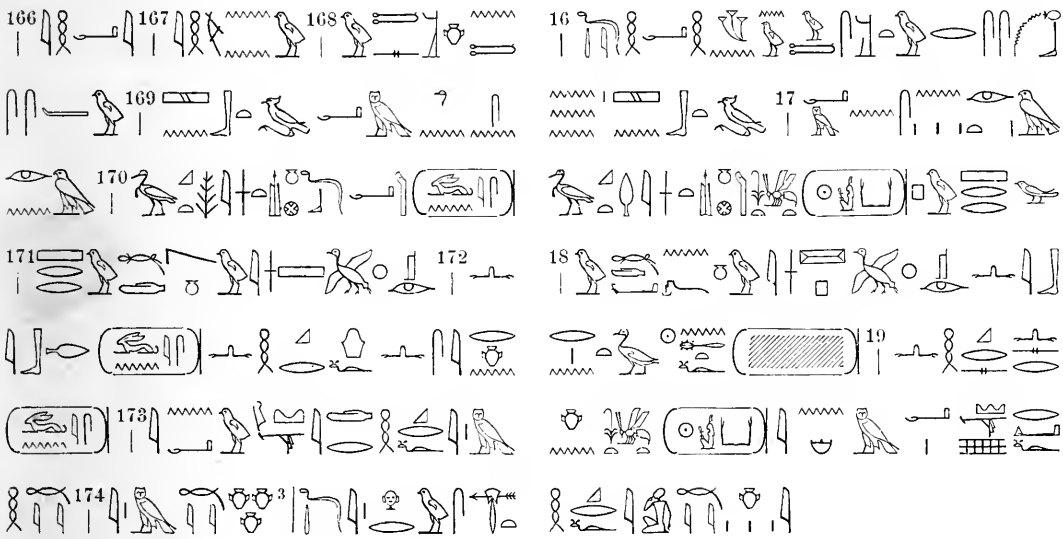




Les textes qui couvrent les trois autres parois de la chambre, sans se rapporter aussi directement que celui-ci à la présentation de la table d'offrandes, ont trait à l'approvisionnement du mort dans l'autre monde.

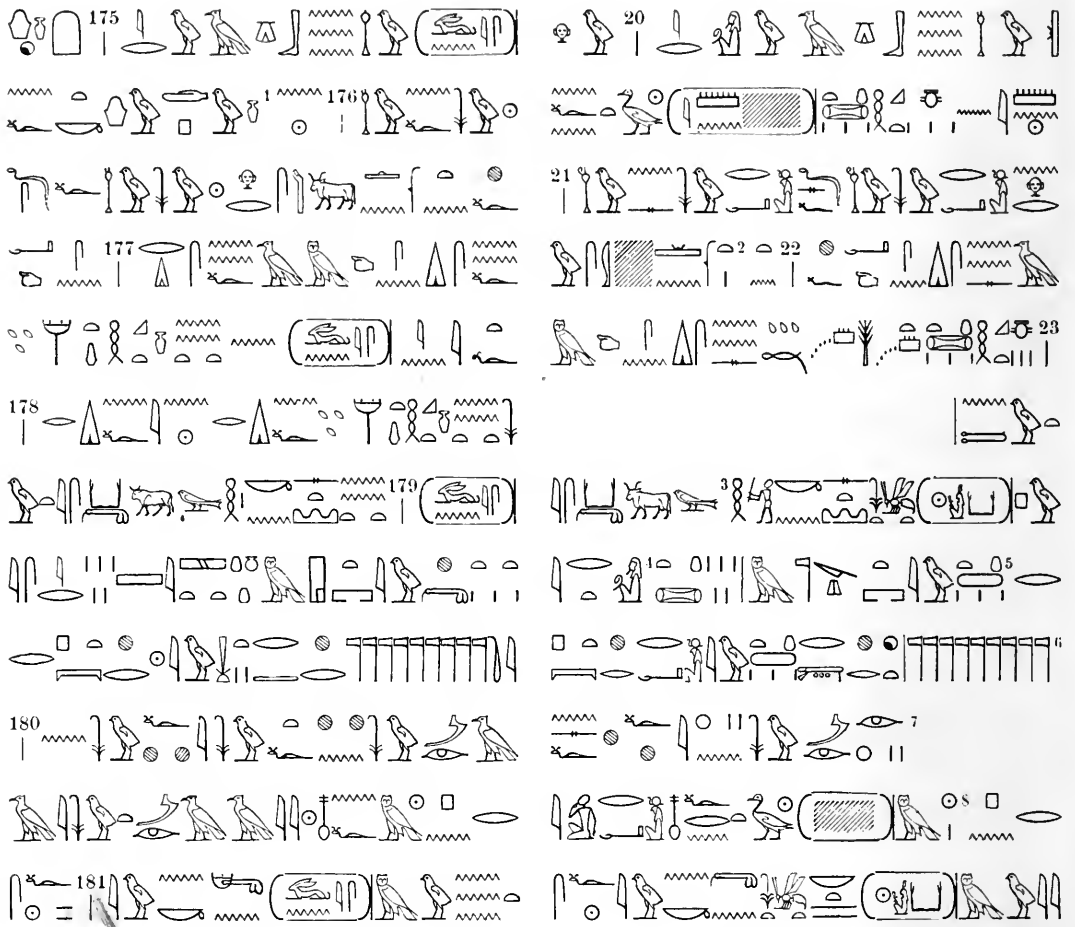
Le plus court occupe tout le pignon triangulaire de la paroi sud et forme un chapitre spécial, ou plutôt une série de chapitres dont j'ai eu la chance de retrouver deux autres copies. L'une d'elles a déjà été signalée par M. BRUGSCH, qui en cite plusieurs passages dans son *Dictionnaire* (cfr. p. 816, 1086, 1116, 1247 etc.) et par MARIETTE (*Catalogue général des monuments d'Abydos*). C'est une stèle de la XIII<sup>e</sup> dynastie, découverte dans la nécropole d'Abydos et conservée aujourd'hui au Musée de Boulaq : elle est dédiée au nommé NEHI. La seconde copie, également signalée par BRUGSCH a été publiée par DÜMICHEN (*Hist. Ins.*, t. I, pl. XXXVI—XXXVII) : elle a été gravée pour la reine Hatason dans l'une des salles de Dêir el-Baharî. Ici encore nous avons trois versions identiques d'époque et de localité différentes : la première de la V<sup>e</sup> dynastie et Memphite, la seconde de la XIII<sup>e</sup> et Abydénienne, la troisième de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et Thébaine.

Le titre de cette section ne nous a été conservé que par la stèle de Nehi : « Chapitre de bien doter la table » du mort. J'ai mis le texte de Dêir el-Baharî en face du texte d'Ounas et j'ai rejeté en notes les principales variantes du texte de Nehi.



Ô vous qui réjouissez les laboureurs, qui relevez le cœur des découragés, formes mystiques qui avez mangé l'œil d'Hor, l'olivier qui est dans On, c'est le petit doigt d'Ounas qui agit sur les morts. Osiris, qu'Ounas n'ait point soif qu'il n'ait point faim ! Que ne soit triste le cœur d'Ounas ! Ce sont les deux bras du dieu Khas qui écartent sa faim, ô toi qui remplis, ô toi qui remplis les cœurs !

1) St. Nehi : etc.  
 2) St. Nehi : etc.  
 3) St. Nehi : etc.



Ô chefs, répandre les pains, les boissons, les gâteaux, gardiens des canaux célestes, à qui Ounas a attribué des pains et des mesures de Râ, Râ les lui avait attribuées par décret lui-même, Râ avait ordonné aux chefs qui président à l'abondance de cette année qu'ils prennent à pleines mains et lui donnent ce qu'ils ont saisi, qu'ils lui donnent du blé, de l'orge, du pain, de la bière, de ce qui est à Ounas; c'est son père qui lui donne, c'est Râ qui lui donne le blé, l'orge, le pain, la bière, de ce qui lui appartient, car un grand taureau qui frappe la Nubie, c'est Ounas certes. Il y a cinq gardiens des pains dans la chapelle funéraire, et il y en a trois au ciel auprès de Râ, et il faut se prosterner sur terre auprès de la Neuvaine des dieux, défunt brise ses liens, qu'il les brise; qu'il voie, qu'il voie! Ô Râ, sois bon pour

1) *St. Nehi* : , peut-être doit-on traduire « des pains et des mesures journalières ».

— 2) *St. Nehi* : . — 3) *St. Nehi* : . Pour ce passage la stèle de Nehi a la même leçon que le texte de Dér el Bahari.

— 4) *St. Nehi* : .

— 5) *St. Nehi* : . — 6) *St. Nehi* : . — 7) *St. Nehi* : .

— 8) *St. Nehi* : .



lui en ce jour dès hier; car Ounas a connu la déesse Mâouït, Ounas a respiré la flamme d'Isi. Ounas s'est uni au lotus, Ounas a connu une jeune femme, mais sa force manquait de grains et de liqueurs réconfortantes : lorsque la force d'Ounas a attaqué la jeune femme, elle a donné du pain à Ounas, puis elle lui a servi de femme en ce jour.

Richesse en pains, boissons, gâteaux au Sam, richesse en pains, boissons, gâteaux au Sam, richesse en pains, boissons, gâteaux à qui est dans l'œil de Râ, richesse en pains, boissons, gâteaux à la barque! Entrer dans la barque de Râ, . . . . . présenter l'eau, la flamme, le feu, dépecer [la victime] en face d'Ounas, puis donner le grain et quatre mesures d'eau (?).

Shou prospère, car Ounas ne lui a pas pris son bien; Ounas prospère, car Shou ne lui a pas pris son bien. Répéter les dons de l'Orient, c'est [te donner] ton pain.

*Isis, goddess of*

- 1) *St. Nehi* : . C'est l'eau, la semence, divisée. — 2) *St. Nehi* : .  
 — 3) *St. Nehi* : . — 4) *St. Nehi* : .  
 — 5) *St. Nehi* : . — 6) *St. Nehi* : .  
 7) *St. Nehi* : . — 8) *St. Nehi* : . — 9) *St. Nehi* : dans les deux cas. — 10) *St. Nehi* : .

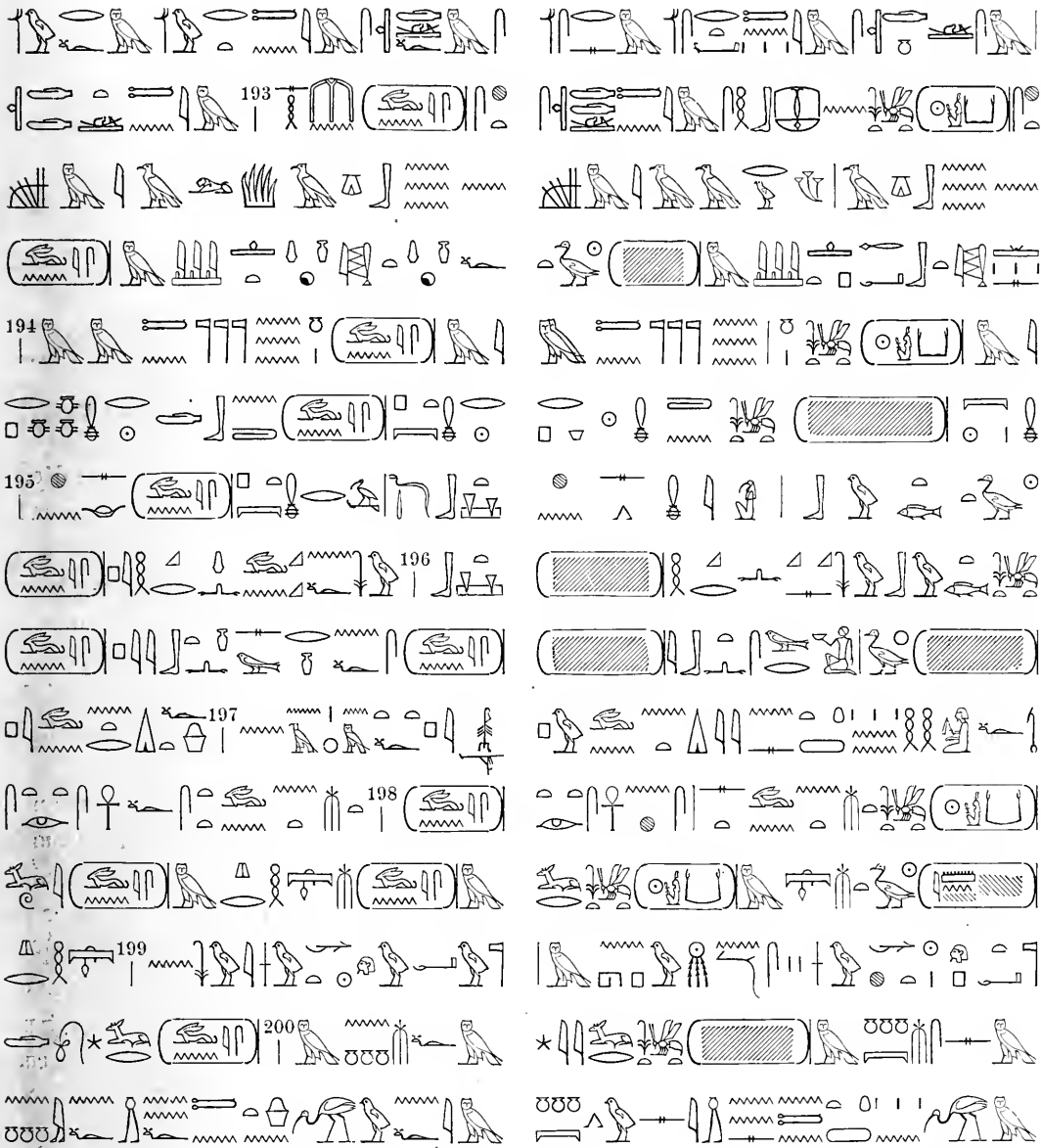


Veillez, juges exacts [dépendants] du dieu Thot! Veillez, les couchés, éveillez-vous, vous qui êtes au Konsit! Ô ancêtres, toi le Grand Trembleur qui sort du Nil et toi Apmotnou, issu d'Asrit, elle est pure la bouche d'Ounas! Ounas encense le double cycle des dieux et sa bouche est pure ainsi que cette langue qui est dans sa bouche. Ounas a horreur du retranchement, et copieuse est l'urine d'Ounas. Ounas a horreur de ce qui lui fait horreur, et Ounas a horreur de . . . . .; aussi il ne mange pas de son horreur le . . . . ., comme Sit entre ces deux Rehoni qui parcourent le ciel et qui courent avec Thot. Vous avez pris Ounas avec vous, et il mange de ce dont vous mangez, il boit de ce dont vous buvez, il vit de ce dont vous vivez, il demeure où vous demeurez, il est puissant de votre puissance, il navigue

1) *St. Nehi* : . — 2) *St. Nehi* : , avec un déterminatif nouveau, *l'homme qui s'éveille*, du verbe . — 3) Le support du chacal est toujours traversé du . — 4) *St. Nehi* : . — 5) *St. Nehi* : NEHI . — 6) *St. Nehi* : . — 7) Ici s'arrête le texte de la stèle de Nehi.

*trouvé en 1850  
à El-Amarna*

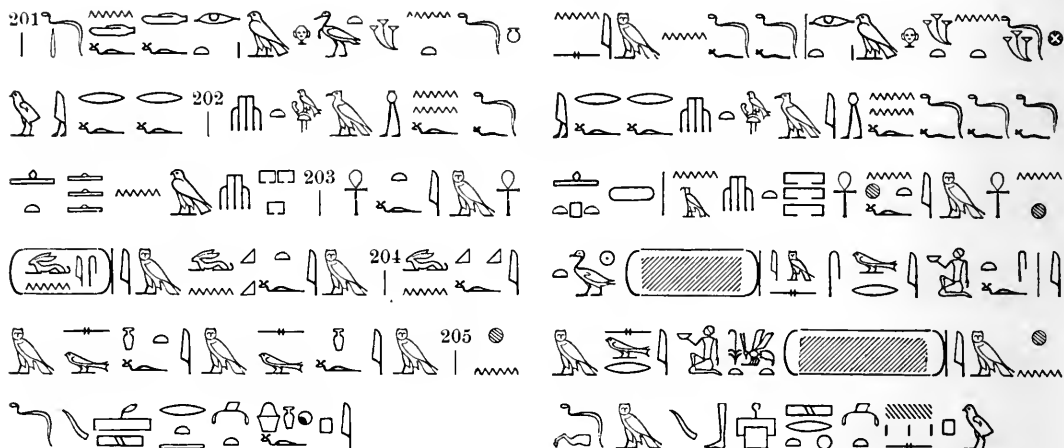




voire navigation; Ounas a rassemblé le filet dans Aïlou, Ounas a des ruisseaux d'eau vive dans le champ d'offrandes, et ses offrandes sont avec vous, ô dieux! Les eaux d'Ounas sont des vins comme pour Râ, Ounas court autour du ciel comme Râ, Ounas flotte à travers le ciel comme Thot.


C'est l'abomination d'Ounas que la faim et de ne point manger! C'est l'abomination d'Ounas que la soif et de ne point boire! C'est Ounas qui donne du pain à ses nourrices, dont c'est le lait qui le fait subsister et qui ont fait naître Ounas; car Ounas a été conçu dans la nuit, Ounas a été enfanté dans la nuit, et ceux qui suivent Râ, les anciens, l'adorent! Ounas est conçu dans le Nou, il est enfanté dans le Nou, et il est venu, il vous a apporté du pain de ce qu'il a trouvé là, de ce que l'œil d'Hor verse sur les branches de l'olivier! Khontamenti vient à lui et lui a apporté les provisions d'offrandes d'Hor Khont-pau; ce dont il vit

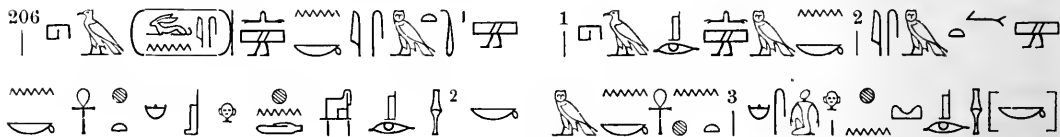
*l'intermédiaire*



Ounas en vit, ce dont il mange Ounas en mange, ce dont il boit Ounas en boit; la cuisse découpée en face [de lui] puis les grains (?), c'est sa richesse en pains, en boissons et en gâteaux!»

Tels sont les textes relatifs à l'approvisionnement du mort. Le reste des inscriptions se partage en deux sections. Dans la première je mettrai toute une série de prières plus ou moins longues, qui ont pour objet de bien constater l'état de vie nouvelle auquel Ounas est né en mourant à la vie terrestre, et de lui assurer la protection de différents dieux pour les actes de cette vie. La seconde ne renferme que des formules magiques fort brèves destinées à préserver Ounas de la piqûre des scorpions et de l'attaque des serpents qui pourrait lui devenir fatale dans l'autre monde.

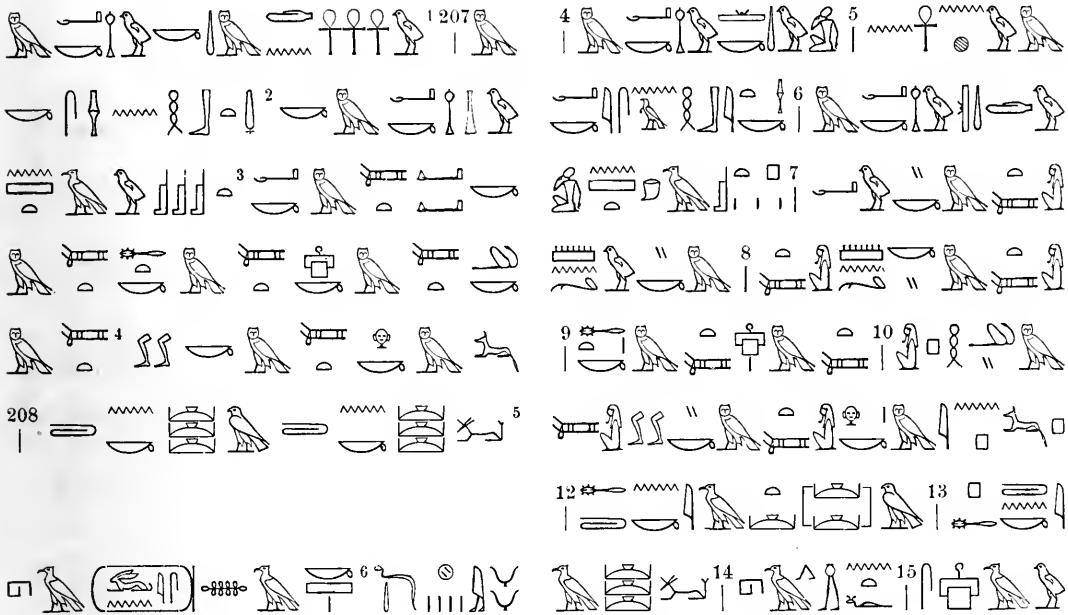
La première section est de beaucoup la plus longue. Elle couvre deux pans de muraille, celui du sud (l. 206—260) et celui de l'ouest (l. 261—299). Une partie des prières qui la composent se retrouve dans des documents contemporains ou postérieurs. La première (l. 206—214) sur le cercueil d'Apiônkh (LEPSIUS, *Denkm. II*, 99 b), mais mutilée vers la fin, ainsi que sur celui d'Entew (LEPSIUS, *Denkm. II*, 145 a, l. 28—54), également incomplète vers la fin (l. 206—210) : les mots du début (l. 206) se retrouvent sur le cercueil de Mentouhotpou (LEPSIUS, *Aelteste Texte*, pl. V, l. 1—3). Une autre vers le milieu, commençant par les mots  (l. 268—292) reparaît en partie (l. 268—284) sur le cercueil d'Apiônkh (LEPSIUS, *Denkm. II*, 99 b<sup>2</sup>) presque complète (l. 268—289) sur celui d'Entew (LEPSIUS, *Denkm. II*, 145 b, c). Elle a été signalée par M. LEPSIUS, comme se trouvant dans une tombe thébaine de Qournah restée inédite. Grâce à ces deux versions j'ai pu compléter quelques petites lacunes du texte d'Ounas.



## I.

Ô OUNAS, non, tu n'es pas allé mort, c'est vivant que tu es allé t'asseoir sur le trône d'OSIRIS : Ton sceptre *âb* est dans ta main et tu donnes des ordres aux vivants, ton sceptre

1) A, b, l. 1 :  et . — 2) A, b, l. 2 : .



Mokes et ton sceptre *Nouhbit* sont dans ta main, et tu donnes des ordres à ceux dont les demeures sont cachées. Ta main est *Toum*, tes deux bras sont *Toum*, ton ventre est *Toum*, ton dos est *Toum*, ton derrière est *Toum*, tes deux jambes sont *Toum*, ta face est *ANOUBIS* : tu as fait le tour des domaines d'Hor, et tu as fait le tour des domaines de *Sir*.

II.

Ô OUNAS, garde-toi du puits (?) — *dire quatre fois* — Les messages de ton double

1) *A, b, l. 3* : M. NAVILLE m'a signalé, à Dêr el-Bahari, le tombeau d'une reine de la XI<sup>e</sup> ou de la XII<sup>e</sup> dynastie, qui renferme un duplicata des textes de la paroi. J'en donne les variantes en note.

2) Le *NOUHBIT* et le *MOKES* sont représentés dans LEPSIUS, *Aelteste Texte*, pl. 38, où la forme des objets ne répond pas exactement au déterminatif de notre texte. Le est en effet représenté , ce qui est le de , tandis que le est figuré . Quant au *AB*, il a dans LEPSIUS (Pl. 38) la forme avec le nom .

3) *A, b, l. 2-3* : .

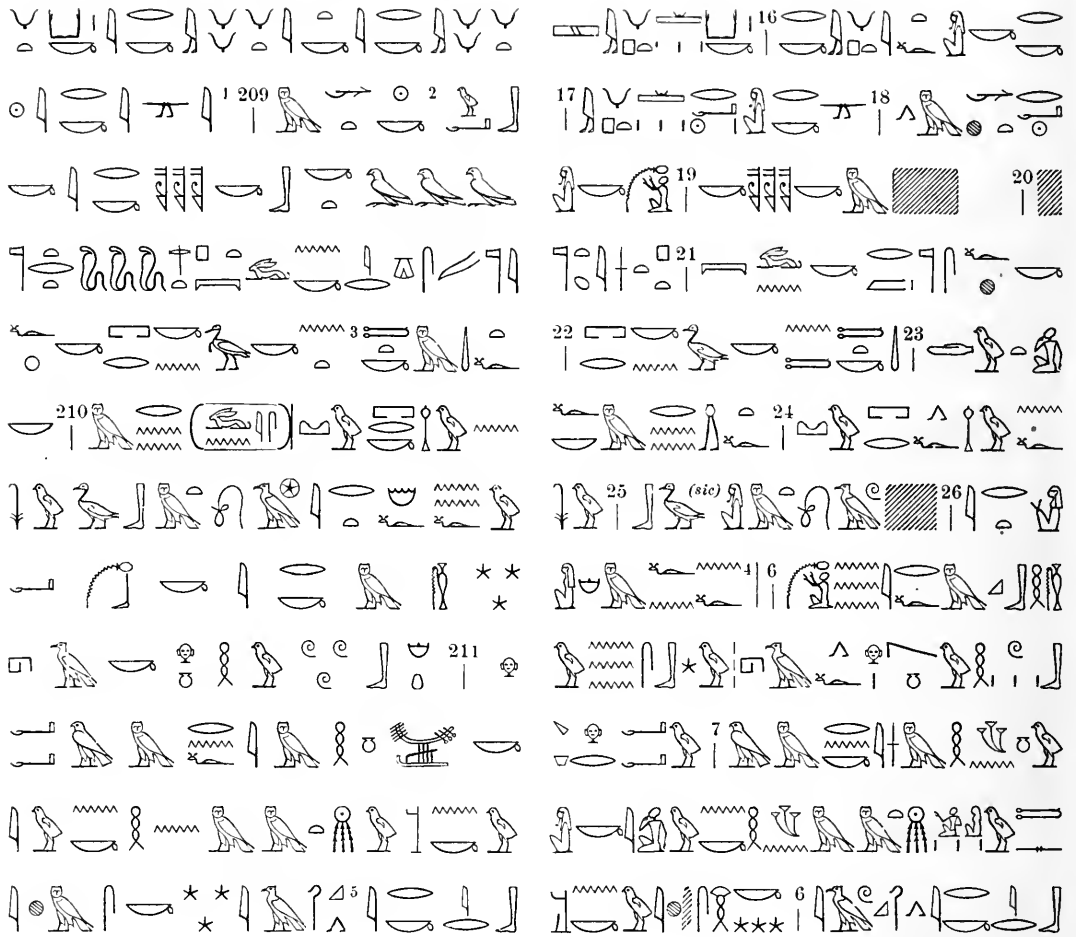
4) *A, b*, passe toute cette énumération et donne simplement .

5) Ici encore *A, b, l. 4* abrège et donne simplement .

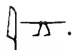
Après ces mots, il coupe le texte et introduit une rubrique :


qui est le titre du chapitre XLIV du *Todtenbuch*. M. LEPSIUS (*Aelteste Texte, Einl.*, p. 21) a déjà observé que, si le titre est le même dans les deux cas, le fond du chapitre diffère entièrement.

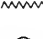
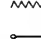
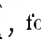
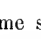
6) *A, b, l. 5* : , passe la première clause de la formule et donne partout *NOFRIOU* : .



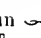


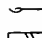


viennent à toi, les messages de ton père viennent à toi, les messages de RA viennent à toi : arrive à la suite de ton RA. Tu te purifies, tes os sont les dieux et les déesses du ciel, tu es à côté de dieu, tu es délié (?), tu sors vers ton âme, car on a enlevé toute parole mauvaise inscrite au nom d'OUNAS : tu sors, car SIB l'a prescrit dans le ciel inférieur au gardien qui repousse [ceux qui veulent sortir]. Tu te purifies avec l'eau fraîche des étoiles, puis tu descends sur les câbles de fer, par les mains d'Hor en son nom d'Habitant de la barque HONOU : les génies lumineux t'acclament, les AKHMOU-SOKOU te soutiennent, tu entres

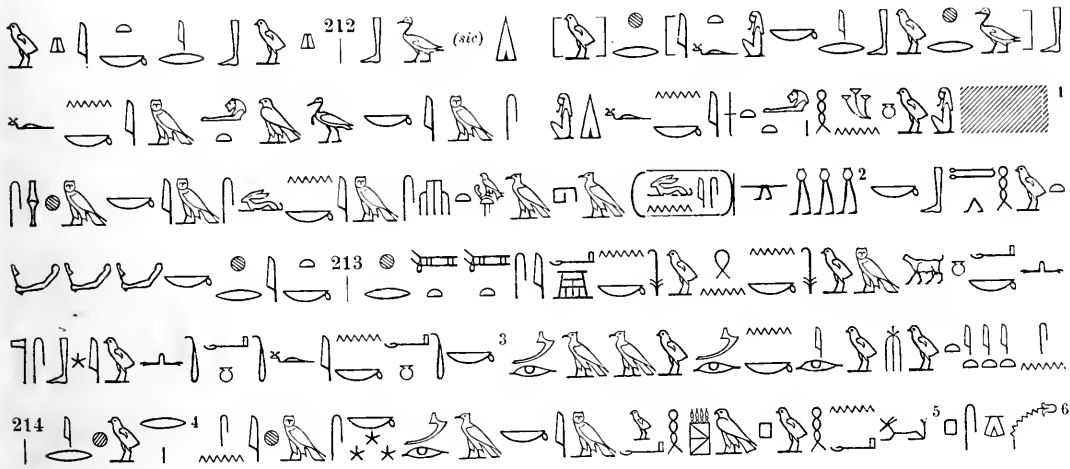
1) a, b, l. 5 : .

2) A partir de cet endroit a, b passe une ligne entière de texte et continue par  etc. NORNOU a la même omission.

3) , , forme simple de ,  etc.

4) A partir de cet endroit le texte d'Entew devient à peu près illisible : il ne se prolonge guères d'ailleurs que de quelques signes. J'ai repris le texte d'ANT-OKHOU.


5) Je ne sais pas si l'on a remarqué déjà, qu'à l'époque de l'Ancien Empire, certains mots commençant plus tard par un , débutent par  : on a  à côté de , et ici  à côté de .

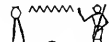



au lieu où est ton père, au lieu où est SIB. Il te donne le devant d'Hor, et ton âme y réside, tu t'en empares, tu y es, ô KHONT-AMENTI!

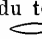
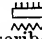
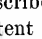
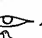
III.

Ô OUNAS, tes revenus arrivent, tes approvisionneurs accourent auprès de ton père, auprès de TOUM. O TOUM, tu as fait entrer Ounas, tu l'as enfermé dans ta main; il n'y a point de dieu qui [te] châtie, personne qui [te] donne un coup d'épaule; mais moi je te donne un coup d'épaule, car je vois que tu as vu les formes qui enfantent leurs pères, ceux qui connaissent par les incantations de leur bouche les Akhimou Sokou : tu vois ceux qui résident dans le

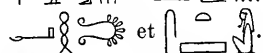

1) A partir de cet endroit, le texte d'API-ONKHOU est trop mutilé pour qu'il y ait utilité à le mettre en regard du texte d'Ounas. Il ne contenait plus d'ailleurs qu'une ligne et demie dont voici les débris : . Le texte de NOFRIOU coïncide en cet endroit avec le texte d'Api-ônkhou et celui d'Entew dans ses moindres détails.

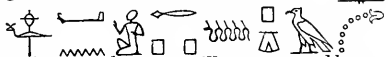


2) NOFRIOU : , tes porteurs de revenus.

3) NOFRIOU : 

Ce texte et les débris du texte d'Api-ônkhou montrent que, dans les inscriptions d'Ounas,  est à deux reprises l'équivalent de  et  l'équivalent de . Il serait possible cependant, que, là comme ailleurs, le scribe de Nofriou n'ait pas compris le sens du texte et l'ait corrigé au hasard : différents indices me portent à croire que certaines formules n'étaient déjà plus claires du temps d'Ounas.


4) NOFRIOU : 

5) NOFRIOU :  et .


6) BRUGSCH (*Dict.*, p. 510 et *Suppl.*, p. 487) ne donne pour ce groupe ainsi déterminé que le sens de cracher. Le passage du *Todtenbuch* auquel il renvoie (ch. 147, l. 17)  ainsi que le passage de notre texte, indiquent nécessairement le sens tailler, couper, blesser. Le déterminatif  serait ici, comme dans  et dans plusieurs autres mots, le déterminatif de la blessure laissant écouler le sang.

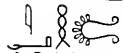
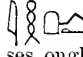
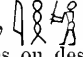



palais, c'est-à-dire Hor et Sit. Tu fends la face d'Hor et tu détruis ses péchés : tu laboures les testicules de Sit, et tu détruis son mauvais œil (?). Tu enfantes celui-là et tu conçois celui-ci. Tu enfantes Hor en son nom de *Grand qui a dominé la terre et devant qui a tremblé le ciel* : si celui-ci n'était pas, si celui-ci n'avait pas le mauvais œil, si celui-la ne transgressait pas, par réciproque, tu ne transgresserais pas, tu n'aurais pas le mauvais œil ; tu enfantes Hor pour Osiris, tu as eu une âme pour lui, tu as été une force pour lui. Tu conçois Sit pour Sib, tu as eu une âme pour lui, tu as été une force pour lui : quiconque est engendré de dieu sa chair ne passe point et ta chair ne passe point. RA-TOUM ne te donne pas à son Osiris, il ne juge pas tes intentions, il ne pèse point ton cœur. RA-TOUM ne te donne pas à ton Hor :

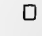
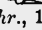

1) Il faut lire . NOFRIOU reverse l'ordre des deux membres

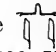


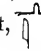





(sic), et plus loin .

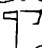


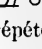
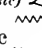
2) , comme verbe, est nouveau avec ce déterminatif : c'est probablement une forme de ,  (BRUGSCH, *Suppl.*, p. 127—128), *frapper, combattre*, ici, à cause du déterminatif, *labourer* de ses ongles ou des coups de son arme.

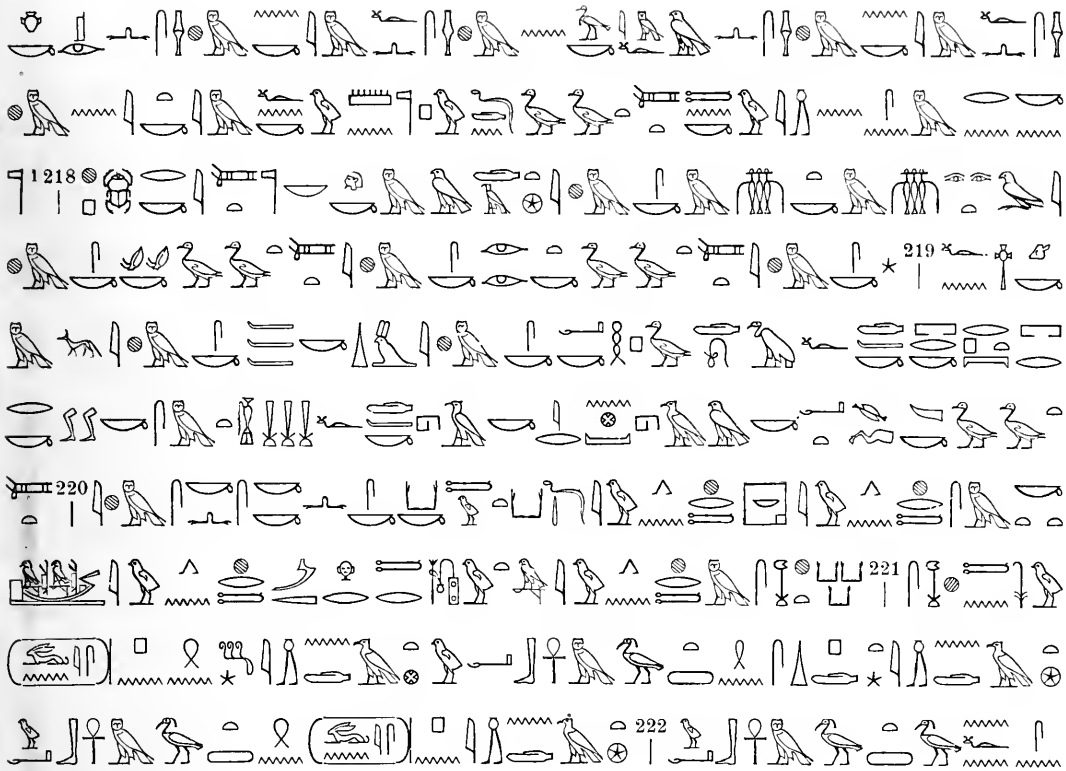
3) Le texte a été corrigé sans que j'aie pu distinguer ce qu'il portait auparavant. NOFRIOU donne là et ailleurs , qui paraît signifier soit l'action mauvaise de l'œil, le *mauvais œil*, soit le *sommeil*.

4) Je crois qu'il est difficile de trouver une meilleure confirmation pour le sens *celui-là* de  et *celui-ci* de  (cfr. NAVILLE, *Zeitschr.*, 1877, p. 31; BRUGSCH, *Zeitschr.*, 1878, p. 32—37; PIEHL, *Zeitschr.*, 1880, p. 130—134). Plus bas cependant  signifie à la fois *celui-ci* et *celui-là*.

5) C'est la première fois, que je trouve une construction de ce genre. La forme  est déjà connue par quelques noms propres (LIEBLEIN, *Dict.*, nos 108, 239, 352, 363, 375, 385, 499, 506, 636, 770) : elle est tirée de  par l'adjonction du suffixe  qui en fait une sorte de nom d'agent,  n'étant pas celui-ci,

 n'étant pas toi. Toutefois NOFRIOU donne à deux reprises  comme plus haut : .

6) Toute la colonne depuis  a été remaniée par le graveur. NOFRIOU :  Je crois que dans Ounas , deux fois répété, est  et pas une forme vocalisée de , comme semble l'indiquer le texte de NOFRIOU.


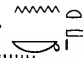
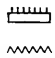


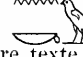
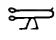
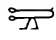


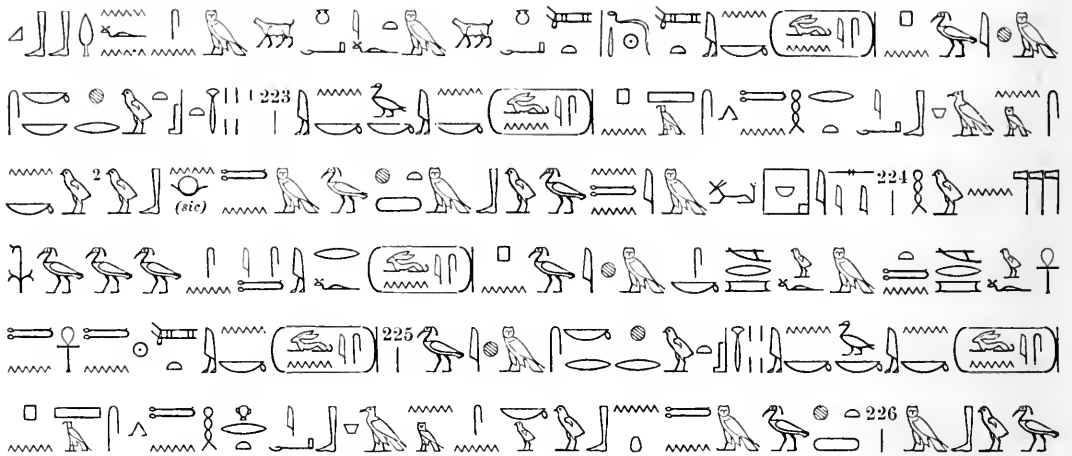
*Atoum de tout dieu*  
*les deux jumelles*

tu ne te rends pas maître, il ne se rend pas maître de ton cœur; OSIRIS, tu ne t'es pas rendu maître de lui, ton âme ne s'est pas rendu maîtresse de lui; HOR, tu ne t'es pas rendu maître de lui, ton père ne s'est pas rendu maître de lui. Les biens sont établis solidement, car c'est dieu qui dit aux deux jumelles de Toum de prendre les biens qu'elles apportent en ton nom de dieu. Alors tu deviens l'Atoum de tout dieu : ta tête est HOR-TAOUTI; l'AKHIM-SOK de ton intérieur est KHONT-MIRITI; l'AKHIM-SOK de tes deux oreilles, c'est les deux jumelles de Toum; l'AKHIM-SOK de tes deux yeux, c'est les deux jumelles de Toum, l'AKHIM-SOK de ton nez, c'est Anoubis, l'AKHIM-SOK de tes dents, c'est Soupti; l'AKHIM-SOK de tes bras, c'est HOPI et TOUAMOUTW, tu reçois offrande, tu sors au ciel, tes deux jambes viennent à toi, qui sont SMET et KOBHSONNUW, tu reçois offrandes, tu descends vers Nout; tu descends, et tes membres ont les deux jumelles de Toum pour AKHIM-SOK, et tu ne te détruis pas, ton double ne se détruit pas, mais c'est un double stable.

V.

Je suis venu vers toi, ΝΕΡΗΤΗΥΣ, je suis venu vers toi, barque ΣΑΜΚΤΙΤ, je suis venu vers toi, ΜΑΪΤ, sous les couleurs d'Hor, je suis venu à toi, *toi qui commémore les doubles* : commémorez-le cet OUNAS! Orion fait sa révolution, conduit le ciel inférieur, mène une vie pure dans l'horizon; Sothis fait sa révolution, conduit le ciel inférieur, mène une vie pure

1) J'ai pensé que  était pour  biens, choses :  n'est pas un nom de Dieu, car c'est au nom de  et non pas au nom de  que les deux jumelles apportent les ; enfin  me semble être une variante de  prendre, comme dans d'autres endroits de notre texte.


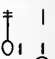

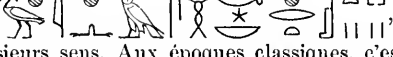
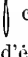



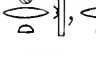



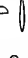


dans l'horizon; cet Onnas fait sa révolution, conduit le ciel inférieur, mène une vie pure à l'horizon, il a rendu culte à ces dieux, il a rafraîchi ces dieux, dans la main de son père, dans la main de TOUN.

## VI.

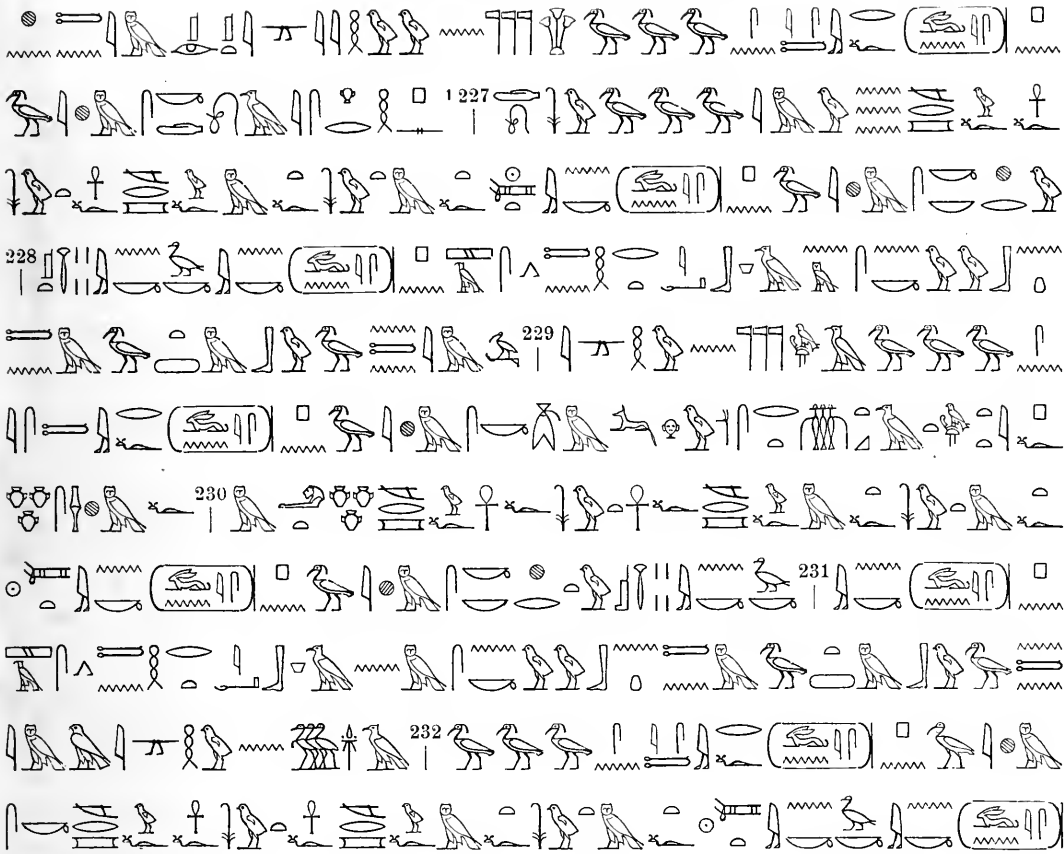
RA-TOUN, il vient à toi cet Onnas et tous les AKHIMOU-SOKOU accomplissent les quatre rites nécessaires à la demeure prospère, ton fils vient à toi, il vient à toi cet OUNAS. Parcourez le ciel d'en haut, offrant les biens en abondance, brillez à l'horizon, au lieu où vous avez honoré SIT et NEPTHYS, apportant les provisions des dieux du midi ainsi que leurs glorifications, car il vient cet OUNAS, l'AKHIM-SOKOU accomplit pour lui les rites; s'il lui plaît, vous mourez, s'il lui plaît vous vivez, vous vivez.

RA-TOUN, il vient à toi cet OUNAS, et tous les AKHIMOU-SOKOU accomplissent les quatre rites nécessaires à la demeure prospère; ton fils vient à toi, il vient à toi cet OUNAS. Parcourez le ciel d'en haut, offrant les biens en abondance, brillez à l'horizon, au lieu où vous avez honoré OSIRI et ISIT apportant les provisions des dieux du nord ainsi que leurs

1) La première partie de la formule va de soi, mais dans la seconde entre une mention difficile à expliquer . Tout ce chapitre est passé dans le texte de la reine , mais le membre de phrase en litige est intercalé dans le chapitre suivant, sous la forme que voici :  (sic) NOFRIOU TEN , où le mot  est passé. Le mot  est susceptible de plusieurs sens. Aux époques classiques, c'est une sorte d'élément paragogique servant à introduire le sujet ou quelquefois le régime : les exemples que j'en connais de la XII<sup>e</sup> dynastie montrent alors une préférence marquée pour l'orthographe . On peut aussi le considérer comme un pluriel en  du nom , et c'est le sens que j'accepte ici : Tous les Akhimou-Sokou célèbrent les rites  qui concernent  la  demeure prospère, le tombeau, si  n'est pas une expression géographique.

2) Je divise cet ensemble de signes en  et je vois dans  une forme simple de la locution  (BUTSCH, *Dictionnaire*, *Suppl.*, p. 646-648).





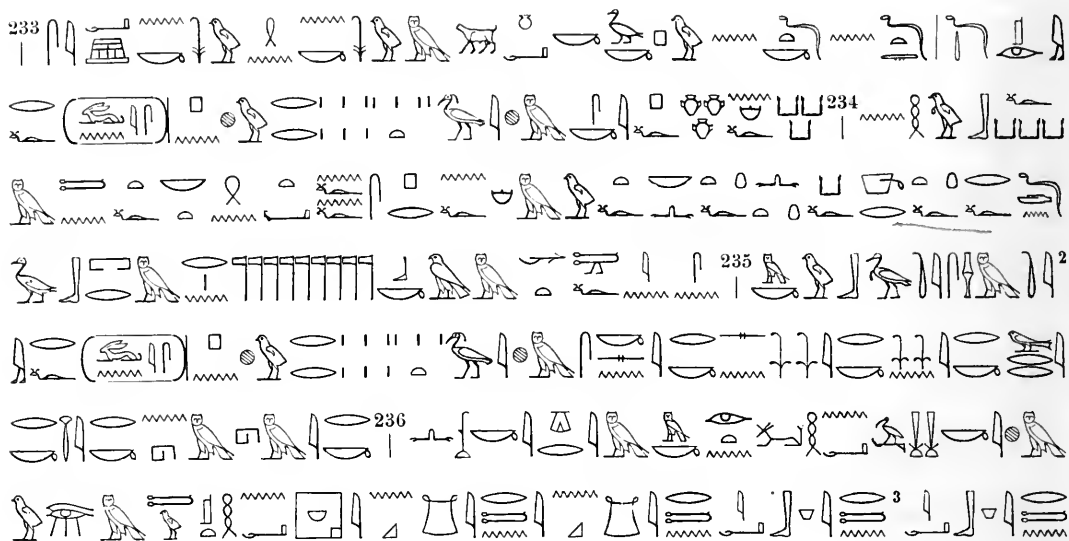
glorifications, car il vient cet OUNAS, l'AKHIM-SOK qu'adore Hir-hops (?) et qu'adorent les esprits qui sont dans l'eau, accomplit les rites, s'il lui plaît, vit le roi il vit, s'il lui plaît, meurt le roi il meurt.

RA-TOUM, il vient à toi cet OUNAS et tous les AKHIMOU-SOKOU accomplissent les quatre rites nécessaires à la demeure prospère; ton fils vient à toi, il vient à toi cet OUNAS. Parcourez le ciel d'en haut, offrant les biens en abondance, brillez à l'horizon, au lieu où vous avez honoré THOT, apportant les provisions des dieux d'occident ainsi que leurs glorifications, car il vient cet OUNAS, l'AKHIM-SOK, aidé d'ANOUBIS et d'OUSIRIT qui réside dans la colline d'Occident, lui qui examine les intentions et qui s'empare des cœurs, s'il lui plaît, vit le roi il vit, meurt le roi il meurt.

RA-TOUM, il vient à toi cet OUNAS et tous les AKHIMOU-SOKOU accomplissent les quatre rites nécessaires à la demeure prospère; ton fils vient à toi, il vient à toi cet OUNAS. Parcourez le ciel d'en haut, offrant les biens en abondance, brillez à l'horizon, au lieu où vous avez honoré HOR, apportant les provisions des génies de l'orient ainsi que leurs glorifications, car il vient cet OUNAS, l'AKHIM-SOK accomplit les rites et s'il lui plaît, vit le roi il vit, s'il lui plaît, meurt le roi il meurt.

RA-TOUM, ton fils vient à toi, il vient à toi cet OUNAS, tu l'as accueilli, tu l'as enfermé dans ta main, car il est ton fils de ton corps à jamais.


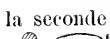
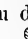



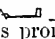
1) L'efflorescence du salpêtre ne me permet pas de certifier la lecture de ces derniers mots.



## VII.

OSIRIS, il vient cet OUNAS établi le neuvième [du cycle], et l'AKHM-SOK accomplit les rites, celui qui juge les cœurs, qui châtie les doubles, qui réunit les doubles dans tous les domaines qu'il s'est délimités pour lui-même, qui atteint tous ceux qu'il met en fuite, et qui n'a ni pain pour lui, ni pain pour son double, car son pain à lui c'est la parole de Sib et ce qui sort de la bouche du cycle des dieux mâles : après qu'ils l'ont saisi, voilà que tu pénètres [au ciel] que tu domines!

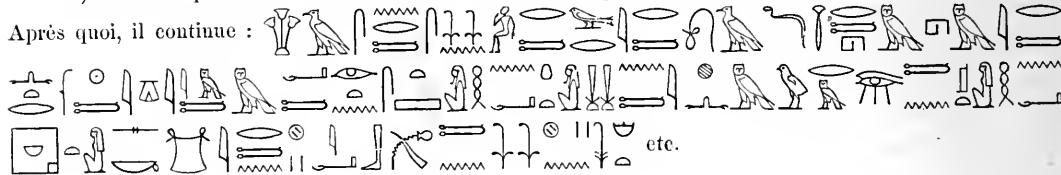
Il vient, cet OUNAS établi le neuvième [du cycle], et l'AKHM SOK accomplit les rites : arrive donc, sois enfant, sois allaité, grandis, prospère, sois riche en provisions, de manière à ne pas avoir d'années de famine, voici que Sit et Thot tes deux frères deviennent AKHMOU, qu'Isis et Nephthys te pleurent [disant] : Pressez [dans vos bras], pressez, faites offrande, faites offrande!

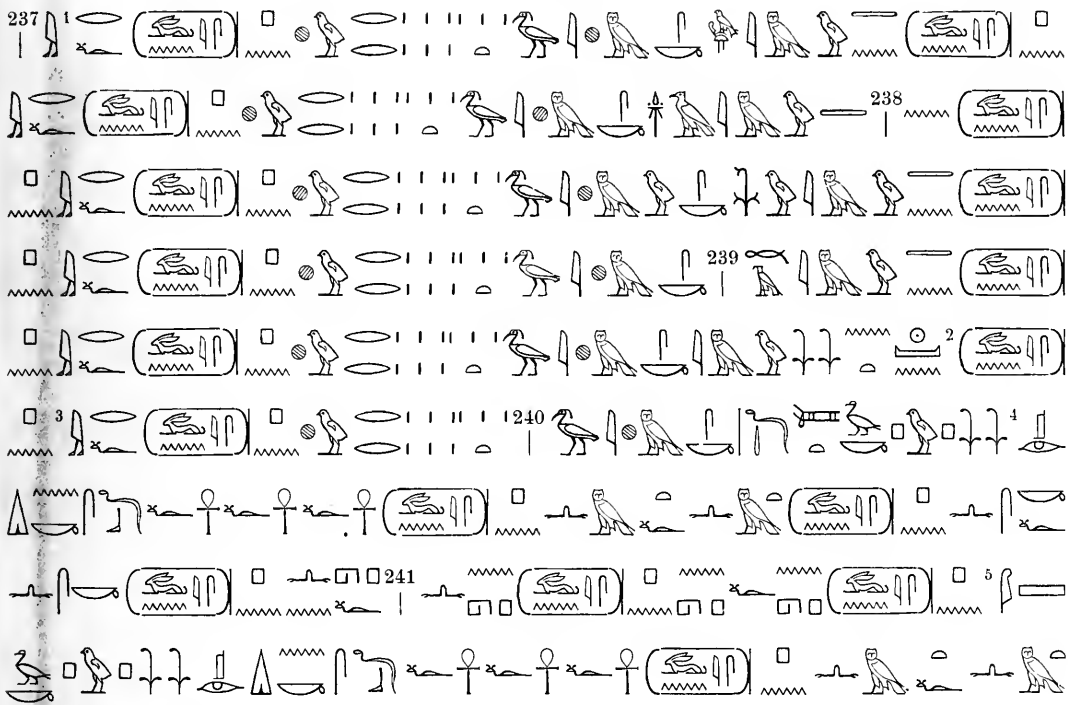
1) Comme le précédent, ce chapitre est divisé en versets commençant par une même formule, dont la seconde partie est de sens douteux, . Les variantes du tombeau de Nofriou donnent , ce qui semble pouvoir se traduire : « Elle vient cette Nofriou auprès  du neuvième ». Mais le scribe de ce tombeau paraît n'avoir pas compris le texte qu'il transcrivait et ses variantes ne servent souvent qu'à dérouter le traducteur. Il me semble que  doit être, soit le verbe , soit un autre verbe de même nature : « Ounas vient, établi, fondé  en  neuvième » de la neuvaïne divine.

2) Le texte de Nofriou a remplacé quelques-uns des pronoms masculins de la troisième personne, par le pronom féminin correspondant, souvent à tort, et a parfois oublié de remplacer le masculin par le féminin de la seconde personne :



3) C'est ici que le texte de Nofriou a introduit le fragment du chapitre précédent (v. p. 206, note 1). Après quoi, il continue :





Il vient à toi, cet OUNAS établi le neuvième [du cycle], et les AKHIMOU SOKOU d'occident qui sont sur terre accomplissent leurs rites pour cet OUNAS.

Il vient à toi, cet OUNAS établi le neuvième [du cycle], et les AKHIMOU SOKOU d'orient qui sont sur terre, accomplissent leurs rites pour cet OUNAS.

Il vient à toi cet OUNAS établi le neuvième [du cycle], et les AKHIMOU SOKOU du midi qui sont sur terre, accomplissent leurs rites pour cet OUNAS.

Il vient à toi cet OUNAS établi le neuvième [du cycle], et les AKHIMOU SOKOU du nord qui sont sur terre, accomplissent leurs rites pour cet OUNAS.



Il vient à toi cet OUNAS établi le neuvième [du cycle], et les AKHIMOU SOKOU qui sont dans le Noun, accomplissent leurs rites pour cet OUNAS.

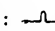
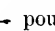
VIII.

TOUM, c'est ton fils, cet Osiris immobile, tu lui as donné de subsister (?) et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.



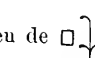
*Je ne fais pas l'écriture*


SHOU, c'est ton fils cet Osiris immobile, tu lui as donné de subsister et de vivre : s'il vit,

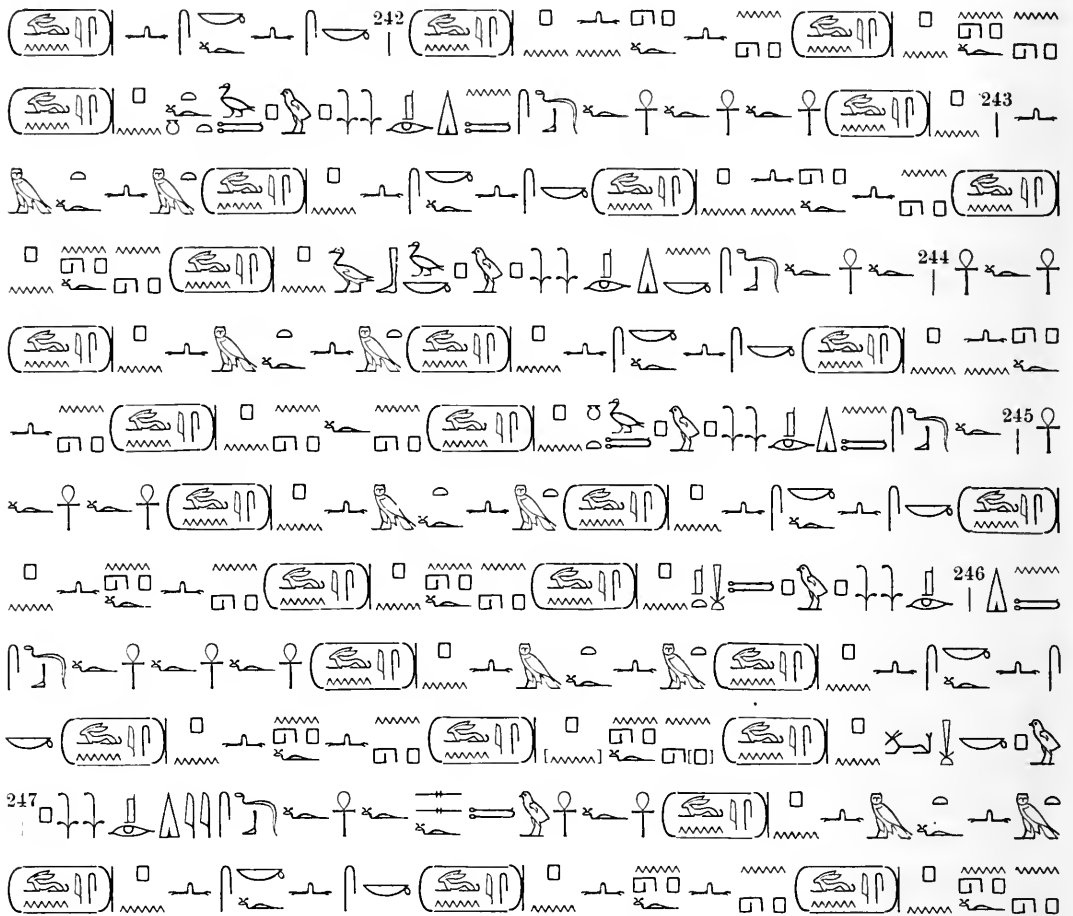
1) NOFRIOU  sans que je puisse voir pour quel motif la négation a été introduite, ici et au verset suivant, devant .

2) NOFRIOU :  pour .

3) Ici s'arrête le texte de NOFRIOU pour ce chapitre.

4) NOFRIOU  et partout de même  au lieu de .

5) NOFRIOU : . C'était un refrain que le scribe ne s'est pas donné la peine d'écrire en entier comme dans le tombeau d'Ounas.



cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

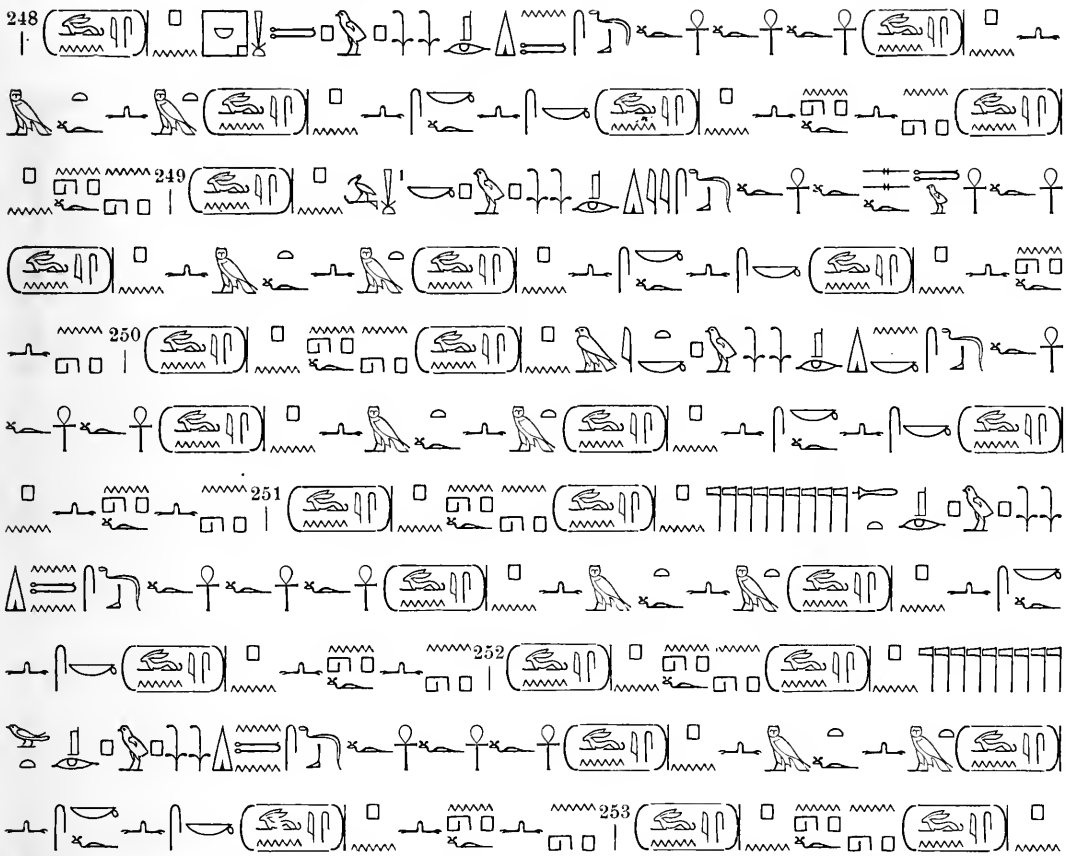
TAWNOUT, c'est ton fils cet Osiris immobile, tu lui as donné de subsister et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

SIB, c'est ton fils cet Osiris immobile, tu lui as donné de subsister et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

NOUT, c'est ton fils cet Osiris immobile, tu lui as donné de subsister et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

ISIS, c'est ton frère cet Osiris immobile, tu lui as donné de subsister et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

SIT, c'est ton frère cet Osiris immobile, donne qu'il subsiste et qu'il vive : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.




NEPHTHYS, c'est ton frère cet OSIRIS immobile, tu lui as donné de subsister et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

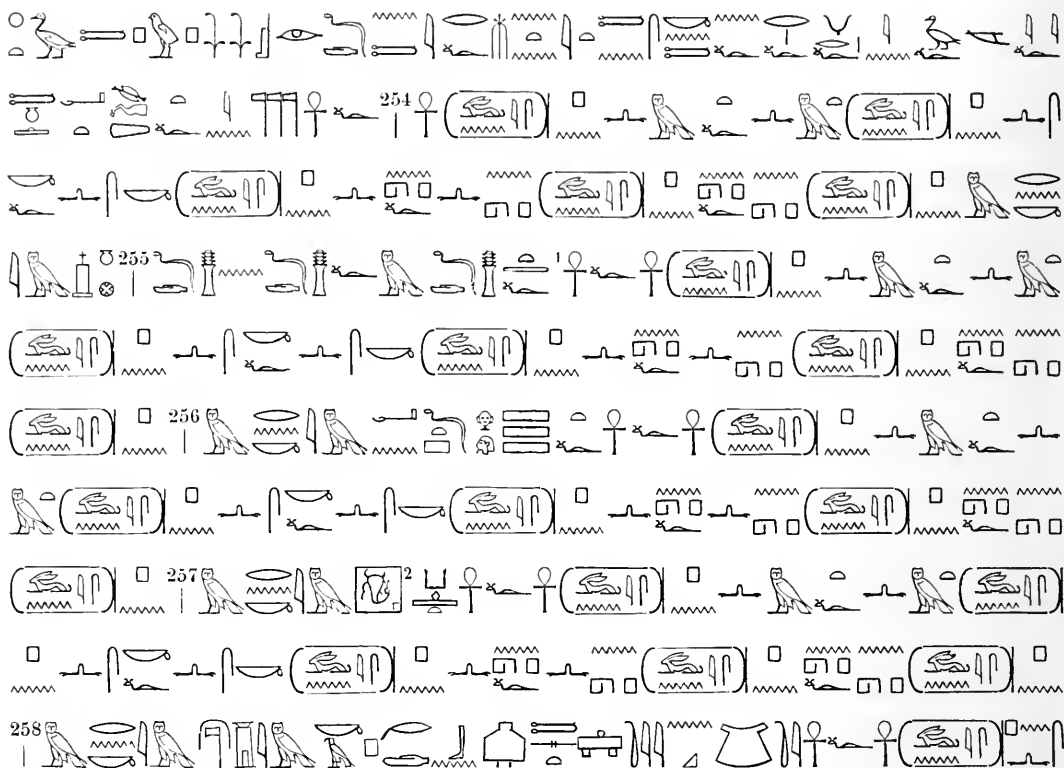
THOT, c'est ton frère cet OSIRIS immobile, donne qu'il subsiste et qu'il vive : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

HOR, c'est ton père cet OSIRIS immobile, tu lui as donné de subsister et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

GRAND CYCLE DES DIEUX, c'est Osiris cet immobile, donnez lui de subsister et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

PETIT CYCLE DES DIEUX, c'est Osiris cet immobile, donnez lui de subsister et de vivre : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

1) Nofriou : , variante du nom Thot fréquente à la XII<sup>e</sup> et à la XVIII<sup>e</sup> dynastie.



RAÏT, c'est ton fils cet Osiris immobile, et tu lui as dit : «Vous avez enfanté votre père», tu lui as fendu la bouche quand son fils qui l'aime lui a ouvert la bouche et que les dieux lui ont séparé les membres : s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

Toi dont le nom est RÉSIDENT DANS ON, stable en sa stabilité dans la région de stabilité, s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

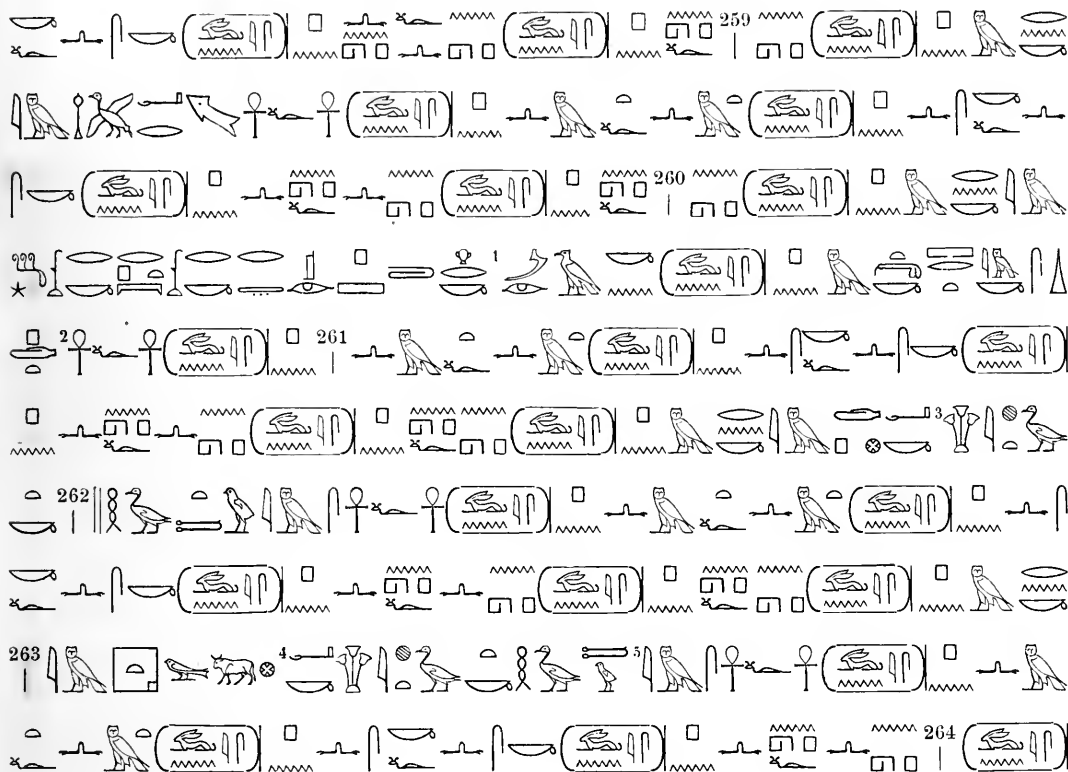
Toi dont le nom est RÉSIDENT DANS LE NOME ANT'1, chef de ses nomes, s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

Toi dont le nom est RÉSIDENT DANS HAÏTSELKIT KAHOTPIT, s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

Toi dont le nom est RÉSIDENT DANS LE PALAIS DIVIN, RÉSIDENT DANS LA RETRAITE DU CERQUEIL, mis dans la caisse, enchaîné, s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS

1) NOFRIOU :

2) Après le dieu résidant à On, NOFRIOU introduit L'identification de tous ces noms géographiques sera donnée dans le Glossaire des noms divins qui prendra place à la suite des textes trouvés dans les Pyramides.



ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

Toi dont le nom est RÉSIDENT EN HOUT' P-AR, s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

Toi dont le nom est RÉSIDENT DANS ORION, qui passes une de tes saisons au ciel, une de tes saisons vers la terre, toi sur qui Osiris fait la ronde, et qui considères cet OUNAS comme la semence choisie qui sort de toi, s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

Toi dont le nom est RÉSIDENT DANS DOUP, qui donne l'abondance de biens dont ta fille est comblée, s'il vit, cet OUNAS vit, s'il ne meurt pas, cet OUNAS ne meurt pas, s'il ne se détruit pas, cet OUNAS ne se détruit pas, s'il n'engendre pas, cet OUNAS n'engendre pas, s'il engendre, cet OUNAS engendre.

*Handwritten notes in French:*  
 1) ...  
 2) ...  
 3) ...  
 4) ...  
 5) ...

1) NOFRIOU :

2) NOFRIOU :

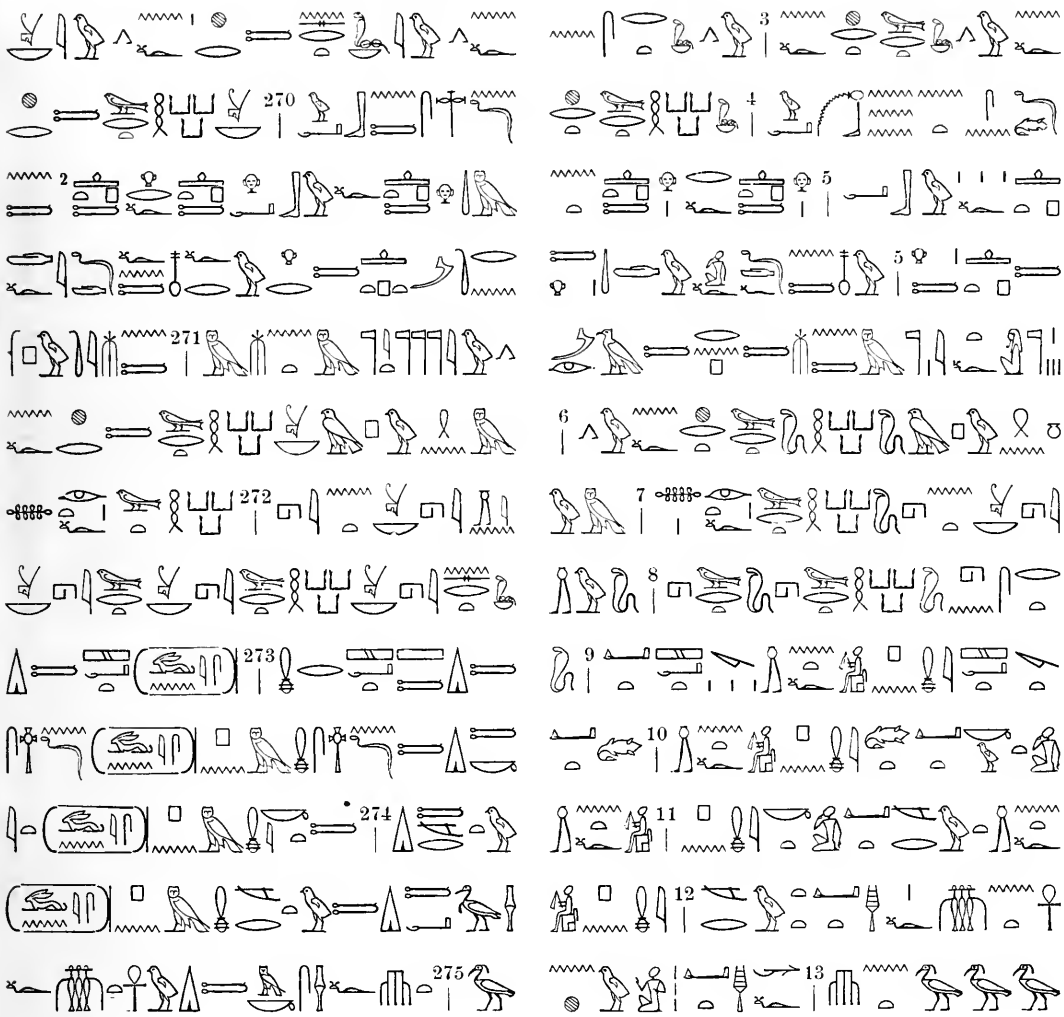
3) NOFRIOU met partout

4) NOFRIOU : ; c'est probablement la ville citée par BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 154, avec une lecture *Halt-uer* ou *Hat-kam-uer* que notre texte semble ne pas justifier.

5) NOFRIOU partout :




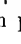


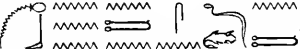


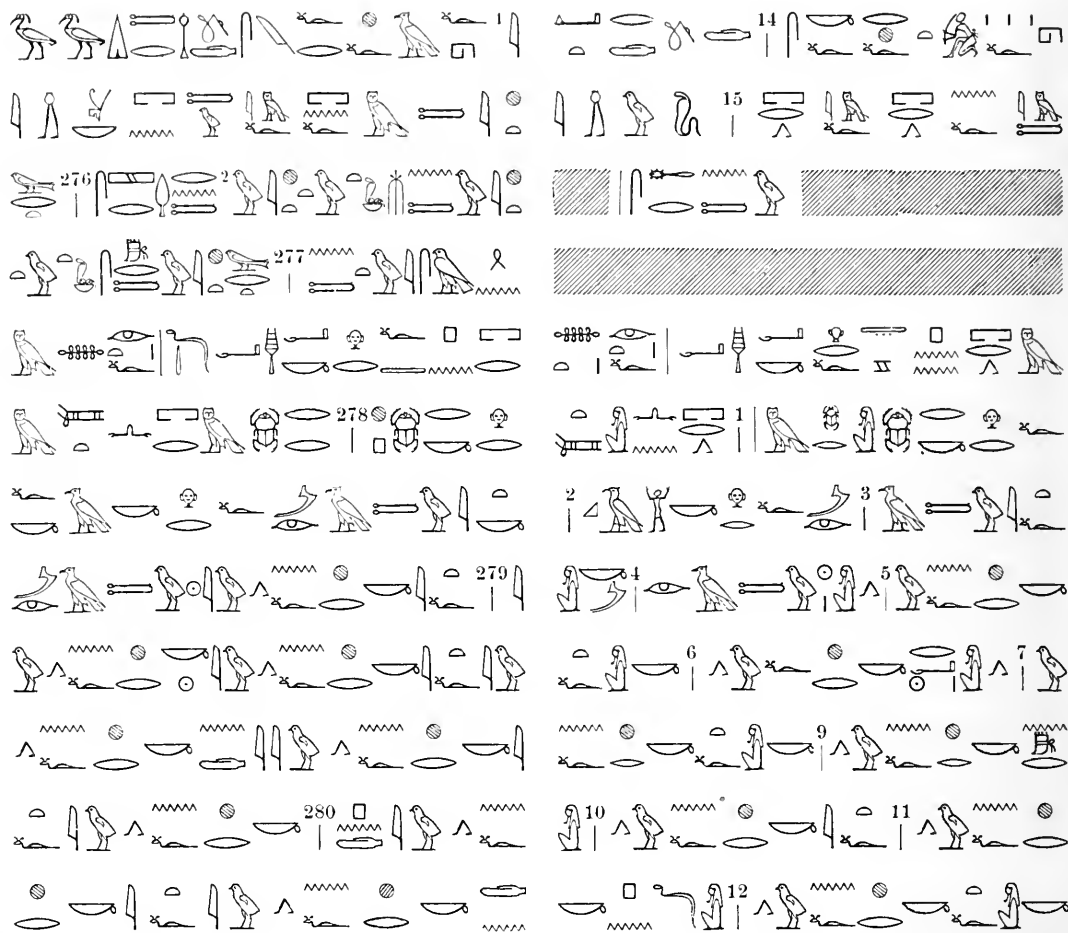
IX.

Les portes de l'horizon s'ouvrent, par le bris (?) de ses verrous (?), [et voici] il est venu vers toi, ô Nit, il est venu vers toi, ô Nosirit, il est venu vers toi, ô Oïrthikôou, et tu t'es purifiée, tu as craint, te posant sur sa bouche, te posant sur ses dents, te posant sur sa parole, car il te dit : « Splendeur à ta face, toi qui t'es reposée, qui t'es renouvelée, qui t'es rajeunie, « car tu as enfanté des œuvres d'un dieu, père des dieux! » Il vient à toi, ô Oïrthikôou, et c'est Horus enveloppé dans le charme protecteur de son œil qui est Oïrt-hikôou! Ô Nit! Ô Anioui! Ô Oïrit! Ô Oïrit-hikôou! Ô Nosirit! donne qu'Ounas soit mis en pièces comme tu es mise en pièces! Donne que soit craint cet Ounas comme tu es crainte! Donne que soit célébré cet Ounas comme tu es célébrée! Donne que soit aimé cet Ounas comme tu es aimée! Donne lui son sceptre *âb* parmi les vivants; donne-lui son sceptre *mâks* parmi les lumineux!

*le... / ...*

1) Dans tous ces passages, le texte de Nofriou, qui a été écrit pour une femme, substitue  à .

2) Nofriou : . Le texte s'arrête ici pour ne reprendre qu'un peu plus loin au milieu de la ligne 272 du texte d'Ounas.



Donne que prospère son couteau contre ses ennemis! O Aniou, si tu es sorti de lui qui sort de toi ce sont les biens d'Oïrt, si tu es éclatant de blancheur ce sont les biens de l'uraeus *Tout*, si tu es enfanté ce sont les biens de *Tout*, si tu es couché sur le lit funéraire ce sont les biens de Oïrt, car tu es Hor enveloppé dans le charme protecteur de son œil!

## X.

Tu te dresses sur cette terre, te manifestant en Toum, ne te manifestant pas en Khoprou! Tu deviens sur elle, t'élèves sur elle, et ton père te voit, Râ te voit!

Il est venu vers toi [ton] père, — il est venu vers toi Râ!

Il est venu vers toi [ton] père, — il est venu vers toi Nadi (Nat'ri)!

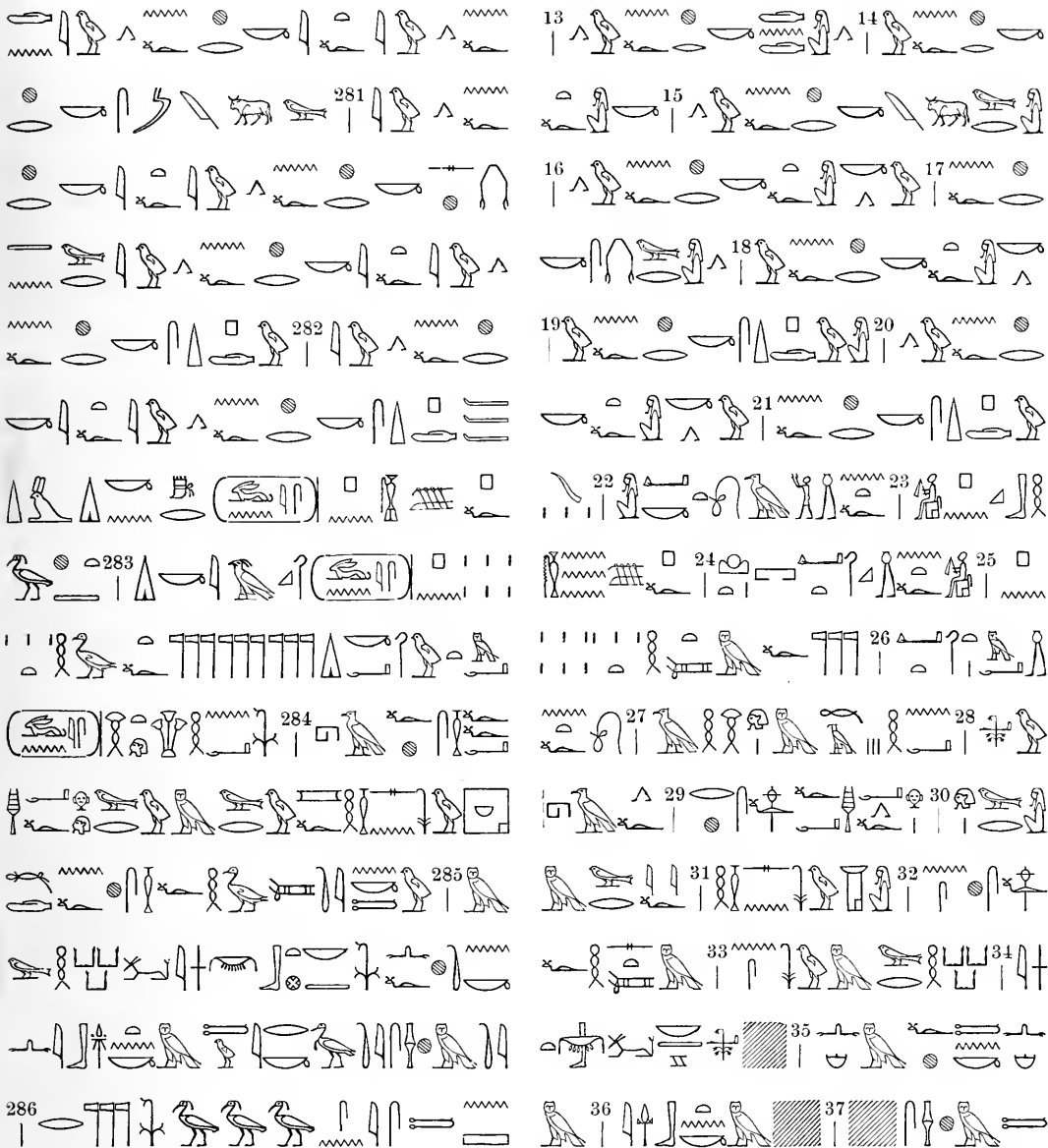
Il est venu vers toi [ton] père, — il est venu vers toi Pond (Pont')!

Il est venu vers toi [ton] père, — il est venu vers toi Donden (Dond)

1) Nofriou donne le texte de la sorte :

Le texte de Nofriou s'arrête ici.

2) Le de a été recouvert de plâtre par le graveur : le mot corrigé est donc .

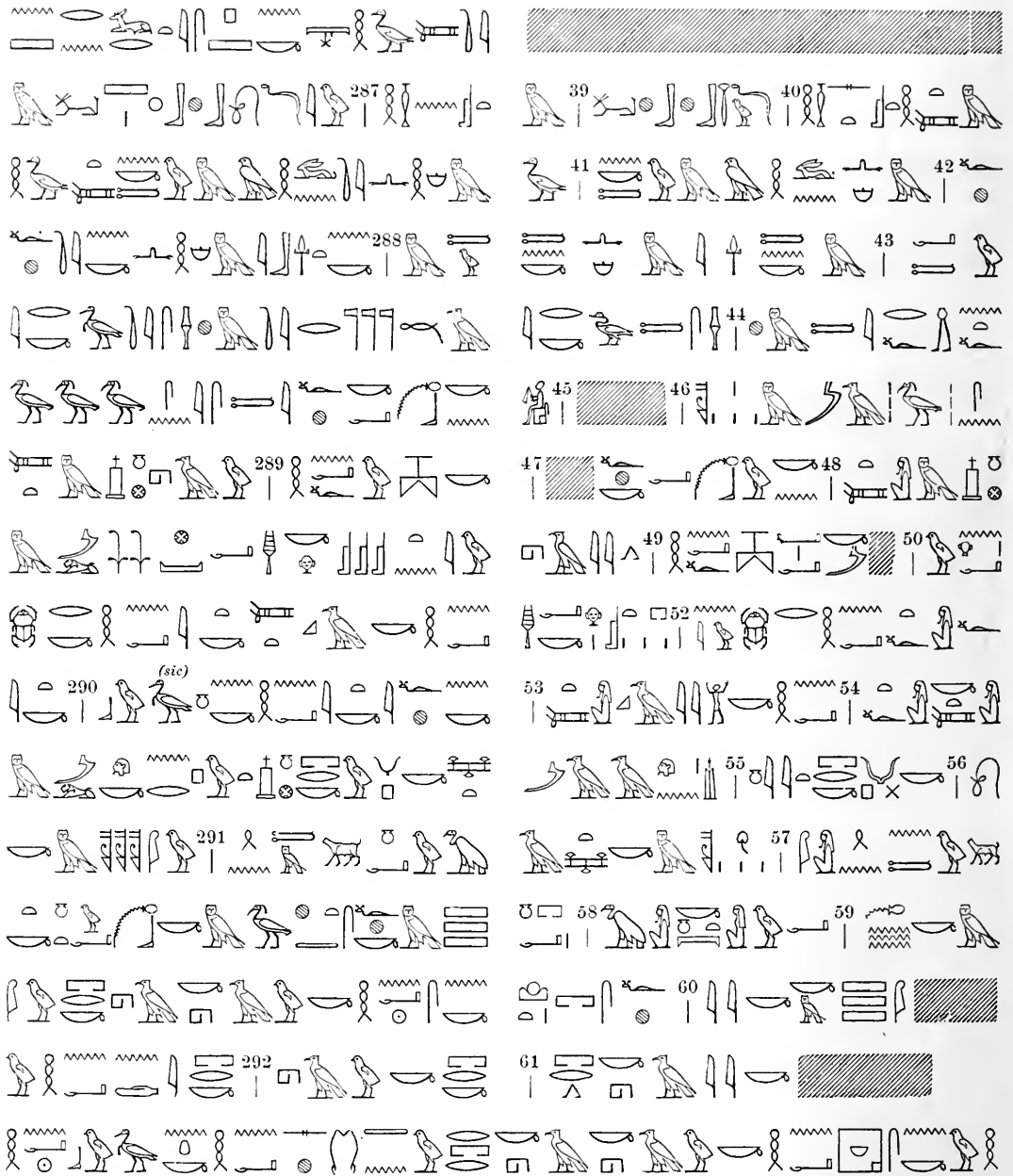


Il est venu vers toi [ton] père, — il est venu vers toi Sma-oïr!  
 Il est venu vers toi [ton] père, — il est venu vers toi Sokhn-oïr!  
 Il est venu vers toi [ton] père, — il est venu Soudou!  
 Il est venu vers toi [ton] père, — il est venu Soud-honnou!

Accorde que cet Ounas répande la libation, et qu'il reçoive l'horizon! Accorde que cet Ounas régisse les neuf et qu'il complète le cycle des dieux! Donne que l'autorité soit avec Ounas, et que le Nord courbe la tête [devant lui] ainsi que le Sud, qu'il descende et qu'il monte, qu'il se tienne chef des grands dans son Grand Lac, que Nephthys le glorifie quand il a fini de remonter contre le courant! Car tu es approvisionné de Oïr-hikôou dans Noubit, maître du pays du midi, sans qu'on puisse rien t'arracher ou rien écarter de toi, et te voilà pourvu d'âme (?) et seigneur des dieux du midi . . . . .» La suite du texte ne

*un peu de...*

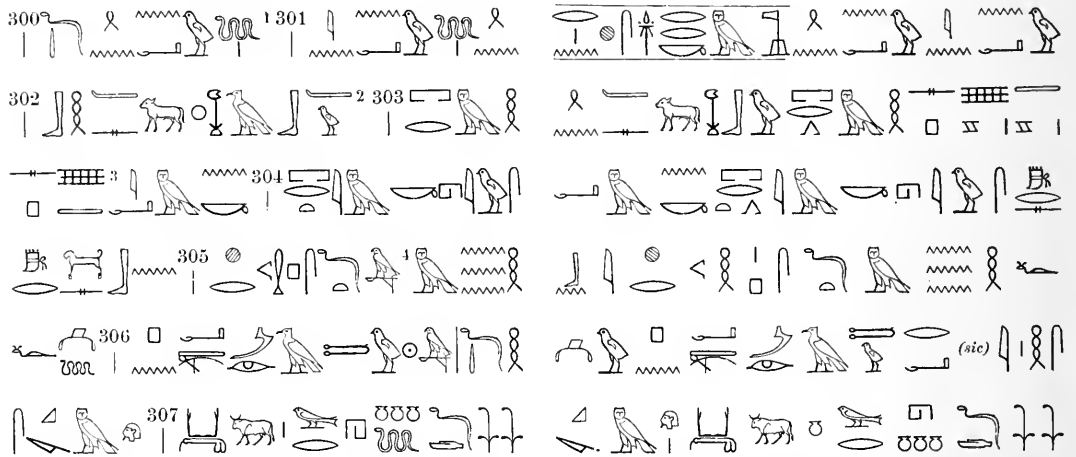
*pour...*



m'est pas claire, et je ne réussis pas à saisir l'agencement des différents membres de phrase qui la composent. Je ne commence à m'y reconnaître qu'à la fin de la ligne 288 : « Toum dans On t'a purifié, et descendant avec lui, tu es pesé comme le lion du Nou et tu te tiens dans ces lieux où tu es devenu avec ton père Toum, que tu as soulevés avec ton père Toum, où tu t'es levé avec ton père, où tu t'es précipité comme un lion avec ta tête de . . . . . de On; tu sors, tu t'es mis en route dans les membres de Shou, tu es roulé dans les deux bras de ta mère Nout, tu t'es purifié dans le ciel, tu t'es dépouillé [de tes souillures] dans les laes de Shou. Tu sors, descendant tu descends avec Râ, tu passes avec Nadi, tu sors, tu descends, tu descends avec Râ, tu te lèves avec Sokhoum-to-nouro. Tu sors, tu descends



Bokenranw, mais séparées en deux groupes : l'un d'eux équivalant aux vingt et une premières lignes du texte d'Ounas (300—321) et est publié dans LEPSIUS (*Denkm.* III, pl. 262c); l'autre est sur la planche 261 de LEPSIUS. Cette version est de la XXVI<sup>e</sup> dynastie et une partie au moins en a été reproduite dans un autre tombeau de même époque, mais elle a dû être copiée sur un texte fort ancien qui présentait à peu de chose près la même orthographe que le texte d'Ounas. Les *Aelteste Texte* de LEPSIUS renferment deux *Chapitres de repousser le serpent*, l'un gravé sur le cercueil de Sobkâa, l'autre gravé sur celui de Montouhotpou. La version de Sobkâa ne concorde que pour quelques mots (L. 300—304) avec celle d'Ounas (*Aelteste Texte*, pl. 35) : à partir de la ligne 304 les formules deviennent différentes. La version de Montouhotpou est plus importante : elle nous donne l'équivalent des vingt et une premières lignes (300—320) du texte d'Ounas (*Aelteste Texte*, pl. 15) avec quelques variantes intéressantes. Enfin un cercueil de la XXVI<sup>e</sup> dynastie conservé à Stockholm donne les premières phrases du début (PIEHL, *Petites études égyptologiques*, p. 33).

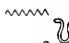


I. — S'enroule le serpent : c'est le serpent qui s'enroule autour du veau. Ô hippopotame sorti du bassin terrestre, tu as mangé ce qui sort de toi : *Serpent qui descends*, couche-toi, rebrousse chemin!

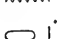
II. — Le dieu *Hon* (?) *Peset'it* tombe dans l'eau, le serpent est renversé et tu vois Râ.


III. — «Tranchée la tête du serpent Ka-oïr-hanou» te dit-on. «Râ pique le scorpion», te dit-on. «Renversé *celui qui bouleverse la terre*», te dit-on.

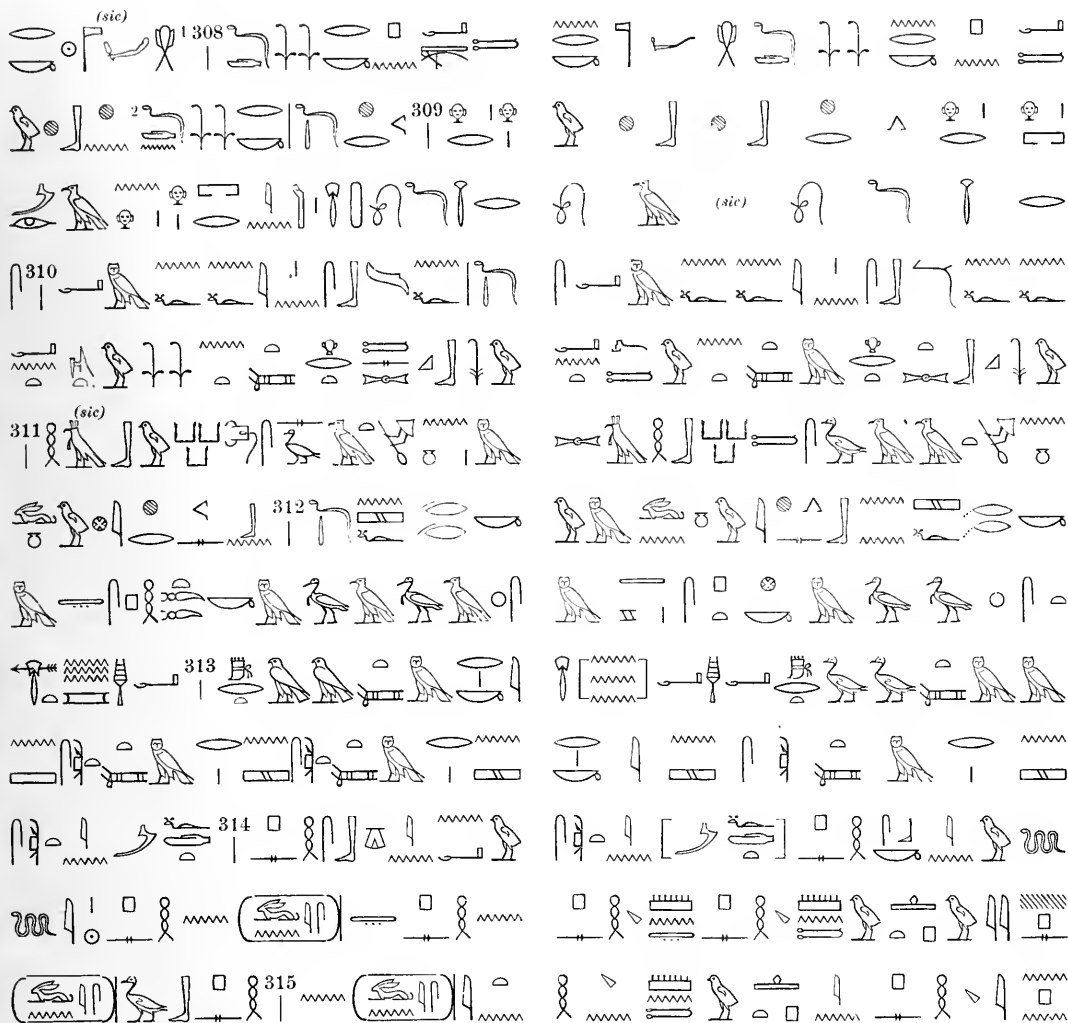
IV. — Tombe face sur face, et face a vu face, le doigt sort par quoi prospère . . . , et il a dévoré lui-même, ô *toi qui as goûté*.

1) STOCKHOLM :  toujours.

2) STOCKHOLM : .

3) STOCKHOLM : .

4) STOCKHOLM :  La fin de la formule a été remplacée par les titres et noms de la morte.



V. — Ce sont ces griffes de Toutm, de la maîtresse du Porte-bracelets, et de Noubbkôou qui brisent les révoltes dans Ounou : — Tombe, rebrousse chemin!

*mal compris*

VI. — Ta salive est en terre, tes deux flancs sont dans le trou, lancent l'eau, et voici que les deux pleureuses te ferment la bouche : C'est une suivante qui ferme la bouche à une suivante, qui ferme la bouche à une suivante; c'est la déesse lynx qui mord le dieu crocodile; c'est le serpent. Ô Râ, Ounas a mordu la terre, Ounas a mordu Sib, Ounas a mordu le

1) Des quatre textes, deux reproduisent une version identique : O. et B. La position de dans Ounas, montre que le texte primitif, celui d'où procèdent à la fois O. et B. devait avoir interalé la hachette entre et , soit que le signe eût été oublié, soit qu'on eût l'intention de substituer à , et qu'après avoir rétabli on eût oublié d'effacer . La variante de M. , semble bien montrer que cette seconde hypothèse est la vraie, et qu'il faut traduire «Le Dieu perce le scorpion» et non pas «Râ perce le scorpion!» Toutefois la version de STOCKHOLM montre que c'est bien de Râ qu'il s'agit : (sic)

2) STOCKHOLM :

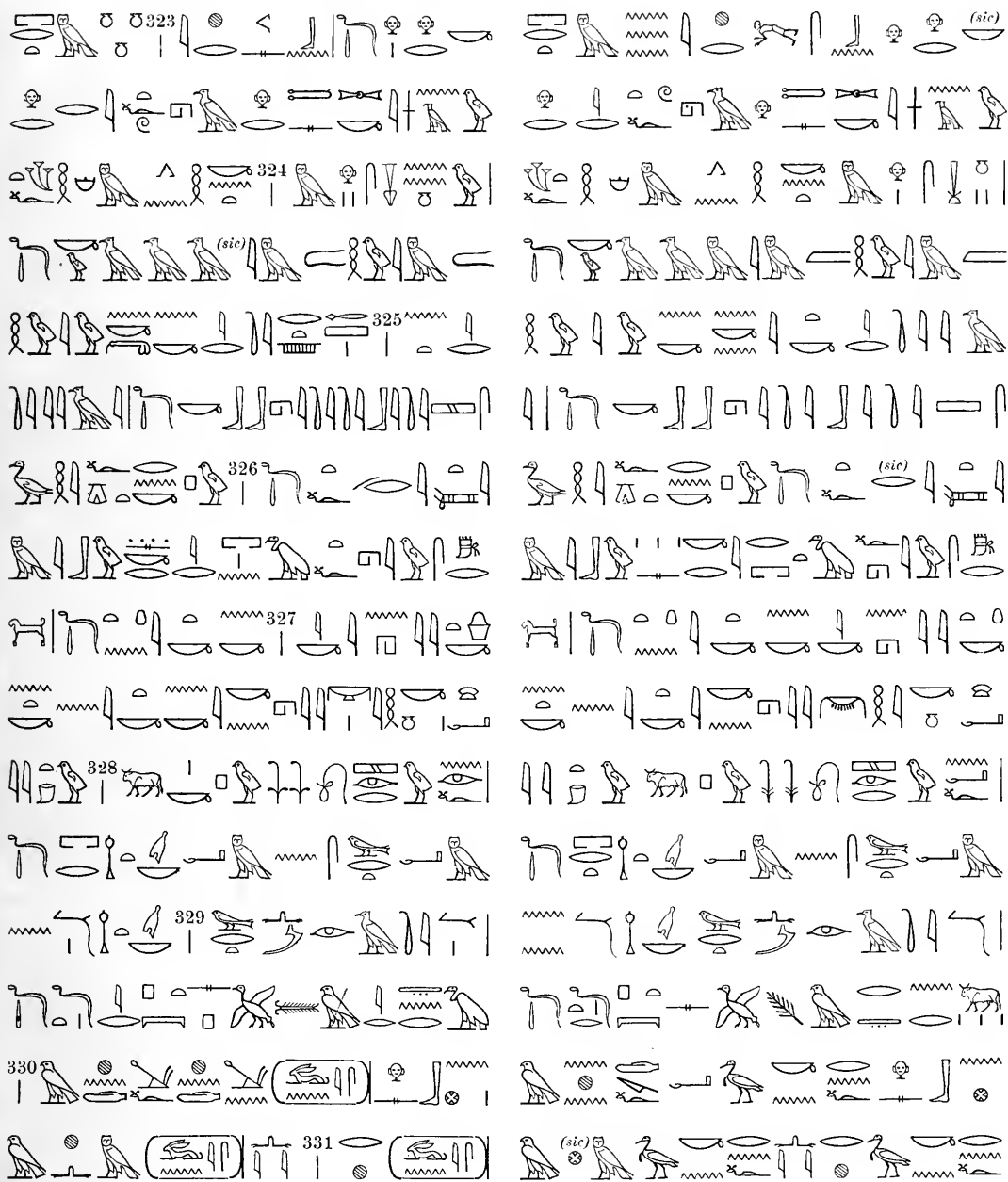


père de qui l'a mordu. Il s'agit de mordre Ounas sans qu'Ounas vous morde, d'aller vers Ounas sans qu'Ounas vienne à vous, de saisir deux moments pour voir Ounas, de saisir deux moments pour fixer Ounas: tu mors Ounas et il te donne le premier, tu vois Ounas et il te donne le second. Mord le serpent : c'est la guivre qui mord la guivre. C'est le serpent qui s'enroule autour du ciel, s'enroule autour de la terre, s'enroule autour de ce qui était auparavant. O génies qui vous enroulez autour du dieu dont la tête est cachée (aveugle), enroulez-vous vous-mêmes autour de ces scorpions qui à eux deux portent Éléphantine, qui sont dans la bouche d'Osiris, et qui portent Hor sur le bracelet!

1) Ici commence le texte de BOKENANW.

*Handwritten notes in the bottom left corner, partially obscured and illegible.*





Les formules VII et VIII sont intraduisibles dans leur concision : ce sont des strophes allitérées qui agissaient surtout par le choc des sons.

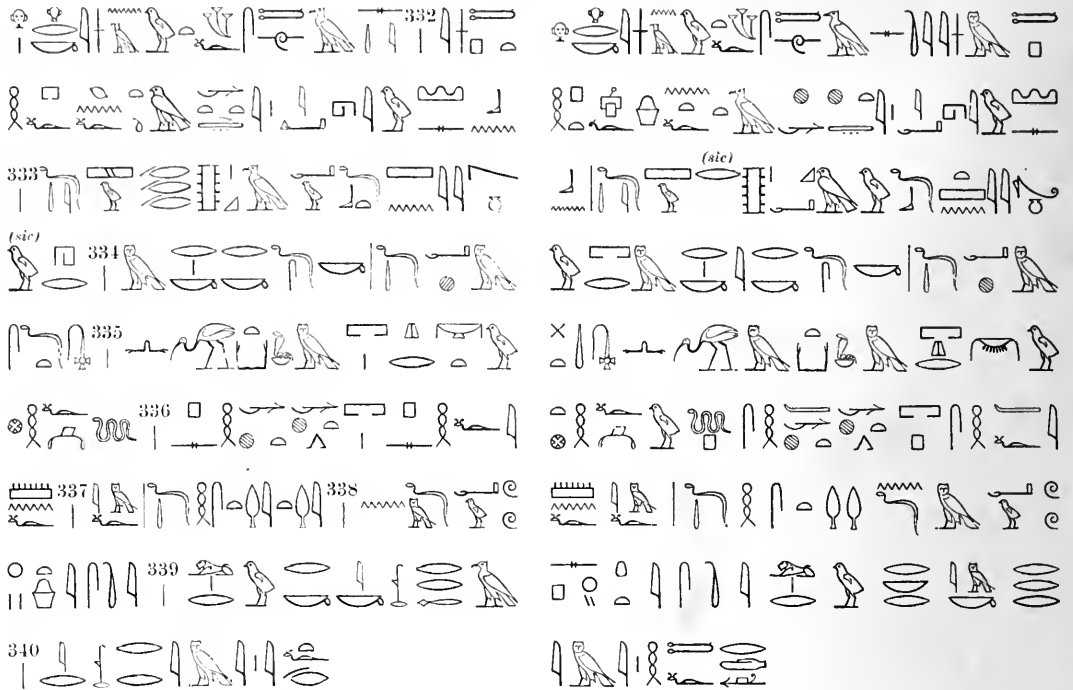
IX. — Tombe huile sortie de terre! tombe flamme sortie du Nou! tombe, rebrousse chemin!

X. — Garde à toi, *Celui qui a ses liens* vient pour te lier, *Celui qui est dans ses feuillages* accourt en acclamant de ses deux faces!

XI. — Précipite-toi dans le puits, dans le puits, car tu as connu la gardienne du battant de la porte.

XII. — Replie-toi, serpent dont le nom est : AT<sub>1</sub>, AT<sub>1</sub> etc.

111  
cinq.



XIII. — Atoum crache les excréments de Sokari vers la maison de sa mère : Serpent Haou, couche-toi!

XIV. — Le pain de ton père est à toi, c'est donc Akanhi ton pain . . . . .

XV. — La couronne blanche sort, elle a mangé la Grande : la langue de la couronne blanche a mangé la Grande et l'on n'a point vu la langue.

XVI. — Corps au ciel, larve de Hor sur la terre! Hor est fort : s'il laboure, Ounas laboure à Siben de Hor (sur le sol du domaine de Hor). Ounas ignore qui ne connaît pas Ounas. Garde à toi, dieu qui est dans son buisson; accours vite, dieu qui est dans son trou, les provisions de Hor sont sur le sol! Oh, donne que le serpent Haou rebrousse chemin!»

Des trois dernières formules, je ne saisis bien que la dix-huitième : «Éteindre la flamme, qu'on ne trouve pas l'uræus-flamme dans la maison inférieure de Noubut : le serpent Qui mord quiconque envahit la maison, mord quiconque aborde en cet endroit!» Toutes les formules font allusion comme on voit à la morsure brûlante ou au venin des serpents. Elles paraissent être cadencées et destinées à être chantées : ce n'étaient peut-être à l'origine que des chants de charmeurs de serpent. Elles se retrouveront d'ailleurs, ou d'analogues, sur les parois des autres pyramides. Le fait mérite d'être remarqué d'autant plus qu'il détruit une idée reçue jusqu'à ce jour. On a considéré les incantations, si nombreuses dans les papyrus magiques et sur d'autres monuments, comme étant de basse époque et provenant d'une dégradation du culte. Nos textes prouvent qu'elles appartiennent à l'antiquité la plus reculée et sont une des parties essentielles de la religion égyptienne. Peut-être doit-on conclure du nombre de ces formules et de la frayeur qu'elles supposent dans l'esprit des fidèles que le nombre des reptiles et des insectes venimeux était beaucoup plus considérable dans l'Égypte primitive qu'il ne l'est dans l'Égypte de nos jours.

- OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.
- — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2<sup>e</sup> édition. in-8°. 6 fr.
- LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.
- Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.
- PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.
- — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 50 fr.
- (Ces deux ouvrages forment les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> livraisons des Études égyptologiques.)
- — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.
- — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.
- POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.
- REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1<sup>er</sup> fasc. Textes et fac-similés (forme la 5<sup>e</sup> livr. des Études égyptologiques.) 25 fr.
- — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1<sup>er</sup> fascicule. (Forme la 7<sup>e</sup> livraison des Études égyptologiques.) 25 fr.
- — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. (Forme les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> livr. des Études égyptologiques.) 100 fr.
- RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiéroglyphique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison. 25 fr.
- La sixième livraison est sous presse.
- ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.
- — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.
- — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.
- ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.
- — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 15 fr.
- SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

- 1<sup>er</sup> fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
- 2<sup>e</sup> fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1<sup>re</sup> partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.
- 3<sup>e</sup> fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
- 4<sup>e</sup> fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.
- 5<sup>e</sup> fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
- 6<sup>e</sup> fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
- 7<sup>e</sup> fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.
- 8<sup>e</sup> fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
- 9<sup>e</sup> fascicule: Le Bhâmini-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.
- 10<sup>e</sup> fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
- 11<sup>e</sup> fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2<sup>e</sup> partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
- 12<sup>e</sup> fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.
- 13<sup>e</sup> fascicule: La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarous; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 7 fr.
- 14<sup>e</sup> fascicule: Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, avec 3 cartes. 6 fr.

- 15° fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.
- 16° fascicule: Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.
- 17° fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut. 3 fr.
- 18° fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
- 19° fascicule: De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. 12 fr.
- 20° fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du X<sup>e</sup> siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre. 3 fr.
- 21° fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaud. 22 fr.
- 22° fascicule: Fleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray. 3 fr. 75
- 23° fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.
- 24° fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.
- 25° fascicule: Anis el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cherefeddin Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50
- 26° fascicule: Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photographées. 30 fr.
- 27° fascicule: Questions homériques, par F. Robiou, professeur d'histoire à la Faculté de Rennes. Avec 3 cartes. 6 fr.
- 28° fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1<sup>re</sup> partie. 9 fr.
- 29° fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
- 30° fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.
- 31° fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, par A. Giry. 20 fr.
- 32° fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
- 33° fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
- 34° fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2<sup>e</sup> partie. 10 fr.
- 35° fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.
- 36° fascicule: La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, par A. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres. Tom. I<sup>er</sup>. (Tom. II et III sous presse.) 12 fr.
- 37° fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
- 38° fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, attaché au musée du Louvre, 1<sup>re</sup> partie. 12 fr.
- 39° fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1<sup>re</sup> partie. 6 fr.
- 40° fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50
- 41° fascicule: Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
- 42° fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2<sup>e</sup> partie. 6 fr.
- 43° fascicule: De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
- 44° fascicule: Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1<sup>re</sup> Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
- 45° fascicule: Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.
- 46° fascicule: Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.
- 47° fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Livraisons. 25 fr.
- 48° fascicule: Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.
- 49° fascicule: Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.

D'ABBADIE (A.). Dictionnaire de la langue Amariûna. Paris 1881. in-8°. br. 50 fr.

DUVAL. Traité de grammaire syriaque. Paris 1881. gr. in-8°. br. 20 fr.

SOUS PRESSE:

## LE SÉRAPÉUM DE MEMPHIS

PAR

A. MARIETTE-PACHA

NOUVELLE ÉDITION PUBLIÉE D'APRÈS LE MANUSCRIT DE L'AUTEUR

PAR

G. MASPERO.













